

Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15588 – 7 F — JEUDI 9 MARS 1995 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



Youssef Chahine et le cinéma égyptien

Reconstitution historique et parabole politique, *L'Emigré*, du réalisateur égyptien Youssef Chahine, a provoqué dans son pays la colère des intégristes, qui le jugent blasphématoire. Un tribunal a interdit sa diffusion en Egypte, où il a déjà été vu par près de 700 000 spectateurs. Le jugement en appel sera prononcé le 29 mars. p. 14 et 27

Autoportrait de Jean-Luc Godard

Le dernier film du cinéaste, *JLG/JLG*, est une commande de la Gaumont pour le centenaire du cinéma, mais Godard en a fait sans doute son œuvre la plus personnelle. p. 26

La résistance d'André Bettencourt

La polémique sur le passé du sénateur de Seine-Maritime atteint maintenant ses états de service dans la résistance au sein du mouvement créé par François Mitterrand. p. 10

Hausses de salaires en Allemagne

La grève des métallurgistes bavarois s'est terminée mardi 7 mars par un accord qui donne largement gain de cause aux syndicats. Certains redoutent toutefois que la hausse des salaires conduise les entreprises à supprimer des emplois. p. 4

Les taliban aux portes de Kaboul

Alors que le pouvoir afghan vient d'engager une nouvelle « bataille de Kaboul » contre les chiites de l'alliance Wahdat, les « étudiants en religion » campent aux portes de la capitale. p. 2

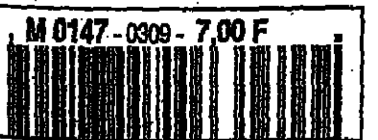
Les Nations unies et la question sociale

Selon le secrétaire général des Nations unies, le sommet mondial pour le développement social, qui a lieu à Copenhague jusqu'à la fin de la semaine, s'est donné pour objectif d'« élever *la question sociale au rang des priorités universelles* ». p. 15

Les éditoriaux du « Monde »

Salaires contre innovation ; Le franc victime du dollar. p. 16

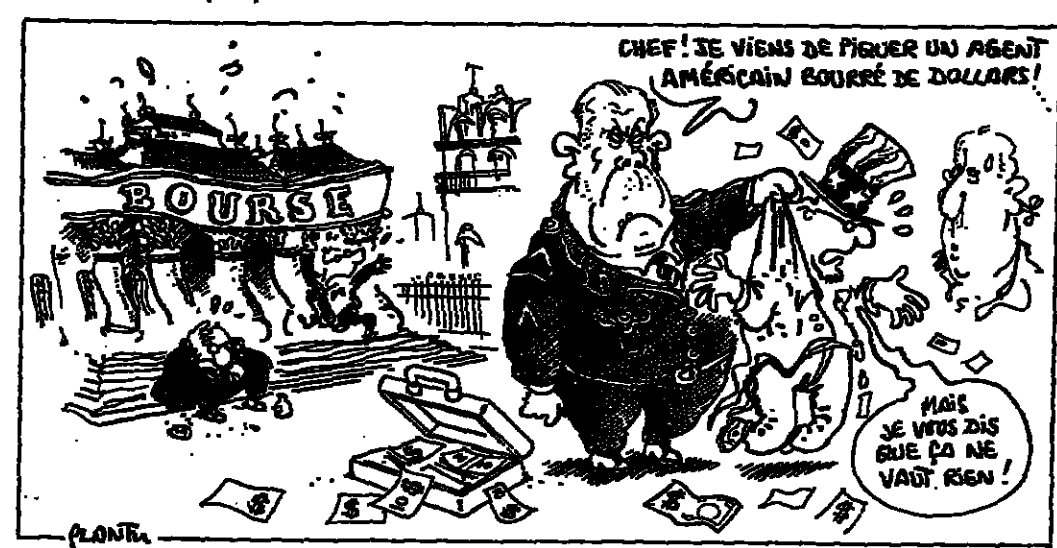
Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 85 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Luxembourg, 48 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 0309 - 7,00 F

Les autorités monétaires ne parviennent pas à enrayer la chute accélérée du dollar

La Banque de France prépare un relèvement de ses taux d'intérêt



L'ABSENCE de réaction des autorités monétaires et politiques laisse les marchés financiers livrés à eux-mêmes. Sans directives, dans une atmosphère de quasi-panique, ils se sont emballés mardi soir 7 mars à New York et mercredi matin en Asie et en Europe. Le dollar s'est littéralement écroulé, tombant à de nouveaux cours historiquement bas de 1,3450 mark et 88,80 yens. Face au franc, la monnaie américaine est descendue jusqu'à 4,8430 francs.

La très forte dépréciation du dollar a provoqué une envolée du deutschemark vis-à-vis de l'ensemble des devises européennes, mettant le système monétaire européen au plus mal. Le franc est tombé à son plus bas niveau historique, à 3,59 pour 1 deutschemark. La Banque de France a décidé de riposter en annonçant mercredi matin qu'elle suspendait ses opérations de prises en pension de 5 à 10 jours et qu'elle ne consentait plus que des pensions à 24 heures au taux de 8 %. Cette opération technique laissait augurer d'un relèvement des taux directeurs français. Une réunion du conseil de la politique monétaire était prévue jeudi. Les opérateurs des marchés financiers doutent pourtant de l'efficacité d'une telle hausse des taux pour soutenir le franc.

La décision de la Banque de France a provoqué une envolée des taux d'intérêt à court terme, les taux à trois mois s'inscrivant à 8,50 %. Le Matif a été contraint de suspendre la cotation du contrat Pibor 3 mois, qui avait atteint sa limite de baisse autorisée. Ces fortes tensions sur les taux courts se propagent aux taux de rendement à long terme. Le rendement de l'OAT à dix ans est remonté à 8,35 %. La Bourse de Paris a ouvert mercredi matin en baisse de 0,83 %.

Lire page 17

Les loteries promotionnelles épinglées par la justice

« VOUS AVEZ GAGNÉ ! » Ferventes adeptes, depuis le début des années 80, des jeux-concours et autres loteries promotionnelles expédiés par courrier, les entreprises de vente par correspondance, semblent actuellement récolter de plus en plus de condamnations devant les tribunaux. Lundi 6 mars 1995, Philippe Lachaume, le directeur général de Damart, en a fait l'amère expérience. Il s'est vu infliger par le tribunal correctionnel de Tours une amende de 50 000 francs pour avoir organisé un jeu dont la présentation ne respectait pas assez clairement la distinction entre bon de commande et bon de participation. A l'origine de cette condamnation, la plainte pour tromperie déposée par une habitante d'Indre-et-Loire qui croyait avoir gagné 200 000 francs et avait écrit en vain pour réclamer ce qu'elle croyait être son dû.

Le 27 janvier, déjà, l'un des deux grands de la vente par correspondance en France, les 3 Suisses, avait été épinglé. La société avait dû verser 10 000 francs à une cliente de Villeurbanne à laquelle elle avait fait miroiter un séjour à New-York pour deux personnes. En fait, il lui avait fallu se contenter d'une brochure sur les Indiens du Brésil.

Pour la première fois, en avril 1994, le tribunal de Castres (Tarn) a même condamné la société de vente par correspondance France direct service à verser à une octogénaire le montant du gros lot promis sur le document publicitaire expédié à son domicile, soit 250 000 francs. De plus en plus fréquentes, ces condamnations se font également plus lourdes, se réjouissent l'Institut national de la consommation (INC) et l'Union fédérale des consommateurs (UFC).

La loi Neiertz, qui avait complété en 1989 l'arsenal juridique visant ces loteries, était jusqu'alors difficilement appliquée. La cour d'appel de Douai en 1990 en avait restreint l'usage aux jeux où chaque participant se voit attribuer un lot. Mais une décision contraire de la cour d'appel de Paris, en 1994, lui a rendu toute son efficacité.

Du côté des *« heureux gagnants »*, on semble également de moins en moins disposé à se laisser berner. Surtout, *« les consommateurs se sentent plus vulnérables en période de crise, et supportent donc moins que l'on « joue » avec eux de la sorte »*, souligne-t-on à l'UFC-*Que choisir*. Du coup, tribunaux et répression des fraudes croulent sous les plaintes. Mais les amendes infligées sont encore bien loin d'être suffisantes pour décourager ces pratiques promotionnelles fort rentables. Car les Français sont très friands de jeux de hasard, et restent persuadés qu'ils auront plus de chance de gagner s'ils passent commande. Une illusion que les sociétés de vente entretiennent soigneusement.

Pascale Krémer

Présidentiables sous conditions

TOUT CANDIDAT sérieux à la présidence de la République, estimait Georges Pompidou, doit réunir au moins trois atouts : une dimension nationale, l'expérience du pouvoir et le soutien d'un parti. Les dernières batailles présidentielles ont confirmé ce jugement. Valéry Giscard d'Estaing en 1974 et François Mitterrand en 1981 se sont imposés non seulement grâce au renom qu'ils ont acquis dans l'opinion et à l'autorité que leur a conférée leur passé politique, mais aussi parce qu'ils ont su forger l'instrument nécessaire à leurs ambitions.

En créant la Fédération nationale des républicains indépendants, le premier a réussi à bâtir, dans les années 60, sur les ruines du vieux Centre national des indépendants et paysans, une formation certes légère, mais assez efficace pour lui permettre de rassembler, le moment venu, l'électorat modéré autour de sa candidature. En reconstruisant, au début des années 70, le Parti socialiste, sur les débris de l'historique SFIO, le second s'est donné un appareil solide grâce auquel il est parvenu à entraîner la gauche de victoire en victoire. Parallèlement, Jacques Chirac, avec moins de réussite, mais non moins de patience, s'est doté, avec le RPR, de l'outil susceptible de le porter au pouvoir.

Malgré les mutations du système politique français et, plus particulièrement, la transformation des stratégies de communication, les trois conditions qu'énonçait Georges Pompidou – la construction d'une image populaire, la capacité présumée de gouverner et la mobilisation d'un parti – paraissent toujours indispensables pour qui veut entrer avec quelque chance de succès dans la course à l'Elysée. La décision prise par Jacques Delors, puis par Raymond Barre et Valéry Giscard d'Estaing, de renoncer à entrer dans la course à l'Elysée, mais aussi le recul d'Edouard Balladur et la progression de Jacques Chirac dans les intentions de vote montrent que seule la combinaison de ces trois facteurs permet d'asseoir une candidature crédible.

La dimension nationale se mesure aujourd'hui par les sondages, qui assurent, ou non, aux dirigeants politiques, entre deux échéances électorales, le statut de présidentiable. Jacques Delors et Edouard Balladur ont bénéficié, de ce point de vue, dans l'opinion d'une audience exceptionnelle. Celle-ci n'a pas suffi à convaincre le premier de se porter candidat, alors que le second s'est, au contraire, appuyé sur cette faveur populaire pour se lancer dans la bataille.

Thomas Ferenczi

Lire la suite page 16

M. Balladur est contraint de s'expliquer sur ses liens avec la société GSI

DANS UN COMMUNIQUÉ diffusé, mercredi 8 mars, en fin de matinée, par son comité de campagne, M. Balladur a reconnu avoir fait une plus-value de 2 456 150 francs en revendant en 1993, avant son arrivée à Matignon, des titres GSI qu'il avait acquis entre 1988 et 1992. Les explications du premier ministre font suite aux révélations du *Canard enchaîné* qui, dans son édition du 8 mars, avait indiqué que son revenu net imposable s'était élevé à 7 millions de francs de 1991 à 1993, dont 3 millions de francs au titre de sa rémunération chez GSI et 2,5 millions de francs de plus-values déclarées sur l'année 1993. Jusqu'alors, M. Balladur n'avait jamais voulu préciser ses transactions sur les titres GSI, sixième société de services informatiques française dont il fut d'abord le président, de 1977 à 1986, puis le président d'honneur, de 1986 à 1988, et enfin le conseiller, de 1988 à 1993. Dans son communiqué, le premier ministre assure que son *« souci de toujours séparer activités publique et privée l'a conduit à une perte de capital et non à un enrichissement »*. Il assure avoir agi *« dans le strict respect de la législation »*.

Lire page 32

La mort de l'explorateur Paul-Emile Victor



L'EXPLORATEUR et ethnologue Paul-Emile Victor est mort, mardi 7 mars, dans l'archipel de Bora Bora (Polynésie), à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Pionnier, dans les années 30, des expéditions polaires, créateur, en 1947, des Expéditions polaires françaises (EPF), il avait effectué de très nombreux séjours au Groenland – où il vécut pendant quatorze mois « en Eskimo » chez les Eskimos – et en Antarctique. Conférencier hors pair, il maîtrisait parfaitement les relations publiques. Il sut mettre ces dons au service de la recherche polaire française, qu'il créa, dirigea et promut durant une trentaine d'années, lui donnant la renommée internationale qu'elle possède aujourd'hui. Au total, environ 2 000 chercheurs et techniciens ont pu séjourner aux pôles grâce aux EPF.

Quelques années avant sa retraite, Paul-Emile Victor s'est passionné pour l'écologie scientifique et la défense de la planète avec ses amis Bombard, Cousteau, Tazieff, Leprince-Ringuet et l'aviatrice Jacqueline Auriol. Déçu par le manque de réceptivité de l'opinion française, il se retira, en 1977, sur un îlot du lagon de Bora Bora avec sa femme et son fils de cinq ans. Paul-Emile Victor, qui était aussi un dessinateur et un photographe, a décrit ses expéditions dans une vingtaine d'ouvrages qui ont fait rêver des générations d'adolescents.

Lire page 23

« CHARIA » Derniers venus dans la course pour le pouvoir en Afghanistan, les *taliban* ont implanté un régime coranique (*charia*) dans les provinces qu'ils contrôlent – près du tiers du pays, le sud pour l'essentiel –, comme a pu le constater notre envoyée spéciale lors d'un récent voyage de Kaboul à Kandahar.
● LES FORCES du président Rabbani ont lancé une nouvelle *« bataille de Kaboul »*, la sixième depuis la chute du régime communiste en avril 1992. Cette fois, ce sont les chiites de l'alliance Wahdat, retranchés dans leurs quartiers du sud-ouest de la ville, qui sont la cible des forces du commandant Massoud, aujourd'hui maître de l'essentiel de la capitale.
● LES « TALIBAN » – des sunnites, comme les présidentialistes, mais pashtouns, quant à eux – semblent attendre l'issue de ces affrontements avant une nouvelle étape de leur action.

Les « taliban » veillent aux portes de la capitale afghane

Tout en consolidant leur pouvoir dans les provinces méridionales de l'Afghanistan, cœur du pays pashtoun, les « étudiants en religion » campent à la périphérie de Kaboul, où le camp présidentiel a engagé une nouvelle bataille contre les chiites de l'alliance Wahdat

KANDAHAR
de notre envoyée spéciale

Le voyage prend des allures de course d'obstacles. Pour qui va de Kaboul à Kandahar – cinq cents kilomètres de route –, il faut affronter la neige et le froid, par – 20° la nuit. Cette voie qui est l'unique accès du nord au sud du pays, ouvrant vers Quetta et le Balouchistan pakistanais, est totalement défoncée. Les villages sont en grande partie détruits, parfois rasés, dans un paysage redevenu minéral.

Jusqu'à la mi-février, sur ces chemins perdus régnaient en maîtres les « brigands » de Gulbuddin Hekmatyar, chef de la faction intégriste Hezb. Ils imposaient un blocus de fait, à Kaboul comme à ces provinces du Sud. Les écoles étaient fermées car les professeurs n'étaient plus payés. Aucun hôpital ne pouvait fonctionner, à part les rares postes du Croissant-Rouge afghan. Il n'y avait plus aucun moyen de communiquer de province à province, en dehors de la route avec ses risques et périls. Aux « check-points » tenus par les milices du Hezb, le racket était obligatoire. Sur des kilomètres de la steppe déserte sévissaient des bandes de pillards. De ce fait, les prix des produits les plus essentiels, importés du Pakistan ou d'Iran, avaient atteint des niveaux vertigineux. Aussi le soulagement est-il manifeste dans ces bourgades que l'on traverse en partant de Kaboul. Ce sentiment domine, pour le moment, toute autre préoccupation. Le mouvement *talib* a bel et bien pacifié cette précieuse voie. En deux semaines, ces « étudiants religieux » ont consolidé leur contrôle. Désormais tout le Sud est sous administration *talib*. Les « check-points » – ceux-là mêmes que tenait le Hezb – demeurent nombreux. Une cabane surmontée d'un drapeau blanc et un fil tendu en travers de la chaussée : le garde armé de kalachnikov est courtois, il ouvre ce « passage à niveau » sans demander de papiers d'identité. A peine jette-t-il un œil par la vitre pour vérifier que le véhicule ne transporte aucune arme. D'autres contrôles sont exercés par de fréquentes patrouilles volantes.



C'est une équipe de journalistes français qui pratique la première irruption d'étrangers dans cette zone depuis 1992. Les villageois, qui n'avaient plus vu de tels voyageurs depuis trois ans, manifestent une curiosité certaine. Ils les accueillent avec joie, et une tolérance sans façon pour l'étrangère qui circule avec trois hommes. Les questions fusent : *« Que se passe-t-il à Kaboul ? »* Les nouvelles transmises par radio restent en effet succinctes. *« Dites aux associations étrangères de venir nous aider. Nous en avons tellement besoin. »* Le dénuement est réel. Rares sont les familles à ne pas avoir un des leurs frappé de tuberculose. La reconstruction, une fois la paix revenue, sera ardue. Il faudra d'autres bras que ceux de ces gamins qui, à coups de pelle, bouchent les trous sur la route déserte et auxquels les routiers jettent par la portière un billet de 100 afghanis (15 centimes). La reconstruction n'est pas encore à l'ordre du jour, faute d'un compromis national.

A mi-chemin entre Kaboul et Kandahar, un gros bourg, chef-lieu de la province de Mukur, bruisse d'une joyeuse agitation. Fruits et légumes, bidons de fioul sont exposés en abondance le long de la rue principale où les échoppes ont réouvert. Les hommes se pressent pour les provisions de l'Aïd. L'aubergiste de l'unique hôtel, fonctionnant dans la pure tradition afghane, est heureux d'offrir sa *« private room »* à l'équipe étrangère. C'est une petite pièce en soupente, avec un tapis et un poêle à bois rudimentaire aménagé dans un vieux bidon. Le dortoir est réservé aux indigènes. Arrive le dîner du soir – riz aux raisins, ragoût de mouton et thé vert. Accompagné d'un ami, l'aubergiste fait irruption dans la chambre éclairée d'une ampoule. Pour cette occasion rare, à la nuit tombée, l'aubergiste a branché son générateur de fortune. Les deux hommes sont impatients de converser avec les voyageurs venus de Kaboul.

Sultan Mohammad, qui possède l'établissement et par ailleurs est routier, explique volontiers comment Mukur a été libéré du joug du Hezb. Lui-même se trouvait avec son camion dans la ville de Ghazni, plus au nord, quand les *taliban* y ont affronté les milices d'Hekmatyar. *« Les* taliban *n'étaient pas trois cents, comme la rumeur l'a dit, mais une trentaine seulement. Le commandant Saïd, qui dirige à présent Mukur, participait lui-même à ce combat qui a duré deux heures. »* L'aubergiste jovial s'interroge sans fard sur ce que *« demain l'autorité* talib *signifiera »* pour lui et les siens. Son compagnon était un policier antidrogue sous le régime communiste. Il vit à Quetta, au Pakistan, et est revenu passer l'Aïd à Mukur, sa ville de naissance.

Pour les deux amis, l'arrivée des *taliban* est *« un immense bonheur »*. Un conseil, au niveau municipal, nouvellement instauré *« décide de tout, des combats comme de la vie quotidienne, en assemblée »*. L'aubergiste, qui se définit comme *« sympathisant »*, s'absente pour jouer les intermédiaires entre les journalistes et ce conseil, puis revient rapidement. Les leaders *taliban* sont d'accord pour se faire interviewer et filmer. Mais la présence d'une journaliste n'est pas acceptée, au nom de la loi coranique. *« D'ailleurs, les femmes n'ont absolument pas le droit de travailler. Elles doivent rester chez elles. »* L'hôtelier en est tout attristé ; il est aux petits soins pour la voyageuse. *« Il faut comprendre. Ils viennent d'arriver au pouvoir. Demain, moins novices, ils assoupliront la règle. »*

Le dénuement est réel et la reconstruction n'est pas encore à l'ordre du jour

La priorité absolue paraît ici la paix, le retour à une vie normale, la réouverture des écoles. *« Ensuite on se préoccupera du sort des femmes, les* taliban *prendront Kaboul et s'en iront quand un nouveau gouvernement sera formé. Alors ce dernier dira ce qu'est le droit pour les femmes. »* Sans attendre, Sultan Mohammad propose d'emmener l'étrangère dans sa propre maison pour y rencontrer son épouse. Mais le conseil s'y oppose. *« En l'absence du commandant Saïd, parti à Kandahar pour l'Aïd, pas question de décider une telle autorisation. »* Quand le jour pointe sur Mukur, arrive le moment du départ. Des villageois offrent du *« nôn »*, le pain cuit au bois, et des oranges. L'aubergiste vérifie lui-même le moteur, prodigue de multiples conseils et lave le pare-brise à grande eau.

A une cinquantaine de kilomètres plus avant, après cinq heures de route, nouvelle halte, au village de Qalat. L'accueil y est franchement hostile. Trois semaines de contrôle *talib* n'ont pas changé les habitudes de pillage et les manières brutales des milices du Hezb. La halte doit s'abréger.

A Kandahar, où nous parvenons huit heures plus tard, dans le ciel de la cité royale patrouille un hélicoptère *talib* chargé de veiller à la sécurité de la rue. Aucune femme ne se risque à quitter les murs de sa maison. Les leaders *taliban*, tous originaires de cette province, ont su faire régner la loi la plus stricte, selon leur lecture fondamentaliste du Coran. Récemment sept anciens chefs de faction ont été exécutés en place publique pour des exactions commises.

Qu'en sera-t-il dans le reste du pays, et notamment à Kaboul, demain ? Déjà, dit-on, des heurts commencent à se produire à Hérat, à l'ouest de l'Afghanistan, entre les forces du gouverneur Ismail Khan – un commandant du Jamiat qui a su pacifier la région – et celles des *taliban*, menant leur avancée au nom de leur propre vision de l'avenir.

Danielle Rouard

Une route ravagée

Les occupants soviétiques qui imposèrent la guerre aux résistants afghans, de 1979 à 1989, avant de plier bagages, n'ont évidemment pas entretenu la route qui relie Kaboul à Kandahar, ni aucune autre. On ne trouve pas plus de 20 kilomètres d'affilée à peu près intacts. Les trous dus aux roquettes se succèdent, si profonds que les camions disparaissent de la vue quand ils les franchissent. Le froid qui règne l'hiver en cette steppe a tout aggravé. Et depuis que, en avril 1992, le pays s'est libéré du gouvernement pro-communiste de Najibullah, devenant une république islamique, les factions se sont déchirées pour le contrôle de cette voie.

Des centaines de victimes dans les combats à Kaboul

LES TIRS de roquettes se sont multipliés, mardi 8 mars, sur les quartiers ouest et sud-ouest de la capitale afghane, comme y fait rage l'affrontement en cours depuis la veille entre les forces présidentielles du commandant Massoud et les troupes d'Ali Mazari, leader des chiites de l'alliance Wahdat. Le centre de Kaboul, nous indique notre envoyée spéciale Danielle Rouard, se vidait à nouveau de sa population. La veille, sur les ondes de Radio Afghanistan, le chef du Wahdat avait menacé d'employer, si nécessaire, des missiles Scud (ex-soviétiques).

Mardi, dès l'aube, des chars traversaient les rues pour se regrouper dans des bases gouvernementales. De nombreux moudjahidins en armes stationnaient au carrefour. Ainsi le gouvernement se donnait-il les moyens de « nettoyer » la seule zone de la ville lui échappant, celle tenue par les forces de M. Mazari. Celui-ci ripostait par des tirs visant la colline dominant le centre-ville, qui sert de point de défense aux forces gouvernementales, ou encore le ministère de la sécurité près de Chicken Street, au cœur du quartier Shar-i-Now. D'autres tirs, moins ajustés, sèment (volontairement ?) la panique dans les quartiers. Ainsi, mardi vers 14 heures, deux roquettes sont tombées sur un marché très fréquenté, faisant de nombreuses victimes.

SANGLANTE AGITATION

Au total à Kaboul, plus de 600 blessés, civils et militaires, ont été admis en urgence dans les cinq hôpitaux existants. Les morts et les disparus ne peuvent pas être comptés si aisément. Dans le seul Jamuhiat, établissement également proche de Chicken Street, 91 blessés, dont la majorité dans un état grave, étaient arrivés entre le 6 à l'aube et le 7 à 16 heures. Dans ses trois blocs opèrent sans relâche une quinzaine de chirurgiens afghans. Réouvert en 1992 par Médecins sans frontières, avec une capacité de 260 lits, Jamuhiat a retrouvé, après une trêve de trois semaines, la sanglante agitation de la guerre.

Arabes et Israéliens abordent la question des réfugiés

Un comité pour les Palestiniens déplacés en 1967 et candidats au retour

AMMAN
de notre correspondante au Proche-Orient

Réunis pour la première fois sur cette question au niveau ministériel, Palestiniens, Jordaniens, Egyptiens et Israéliens ont décidé, mardi 7 mars, à Amman, de créer un *« comité permanent pour les Palestiniens déplacés de 1967 »*. Ce comité devra, comme l'indique la déclaration de principes israélo-palestinienne signée le 13 septembre 1993 à Washington, *« décider, par accord mutuel, les modalités d'admission des personnes déplacées en 1967 de la Cisjordanie et de Gaza »*.

Les personnes « déplacées » sont les Palestiniens qui ont dû quitter les territoires occupés après la guerre de juin 1967. Leur statut diffère de celui des « réfugiés », les Palestiniens originaires des territoires qui constituent depuis la guerre de 1948 l'Etat d'Israël et dont le sort ne sera débattu que lors des négociations sur le statut final de la Cisjordanie et de Gaza. Les « déplacés » ont théoriquement le droit de regagner d'ores et déjà ces territoires occupés.

Représentant l'Autorité palestinienne à la réunion d'Amman, qui groupait les ministres des affaires étrangères jordanien, égyptien et israélien, Nabil Chaath n'a pas caché sa déception : *« Nous aurions souhaité aboutir à des mesures concrètes, voir cent familles palestiniennes par exemple autorisées à retourner, mais les Israéliens n'étaient pas prêts à discuter de telles mesures »*, a-t-il déclaré.

Un porte-parole du ministère israélien des affaires étrangères avait donné le ton la veille, en affirmant que ce n'était là qu'*« une première rencontre, qui ne va pas résoudre le problème »*. L'Etat juif, qui ne veut pas voir revenir une grande masse de ces « déplacés », entend d'abord bien définir les ayants droit, alors que, pour les Arabes, les « déplacés » sont tous ceux qui ont dû quitter leur domicile ou n'ont pu le regagner en raison de la guerre de 1967 et de ses conséquences.

BATAILLE DE CHIFFRES

Le premier travail du comité sera de déterminer le nombre des personnes concernées. Les Nations unies les évaluent à environ 350 000 personnes, alors que l'Etat juif les estime entre 150 000 et 200 000. Pour les Palestiniens, il s'agit de 1 485 000 personnes, ce chiffre incluant les « déplacés » de 1967 et leurs descendants.

La Jordanie estime à environ 700 000 les seuls « déplacés » qu'elle a elle-même accueillis. Selon elle, les résultats attendus du recensement effectué récemment dans le pays devraient permettre d'affiner cette évaluation, qui n'inclut pas toutefois les 1 300 Palestiniens expulsés depuis 1967 et les 55 000 à 90 000 détenteurs d'un permis de séjour périmé dans les territoires occupés. Ces derniers ne bénéficient pas de la nationalité jordanienne et leur sort doit, selon le royaume, être rapidement réglé.

La réunion d'Amman a en tout cas clairement illustré la différence entre Israël, qui ne veut pas aller trop vite dans cette affaire, et les parties arabes, qui voudraient obtenir un résultat assez rapidement pour *« donner un nouveau souffle au processus de paix »*.

Fondamentale dans son principe, la question reste toutefois largement théorique, tant les Palestiniens candidats au retour sont hésitants pour le moment. Les « déplacés » de Jordanie, qui bénéficient notamment de la nationalité jordanienne, ne sont pas disposés à renoncer à leur passeport, sans garantie d'en obtenir un autre une fois rentrés en Cisjordanie. Pour eux, le choix sera crucial, car s'ils optent pour le retour, ils perdront automatiquement la nationalité jordanienne.

Françoise Chipaux

Le projet d'une banque pour le Proche-Orient est en panne

Désaccord entre les Etats-Unis et l'Union européenne

PRÉSENTÉ à l'automne 1994 à la conférence de Casablanca, le projet d'une banque de développement pour le Moyen-Orient est à l'image du processus de paix : il est en panne. Certes, à s'en tenir aux propos officiels, ce n'est pas le cas. A l'invitation du président Clinton, une réunion d'experts a eu lieu en janvier à Washington et une seconde se tient cette semaine dans la capitale américaine. Les représentants des quelque vingt-cinq pays intéressés par le processus de paix, de la Russie à l'Union européenne, en passant par la majorité des pays arabes et Israël, y participent.

L'essentiel de la rencontre sera consacré à l'examen d'un document de travail de plus de deux cents pages, préparé par les Etats-Unis. Il s'agit de la *« vision américaine »* de la future banque de développement. Ce n'est pas celle des autres participants.

DES MIETTES

Le principal clivage est entre les Etats-Unis et l'Union européenne. Largement tenus à l'écart du processus de paix jusqu'ici, les Quinze soupçonnent Washington de poursuivre dans cette voie et de vouloir contrôler – de concert avec Israël – la future banque tout en laissant aux Européens l'essentiel du fardeau de son financement. C'est déjà la manœuvre qu'avaient tentée les Etats-Unis avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement de l'Europe de l'Est (BERD).

Les Européens s'inquiètent également du sort réservé aux pays d'Afrique du Nord. En principe, ces derniers devraient bénéficier des futurs concours de la banque au même titre que l'Egypte, l'Etat hébreu ou la Jordanie. Son intitulé provisoire – Banque de développement pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord – est sans ambiguïté. Mais qu'en sera-t-il dans la réalité ? Les Européens redoutent qu'il ne reste que des miettes pour le Maghreb.

Agacés par l'activisme américain, les Quinze admettent que la création d'une banque pour favoriser le développement économique conjoint entre Israël et ses voisins arabes est *« une option »*. Mais *« ce n'est pas la seule »*. *« On refuse de signer un chèque en blanc. D'autres pistes existent, qu'il faut explorer attentivement »*, observe un diplomate européen. Se tourner vers la Banque mondiale ? Israël affiche un revenu par tête d'habitant trop élevé pour pouvoir bénéficier de ses crédits. Faire appel au Fonds monétaire international (FMI) ? Ne représentant pas un État, l'Autorité palestinienne est exclue de son champ d'intervention. Pour tourner l'obstacle et ne pas être accusés d'immobilisme, certains Européens préconisent la mise en place d'une enveloppe financière – les experts parlent d'*« un fonds de facilitation »* – dont la gestion serait confiée à des organismes du type de la Banque mondiale ou du FMI.

LE RENDEZ-VOUS D'AMMAN

Mais aucune réflexion n'a été menée sur le type de financement dévolu au fonds. Au total, entre l'Europe et les Etats-Unis, le consensus ne porte que sur un point : la nécessité de présenter un projet au deuxième sommet économique du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, qui aura lieu en novembre à Amman.

D'ici là, les Occidentaux auront à vaincre les réticences des pays du Golfe. Sollicités de longue date par Washington en tant que bailleurs de fonds, ils ont purement et simplement décliné l'invitation. *« Le monde arabe n'a pas besoin d'une institution ou d'une banque de développement à laquelle Israël participe »*, déclarait à la mi-février le ministre des finances d'un des Emirats arabes unis, Ahmed Hmeid Tayer. Les Saoudiens campent sur une position voisine. Les Américains ont la capacité de les faire changer d'avis, mais les caisses saoudiennes sont vides.

Jean-Pierre Tuquoi

هكذا من الاهل

Les deux principaux clans somaliens se font face sur l'aéroport de Mogadiscio

En dépit d'un accord, la création d'une milice mixte est toujours retardée

Les deux principaux chefs de guerre somaliens, le général Mohamed Farah Aïdid et son rival, Ali Mahdi, ont conclu un accord sur la réouverture du port de Mogadiscio, a annoncé, mardi 7 mars, la radio des partisans de M. Mahdi. Aucun détail n'a été fourni, notamment sur l'éventuelle formation d'une milice mixte pour assurer la sécurité du port. Et les pénuries se font déjà sentir à Mogadiscio.

MOGADISCIO
de notre envoyé spécial

Sur la piste d'atterrissage, embusqué derrière un conteneur protégé par des sacs de sable, l'artilleur d'un *technical*, un véhicule tout-terrain armé d'un impressionnant canon de 105 mm et d'une mitrailleuse lourde, tient dans sa ligne de mire les positions des hommes du général Aïdid, situées 300 mètres plus loin sur le tarmac. Depuis le départ des derniers « casques bleus » de Somalie, le 1er mars, une ligne de démarcation divise l'aéroport international de Mogadiscio, occupé à l'ouest par les forces de l'Alliance pour le salut de la Somalie (ASS) d'Ali Mahdi et à l'est par celles de l'Alliance nationale somalienne (ANS) du général Aïdid.

Le responsable du secteur, le colonel Shahani, de l'ASS, invite ses visiteurs à remonter avec lui, à découvert, un bon tiers de la piste. « *Après*, dit-il, *s'étend un* no man's land, *sous le feu de francs-tireurs, mais mes hommes contrôlent la crête des dunes presque jusqu'au bout de l'asphalte.* » En face, à portée de fusil, l'entrée principale et le bâtiment de l'aérogare sont gardés par les miliciens de l'ANS qui tiennent la partie est de l'aéroport. Les journalistes qui, plus tôt dans la journée, ont essayé de pénétrer dans l'enceinte se sont fait refouler par un commandant de l'ANS sous prétexte qu'« *il y a encore quelques problèmes avec les pillards* ».

Du côté de Médina, au contraire, on est impatient de vous entraîner sur le tarmac pour montrer que « *contrairement à ce qu'il prétend, Aïdid n'a pas le contrôle total de l'aéroport* ». Le général Mohamed Farah Aïdid a reconnu depuis que les milices des deux camps sont « *présentes* ». Contrairement à la « *partie Aïdid* » de l'aéroport où la plupart des pillards sont tenus à distance, des centaines de personnes ramassent tout ce qui leur tombe sous la main : planches, poutres, tôles ondulées, bouteilles vides, cloisons plastifiées, bouts de câbles...

N'y a-t-il aucune autorité pour faire cesser les pillages ? « *A Médina nous avons beaucoup de réfugiés de guerre, très pauvres*, répond le colonel Shahani. *Nous ne pouvons leur interdire de venir se servir pour gagner quelques sous ou pour réparer leur abri.* »

Situé dans le fief du général Aïdid à Mogadiscio-Sud, Médina est un quartier habité par les Abgals (fidèles à M. Ali Mahdi, issu du même clan), qui ont toujours refusé la tutelle du chef de l'ANS (du clan habr-guedir). Depuis trois ans, ils ont repoussé plusieurs tentatives d'invasion des forces de l'ANS.

UN BOURG DE PROVINCE

Avec sa rue principale ombragée, ses maisons basses, ses petits commerces, Médina ressemble à un bourg de province. A la périphérie ouest de la ville, ce quartier n'est pas totalement enclavé dans Mogadiscio-Sud, mais très éloigné du nord de la capitale, le fief de M. Mahdi et des opposants au général. Les minibus peuvent entrer et sortir, mais seulement aux quatre barrages contrôlés par les miliciens du général Aïdid, qui « taxent » chaque passage.

« *Nous n'avons que deux accès libres au nord*, explique Musse Sudi Yelehow, le représentant de l'ASS à Médina, *par la mer et par l'arrière-pays* [habité par les Abgals], *en contournant Mogadiscio.* ». C'est par là que transitent les armes et les hommes de la milice de Médina. Regard perçant et embonpoint d'homme d'affaires, Musse Sudi a organisé et financé la défense de Médina et, lors des derniers accrochages de décembre 1994, ses hommes ont repoussé l'adversaire à plus d'un kilomètre.

La loi islamique en vigueur à Médina comme à Mogadiscio-Nord a contribué à réduire l'insécurité. La police islamique participe aussi à la défense du quartier. Ses hommes et ses « technicals » sont actuellement sur la ligne de front de l'aéroport. Des coups de feu éclatent à proximité du bureau du « maire ». Personne ne bronche dans son entourage. « *Le marché aux armes n'est pas loin*, précise-t-il, *et les hommes essaient de nouveaux fusils et testent des munitions. Nous nous préparons à la guerre au cas où les négociations échoueraient.* »

Aux termes d'un accord de paix signé le 21 février, les deux chefs rivaux devraient assurer conjointement la sécurité et la gestion du port et de l'aéroport. Mais le problème posé par la répartition des forces au sein d'une milice mixte n'est pas résolu et retarde l'application de l'accord. En attendant, ces deux secteurs – les plus stratégiques de la capitale – restent paralysés, chaque clan empêchant l'autre de les utiliser.

Jean Hélène

Deux ministres algériens ont été limogés

La décision a été prise deux semaines après la sanglante mutinerie dans une prison de la capitale

LE PRÉSIDENT Liamine Zeroual a démis de leurs fonctions, mardi 7 mars, les ministres de la justice et de la communication, Mohamed Téguia et Benamar [illegible] Zerhouni. Aucune explication officielle n'a été donnée à ce double limogeage, qui survient deux semaines après la mutinerie à la prison algéroise de Serkadji, dont la répression avait fait une centaine de victimes. Les deux hommes avaient été mis en cause par la presse et les milieux politiques pour leur rôle dans le traitement de cette affaire. Le départ de M. Zerhouni, ancien journaliste, a lieu dans un climat de tension entre les pouvoirs publics et les éditeurs de journaux. Il est notamment tenu pour responsable de la récente suspension de plusieurs titres.

« LE COURAGE » DES ALGÉRIENNES

Mohamed Téguia a été remplacé par Mohamed Adami, magistrat, membre du très officiel Observatoire national des droits de l'homme (ONDH) et du Conseil national de transition (CNT), qui fait office de Parlement. Benamar Zerhouni a cédé son portefeuille à Lamine Bechichi, directeur de la radio nationale depuis 1991.

D'autre part, à l'occasion de la journée des femmes, le 8 mars, le chef de l'Etat a tenu à saluer le « *courage* » et « *l'esprit patriotique exemplaire* » des Algériennes, exposées au « *terrorisme aveugle, qui étale une barbarie jamais égalée* ». Invitant « *les instances concernées de l'Etat* » à apporter leur « *soutien* » au mouvement associatif féminin, le général Zeroual a également exhorté les Algériens à « *contribuer à la consolidation de la place de la femme dans la société* » – la femme « *que l'islam authentique a désignée comme partenaire à part égale* », a-t-il ajouté.

Cette sollicitude soudaine envers les Algériennes – qui avaient manifesté seules, l'an dernier, à Alger, dans l'indifférence, voire l'hostilité générale – ne va pas, on s'en doute, sans quelques arrière-pensées.

Le code de la famille, que les féministes ont baptisé « *code de l'infamie* », n'avait-il pas été imposé, en 1984, par un FLN tout-puissant, au sein duquel l'armée, siégeant au comité central, occupait une place prépondérante ? Lutte contre le terrorisme oblige, la cause des femmes semble être devenue un argument commode, un nouveau « créneau porteur » pour certaines franges du pouvoir.

La société nationale d'hydrocarbures, Sonatrach, de même que la puissante centrale syndicale UGTA, n'ont pas hésité à offrir des billets d'avion aux invitées, françaises et algériennes, arrivées mardi de Paris, pour participer à un colloque, mercredi, dans les salons du luxueux Hôtel Aurassi. Une autre réunion devait se dérouler dans la salle Ibn-Khaldoun, à l'initiative du Rassemblement algérien des femmes démocrates (RAFD), dont les militantes ont décidé, de leur côté, d'organiser un tribunal pour juger, symboliquement, les « *crimes islamistes* ».

Les expulsés de Folembray craignent un nouvel exil vers le Soudan

L'UN DES MEMBRES du groupe de musulmans expulsés de France vers le Burkina Faso, en août 1994, a affirmé, mardi 7 mars, à l'Agence France-Presse que les autorités de Ouagadougou envisageaient, sous la pression de Paris, de les envoyer au Soudan. Cette accusation a été aussitôt démentie par une source proche de la présidence : « *De toute façon, nous ne les obligerons pas à partir et ceux qui ne veulent pas partir ne partiront pas.* »

L'un des dix-huit expulsés se trouvant encore à Ouagadougou, Djaffar El Houari, membre du Front islamique de salut (FIS), a déclaré que, « *selon des sources sûres* » qu'il s'est abstenu d'identifier, « *les autorités françaises* » envisageaient de déplacer les membres du groupe, « *vers le Soudan* ». « *Nous sommes scandalisés*, a-t-il dit. *Nous refuserons d'être à nouveau expulsés quelle que soit la destination.* »

Arrivés au Burkina le 31 août 1994, les expulsés (dix-sept Algériens, dont une femme, et un Marocain) vivent actuellement dans quatre villas et un appartement, situés dans un quartier résidentiel de Ouagadougou. Deux de leurs compagnons ont quitté le pays. Selon des sources concordantes, Ahmid Ali Ammar est parti en décembre 1994 à destination « *d'un pays africain* », et Boualem Chibani a regagné la France début mars.

Par ailleurs, dans un communiqué, l'un des autres expulsés séjournant à Ouagadougou, Ahmed Simozrag, avocat du FIS, a affirmé que son fils Mohamed Yassine, vingt-quatre ans, figurait parmi les victimes de la répression de la mutinerie dans la prison de Serkadji à Alger, le 22 février.

Ahmed Simozrag parle de « *tuerie massive* », de « *carnage* », de « *massacre manifestement prémédité* » par la « *junte militaire* » algérienne, et réclame « *la constitution d'une commission d'enquête neutre et indépendante* ». – *(AFP)*

La Belgique s'inquiète des menaces du Groupe islamique armé

BRUXELLES
de notre correspondant

Alertes à la bombe et déclarations embarrassées des autorités sur le sort des intéressés : la Belgique prend très au sérieux les menaces dont elle est l'objet depuis l'arrestation, le 1er mars, d'une douzaine d'islamistes algériens à Bruxelles et à Liège. Un document signé par le Groupe islamique armé (GIA) et que la Sûreté de l'Etat tient pour probablement authentique « met en garde le gouvernement belge chrétien et lui ordonne de libérer immédiatement les frères arrêtés, notamment le frère Abou Houdhaifa Ahmed Ezzaoui [plus connu sous le nom d'Ahmed Zaoui] *et Cheikh Abdennacer* ».

Âgé d'environ trente-cinq ans, Ahmed Zaoui est considéré, par les services occidentaux, comme l'un des principaux dirigeants du GIA en Europe. Ancien professeur de charia (droit coranique) et imam d'une mosquée de Bainem (à l'ouest d'Alger), il avait quitté l'Algérie en 1992 pour rejoindre l'instance du Front islamique du salut (FIS) à l'étranger dont le chef, Rabah Kebir, réside en Allemagne. M. Zaoui figurait comme « *ministre du secours islamique* » dans le « *gouvernement* » du « *khalifat* », annoncé en août 1994 par le GIA.

Avant le coup de filet de mercredi, au ministère de l'intérieur et à la gendarmerie, on avait plutôt tendance à minimiser l'importance du réseau islamiste en Belgique. On admettait simplement qu'une surveillance était exercée, en coopération avec d'autres polices européennes, notamment la police française. Il semble que les perquisitions du 1er mars aient été déclenchées après que Paris eut fourni des renseignements sur la préparation d'un attentat à partir de la Belgique.

Face aux menaces du GIA, Bruxelles a adopté une position de fermeté. « *Il n'est pas question de céder au chantage* », a affirmé le ministre de l'intérieur, Johan Vande Lanotte, mais il a aussi parlé de la possibilité d'« *expulsions* », ce qui serait une façon de se débarrasser de ces détenus encombrants, si la Belgique, toutefois, parvient à trouver un pays d'accueil.

Pour sa part, le ministre des affaires étrangères, Frank Vandenbroucke, a « *vivement déconseillé* » à ses compatriotes de se rendre en Algérie et il a demandé aux postes diplomatiques de prendre des mesures pour la protection des Belges présents au Maghreb et au Proche-Orient. Il resterait actuellement quelque trois cents ressortissants belges en Algérie, qui couvre 40 % des besoins énergétiques de la Belgique, grâce à ses fournitures de gaz.

Jean de la Guérivière

Droits de l'homme : l'ONU se refuse à condamner la Chine

GENÈVE. La Commission des droits de l'homme de l'ONU a repoussé, vendredi 8 mars, à une voix de majorité un texte critiquant la politique des droits de l'homme en Chine. C'est la première fois en quatre ans que la situation chinoise était examinée par la Commission. Jusqu'ici la Chine avait réussi à empêcher tout débat en présentant des « motions de non-action ».

Afin de pouvoir être examinée, cette résolution avait été rédigée en des termes prudents. Tout en reconnaissant les succès de Pékin dans la lutte contre la pauvreté, elle tenait compte des rapports de l'ONU faisant état de tortures, de disparitions, exécutions extra-judiciaires et s'inquiétait de « *la protection insuffisante assurée à l'identité culturelle, religieuse, ethnique et linguistique des Tibétains et d'autres communautés* ». La commission demandait à la Chine « *d'autoriser le rapporteur spécial* [de l'ONU], *chargé d'étudier la question de l'intolérance religieuse, à se rendre dans le pays* », ce qui lui a toujours été refusé. – *(Corresp.)*

Zaïre : agitation xénophobe et appel à la grève

KINSHASA. Plusieurs milliers de personnes, en majorité des femmes, ont manifesté mardi 7 févier dans la capitale zaïroise pour soutenir le gouvernement du premier ministre Kengo Wa Dondo et plus particulièrement les récentes mesures d'expulsion qui visent deux cent vingt-cinq étrangers accusés de « *crimes économiques* ». « *Tous les Libanais doivent être mis à la porte* », a expliqué un manifestant. Par ailleurs, les principaux syndicats de la fonction publique zaïroise ont appelé à la grève pour demander un relèvement des salaires (un fonctionnaire de base perçoit aujourd'hui l'équivalent de 100 francs) et pour protester contre les réductions drastiques d'effectifs demandées par le Fonds monétaire international qui a recommandé que le Zaïre passe de 600 000 fonctionnaires déclarés à environ 60 000. Les salaires n'étant pas versés depuis plusieurs mois et la présence des fonctionnaires à leur poste étant toute théorique, les effets concrets d'une grève restent difficiles à estimer. – *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

■ **La Maison Blanche a critiqué l'accord pétrolier** conclu par la compagnie américaine Conoco avec l'Iran (*Le Monde* du 7 mars), jugeant qu'il était « *incompatible avec la politique* » des Etats-Unis à l'égard du régime iranien. Le porte-parole de la présidence américaine, Michael McCurry, a néanmoins déclaré, mardi 7 mars, que cet accord « *ne semble pas être illégal ou interdit à ce stade* », car Conoco n'avait « *aucune obligation légale* » de demander l'autorisation du gouvernement. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : Le processus de paix au Proche-Orient** bat des records d'impopularité, en n'obtenant que 52,5 % de soutien dans la population israélienne, selon « *l'indice de la paix* » de février de l'université de Tel Aviv. Cet « *indice* » est calculé depuis huit mois sur la base d'un sondage effectué tous les mois par téléphone auprès de cinq cents Israéliens. En décembre, 59,7 % des Israéliens soutenaient le processus de paix. – *(AFP.)*

ASIE

PAKISTAN : deux diplomates américains ont été tués à Karachi, le mercredi 8 mars, par des tireurs sur la route de l'aéroport, alors qu'ils se rendaient à leur travail au consulat des Etats-Unis. Le grand port du Pakistan, capitale économique du pays, est depuis des mois la proie d'une violence politique, religieuse et ethnique qui a fait près d'un millier de morts en 1994. C'est la première fois que des diplomates sont tués à Karachi. – *(AFP.)*

■ **VIETNAM : le premier ministre,** Vo Van Kiet, dans une note officielle datée du 2 mars, a demandé au ministre de la sylviculture, Nguyen Cong Ha, de prendre des mesures draconiennes pour mettre un terme au trafic du bois et enrayer la déforestation. La forêt vietnamienne, qui comptait 13,5 millions d'hectares en 1943, a été réduite aujourd'hui à 9,2 millions d'hectares, soit une perte de 30 % due aux bombardements américains par défoliants, aux cultures sur brûlis dans les hauts plateaux et, aujourd'hui, aux abattages clandestins. Le gouvernement se propose de replanter 15 millions d'hectares. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **GUINÉE-BISSAU : le Sénégal s'est engagé,** mardi 7 mars, à ne plus violer le territoire de la Guinée-Bissau, par la voix de son président Abdou Diouf. Celui-ci a effectué une visite officielle de quelques heures à Bissau. Le 28 février quatre obus tirés par l'armée sénégalaise avaient atteint un village de la Guinée-Bissau et, le 10 février, l'aviation sénégalaise avait bombardé le village de Ponta Rossa. Dans les deux cas, les forces sénégalaises étaient en opération contre les rebelles du Mouvement des forces démocratiques de Casamance. – *(AFP.)*

■ **ALGÉRIE : Oussini Lahrache,** un employé algérien des Nations unies, a été assassiné, mardi 7 mars, alors qu'il quittait son domicile à Alger. M. Lahrache, qui n'avait pas le statut diplomatique, travaillait au centre d'information de l'ONU depuis 1983. Boutros Boutros-Ghali, le secrétaire général des Nations unies a déploré, dans un communiqué, cet assassinat et « *tous les actes de violence aveugle qui ont déjà coûté la vie à tant d'innocents en Algérie* ». – *(AFP.)*

Les métallurgistes allemands obtiennent des hausses de salaires de 4 % en 1995 et en 1996

Certains analystes redoutent que cet accord, largement favorable aux syndicats, n'entraîne de nouvelles suppressions d'emplois

La grève des métallos bavarois a pris fin *mardi 7 mars après l'accord conclu* avec le patronat, qui donne largement gain de cause aux syndicats. Une hausse salariale *en deux temps a été obtenue* (près de 4 % cette année, de même en 1996), et la semaine de trente-cinq heures s'appliquera *comme prévu au 1er octobre, sans compensation salariale.* L'accord, qui aura vraisemblablement une fonction pilote pour d'autres secteurs, comme la chimie ou la construction, risque néanmoins d'amener les entreprises à renforcer leurs efforts de rationalisation en supprimant de nouveaux emplois et en délocalisant.

BONN
de notre correspondant

Le soulagement le dispute à l'inquiétude après l'obtention, mardi 7 mars, d'un accord salarial généreux dans la métallurgie allemande. Soulagement, parce que la grève est terminée et qu'elle a pu demeurer circonscrite à quelques dizaines d'entreprises bavaroises, sans *grande incidence sur le reste de la vie* économique du pays. Le consensus social est sauf, les exportations allemandes ne le sont pas moins. Une grève longue aurait eu des conséquences catastrophiques, à plus forte raison dans le contexte actuel de renchérissement historique du mark : telle est l'analyse, largement partagée, du ministre de l'économie allemand Günter Rexrodt.

Mais inquiétude aussi : en s'accordant sur 4 % de hausses de salaires *en 1995 et à nouveau en 1996*, les partenaires sociaux n'ont pas placé la réduction des coûts et la flexibilité des méthodes de production au centre de leurs discussions. Dans le détail, l'accord est extrêmement complexe, avec le paiement d'un forfait entre janvier et mars 1995, puis une augmentation échelonnée sur mai et novembre 1995 ; mais *in fine* la hausse approche bien les 4 % (le patronat parle quant à lui de 3,8 %). Le syndicat IG Metall réclamait 6 % de hausses de salaires, et le patronat n'avait pas *annoncé d'offre chiffrée.*

En Bavière (où l'IG Metall avait choisi de mener le combat cette année), les *adhérents de la base du syndicat* devront désormais donner leur accord au moyen d'un vote, condition préalable à l'adoption de la convention collective dans l'ensemble du secteur. Il ne fait aucun doute que ce vote, dont le résultat sera connu vendredi prochain, sera positif. Il suffit que 25 % des syndiqués disent « oui » pour entériner la *fin de la grève.*

Lancée le 24 février, la grève avait été menée de manière très prudente *par les stratèges de l'IG Metall, qui* ne souhaitaient pas provoquer un bras de fer historique avec le patronat. L'accord bavarois s'appliquera automatiquement à l'ensemble des 3,5 millions de salariés de la métallurgie allemande. En Allemagne de l'Est, les salaires atteindront 94 % du niveau de l'Ouest à partir du 1er juillet (et 100 % l'an prochain). L'accord aura vraisemblablement une fonction pilote pour d'autres secteurs, comme la chimie, avec ses 630 000 salariés, ou la construction, avec 1,06 million de salariés. *On apprenait dès la nuit* de mardi à mercredi qu'un accord similaire à celui de la métallurgie avait été adopté dans le secteur des assurances, avec 230 000 salariés.

UN ACCORD SUR DEUX ANS

D'emblée, le syndicat IG Metall avait annoncé qu'il ne tolérerait pas de nouvelles « compensations » sous forme d'une baisse des primes extrasalariales (comme au cours des deux années précédentes), et a obtenu *satisfaction sur ce point. Quant* à la réduction du temps de travail à 35 heures à partir du 1er octobre prochain, elle aura lieu sans baisse équivalente des salaires. D'après les calculs du patronat, cette formule de baisse du temps de travail se traduira par une augmentation de coûts de 2,8 % par an. Jusqu'au dernier moment, les représentants du patronat ont tenté de reporter la semaine de trente-cinq heures ou d'obtenir des aménagements sous forme de compensation salariale, mais cet objectif n'a pas été atteint.

Les dirigeants de l'IG Metall ont accepté un important facteur de *« flexibilité » : la durée de cet accord* est de deux ans, et prendra fin à la fin de 1996. D'ordinaire, les conventions collectives durent un an et doivent être renégociées à chaque fois. Les représentants du patronat estiment qu'un accord de deux ans leur donne une « sécurité » quant à la planification de leurs décisions, et présentent cet élément comme leur acquis majeur à l'issue des discussions. Il est vrai qu'avec de bonnes perspectives de croissance à moyen terme (pers*pectives renforcées par la relance* prévisible de la demande intérieure grâce à la hausse des salaires), les entreprises se rembourseront en 1996 d'une partie des surcoûts occasionnés en 1995.

Pour la plupart des analystes, les entreprises du secteur vont être amenées à renforcer leurs efforts de rationalisation en supprimant de nouveaux emplois et en délocalisant de plus belle. Telle est l'opinion notamment de Dieter Kirchner, secrétaire général de l'organisation patronale Gesamtmetall, en charge des négociations avec le syndicat IG Metall, et qui parlait, mardi, d'un *« échec »*. Les représentants des PME bavaroises parlent, eux, de *« catastrophe »*.

Pour la première fois depuis des années, le camp patronal a affiché d'importantes divergences au cours de cette négociation salariale, et les négociateurs de Gesamtmetall ont fait l'objet de critiques inhabituelles pour leur attitude de blocage. Pour un grand nombre d'analystes, l'accord du 7 mars représente de ce fait une défaite patronale, et on ne peut *que constater, en effet, que l'unité* syndicale a porté ses fruits grâce à une gestion exemplaire de la grève.

L'institut de recherche économique Ifo, basé à Munich, calcule que cet accord – en raison des effets de la semaine de trente-cinq heures – se traduira par une augmentation du salaire horaire de 4,8 % en 1995 et de 5,1 % en 1996.

Pour Horst Siebert, président de l'institut d'économie mondiale de Kiel, l'accord du 7 mars entraînera de nouvelles suppressions d'emploi. Après deux ans de *gel des salaires*, cela ne devrait pas inciter la Bundesbank à baisser ses taux d'intérêt, *même si la stabilité monétaire* n'est pas remise en cause. Ainsi, d'après un communiqué de la Dresdner Bank, cet accord ne devrait pas empêcher le taux d'inflation allemand d'atteindre moins de 2 % à la fin de l'année.

Lucas Delattre

■ **Le chômage en Allemagne a baissé en février** par rapport au mois de janvier avec 23 000 deman*deurs d'emploi en moins, revenant* à 3,827 millions. Le taux de chômage par rapport à la population active pour l'ensemble du pays s'est établi à 9,9 % en février, contre 10 % en janvier. Dans la partie ouest du pays, le taux de chômage s'est inscrit à 8,8 % en février, contre 8,9 % le mois précédent. Il est resté inchangé à l'est avec 14,7 % de la population active.

En congrès à Barcelone les socialistes européens recherchent un nouveau souffle

BARCELONE
de notre envoyé spécial

« Si je suis élu, vous aurez en France, à vos côtés, un président profondément européen », avait promis Lionel Jospin à ses amis, lundi 6 mars, à Barcelone, à l'ouverture du deuxième congrès du Parti des socialistes européens. Cette profession de foi européenne aura sans doute résonné *agréablement aux oreilles de* Jacques Delors, l'ancien président de la Commission de Bruxelles, *qui n'a pas fait la fine bouche.* Les principaux dirigeants socialistes européens n'ont pas marchandé non plus leur soutien ; ni Felipe Gonzalez, le premier ministre espagnol, hôte de ce Congrès ; ni Rudolf Scharping, le président du Parti social-démocrate allemand, élu lundi à la présidence du Parti des socialistes européens ; ni Klaus Hänsch, le président, allemand lui aussi, du Parlement européen.

La remontée dans les sondages du candidat français vient apporter un peu de baume aux cœurs de socialistes européens qui, malgré l'apport des *Suédois* et des Autrichiens, n'abordent pas dans les meilleures conditions l'importante phase de la réforme de l'architecture européenne. La défaite cinglante du PS aux législatives de 1993 a marqué la fin d'une époque où François Mitterrand et Jacques Delors, avec le chancelier chrétien-démocrate Helmut Kohl, ont tracé la voie. Le Labour, en Grande-Bretagne,et le Parti social-*démocrate allemand cherchent* toujours à renouer avec le pouvoir. Les Italiens ont disparu dans la tourmente politique de la péninsule. Felipe Gonzalez et les socialistes belges sont empêtrés dans leurs « affaires ».

Il manque des leaders pour conduire les socialistes européens pendant cette phase délicate. La tiédeur européenne d'un Tony Blair, le leader travailliste britannique, les craintes d'un Antonio *Gutterres, le leader portugais, qui* s'est fait le porte-parole de ceux qu'inquiète la discipline exigée par la future Union monétaire, montrent qu'on est encore loin, au sein du mouvement socialiste européen, de parler d'une seule voix.

Les nordiques ont fait des efforts à Barcelone pour témoigner de l'importance qu'ils attachent aux problèmes de la Méditerranée. Le premier ministre suédois, Ingvar Carlsson, et l'Allemand Rudolf Scharping, ont pris part dé*monstrativement mardi, aux côtés* de Felipe Gonzalez, à la table ronde, modérée par la socialiste *française* Pervenche Béres, sur « l'Europe et la Méditerrannée ». L'autre table ronde, consacrée à la conférence intergouvernementale qui doit se réunir en 1996 sur la réforme des institutions européennes, a permis elle aussi de dégager un consensus sur la nécessité de rendre la construction européenne plus transparente. Le président du Parlement européen, Klaus Hänsch, est longuement intervenu sur les rôles respectifs du Parlement européen et des Parlements nationaux. Sur les questions décidées à la majorité *au Conseil, il a estimé que le* contrôle doit revenir au Parlement européen, puisque le droit de re*gard des Parlements nationaux, a*-t-il fait remarquer, ne peut plus s'exercer quand un gouvernement est mis en minorité au Conseil. *« Il y va de plus de démocratie à Bruxelles, pas d'un affaiblissement des contrôles nationaux »*, a déclaré M. Hänsch.

> Les discussions ont montré que les socialistes européens restaient encore très marqués par les clivages nationaux.

Les discussions ont cependant montré que les socialistes européens restaient eux aussi encore très marqués par les clivages nationaux. Les travaillistes britanniques, *seulement prêts à intégrer* le volet social du traité de Maastricht, se montrent très peu pressés sur tous les autres sujets. *Ils se* sont opposés une nouvelle fois à une extension de la règle majoritaire au Conseil européen. Les Allemands se refusent toujours à dire qu'une politique étrangère et de sécurité commune va de pair avec une défense commune. Simple énoncé d'objectifs vagues en matière de lutte pour l'emploi *et pour l'environnement*, comme en matière de réformes institutionnelles, la déclaration publiée mercredi 8 mars à l'issue de ce deuxième congrès manque de relief. C'est encore à Jacques Delors, dernière figure emblématique des socialistes européens, qu'il est revenu, dans une obscure table ronde consacrée à l'Europe du travail et de l'environnement, de tenter d'explorer une vision socialiste de la société européenne de de*main.*

Henri de Bresson

L'assassinat d'André Cools serait lié à l'affaire Agusta

L'homme politique belge en savait trop sur la nature du « contrat » passé avec la firme italienne

BRUXELLES
de notre correspondant

« Ce que l'on vit depuis quinze jours est tellement inimaginable que j'ai rayé ce mot de mon vocabulaire », disait Jean-Luc Dehaene le 3 mars en constatant la tournure prise par l'affaire Agusta. Comme le premier ministre, les Belges assistent avec ébahissement à un déballage dont plus personne ne sait à quoi il peut conduire. Le 2 mars, à la Chambre des représentants, un socialiste francophone, Philippe Moureaux, ancien vice-premier ministre, a fait ainsi état de *« révélations fondamentales »* selon lesquelles *« une organisation mafieuse touchant au monde politique et à d'autres milieux » aurait commandité* l'assassinat d'André Cools, autre ancien vice-premier ministre du PS, abattu par un tueur à Liège en juillet 1991. Ferait *partie de cette bande une troisième personnalité* du PS : Guy Mathot, ancien ministre. Ce n'était pas dit carrément, mais c'était insinué, et c'est ainsi que l'a pris M. Mathot, qui met M. Moureaux au défi d'apporter des preuves.

A l'origine de ces accusations : les déclarations d'un certain Georges Delfosse, qui, incarcéré pour faillite frauduleuse, aurait reçu d'un codétenu des confidences permettant de comprendre les raisons de l'assassinat d'André Cools. Depuis plusieurs soirs, le journal télévisé donne la parole à une faune étrange composée d'affairistes et de comparses d'hommes politiques liégeois qui s'accusent les uns les autres. Il ressort de ce feuilleton nauséeux qu'André Cools aurait pu être tué parce qu'il en savait trop. Soucieux de créer des emplois dans la région, il aurait été partie prenante dans les tractations relatives aux « compensations » accompagnant le marché par lequel la Belgique a commandé, en 1988, quarante-six hélicoptères militaires à la firme italienne Agusta. En dehors des pots-de-vin, ce type de contrat s'accompagne en effet de promesses d'achats divers et d'investissements pouvant aller jusqu'au sauvetage d'entreprises en difficulté, *voire jusqu'à des créations d'entreprises. En dé*couvrant certaines entourloupettes dans la mise en œuvre de cet arrangement compliqué, André Cools aurait *signé son arrêt de mort.* Ces rumeurs circulaient depuis longtemps. Après la déclaration de M. Moureaux, elles sont sur la place publique. La justice multipliant les auditions depuis plusieurs mois sans paraître approcher de la vérité, l'atmosphère est devenue irrespirable.

Les soupçons relatifs aux conditions dans lesquelles les dirigeants belges ont passé des commandes militaires à la fin des années 80 éclaboussent maintenant le groupe Dassault. Pendant les interrogatoires concernant l'affaire Cools-Agusta, un suspect, proche du Parti socialiste flamand, a fait état d'un versement de 10 millions de francs français effectué par une société française. Cela n'a rien à voir avec l'assassinat d'André Cools, mais cette nouvelle piste fait les gros titres de la presse flamande, toujours prompte à pourfendre l'« impérialisme économique » de l'Hexagone.

Le quotidien *De Standaard* s'est trompé, mardi 7 mars, quand il a fait état d'une perquistion chez *« Dassault Construction »* à Bruxelles, puisque cette société n'existe pas (*Le Monde* du 8 mars). Il avait néanmoins bénéficié de fuites à bonne source. Une double perquisition a bien eu lieu *lundi : d'abord chez Dassault-Belgique-Aviation*, filiale belge de Dassault-Industrie, devenue en 1991 un holding qui contrôle Dassault-Aviation en France ; *ensuite chez la Société anonyme* belge de construction aéronautique (Sabca), qui est elle-même une filiale (à parité égale) de Dassault-Belgique-Aviation et du groupe néerlandais Fokker. Chez Dassault à Bruxelles, on soulignait, mardi, qu'une perquisition n'est pas une preuve de culpabilité et on indiquait que de simples *« documents de gestion industrielle »* avaient été saisis.

Jean de la Guérivière

Le ministre espagnol de la justice reste évasif sur l'arrestation de Luis Roldan

MADRID
de notre correspondant

Juan Alberto Belloch, ministre de *la justice et de l'intérieur, n'a rien* expliqué. Après son audition, mardi 7 mars, devant la commission parlementaire du Congrès des députés pendant plus de quatre heures, le mystère reste entier à propos des conditions dans lesquelles a été appréhendé Luis Roldan, ancien directeur général de la Guardia Civil. On ne sait toujours pas pourquoi le numéro trois des forces de sécurité espagnoles, accusé entre autres de corruption, s'est finalement livré après dix mois de recherches infructueuses. Même s'il semble qu'il s'agisse bien d'une décision concer*tée, les tenants et aboutissants de* cet épisode sont encore secrets.

VOUS N'AVEZ JAMAIS ÉTÉ À BANGKOK, VOUS N'AVEZ JAMAIS ÉTÉ EXTRADÉ, ET...
...ET SI JE N'AVAIS JAMAIS ÉTÉ ROLDAN?
PANCHO

Selon la première version officielle, Luis Roldan a été remis par les autorités laotiennes à des policiers espagnols à l'aéroport de Bangkok. Mais plus d'une semaine après cette « capture » inespérée, la seule quasi-certitude concerne les documents d'extradition censés émaner du Laos : ils sont faux. Et Luis Roldan n'a vraisemblablement jamais mis les pieds dans la République démocratique socialiste où il aurait été interpellé. A partir de là, toutes les suppositions et toutes les élucubrations sont possibles. Juan Alberto Belloch n'a rien fait pour dissiper les doutes. Il s'est contenté d'affirmer qu'aucune illégalité n'avait été commise, que le droit international avait été respecté et que Luis Roldan était désormais aux *mains de la justice espagnole et se*rait donc jugé pour tous les délits qui lui sont imputés sans aucune restriction. Le reste est affaire de détails dans lesquels il n'est pas question d'entrer, car *« ce serait mettre en péril la vie de certaines personnes »*, selon le ministre.

En dépit des questions pressantes et des protestations des porte-parole des différentes formations politiques, Juan Alberto Belloch s'est retranché derrière le secret d'Etat. Il a préféré se livrer à un affrontement politique et rhétorique avec le principal parti d'opposition, et son bouillant numéro deux, Francisco Alvarez Cascos, que de répondre aux questions que chacun se pose sur la façon dont le pouvoir socialiste a pu mettre la main sur celui *qui est devenu le* symbole de la corruption. Juan Alberto Belloch n'a pas fui sa responsabilité, mais il s'est refusé à démissionner comme le lui ont demandé plusieurs formations de l'opposition, en déclarant qu'il continue de *« jouir de la confiance du gouvernement et de Felipe Gonzalez »*.

Ce qui compte avant tout, pour cet homme de loi progressiste devenu *ministre* il y a *moins d'un an*, est que *« le gouvernement espagnol n'ait pas été trompé et n'ait trompé personne »*. Le reste n'est que péripétie.

On peut cependant se demander pourquoi cet ennemi public désigné à la vindicte populaire est venu se livrer aux policiers espagnols dans la zone de transit de l'aéroport de Bangkok, en compagnie du capitaine Khan, que les autorités de Vientiane ne connaissent pas, et pourquoi les documents d'extradition dont il était porteur sont des faux manifestes. Il paraît plausible que Luis Roldan – qui aurait séjourné pendant une longue période en France – se soit uniquement rendu à *Bangkok afin d'être appréhendé*, en ayant obtenu un certain nombre d'assurances. S'est-il fait piéger ? En tout cas, Franscisco Alvarez Cascos reste convaincu que le gouvernement tente de cacher un accord secret en se retranchant derrière le fait que Luis Roldan n'est plus désormais un fugitif et que c'est à la justice de se prononcer.

Le magistrat instructeur Ana Ferrer a interrogé mardi quatre des cinq policiers qui sont allés chercher Luis Roldan à Bangkok afin d'en savoir un peu plus. Apparemment, ceux-ci n'ont pas été plus bavards que leur *ministre. Ils se sont refusés* à donner des précisions sur le rôle qu'aurait joué dans les tractations Franscico Paesa, sorte d'agent trouble du gouvernement. Luis Roldan sera peut-être plus loquace.

Il sera interrogé, mercredi 8 mars, par le juge Baltasar Garzon, chargé du dossier des GAL (Groupes antiterroristes de libération). Le magistrat désire savoir quel fut son rôle alors qu'il était délégué du gouvernement (préfet) en Navarre, à l'époque de l'*affaire Sécundo Ma*rey, cet industriel franco-espagnol enlevé en décembre 1983 par les GAL. Deux des six personnes incarcérées dans le cadre de cette affaire, les deux anciens policiers Franscisco Alvarez et Miguel Planchuelo, ont été libérées sous caution.

Michel Bole-Richard

En Russie, un réformateur, vice-ministre des finances, démissionne à la veille d'un accord avec le FMI

Le président Eltsine demande un réexamen du budget pour renforcer la lutte contre la criminalité

L'onde de choc provoquée par l'assassinat d'un journaliste vedette de la télévision, la semaine dernière, continue de se faire sentir à Moscou. Face à l'émoi suscité par le meurtre de Vladislav Listiev, le président Eltsine a limogé le chef de la police et le procureur de la capitale russe. Ce faisant, il engage une épreuve de force avec Iouri Loujkov, le maire de Moscou, qui nourrit des ambitions présidentielles.

MOSCOU
de notre correspondante

De nouveaux oukazes présidentiels conformes, dans la lettre, aux exigences du FMI, pleuvent à l'approche de la signature – prévue le 10 mars – d'une « déclaration » sur les six milliards de crédits offerts à la Russie. Mais, au même moment, l'un des rares hommes au sein du gouvernement qui tentait encore d'impulser les réformes a présenté, mardi 7 mars, sa démission. Sergueï Alexachenko, vice-ministre des finances chargé des taxes et impôts, a, en effet, affirmé : *« Depuis quelques mois, je suis obligé de travailler avec d'autres personnes et de me conformer à d'autres lois. »* Ce qui revient à dénoncer pudiquement l'arbitraire qui domine dans le fonctionnement de l'Etat, dont la décision de lancer la guerre en Tchétchénie est l'un des exemples les plus flagrants. Un arbitraire qui ne se dissimule même plus : lundi, lors d'une réunion du Conseil de sécurité, le ministre des finances, Vladimir Panskov, a été sommé par Boris Eltsine de doubler les crédits consacrés au maintien de l'ordre. Idem pour le président de la Douma, chargé de répercuter cet ordre sur les députés : ils *« doivent »* reconsidérer en ce sens le budget 1995 lors de sa quatrième et dernière lecture, le 10 mars, a déclaré, mardi, Oleg Lobov, un inconditionnel du président, qui dirige le Conseil de sécurité, baptisé le *« politburo »* par la presse.

Cette réunion se tenait alors que l'émoi provoqué par l'assassinat à Moscou du journaliste de la télévision, Vladislav Listiev, n'était pas retombé. Les limogeages du chef de la police de la capitale, Vladimir Pankratov, et de son procureur, Guennadi Ponomarev, avaient été décidés, lundi, par Boris Eltsine, avant la réunion du Conseil de sécurité qui les a néanmoins *« unanimement approuvés »*. La raison publiquement avouée par Oleg Lobov est qu'il fallait faire tomber des têtes pour sauver le ministre de l'intérieur et le procureur général par intérim, également membres du Conseil, dont la Douma s'apprête à demander la démission. *« L'opinion n'aurait pas compris si personne n'avait été sanctionné »*, a insisté M. Lobov.

LUTTE À MORT

Oleg Lobov passait ainsi sous silence les « dessous » de l'affaire, qui s'étalent d'ailleurs dans tous les journaux : la lutte à mort engagée par l'« éminence grise » du Kremlin, Alexandre Korjakov, contre l'empire financier et médiatique du maire de Moscou, Iouri Loujkov. Le même jour, ce dernier a menacé de démissionner si le chef de la police et le procureur de Moscou ne sont pas remis en selle.

Mais, dans la soirée, le maire dut subir une nouvelle humiliation : inaugurer, en faisant bonne figure, une salle de théâtre en la présence de Boris Eltsine, flanqué de son épouse et de... Alexandre Korjakov.

Sophie Shihab

Dix réfugiés tchétchènes tués par l'explosion d'une mine

DIX PERSONNES ont été tuées et quatorze autres ont été grièvement blessées, lundi 6 mars, dans l'explosion d'un autocar qui a sauté sur une mine, alors qu'il évacuait des civils de la capitale tchétchène. Malgré cet « accident », l'Organisation internationale des migrations (OIM), agence des Nations unies, a déclaré qu'elle entendait continuer l'évacuation des civils pris au piège de Grozny, en grande partie détruite par les bombardements russes. L'autocar transportait quarante-sept passagers ; parmi les morts figurent un enfant de huit ans et sa mère, ainsi qu'un chauffeur de l'OIM.

Des mines ont été récemment larguées par l'aviation russe sur la principale route de Tchétchénie afin d'empêcher *« tout mouvement important des bandes armées illégales* [indépendantistes] *sur la route Grozny-Nazran »*, selon l'état-major des forces russes établi à Mozdok.

D'autre part, alors que Moscou avait annoncé, lundi, avoir achevé *« l'opération de nettoyage de la capitale »* tchétchène, les combats se poursuivent à Tchernoretchié, un quartier au sud de Grozny, selon des responsables militaires tchétchènes. Ceux-ci ont également affirmé avoir pu repousser une offensive récente de l'armée russe sur Goudermès, la deuxième ville de Tchétchénie. – *(AFP, Reuter.)*

L'Argentine bénéficie de nouveaux prêts des organisations internationales

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Rien n'est encore joué en Argentine, malgré l'optimisme habituel du ministre de l'économie, Domingo Cavallo. Le manque de confiance des investisseurs, fortement ébranlés depuis la crise mexicaine, s'est traduit, à Buenos Aires, de multiples façons : fuite importante des capitaux, hausse vertigineuse des taux du crédit, chute alarmante de la Bourse, fragilité du système bancaire.

Pour contrecarrer cette méfiance, le gouvernement a eu de nouveau recours au Fonds monétaire international, qui a accordé à l'Argentine, le 3 mars, deux prêts d'un total de 420 millions de dollars, que M. Cavallo avait renoncé à solliciter en septembre. L'accord avec le FMI prévoit un contrôle trimestriel renforcé de la bonne marche du plan économique argentin, et notamment de l'état des finances publiques. L'Argentine a également obtenu un prêt de un milliard de dollars de la Banque mondiale et de la Banque interaméricaine de développement, destiné à la privatisation des banques dans les provinces de l'intérieur, fortement affaiblies par le manque de liquidités. Ces fonds ne seront disponibles que dans plusieurs mois et, dans l'immédiat, il faudra donc trouver des crédits relais. *« Nous n'avons encore reçu aucune offre des banques »*, a reconnu le ministre. Il a précisé que le gouvernement ne pouvait pas céder comme il le souhaitait les 20 % d'actions de la compagnie des pétroles YFP, ce projet n'ayant pas obtenu l'approbation du Congrès. Le nombre des banques – près de 300 – devrait diminuer grâce à des fusions qui sont déjà en marche dans plusieurs provinces.

Au cours d'une conférence de presse, le ministre de l'économie a mentionné d'autres prêts de la Banque mondiale et de la BID (600 millions de dollars) et de l'Eximbank du Japon (300 millions de dollars) qui étaient prévus avant la crise mexicaine et qui seront destinés à accélérer les privatisations des services publics et des centrales électriques dans les provinces.

M. Cavallo a reconnu que le rythme de la croissance économique, qui avait atteint près de 7 % en 1994, serait ralenti cette année, admettant qu'une récession *« légère »* pourrait se produire, avec une augmentation du taux de chômage qui dépasse les 12 % de la population active (20 % dans les provinces les plus défavorisées).

Malgré la fuite des capitaux, M. Cavallo a affirmé qu'au cours des deux derniers mois le déficit de la balance commerciale de l'Argentine avait diminué d'un tiers par rapport à 1994, grâce à une augmentation de 40 % des exportations. Interrogé sur la dévaluation de 4,5 % de la monnaie brésilienne qui devrait avoir un impact négatif sur les ventes de l'Argentine à son voisin, M. Cavallo a estimé que cette opération ne faisait que corriger la surévaluation du real. *« La monnaie brésilienne devrait se stabiliser et atteindre une parité de un pour un avec le dollar »*, comme c'est le cas du peso argentin.

Evoquant le sort des retraités qui sont une des catégories de la population le plus défavorisée depuis de longues années en Argentine (la pension minimale est de 1 200 francs par mois), M. Cavallo a admis qu'il manquait un bon système de retraites comme au Chili. Il a rappelé cependant que, depuis quelques mois, le système avait été reformé avec l'option entre un système privé et celui de l'Etat.

M. Cavallo avait annoncé, la semaine dernière, de nouvelles mesures d'austérité avec des restrictions draconiennes des dépenses publiques et des hausses d'impôts. Il s'agit de tenter de sauver un modèle argentin que plus personne à Buenos Aires ne s'aventure à qualifier de miraculeux.

Christine Legrand

Le nouvel aéroport de Denver : trop grand, trop cher

WASHINGTON
de notre correspondant

Le « Taj Mahal des Rocheuses » a ouvert officiellement ses portes il y a quelques jours. Le surnom ne lui va pas si mal : du tombeau de l'épouse de l'empereur moghol Shah Jahan, le nouvel aéroport international de Denver (DIA) a les lignes pures et la scintillante blancheur. Mais les rumeurs n'ont cessé de courir sur le « caprice » de Federico Pena, secrétaire aux transports, ancien maire de Denver de 1983 à 1991. Le DIA est l'ultime symbiose du design et de la technique, ce qui peut se concevoir de mieux en matière d'aéroport high-tech. Car ce *« joyau de la couronne »* du transport aérien de l'Amérique (selon M. Pena) est aussi le premier de sa catégorie à être inauguré depuis vingt ans aux Etats-Unis.

Planté dans la plaine du Colorado, il ressemble à un camp indien de tipis blancs, dont la toile aurait été remplacée par le teflon et la fibre de verre. La beauté n'a pas de prix : en 1987, lorsqu'il fut confirmé que l'aéroport de Denver-Stapleton, carrefour du trafic aérien est-ouest des Etats-Unis, était saturé, le projet fut bouclé pour 1,7 milliard de dollars. Aujourd'hui, la facture s'élève officiellement à 4,2 milliards de dollars et atteindra, plus vraisemblablement, environ 5 milliards de dollars (27 milliards de francs).

Les experts s'étaient lourdement trompés : 55 millions de passagers transiteront par Denver en 1995, avaient-ils assuré. Or, en 1994, le trafic a plafonné à 33 millions. Le cahier des charges témoigne de cet optimisme : occupant un périmètre qui dépasse celui de l'île de Manhattan, DIA offre cinq pistes de 3 658 mètres de long. Tout chez lui est plus grand, plus beau, plus performant – et plus cher – que partout ailleurs dans le monde. De la tour de contrôle qui s'élève à 99 mètres et peut diriger simultanément les mouvements de 100 avions, aux navettes ultra-rapides qui emmèneront quelque 6 000 passagers par heure vers les trois terminaux, en passant par les 120 « portes » annoncées, il force l'admiration.

« BIZARRERIES »

Mais son plus grand succès, c'est d'avoir pu, finalement, être inauguré. A quatre reprises, cet événement a dû être repoussé, vu le chaos qui attendait les passagers dans l'*« aéroport du XXIe siècle »* : Principal responsable de cette fâcheuse publicité, le système de livraison des bagages. Un outil *« révolutionnaire »* composé de 4 000 wagonnets où prennent place des valises estampillées avec un code-barre, qui sont ensuite dirigées vers les avions grâce à un super-ordinateur. Mais l'indomptable système s'est longtemps ingénié à engloutir valises et colis, à les projeter au sol, voire à les mastiquer consciencieusement.

Les dépassements de crédits s'accumulant, il était fatal que la clientèle finisse par en supporter les conséquences : le coût d'exploitation par passager, qui était de 4 dollars à Stapleton, atteindra 18,5 dollars à DIA. Plusieurs compagnies ont annoncé des augmentations de tarifs de 40 dollars par billet.

Ce n'est pas tout : la presse a rapporté les nombreuses *« bizarreries »* du financement de DIA, auxquelles Federico Pena ne serait pas étranger. Plusieurs services officiels, dont le FBI, enquêtent actuellement sur de possibles malversations financières. Quant aux experts, ils sont de plus en plus nombreux à affirmer qu'il aurait été beaucoup moins coûteux de moderniser l'aéroport de Stapleton.

Laurent Zecchini

L'archevêque de Westminster défend les homosexuels

DANS UN TEXTE publié mardi 7 mars à Londres, le cardinal Basil Hume, archevêque de Westminster, estime que *« l'amour entre deux personnes, du même sexe ou non, doit être considéré comme précieux et respecté »*, ajoutant que *« l'homophobie ne devrait pas avoir de place chez les catholiques »*. Le cardinal Hume a toutefois repris la condamnation, traditionnelle dans l'Eglise romaine, des actes physiques de nature homosexuelle. Le même jour, Mgr Derek Rawcliffe, ancien évêque anglican de Glasgow et de Galloway, a reconnu son homosexualité au cours d'une émission de la BBC. Pour tout commentaire, l'Eglise d'Angleterre a rappelé que le clergé homosexuel devait s'abstenir d'avoir des relations sexuelles.

EUROPE

■ **ITALIE :** le collectif budgétaire a été adopté au Sénat mardi 7 mars par 179 voix pour, 91 contre et 7 abstentions. Malgré l'opposition de l'ancien premier ministre Silvio Berlusconi, le programme d'économies de 20 800 milliards de lires (environ 70 milliards de francs) du gouvernement de Lamberto Dini a des chances d'être adopté jeudi à la Chambre des députés. – *(AFP.)*

■ **UEO : la Grèce est devenue le 6 mars le 10e membre de plein droit** de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), la seule instance européenne compétente en matière de défense, a annoncé mardi l'UEO. L'adhésion de la Grèce à l'institution européenne date de 1992 mais certains pays membres ont fait traîner la ratification. – *(AFP.)*

■ **BOSNIE : l'armée serbe viole délibérément la trêve** à Sarajevo, ont estimé mardi 7 mars des officiers de la Forpronu. *« Les incidents ont été trop nombreux en peu de temps pour qu'il s'agisse d'autre chose que d'attaques dictées et organisées en haut lieu »*, a déclaré l'un d'entre eux. Les vols de ravitaillement militaire de l'ONU ont été interrompus sur l'aéroport de Sarajevo, un avion-cargo ayant essuyé des tirs d'armes légères. Selon le ministre français Alain Juppé, *« le risque de reprise des hostilités en Bosnie est plus élevé que jamais »*.

■ **POLOGNE : le ministre allemand de la défense,** Volker Ruehe, a jugé, mardi 7 mars, que *« la Pologne figurerait sûrement en tête »* parmi les pays de l'ancien bloc soviétique qui adhéreront à l'OTAN. Il n'a toutefois pas avancé de date précise pour l'entrée de la Pologne au sein de l'OTAN. – *(AFP.)*

■ **HONGRIE : la Russie s'est engagée à rembourser sa dette** d'environ 1 milliard de dollars à la Hongrie, héritée de l'époque communiste. Le paiement s'effectuerait par des livraisons de matériel militaire, selon le premier ministre magyar, Gyula Horn, qui a rencontré mardi 7 mars, à Moscou, le président Eltsine. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS :** l'Etat de New York a rétabli la peine capitale, mardi 7 mars, après dix-huit ans de débats passionnés et dix-huit vetos opposés par deux gouverneurs successifs aux lois adoptées chaque année par le Parlement local. *« Pendant de trop longues années, trop de New-Yorkais ont vécu dans la peur du crime »*, a commenté le gouverneur républicain George Pataki, en signant le texte qui entrera en vigueur le 1er septembre. La peine de mort a été rétablie dans 37 des 50 Etats américains. – *(AFP, Reuter.)*

■ **BRÉSIL : le missile antichars français Eryx** a été choisi par l'armée de terre brésilienne. Ce missile à courte portée équipera les bataillons que le Brésil veut former, pour les mettre à la disposition de l'ONU dans le cadre d'opérations de maintien de la paix, auxquelles ce pays a décidé de participer. Pour ses bataillons de « casques bleus », le Brésil a déjà acheté à la France des missiles sol-air Mistral à courte portée (conçus par Matra) et des mortiers de 80 et 105 mm au Royaume-Uni. Avec le Canada et la Norvège, le Brésil est le troisième client étranger de l'Eryx.

MONNAIE **Alors que le franc était encore soumis, mercredi 8 mars, à de fortes fluctuations sur le marché des changes, le gouvernement et la *Banque de France* organisaient la défense de la monnaie, en relevant l'un des taux directeurs de la banque centrale. ● À DROITE COMME À GAUCHE, les responsables politiques ne cherchent pas à exploiter la faiblesse de la devise française dans le débat présidentiel. A cette occasion, deux ministres qui soutiennent le maire de Paris, Alain Juppé et Alain Madelin, plaident pour la poursuite de la réduction des déficits publics, telle que la promet Jacques Chirac au terme d'un « audit » des dépenses de l'Etat. ● NICOLAS SARKOZY, ministre du budget et porte-parole d'Edouard Balladur, indiquait dès lundi 6 mars, que la France pourrait ramener le *déficit budgétaire* à 3 % du produit intérieur brut dès 1996.**

La crise du franc perturbe la campagne électorale

Le décrochage de la devise française face au deutschemark favorise la relance du débat sur la politique économique. Il risque de mettre en difficulté M. Balladur et d'obliger M. Chirac à clarifier ses propositions

INTERROGÉ, en privé, il y a quelques semaines, sur les événements qui pourraient freiner ce qui apparaissait alors comme son irrésistible montée vers l'Elysée, Edouard Balladur avait répondu : « *Une crise boursière ou monétaire* ». L'une et l'autre sont là. Certes, le scénario n'est pas exactement celui auquel on pensait à cette époque à Matignon, mais le franc est attaqué, et la Bourse continue à broyer du noir.

Dans cette crise, les déséquilibres financiers français et l'incertitude électorale ne jouent qu'un rôle marginal. Le franc est en réalité – les chiraquiens comme les balladuriens en conviennent – une nouvelle victime de la guerre monétaire qui opposent les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne. Cette crise n'en constitue pas moins une affaire délicate à gérer pour le gouvernement et la Banque de France en cette période électorale.

Comme à l'accoutumée, la chute du dollar et l'envolée simultanée du mark et du yen provoquent, depuis plusieurs semaines, de vives tensions au sein du système monétaire européen (SME). La crise de défiance à l'égard des Etats-Unis conduit les investisseurs à vendre leurs dollars et à placer leurs capitaux en Allemagne et au Japon, des refuges où ils sont convaincus de trouver de bons rendements et une grande sécurité. Cette « fuite vers la qualité » profite uniquement aux meilleurs élèves. Elle conduit donc à une sélection sévère. En choisissant ainsi le mark, les capitaux internationaux renforcent la devise allemande et déstabilisent inévitablement le SME.

CRISE DU SME

Après les dévaluations, le 5 mars, de la peseta espagnole et de l'escudo portugais, des devises affaiblies aussi par les crises politiques de Madrid et de Rome, la spéculation s'attaque désormais aux autres monnaies européennes, dont le franc français. Même le franc belge, un satellite du mark, était affecté mardi 7 mars par la tourmente, faisait-on remarquer à Bercy. Pour le franc français, le terreau était favorable. Malgré de « bons fondamentaux » – une reprise de la croissance sans retour de l'inflation – l'incertitude politique liée à l'élection présidentielle fragilisait depuis plusieurs semaines déjà la monnaie française. Les déclarations ambiguës de Jacques Chirac, avec son projet de référendum sur la monnaie unique notamment, avaient, une première fois, destabilisé le franc. La progression, dans les sondages, du maire de Paris, inquiète maintenant les opérateurs.

Les investisseurs ne sont pas opposés, par principe, à Jacques Chirac : ils s'interrogent, en réalité, sur la politique économique qu'il mènera s'il est élu. Un banquier new-yorkais très influent, de passage à Paris cette semaine, demandait à tous ses interlocuteurs si « *la politique du franc fort était encore longtemps soutenable pour la France* ». Les Américains n'ayant jamais été convaincus par les avantages de cette politique d'arrimage du franc au mark, ils continuent, pour beaucoup d'entre eux, à croire qu'une fois élu, M. Chirac pourrait l'abandonner et décider, pour retrouver quelque marge de manœuvre, de dévaluer. Tous les observateurs des marchés savaient qu'en tout état de cause, le franc traverserait, pendant les semaines précédant le vote, une période de fortes turbulences.

Le ministère des finances et la Banque de France avaient préparé les ripostes possibles. Les déclarations de M. Balladur en faveur de la monnaie unique « *si possible en 1997* », s'inscrivaient dans ce cadre. L'annonce, à la fin du mois de février, du gel d'une vingtaine de milliards de francs de crédits budgétaires visait, là encore, à rassurer les marchés sur la détermination de la France à contenir ses déficits publics. Nicolas Sarkozy a réaffirmé, le 6 mars, l'objectif de réduction des déficits à 3 % du PIB en 1996.

Les autorités françaises ne s'attendaient pas cependant à une bourrasque aussi prématurée ni aussi violente. La crise du dollar a précipité les événements et la chute du franc. A Bercy comme à la Banque de France, on se refuse à toute dramatisation. « *Les données fondamentales ne justifient pas les cours actuels* », explique-t-on. Et l'on ajoute : « *Le fleuve va finir par rentrer dans son lit.* » Pour traverser la tempête, les autorités disposent encore, il est vrai, d'un riche arsenal (*voir ci-dessous*). Le franc a atteint son plus bas historique vis-à-vis du mark, mais, grâce aux marges de fluctuation très larges du SME, de 15 % depuis la crise d'août 1993, il est encore très loin de son taux plancher. Le mark est passé, en quelques semaines, de 3,38 à 3,59 francs français. Il peut aller jusqu'à 3,89 francs sans affecter les grilles de parité du SME.

La Banque de France peut ensuite défendre le franc en relevant ses taux d'intervention, comme elle vient de l'annoncer. Réunie mercredi 8 mars dans la matinée en présence du ministre de l'économie Edmond Alphandéry, le conseil de la politique monétaire (CPM) a décidé, dans « *un consensus total* » de relever à 8 % son taux de prise en pension, l'un de ses taux directeurs. C'est « *un signal* », une manière d'indiquer aux marchés la détermination des autorités à défendre le franc. La Banque rend ainsi plus attractifs les placements en francs, mais risque de freiner la croissance si les taux devaient être maintenus longtemps à de hauts niveaux. La Banque centrale peut enfin utiliser ses réserves de change pour acheter des francs et soutenir ainsi son cours. Si le franc approchait réellement de la zone dangereuse, la Bundesbank serait d'ailleurs obligée de l'aider en intervenant elle aussi. On n'en est pas là.

Cette crise du franc va être un test important pour la Banque de France dans son nouveau statut. Intervenant en pleine campagne électorale, elle risque de mettre en difficulté M. Balladur et d'obliger M. Chirac à clarifier ses positions en matière de stratégie économique et monétaire.

Erik Izraelewicz

Le franc ébranlé

Mark contre franc

3,45 – 3,48 – 3,51 – 3,54 – 3,57 – 3,60

3,58

Février 95 – Mars 95

Echelle inversée – Source : Fininfo

Les incertitudes politiques expliquent en partie la faiblesse du franc.

Un rude baptême du feu pour la Banque de France

***LES NEUF MEMBRES** du conseil de la politique monétaire de la Banque de France* (CPM) connaissent leur baptême du feu. Depuis le mois de janvier 1994, depuis qu'ils *sont en charge, seuls, de la conduite de la politique monétaire de la France,* ces neuf « sages » avaient eu la vie – presque – facile, les marchés financiers s'étant gardés, au *cours de cette période, de lancer aucune attaque contre le franc.*

Le CPM vit maintenant en état d'alerte permanent. Les attaques massives contre le *franc mettent en cause*, aux yeux de certains spécialistes, la crédibilité même de la Banque de France indépendante. Celle-ci n'aurait pas réussi, en un an, à asseoir suffisamment son *autorité, à se montrer suffisamment* dissuasive auprès des marchés financiers pour empêcher toute crise spéculative contre le franc. Loin de ces querelles, les neuf membres du *CPM cherchent d'abord à trouver une riposte* efficace pour enrayer la glissade du franc.

Leurs moyens d'action étaient, aux yeux *des analystes, très limités. Jusqu'au mercredi* 8 mars, le CPM avait choisi d'adopter une stratégie très souple et graduelle, consistant à laisser le taux de l'argent au jour le jour, le *seul taux de marché qu'elle gère directement*, progressivement remonter. Cette technique avait déjà été utilisée lors de la crise du mois de septembre 1992, au cours de laquelle ce *taux était monté à plus de 20 %. Ce signal* donné aux marchés avait contribué à faire s'envoler les autres taux à court terme, les taux à trois mois montant de 5,81 % à la fin du mois de février et à 8,50 % *mercredi* matin. La spéculation s'en trouve du même coup rendue plus coûteuse, les vendeurs de francs devant les emprunter à un taux plus élevé.

TROIS SOLUTIONS

Il était difficile à la Banque de France de laisser « filer » le loyer de l'argent au jour le *jour sans qu'il vienne « taper » sur ses taux* directeurs, qu'il faut alors remonter. La décision prise mercredi matin de suspendre les *prises en pension de cinq à dix jours* et à consentir des pensions à vingt-quatre heures au taux de 8 % laissait augurer d'un relèvement général de ces taux directeurs. Les opérateurs se *montraient, avant cette opération,* très sceptiques sur son efficacité, considérant qu'elle pouvait avoir tendance, au contraire, à conforter le sentiment de crise.

La hausse des taux français serait, aux yeux de certains économistes, la condition de l'aide de la Bundesbank, et la Banque de France n'aurait guère le choix. Si la chute du *franc continue, malgré* la hausse des taux, il restera trois solutions : élargir les bandes de fluctuation du système monétaire européen (SME) au-delà des 15 % autorisés actuellement ; modifier les cours pivots du franc au sein du SME ; sortir du SME. Ces trois solutions, qui modifient la valeur externe du franc, relèvent du gouvernement et non plus de la seule Banque de France.

Pierre-Antoine Delhommais

M. Juppé et M. Madelin plaident pour la réduction des déficits publics

LA TEMPÊTE *qui affecte* les monnaies sans épargner le franc suscite des analyses différentes parmi les responsables politiques. *Après avoir utilisé la devise française*, pendant un temps, dans la polémique sur le « chiffrage » du programme de Jacques Chirac par les balladuriens, les partisans des deux candidats de la droite à l'élection présidentielle se font beaucoup plus discrets, maintenant, *pour ne pas être pris en faute de* « mauvais coup » contre le franc en pleine campagne électorale. Pour leur part, les socialistes se *contentent de remarquer que* la mauvaise ambiance au sein du camp majoritaire n'est pas de nature à aider le redressement du franc.

« *L'expérience m'a appris que les questions monétaires sont d'une telle complexité et d'une telle sensibilité que les responsables politiques doivent se garder de toute déclaration intempestive, surtout en période électorale* », nous a déclaré, mercredi 8 mars, Alain Juppé. Le ministre des affaires étrangères, président par intérim du RPR, souligne : « *Il appartient aux institutions chargées de la défense de la monnaie de prendre, au jour le jour, les mesures nécessaires* » et « *La crise à laquelle sont confrontés les marchés des changes est une crise internationale, provoquée par la chute du dollar.* »

Toutefois, selon M. Juppé : « *La France, dont les grands équilibres économiques sont sains, doit poursuivre et amplifier sa politique de réduction des déficits publics et la mise en œuvre de l'Union économique et monétaire.* » « *Tel est le seul moyen d'éviter, à l'avenir, les perturbations à l'intérieur de l'Union européenne et de donner à l'écu le poids qui nous permettra de progreser dans la remise en ordre du système monétaire international* », conclut-il. Pierre Lellouche, député (RPR) du Val-d'Oise et conseiller diplomatique du maire de Paris, estime : « *Le problème des mouvements de capitaux, commun à toutes les grandes nations, devrait être un chapitre prioritaire du prochain G 7.* » M. Lellouche assure : « *Cette crise financière est de nature à casser la reprise mondiale.* » Soulignant que la spéculation est notamment liée à l'endettement, il relève, sur le plan national, que « *la priorité est le contrôle des déficits* », dont les chiraquiens observent qu'il n'a pas été une préoccupation essentielle d'Edouard Balladur, comme il ne l'avait pas été pour les socialistes.

Sans nier la part du « *dérèglement des marchés internationaux* », Pierre Moscovici, l'un des conseillers de Lionel Jospin, constate que le « *climat politique* » en France et, particulièrement, au sein de la majorité ne favorise pas la bonne santé du franc. M. Moscovici accuse M. Balladur de jouer, depuis quelques jours, au « *pompier pyromane* », mais il dénonce, aussi, l' « *irresponsabilité* » de M. Chirac. « *Le premier ministre, en charge des affaires de la France*, explique-t-il, *n'aurait jamais dû suggérer lui-même que ce qui se passe actuellement en France favorise une crise monétaire.* »

SENSIBILITÉ DES MARCHÉS

M. Moscovici déplore que M. Chirac ait contribué, par ses promesses électorales, « *à attiser la sensibilité des marchés, très soucieux des déficits budgétaires* ». « *En promettant de faire beaucoup plus avec beaucoup moins*, dit-il, *M. Chirac a déclenché une querelle de chiffrages, au sein de la droite, qui confirme l'irresponsabilité et la faiblesse de crédibilité de celui qui, au vu des sondages du moment, apparaît comme le principal leader de la majorité.* »

Droite et gauche se rejoignent pour ne pas attiser le feu et pour mettre l'accent sur ce fameux contrôle des déficits. Ainsi, M. Moscovici affirme qu'il y a urgence, pour les responsables politiques français, à « *affirmer la volonté absolue de maintenir la stabilité du franc* », à afficher leur volonté de « *réduire les déficits publics* » et, enfin, à réaffirmer « *une capacité de coopération entre la France et l'Allemagne* ».

C'est, précisément, sur la réduction des déficits qu'insiste Alain Madelin, ministre des entreprises, vice-président du PR et partisan de M. Chirac, en soulignant que le maire de Paris a mis au fondement de son programme un « audit » des dépenses de l'Etat. « *Il y a longtemps que je dis que les marchés se mettent à apprécier la gestion des Etats comme celle des entreprises. Il y a un impératif de bonne gestion auquel on ne peut se soustraire* » nous a déclaré M. Madelin. Il rappelle que, dans ses propositions, M. Chirac prévoit également une réorientation des dépenses publiques en faveur de l'emploi et l'affectation des recettes de privatisation à la réduction de la dette. « *Réduire les frais généraux, investir, se désendetter* », résume-t-il.

Olivier Biffaud

La deuxième tourmente monétaire depuis mars 1993

***ÉDOUARD BALLADUR** est* confronté, pour la deuxième fois depuis son arrivée à Matignon, à de sérieuses turbulences monétaires, le franc étant victime de la forte baisse du dollar et de la bonne santé du mark. Son prédécesseur, Pierre Bérégovoy, avait lui aussi connu deux crises – à l'automne 1992, au lendemain du référendum sur Maastricht et en janvier 1993 –, provoquées par la spéculation de milieux financiers internationaux, perplexes sur la capacité du franc à se maintenir au sein d'un Système monétaire européen (SME) sous domination allemande. Le premier ministre socialiste avait pu compter sur une forte solidarité de la Bundesbank, les autorités monétaires françaises et allemandes réaffirmant, le 5 janvier 1993, dans un communiqué commun, leur attachement à la parité franc-mark fixée en janvier 1987.

Durant l'été 1993, Edouard Balladur avait dû affronter une tempête monétaire encore plus violente et qui apparaissait encore plus irrationnelle. A ce premier ministre qui se félicitait de constater qu'entre le 13 avril et le 1er juillet 1993 la Banque de France, pas encore indépendante, avait abaissé dix fois ses taux directeurs, les milieux financiers internationaux faisaient le procès de ne pas prendre assez de champ par rapport à l'Allemagne. Ils considéraient que la France devait abaisser plus rapidement et plus fortement ses taux d'intérêt que sa voisine pour sortir au plus vite son économie de la récession.

La crise avait été si grave que la Banque de France y avait perdu plus de 300 milliards de francs en devises, empruntées essentiellement à une Bundesbank qui – malgré des déclarations de Helmut Kohl, jugeant injustifiée la spéculation contre le franc, et un nouveau communiqué commun le 23 juillet – avait fait vite comprendre qu'elle ne saurait tenir trop longtemps le franc à bout de bras, au prix d'un gonflement, insupportable politiquement et économiquement, de sa masse monétaire. Ce n'est aussi que le 24 juillet, soit quinze jours, environ, après le début des attaques contre la monnaie nationale, que Jacques Chirac, président du RPR, avait publié un bref communiqué affirmant : « *Rien ne justifie les attaques contre le franc et contre le SME. Le gouvernement est déterminé à défendre le franc et nous devons le soutenir dans cette action : c'est notre devoir.* » M. Balladur en avait beaucoup voulu à son « ami de trente ans » de cette solidarité tardive et minimale, alors qu'il attendait de lui qu'il se démarquât des thèses anti-Maastricht de Philippe Séguin. Le 2 août, à l'issue d'une réunion du comité monétaire européen à Bruxelles, un réaménagement intervenait. Les marges de fluctuation des devises du SME étaient élargies de 2,25 % à 15 %, avec un cours pivot de 3,3538 francs pour un mark.

Il avait fallu attendre début décembre pour que la Banque de France reconstitue ses réserves de devises et que le franc retrouve, par rapport au mark, son niveau d'avant la crise de juillet.

M. N.

Polémiques et taux de change

● **6 novembre 1994** : au cours *dans l'émission « 7 sur 7 », sur* TF 1, Jacques Chirac suscite l'inquiétude des milieux financiers en annonçant qu' « *il faudra, avant de passer à la troisième phase de l'Union européenne, qu'un référendum en France autorise le gouvernement à la faire* ».

● **16 novembre** : *dans un* entretien à *La Tribune-Desfossés*, M. Chirac nuance ses propos : « *Le traité de Maastricht a été approuvé* » et « *il ne saurait être question de le mettre en cause* ».

● **11 décembre** : Jacques Delors renonce à se porter candidat à la présidence de la République. Le franc faiblit à la suite de cette annonce.

● **27 février 1995** : une information selon laquelle Edouard Balladur aurait bénéficié de financements de l'entourage d'Alain Carignon entraîne un début de baisse du franc sur les places asiatiques, puis européennes.

● **1er mars** : Alain Madelin, ministre des entreprises, écrit à Edouard Balladur pour lui demander de « *stopper la diffusion* » de notes chiffrant le coût du programme Chirac à 680 milliards de francs. « *Au moment où de fortes tensions s'exercent sur les marchés* (...), *veut-on vraiment* [les] *inquiéter ?* », s'interroge-t-il.

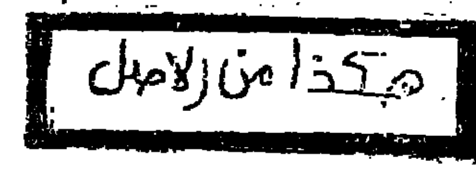
● **2 mars** : M. Balladur attaque M. Chirac sur le coût de son programme. « *Il faut savoir ce que l'on veut, il faut savoir ce que l'on dit*, déclare le premier ministre sur RTL. *Est-on, oui ou non, favorable à la stabilité du franc ? Si c'est non, qu'on le dise et qu'on en tire les conséquences. Qu'on multiplie les promesses, qu'on multiplie les dépenses et qu'on aggrave les déficits ! On verra bien ce qui sera au bout. Au bout, ce sera la culbute.* »

● **3 mars** : M. Chirac réplique au cours d'un meeting à Besançon : « *Je crains que certains aient mal calculé lorsqu'ils ont appelé la stabilité du franc à leur secours. La situation de notre économie, le niveau de nos déficits et de notre endettement sont tels que c'est un bien grand risque que de se tranformer en "pompiers incendiaires"* ».

● **6 mars** : Nicolas Sarkozy, ministre du budget, tente de rassurer les marchés. Dans un entretien à *La Tribune-Desfossés*, le porte-parole d'Edouard Balladur assure que son objectif est de « *ramener les déficits publics d'environ 4,6 % du PIB en 1995 à 3 % en 1996* », notamment par une « *réduction volontariste* » des dépenses de l'Etat et de la Sécurité sociale, de l'ordre de 60 à 70 milliards de francs en 1996.

● **7 mars** : en présentant ses « *propositions pour la France* », le candidat socialiste, Lionel Jospin, réaffirme son approbation du traité de Maastricht et de la monnaie unique.





هكذا من الاهل

Valéry Giscard d'Estaing n'est pas candidat à l'élection présidentielle

Le président de l'UDF regrette le peu d'écho que rencontrent ses idées

M. Giscard d'Estaing a indiqué, mardi 7 mars, sur TF 1, qu'il ne sera pas candidat à l'élection présidentielle. L'ancien chef de l'Etat, président de l'UDF, estime que les thèmes qui lui sont chers – l'Europe, le quinquennat, la lutte pour l'emploi – ne rencontrent pas d'écho dans l'opinion. Il a averti qu'il pourrait changer d'avis si l'engagement européen de la France était mis en cause ou si la moralité publique était gravement enfreinte.

AVEZ-VOUS LU le prochain Giscard d'Estaing ? Il a déjà son titre, *l'Eloignement* (à paraître). Il ne doit guère lui manquer que quelques pages. Les dernières. Les dernières pages de la série *le Pouvoir et la Vie*, après *la Rencontre* et *l'Affrontement*. Lisez le prochain Giscard d'Estaing. Voici l'auteur rendu désormais à sa plume, sans autre contingence que son bon plaisir. Le prochain Giscard d'Estaing en appellera certainement un autre, puis un autre, puis un autre encore. Ne prenez pas trop de retard !

Longtemps, l'ancien président de la République a écrit pour prendre ses désirs pour la réalité. En 1981, *L'État de la France* doit faire office de viatique pour la campagne présidentielle. Tout ne va pas si mal, à quoi bon changer ? Renvoyé à lui-même, au conseil général du Puy-de-Dôme et, enfin, à l'Assemblée nationale, Valéry Giscard d'Estaing trouve, en 1984, la formule algébrique de son retour : *Deux Français sur trois*. Ce ne sera pas en 1988, puisqu'il passe son tour. A soixante-deux ans, négligé par la droite partagée entre barristes et chiraquiens, il publie alors le premier tome du *Pouvoir et la Vie*, au beau milieu de la campagne présidentielle. Ce dernier automne encore, brûlant d'en découdre, sans pouvoir pour autant desserrer l'étreinte d'Edouard Balladur sur l'UDF, il sortira un premier roman, *le Passage*. Peine perdue : il ne « passera » pas.

Le deuxième septennat de François Mitterrand aura été bien cruel, tout plein de fol espoir et de désillusion. Le 8 mai 1988, Raymond Barre et Jacques Chirac sont battus, et Valéry Giscard d'Estaing frétille. *« Bonne chance, monsieur le Président ! »*, lance-t-il d'Auvergne. Le centre et les socialistes peuvent gouverner ensemble, mais l'ouverture tourne court, car la dissolution de l'Assemblée nationale renvoie la droite à sa place et la gauche dans ses meubles. Valéry Giscard d'Estaing prend d'autorité la présidence de la confédération libérale, et Jacques Chirac s'agrippe au RPR. Un vieil humoriste du début du siècle, Christophe, revient à la mode : « Plic » et « Ploc » sont en place.

De lassitude, les quadragénaires de la droite, au sortir des municipales de 1989, en viennent à évoquer l'idée d'une liste « jeunes » aux européennes, alors que M. Giscard d'Estaing est pressenti pour mener celle de l'opposition. L'idée fera long feu, mais elle vaudra à l'ancien président de la République un moment difficile, celui où Dominique Baudis, drapé de probité candide et de lin blanc, lui demande, à la télévision, d'avoir *« le geste de désintéressement et de générosité que tout le pays attend »*, c'est-à-dire de décamper, et en vitesse !


VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Aidé par Alain Juppé, en mission commandée, Valéry Giscard d'Estaing fait front. Le bon score de la liste UDF-RPR le ressuscite. Il se garde de couler une retraite paisible à Strasbourg et se met en tête de transformer l'UDF en machine de guerre présidentielle. Rendez-vous est pris avec Jacques Chirac pour les législatives et que le meilleur gagne ! En dépit de leurs efforts, ni François Bayrou ni le président de l'UDF ne parviennent, cependant, à s'opposer à une victoire sans bavure, à droite, du RPR.

Matignon revient donc aux gaullistes, et Jacques Chirac y envoie Edouard Balladur pour qu'il prépare au mieux sa candidature. Voici cependant que ce premier ministre se pique à son tour de politique et d'ambition présidentielle. Seul ciment de la confédération libérale, la crainte d'un Etat-RPR omnipotent vole en éclats devant la perspective louis-philipparde d'un Balladur président des Français. Les ralliements à l'ancien ministre de la première cohabitation se multiplient. L'UDF s'est trouvé un candidat neuf. Valéry Giscard d'Estaing est à nouveau seul. L'urgence justifie un rapprochement à l'automne 1993, avec le maire de Paris, inquiet, lui aussi, de la tournure des choses. Les critiques de l'UDF giscardienne et du RPR chiraquien, réduits aux acquêts, laissent de marbre un premier ministre qui attire à lui le PR et le CDS.

Adieu le parti UDF ! Les composantes mènent la vie dure à l'ancien président de la République, sans jamais oser l'affronter en face. Il est en difficulté, alors il écrit : sur l'emploi, sur l'Europe, sur les institutions. Des articles au *Monde* et au *Figaro*, rassemblés ensuite dans autant de petits cahiers à couverture bleue, qu'on imagine prêts à être distribués par dizaines. Ses idées, ses choix, ses convictions sont posés en évidence devant l'opinion, mais rien ne se produit. On ne le voit pas. On ne l'entend plus. Les sondages vacillent et les sondeurs l'oublient.

L'USURPATEUR BALLADUR

Les mois passent. L'usurpateur Balladur s'installe encore plus confortablement à l'UDF. En janvier, François Bayrou abandonne à son tour son ancien mentor en rase campagne. Qu'importe ! Au fur et à mesure que les abandons s'additionnent, Valéry Giscard d'Estaing gagne en vigueur et en énergie, convaincu qu'un ultime renversement reste possible. Entouré des seuls Charles Millon, Hervé de Charette et Jean-Pierre Raffarin, après deux articles au vitriol dans *Libération* contre le premier ministre, il écrit encore *Dans cinq ans l'an 2000*, où il dresse sans pudeur le bilan comptable des avantages et des inconvénients d'une éventuelle candidature. *« Les "contre" l'emportent sur les "pour", mais de peu »*, note-t-il finalement, à regret.

C'est fini. Le retrait est le prix à payer pour espérer *« une petite niche »* dans *« l'affection et la mémoire collective des Français »*. *L'Eloignement* pourra bientôt paraître. Valéry Giscard d'Estaing ne sera jamais trop absent.

Gilles Paris

« Pourquoi irais-je ajouter à la confusion ? »

Valéry Giscard d'Estaing a déclaré, mardi 7 mars, sur TF 1 : ***« Je ne me présente pas à l'élection présidentielle. » « Pourquoi irais-je ajouter à la confusion actuelle pour défendre des thèmes qui ne rencontrent pas d'écho ? »*****, s'est demandé le président de l'UDF, qui a assuré que son choix est** ***« absolument définitif »*****, mais que** ***« deux points*** **[le]** ***feraient changer d'avis » : « une remise en question des engagements européens de la France »*** **et** ***« une atteinte grave à la moralité politique qui mettrait en danger la réputation de la France ».***

Comme Raymond Barre la veille, l'ancien président de la République s'est refusé à indiquer qui il soutiendra à l'élection présidentielle. ***« Je serais prêt à faire une campagne active, à soutenir un candidat de la majorité qui prendrait des positions claires en faveur du quinquennat, d'une union politique de l'Europe à vocation fédérale et d'une réduction massive des charges sociales sur les bas salaires pour relancer l'emploi »*****, a-t-il dit.**

Le programme de M. Jospin coûterait 90 milliards de francs

90 MILLIARDS DE FRANCS : tel est le coût, en année pleine, des six priorités du programme de Lionel Jospin, présenté à la presse, mardi 7 mars, par Christian Sautter. L'exercice était d'autant plus délicat que la polémique née du « *chiffrage* » des programmes de Jacques Chirac et d'Edouard Balladur avait provoqué une controverse, dans l'entourage de M. Jospin, sur l'opportunité d'une telle évaluation.

Mardi matin, M. Jospin avait ironisé sur la *« démonstration faite par les lieutenants des deux candidats de droite »* sur ces chiffrages. *« On est dans le domaine de l'irresponsabilité »*, avait-il dit. Il est vrai que c'est sur cinq ou sept ans qu'il juge le chiffrage impossible, et non sur un an.

Sur un programme qualifié par le candidat de *« synthèse entre l'effort d'innovation et la prudence économique »*, M. Sautter a livré un chiffrage également *« prudent »*, établi sans prendre en compte les hypothèses macro-économiques pour 1995 et 1996, la croissance espérée ne pouvant qu'y ajouter des effets vertueux automatiques.

Côté dépenses, les 90 milliards de francs se décomposent en cinq paquets : 35 milliards de francs représentent le financement des grands programmes (reconstruction des banlieues, emplois de services, préservation du paysage, mais aussi mesures incitatives à l'emploi des jeunes), sans qu'il soit tenu compte de la contribution des collectivités locales.

Le coût net de l'allègement des charges sociales est estimé à 30 milliards de francs, sachant que l'abattement de 5 000 francs par mois de la base de calcul des cotisations des employeurs à l'assurance-maladie serait compensé par une majoration de sept points de cette cotisation.

La facture se trouverait ainsi accrue pour les employeurs de salariés rémunérés au-dessus de 14 000 francs pas mois, au risque de pénaliser les entreprises de haute technologie et à main-d'œuvre hautement qualifiée... ou de les dissuader, contrairement au voeu de M. Jospin, d'augmenter les salaires de leurs cadres moyens. L'aide à la réduction de la durée du travail est comptabilisée pour 5 milliards de francs, les actions en faveur des chômeurs de longue durée pour 5 autres milliards. Une enveloppe de 15 milliards de francs est attribuée aux diverses autres actions.

MAJORATIONS D'IMPÔTS

Côté recettes, 85 milliards de francs sont attendus de rentrées nouvelles : 30 milliards de francs résulteraient d'une majoration – de 33 % à 40 % – de l'impôt sur les bénéfices non distribués des entreprises et d'une hausse de la taxation des plus-values à long terme (de 19 % à 25 %). Pour M. Sautter, les charges globales des entreprises seraient ainsi *« stabilisées »*, l'allègement sur les bas salaires étant *« annulé »* par la majoration d'impôt sur les sociétés.

Une autre rentrée, de 35 milliards de francs, proviendrait; à la fois de l'extension de la contribution sociale généralisée aux revenus des capitaux des résidents (7 milliards de francs) et, surtout, – mesure non citée par M. Jospin dans son programme – de la généralisation du taux de prélèvement libératoire de 17 % à l'ensemble des revenus du capital (livret A excepté). Les 20 derniers milliards viendraient des taxes sur les pollutions, mais M. Sautter s'est abstenu de chiffrer les suppressions d'exonérations et d'abattements pour l'impôt sur le revenu.

S'ajoute à ce plan de financement le redéploiement des dépenses de l'Etat, réexaminées systématiquement *« en fonction de leur effet sur l'emploi »*. L'économie serait de 50 milliards de francs la première année puis, indique M. Sautter, davantage en fonction de l'ampleur de la croissance. Recettes nouvelles et économies dégageraient une marge de 135 milliards de francs, mais – originalité du dispositif – 45 milliards de francs seraient affectés à une réduction des déficits publics en supplément de ce qui viendra spontanément de la croissance, de l'emploi et du nouveau partage du revenu.

Michel Noblecourt

« Cercle de famille » mitterrandien autour de Jacques Chirac

LE VENT DES SONDAGES est-il, dès à présent, en train de faire tourner les têtes ? A « gauche » plus tôt encore que dans la majorité ? Ou du moins dans cette « gauche » parisienne et mondaine qui a pu symboliser quelques-uns des errements des années passées. En tout cas, deux gestes, mardi 7 mars, ne sont pas passés inaperçus. En fin de matinée, l'inauguration de l'exposition Carthage, au Petit-Palais à Paris, a fourni l'occasion d'une photo de famille pour le moins surprenante : autour de François Mitterrand, et du premier ministre tunisien Hamed Karoui, se pressait, en effet, l'état major de campagne de Jacques Chirac, quasiment au complet. Le neveu du président de la République, le producteur de télévision Frédéric Mitterrand, qui a pris position en faveur de Jacques Chirac dans la course à l'Elysée, jouait le maître de cérémonie en sa qualité de commissaire général de la Saison tunisienne, dont cette exposition Carthage est sans doute le fleuron. Le maire de Paris, Jacques Chirac et son épouse, le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, les ministres de la culture, Jacques Toubon, et des affaires étrangères, Alain Juppé, le député du Val-d'Oise, Pierre Lellouche et le premier adjoint au maire, Jean Tiberi, chacun était manifestement satisfait de poser pour les photographes autour du président de la République, souriant et détendu, en l'absence de toute personnalité proche du premier ministre, Edouard Balladur.

De son côté, Pierre Bergé, ancien président de l'Opéra de Paris et proche du président de la République, a apporté sans ambiguïté son soutien au candidat Jacques Chirac. *« Le candidat de gauche ne porte pas vraiment toutes les espérances »*, a déclaré M. Bergé sur France-Inter, sans citer le nom de Lionel Jospin. *« Probablement faudra-t-il choisir un candidat qui n'était pas celui de notre cœur au départ mais qui risque d'être celui de la raison. Jacques Chirac me semble l'homme de la raison »*, a-t-il dit.

Et d'ajouter : *« Jacques Chirac me semble avoir beaucoup changé. Il a mûri. Peut-être est-il débarrassé d'amis encombrants et, sur beaucoup de sujets, il est beaucoup plus proche de nos préoccupations que d'autres. »* M. Bergé a cité, notamment, l'immigration. Il s'est enfin défendu de toute *« trahison »* en affirmant que *« François Mitterrand n'est pas dans la course présidentielle. (...)S'il l'était, je serais à ses côtés derrière lui, fidèle entre les fidèles. »*

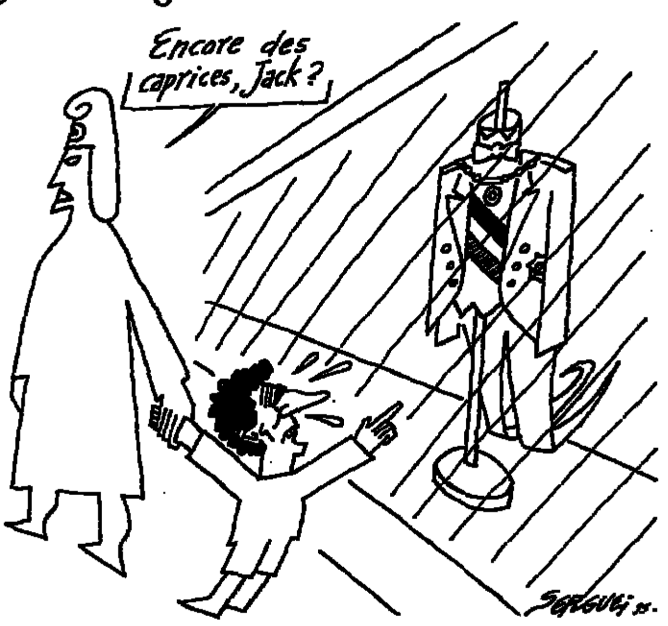
G. C.

M. Chirac est partisan de la « juste récompense du travail »

AU LENDEMAIN de la publication d'un sondage qui révélait un revirement des patrons en sa faveur (*Le Monde* du 7 mars), Jacques Chirac a participé, mardi 7 mars, à Paris, en compagnie du ministre des entreprises, Alain Madelin, à une réunion-débat intitulée « Libérer l'initiative ». Devant environ quatre cents chefs d'entreprise, parmi lesquels, notamment, Roger Caille (Jet-Services), Paul Dubrule (Accor), Claude Heurteux (Auguste Thouard) et François Pinault (Pinault-Printemps-La Redoute), le maire de Paris a dénoncé les excès de la spéculation et a réaffirmé l'urgente nécessité d'une réforme fiscale qui *« ne peut plus être différée »*.

Selon lui, cette réforme permettrait d'*« encourager davantage les forces vives alors qu'elles sont tout naturellement découragées par le système »*. Sous les applaudissements, M. Chirac a prôné la *« juste récompense du travail et de l'effort »*.

Jack Lang estime avoir été trahi



« POURQUOI n'es-tu pas président ? Je suis sûr que si tu avais été candidat, tu aurais été élu. » Face à cette constatation de son ami Gabriel Garcia Marquez, Jack Lang, en visite privée en Colombie, n'a pu s'empêcher d'accuser de *« trahison »* certains amis socialistes. Interrogé lundi 6 mars à la télévision colombienne par le Prix Nobel de la paix, l'ancien ministre de la culture et de l'éducation n'a pas caché sa déception de ne pas être candidat à la présidence française.

« J'ai commis une erreur, a-t-il expliqué, *en faisant trop confiance à mes amis. J'aurais dû me présenter comme candidat de fait et dire : qui m'aime me suive. Je suis sûr que les socialistes m'auraient suivi. »* Invité par Gabriel Garcia Marquez à assister au Festival international de films de Carthagène, l'ancien ministre a été reçu quasiment comme un chef d'Etat, logé dans la résidence du gouvernement réservée aux hôtes illustres. Dans un entretien publié par un des principaux quotidiens du pays, *El Tiempo*, M. Lang affirme *« qu'il jouissait de la confiance populaire, mais qu'il a été trahi par certains amis à l'intérieur du parti »*. Il ajoute : *« C'est une chose surprenante : un candidat, soutenu par la jeunesse du pays, qui jouit de la sympathie générale, a été effacé par le parti. »* – (*Corresp.*)

■ **DÉCEPTION : Dominique Voynet** a proposé, mardi 7 mars sur France 3, un *« débat public »* à Lionel Jospin pour le convaincre, notamment, que *« les 37 heures, c'est insuffisant, qu'il faut arrêter Superphénix et les essais nucléaires, qu'on peut créer un million d'emplois dans les secteurs écologiquement et socialement utiles, qu'il faut transformer les emplois précaires dans le secteur public en emplois stables »*. La candidate écolologiste estime que le programme de M. Jospin provoque une *« vraie déception »* et que le candidat socialiste est une *« victime du politiquement correct »*. *« Ce programme est fade, tiède, manquant de courage, résigné à force d'être réaliste et impuissant à force d'être raisonnable*, a-t-elle ajouté. *Il faudrait accepter de déplaire à certains, notamment aux plus conservateurs, pour permettre de répondre à l'urgence qu'est l'exclusion. »*

■ **SATISFACTION : Noël Mamère,** responsable du mouvement Convergences écologie solidarité et député européen, estime que M. Jospin a fait un *« pas significatif en direction des écologistes »* et que, ainsi, *« il prend date pour une recomposition de la gauche »*. M. Mamère annonce une campagne de signatures pour appeler à voter dès le premier tour en faveur du candidat socialiste.

■ **RÉSERVE : *Pierre Zarka*,** directeur de *L'Humanité*, estime, dans un éditorial du quotidien communiste du mercredi 3 mars, que *« force est de constater que le programme de Lionel Jospin ne rompt pas avec ce qui s'est fait pendant ces vingt* [dernières] *années »*. Le dirigeant communiste reproche notamment au candidat socialiste de *« ne pas utiliser les centaines de milliards aujourd'hui accaparés par les affairistes »*.

DÉPÊCHES

■ **EMPLOIS : selon les statistiques** définitives, publiées mardi 7 mars par l'Insee, l'économie française a créé 222 500 emplois en 1994 dans le secteur marchand non agricole. Les chiffres provisoires de l'institut de la statistique, publiés mi-février, estimaient ces créations d'emplois à 218 000 (*Le Monde* du 15 février). Au dernier trimestre, l'augmentation a atteint 0,3 %, portant l'augmentation sur l'année à 1,5 %. Le tertiaire a été le principal créateur d'emplois, et la croissance des effectifs est très légèrement repartie dans l'industrie manufacturière.

■ **GRENOBLE : cinq conseillers municipaux d'opposition** ont adressé à Charles Pasqua, mardi 7 mars, une lettre ouverte lui demandant de prendre une mesure de suspension ou de révocation du maire de la ville, Alain Carignon, ou de mise sous tutelle de la commune. Les écologistes Raymond Avrillier et Claude Jacquier et les divers gauche Gérald Dulac, Jean Giard et Jean-Louis Schwartzbrod jugent que la *« situation de gérance et de régence »* par le maire intérimaire de Grenoble, Pierre Gascon (UDF), en fonction des *« directives d'un maire en prison »*, est *« contraire aux intérêts de notre commune et de ses habitants »*.

Deux sondages confirment la bonne tenue du maire de Paris

DEUX nouveaux sondages, l'un de BVA, l'autre de l'IFOP, confirment le renversement de tendance observé la semaine dernière. Selon l'enquête de l'IFOP, effectuée les 2 et 3 mars auprès de 923 personnes et publiée par *L'Express* (daté 9-15 mars), Jacques Chirac arrive en tête du premier tour avec 24 % des voix, devant le socialiste Lionel Jospin, qui obtient 23 %, alors qu'Edouard Balladur n'est que troisième avec 22,5 % des voix. Selon BVA, au vu d'un sondage réalisé du 2 au 5 mars auprès de 1 937 personnes et publié dans *Paris-Match* (daté 15 mars), M. Chirac recueillerait 24,5 %, Lionel Jospin 20 % et Edouard Balladur 18 %.

هكذا من الاصل

La région Centre aide le cinéma

Une convention avec le Centre national de la cinématographie doit permettre d'apporter une aide aux exploitants

ORLÉANS
de notre correspondant

En mai 1983, s'élançait sur les routes du Loiret le Cinémobile, la première salle ambulante de cinéma de France. Sur la place du village, le véhicule, un lourd semi-remorque, s'ouvrait comme un éventail, pour offrir une centaine de places à un public rural privé de cinéma. Reprenant cette initiative du Centre d'animation culturelle d'Orléans, le conseil régional, après avoir équipé en 1991 un deuxième Cinémobile, s'apprête le 21 mars à en lancer un troisième, baptisé *« Jean-Carmet »*, en hommage au comédien, qui ne pouvait se passer de son Val-de-Loire natal.

Au total, ce seront quarante-neuf communes de 1 000 à 6 000 habitants, regroupées au sein d'une association et « cotisant » environ 2 500 francs par an chacune, qui seront ainsi desservies au moins une fois par mois. Pour les deux premiers Cinémobile, la formule semble satisfaisante, déclarent les responsables. La fréquentation annuelle s'approche de 60 000 entrées. 15 % à 20 % des spectateurs n'allaient pas, ou plus, au cinéma auparavant. Et les recettes couvrent les frais de fonctionnement.

Quelques jours avant le lancement du Jean-Carmet, la région signera, le 10 mars à Orléans, une convention avec le Centre national de la cinématographie (CNC). Il s'agit tout d'abord d'apporter une aide aux exploitants des salles existantes, au nombre de soixante environ. Un annuaire des salles sera édité. Des stages de formation, animés par des professionnels, seront proposés aux exploitants et porteront autant sur la gestion et la technique que sur l'histoire du cinéma. Des possibilités de regroupement seront étudiées, afin de briser l'isolement. Autre objectif que se fixe la convention : toucher d'autres publics, les scolaires par exemple, mais aussi les étudiants ou les associations de quartiers, en favorisant l'animation. Au total, 1,3 million de francs seront engagés par le CNC, la région et d'autres partenaires. Pour mettre en place cette politique, la région s'appuie sur l'Atelier de production Centre-Val-de-Loire, une équipe dynamique de jeunes professionnels, avec qui une convention est passée depuis 1991.

Première salle ambulante de France, le Cinémobile s'ouvre comme un éventail sur les places de village

Installé à Château-Renault (Indre-et-Loire), l'Atelier anime des manifestations, organise un festival de courts métrages et sensibilise à la création. Il a soutenu notamment la réalisation du court métrage *Eternelles*, d'Eric Zonca, grand prix au dernier Festival de Clermont-Ferrand. Depuis 1991, une vingtaine de ces films, dont la quasi-totalité a été vendue aux télévisions françaises et étrangères, ont été aidés par l'Atelier, dans *« une démarche de découverte d'auteurs »*, affirment ses responsables.

Régis Guyotat

La droite parisienne se divise dans les beaux quartiers

Le 16e est le théâtre d'une lutte fratricide pour les municipales

La fronde de Georges Mesmin contre Pierre-Christian Taittinger, tous deux UDF mais l'un député et l'autre maire du 16e arrondissement, jette le trouble dans l'arrondissement le plus bourgeois de Paris. Certains y voient la préfiguration des divisions qui, dans la capitale, pourraient affecter la droite lors des élections municipales.

AVEC TROIS MOIS D'AVANCE, la campagne parisienne pour les élections municipales est déjà entamée, en particulier dans les beaux quartiers du 16e, où les dirigeants de la majorité municipale se déchirent. Georges Mesmin (UDF-CDS), élu du secteur depuis un quart de siècle, député de la moitié sud de l'arrondissement depuis 1973 et qui en fut maire de 1983 à 1989, veut reprendre à Pierre-Christian Taittinger (UDF-PR) le fauteuil que celui-ci lui a ravi il y a six ans (*le Monde* du 18 octobre 1994).

Cette situation est, pour l'instant, unique. Si elle émeut les villages paisibles et cossus que sont Auteuil, Passy, La Muette et Victor-Hugo, elle n'y provoque pas pour autant la révolution : dans le 16e, on est traditionnellement fier de ne rien faire comme ailleurs. Aussi peuplé que la ville de Lille (170 000 habitants), cet arrondissement collectionne les records. Celui des grandes fortunes, mais aussi celui du nombre de lycées, d'institutions d'enseignement privé, de musées, d'ambassades, de nationalités, d'associations, de présidents de la République à y avoir habité, des plus de soixante-quinze ans et des appartements vides. Autres particularités moins affichées : les prostitués de tout genre y sont légion et on y enregistre le taux de natalité le plus bas de la capitale. Mais, contrairement à ce que l'on croit, l'arrondissement est loin d'être uniquement résidentiel puisqu'il est le troisième pour le nombre des salariés (93 000) qui y travaillent.

Le peu d'initiatives laissées par Jacques Chirac aux maires d'arrondissement heurte sans doute la capacité des habitants du 16e à gérer leurs affaires. C'est là-dessus que Georges Mesmin fera campagne : des élus plus proches des citoyens et plus efficaces, davantage de démocratie locale, des quartiers à visage humain. Il insistera sur les problèmes qui, demeurés sans solution, agacent les gens des beaux quartiers et peuvent les faire douter. Sont en effet enlisés : le projet de promenade sur l'ancien chemin de fer de ceinture La Muette-Auteuil, la rénovation de la piscine Molitor, l'ensemble immobilier du parc de Passy et plusieurs parkings souterrains. Personne ne sait ce qu'il adviendra de l'hôpital Henry-Dunant (menacé de démolition), du Parc des Princes, de l'aquarium du Trocadéro (fermé depuis des années) et du Jardin d'acclimatation.

M. Mesmin se réclame toujours de la majorité, même si ses ex-amis l'ont exclu du groupe UDF du conseil de Paris. La bataille du 16e, assure-t-il, restera strictement locale. M. Mesmin se garde même comme de la peste d'y mêler la campagne présidentielle. Certains de ses colistiers voteront Chirac, d'autres de Villiers. *« Ma liste*, dit-il noblement, *se place en dehors des querelles partisanes. »* Pourtant, lui-même a opté pour le premier ministre.

Quel sera l'adversaire de M. Mesmin ? Dans sa mairie-palais, M. Taittinger, le maire sortant, se déclare simplement *« candidat à la candidature »*. Bientôt septuagénaire, cet ancien ministre et actuel sénateur de Paris affirme qu'il obéira sans broncher aux décisions conjointes de son chef de groupe, Jacques Dominati, et de Jacques Chirac. Il aura pour allié (et peut-être comme tête de liste) l'UDF Gilbert Gantier, député du 16e nord et représentant fort actif du patronat, mais aussi les RPR Gérard Leban et Danièle Giazzi, tous deux adjoints de Jacques Chirac.

En marge du combat des chefs, les autres sensibilités recensent leurs atouts

Leur liste fera campagne en s'abritant derrière le bilan des trois mandatures de M. Chirac. Elle y ajoutera le contingent de squares, de crèches, d'écoles, d'installations sportives et de foyers pour personnes âgées dont a profité le 16e, bien que – considéré comme nanti – il ait été moins bien traité que les quartiers populaires de l'Est parisien. M. Taittinger s'efforcera de proposer des solutions pour quelques-uns des points noirs de son arrondissement. Mais il rappellera surtout que, grâce à lui, le 16e, loin de s'assoupir, profite d'une vie culturelle intense : 200 manifestations par an, dont certaines assurées personnellement par M. le maire, brillant conférencier.

A l'instar de son *challenger*, M. Taittinger écarte, comme une vision d'enfer, l'hypothèse d'un duel Chirac-Balladur se prolongeant au-delà de l'élection présidentielle. *« A Paris, ces divisions pourraient nous faire perdre jusqu'à cinq arrondissements*, dit-il. *Comme tout le monde l'a compris, elles n'auront pas lieu. Quant à Mesmin, il sera battu, comme tous ceux qui se sont rebellés contre la majorité. »* Et d'évoquer le cas du gaulliste Pierre Bas, député et maire du 6e, balayé dès qu'il eut osé critiquer la politique municipale de Jacques Chirac.

En marge du combat des chefs, les autres sensibilités politiques recensent leurs atouts. Les représentants du Mouvement pour la France de Philippe de Villiers rappellent que leur chef a récolté ici 21,74 % des voix aux élections européennes de juin 1994. Ils espèrent donc placer en bonne position l'un des leurs dans la liste Taittinger, comme dans celle de M. Mesmin, et gagner ainsi sur les deux tableaux. Du coup, le Dr Jacques Lafay, tête de liste du Front national, se prend à espérer qu'à ses propres électeurs s'ajouteront ceux de M. de Villiers, déçus de ces combinaisons, et qu'ainsi il pourra figurer au deuxième tour dans une triangulaire lui assurant au final un ou plusieurs sièges au conseil de Paris. Ce serait ainsi la première fois que les amis de M. Le Pen figureraient dans l'assemblée municipale.

De son côté, Jean-Yves Mano, tête de la liste socialiste, ne se fait guère d'illusions sur ses chances dans l'arrondissement, *« le plus difficile de la capitale pour la gauche »*. Mais il compte faire cause commune avec le PC et les écologistes, profiter des divisions de ses adversaires pour grappiller peut-être quelques postes de conseillers d'arrondissement.

En réalité personne n'ose faire de pronostics sérieux tant le télescopage sans précédent des campagnes présidentielle et municipale introduit d'incertitudes. Mais, dans le 16e plus qu'ailleurs dans Paris, cette opacité même permet de nourrir toutes les ambitions et tous les rêves.

Marc Ambroise-Rendu

■ **BOURG-EN-BRESSE : Paul Morin (UDF-rad), maire de Bourg-en-Bresse depuis 1989,** vient de faire savoir qu'il était candidat à sa propre succession. Agé de soixante et onze ans, Paul Morin a indiqué qu'il aspirait plutôt à prendre *« une retraite légitime »*, après quarante-huit ans de vie publique (son premier mandat de conseiller municipal date de 1947), mais qu'il avait dû tirer la conclusion de l'échec de ses deux principaux adjoints, héritiers putatifs, Jean-Michel Bertrand (RPR) et Bernard Champenier (UDF-PR), aux dernières élections cantonales. *« N'ayant rien demandé »*, le maire a également déclaré qu'il entendait avoir les mains parfaitement libres pour composer une liste *« de gens compétents et motivés par le service public »* et qu'il n'admettrait aucune pression *« de la part de quelque groupe, politique ou autre, que ce soit »*. – *(Corresp.)*

■ **PRÉCISION : à la suite de notre article, titré « La SNCF s'engage dans la réalisation du TGV Paris-Toulouse »** *(Le Monde* du 7 mars), André Guicharnaud, directeur de la région SNCF de Limoges, nous précise que *« seul l'Etat peut prendre »* la décision de réaliser le TGV Paris-Toulouse. M. Guicharnaud nous indique que, *« les trois régions et la SNCF sont d'accord pour demander à l'Etat un examen approfondi sur le barreau sud de l'interconnexion et une prise en compte dans les futurs schémas directeurs ; les régions et la SNCF considèrent que le temps de parcours Paris-Limoges en 2 h 30 en 2002 est l'objectif visé (...) ; la SNCF présentera les conclusions d'études sur les matériels nouveaux et améliorations des voies (...). »*

■ **GROUPE DE PRESSION : l'Association des petites villes de** France (APVF) interpelle les candidats à l'élection présidentielle. Dans une lettre ouverte, Martin Malvy (PS), président de l'APVF, insiste sur le rôle décisif des petites villes, *« point de passage obligé de toute politique de revitalisation des espaces ruraux »*. L'association soumet aux candidats huit questions sur la poursuite du processus de décentralisation et sur l'aménagement du territoire, à travers les points suivants : péréquation financière, délocalisations, restructurations hospitalières.

■ **COLLOQUE : bourgs et petites villes** constituent déjà le maillage de l'espace rural et joueront bientôt un rôle fondamental dans les futurs *« pays »* prévus par la loi d'orientation sur l'aménagement du territoire. L'université de Nantes organise, avec de nombreux partenaires, deux journées de réflexion sur ce thème, les jeudi 23 et vendredi 24 mars, à Nantes. Renseignements : (16) 40-14-11-63.

L'autoroute cherche toujours sa voie à Niort

NIORT
de notre correspondant

L'histoire de l'A-83 est un long feuilleton qui a même réservé un rôle au président de la République. En 1990, et alors que cette autoroute semblait devoir trouver sa voie au sud de Niort en écornant le marais poitevin, François Mitterrand parla du marais comme d'un *« monument de la nature »* qu'il était souhaitable d'épargner. On pria les techniciens de chercher un nouveau tracé.

Un tracé à deux branches

Nantes · Poitiers · Niort · Saintes · Bordeaux · A 10 · 50 km

Beaucoup, dans les Deux-Sèvres, crurent percevoir dans cette intervention inattendue l'influence de Ségolène Royal, ex-conseillère de l'Elysée et député (PS) du département. Elle était, en effet, la seule élue de poids à s'opposer au tracé sud, provoquant l'irritation des politiques locaux, toutes étiquettes confondues. Depuis, la plupart d'entre eux lui imputent la responsabilité du retard pris dans la réalisation de ce ruban autoroutier.

Interdite de marais, l'A-83 fut renvoyée dans l'agglomération niortaise. Un nouveau tracé fut mis à l'étude dans le quartier de Saint-Liguaire, au sud de la ville. Il provoqua une grosse colère des riverains, qui finirent par avoir gain de cause. L'option, décidément trop sensible, fut abandonnée par Bernard Bosson, ministre de l'équipement.

Le ministre et Michel Barnier, son collègue de l'environnement, décidèrent de remettre les compteurs à zéro. Ils engagèrent une large consultation auprès des élus et des associations locales, leur demandant de choisir une fois pour toutes entre le sud et le nord. C'est le nord qui l'emporta, accouchant d'un tracé qui fait, jusqu'au 17 mars, l'objet d'une enquête publique. La troisième dans ce dossier.

Si les milieux socioprofessionnels ont hâte de voir cette enquête aboutir, des riverains du nouveau tracé font à leur tour de la résistance, dénonçant *« un projet d'inutilité publique »*. Ils ressortent une plaquette diffusée par la direction départementale de l'équipement dans laquelle l'administration explique pourquoi le tracé nord *« est plus cher pour les usagers et moins efficace pour l'économie »*.

Pendant ce temps, l'autoroute se construit en Vendée. Bientôt elle arrivera à la frontière du département, c'est-à-dire à une quinzaine de kilomètres de Niort. Elle drainera alors aux portes de la ville un flot grandissant de véhicules qu'il faudra bien gérer. Or, Niort manque déjà cruellement d'une bonne rocade de contournement.

Plus grave pour les Deux-Sèvres : si l'enquête en cours devait se solder par un échec, l'autoroute pourrait bouder définitivement le département. Le risque est réel depuis que l'Etat a décidé de lancer des études sur un tracé qui, à partir de Fontenay-le-Comte, en Vendée, traverserait la Charente-Maritime. Cette liaison n'est pas prévue avant l'an 2000 et sa réalisation ne sera pas une sinécure, mais elle demeure la liaison la plus directe entre les Pays de la Loire et l'Aquitaine.

Alain Tissot

HISTOIRE Mis en cause pour ses chroniques de 1940 à 1942 dans *La Terre française*, hebdomadaire créé et contrôlé par l'occupant, André Bettencourt est aujourd'hui attaqué sur son passé de résistant. Me Serge Klarsfeld affirme que la seule vraie mission de résistance dont le sénateur de Seine-Maritime et président du holding contrôlant L'Oréal puisse se prévaloir est un bref séjour en Suisse fin juillet et début août 1944. ● UNE SOMME de 2 500 000 francs de l'époque fut obtenue par M. Bettencourt auprès des services secrets américains qu'il fit ensuite parvenir à François Mitterrand qui l'avait mandaté en tant que chef du Mouvement national des prisonniers de guerre. ● « L'AFFAIRE L'OREAL est close », estime dans un entretien au Monde Abraham H. Foxman, directeur national de l'Anti-Defamation League aux Etats-Unis, qui souligne que M. Bettencourt s'est excusé.

Le passé de résistant de M. Bettencourt est mis en doute

Selon Me Serge Klarsfeld, la seule mission du gendre du fondateur de L'Oréal aurait été un contact avec les services américains en Suisse durant l'été 1944 et dont témoignent deux lettres à François Mitterrand

« PLUS JE PARLE, plus j'alimente la polémique... C'est un piège terrible. Pensez un peu à ma dignité. C'est effrayant que l'on laisse entendre que j'ai pu participé au génocide ! J'ai seulement écrit des articles que je regrette infiniment, je me suis excusé, que voulez-vous de plus ? J'ai quand même eu une vie utile. Quand on me dit antisémite, que fait-on de ma participation au gouvernement Mendès France ? Quand on me dit nazi, que fait-on de ma participation au gouvernement du général de Gaulle ? ».

Ainsi parle André Bettencourt en réponse à la polémique sur son passé durant la guerre, relancée à New York par Me Serge Klarsfeld, président de l'association « Les fils et filles des déportés juifs en France » (*Le Monde* du 23 février). Refusant une rencontre, il répond au téléphone en homme blessé et tourmenté.

Entraînant une demande d'enquête auprès du Bureau d'enquêtes spéciales (OSI) du département américain de la justice, acceptée par les autorités américaines et aujourd'hui en cours, la polémique est née de l'exhumation d'éditoriaux écrits de 1940 à 1942 par M. Bettencourt dans un hebdomadaire, *La Terre française*, créé et contrôlé par l'occupant (*Le Monde* daté 12-13 février). Très clairement, ses initiateurs ne cachent pas leurs motivations : en différend commercial et judiciaire avec L'Oréal depuis 1989, Jean et David Frydman ont attaqué le géant des cosmétiques sur son attitude, un temps complaisante, face aux exigences de boycott d'Israël formulées par la Ligue arabe.

Après avoir révélé que L'Oréal, fondé par Eugène Schueller, père de l'épouse de M. Bettencourt et considéré comme le financier occulte de la Cagoule, organisation secrète d'extrême droite des années 30, avait servi de lieu de reconversion à d'anciens activistes et collaborateurs notoires, les frères Frydman ont désormais choisi de dénoncer le passé de celui qui est encore le président de Gesparal, le holding contrôlant L'Oréal.

Toutefois leurs intentions vengeresses n'enlèvent rien au fait qu'ils ont su dévoiler une réalité longtemps occultée, même si elle était connue de quelques initiés. C'est ainsi qu'il n'est pas niable que la régularité, l'ampleur et la tonalité idéologique, dénotant une facsination pour le national-socialisme qui allait au-delà du discours vichyste ordinaire, des articles de M. Bettencourt n'avaient jusqu'ici jamais été révélées. De fait, le futur notable de la IVème et de la Vème République ne se contenta pas de ses chroniques dans *La Terre française* puisqu'il publia également au moins un article dans une publication pétainiste de Bordeaux, *L'Élan* qui se présentait comme « *l'hebdomadaire de la jeunesse française* ».

Dans le numéro du 13 décembre 1941, en première page, à côté d'un éditorial intitulé « *Une nouvelle défaite de la stratégie judéo-gaulliste* », il signe ainsi une chronique sous le titre « *La Révolution qu'il nous faut* ». On y lit notamment ceci : « *Un homme débile sera plus facilement lâche qu'un homme en pleine vigueur ; un juif sera plus facilement avare qu'un chrétien : un esprit renfermé sur lui-même, ouaté, chloroformé, sera plus facilement bourgeois qu'un esprit prêt à toutes les luttes, ouvert sur de grands horizons.* »

« *Je ne me souviens pas* », nous a déclaré M. Bettencourt à propos de sa collaboration à cette autre publication dont certains des animateurs sont restés, par la suite, engagés à l'extrême droite. Son plaidoyer, face à ce qu'il ressent comme une querelle malsaine, injuste et intéressée, repose essentiellement sur ses états de service dans la Résistance. Après avoir interrompu, durant l'été 1942, sa chronique dans *La Terre française*, il rejoignit François Mitterrand, ami des années étudiantes, tout comme François Dalle, futur PDG de L'Oréal.

C'est au titre du mouvement créé par le futur président, à partir de l'administration vichyste des prisonniers de guerre avec laquelle M. Mitterrand rompit début 1943, que M. Bettencourt obtiendra, après-guerre, la rosette de la Résistance. Lors des élections générales de 1951, sa profession de foi met d'ailleurs en avant le fait d'« *avoir acquis contre l'occupant de splendides décorations* ». Quand nous l'avions rencontré à propos de ses articles dans *La Terre française*, il nous avait également précisé – comme il l'avait fait devant Pierre Péan pour son livre sur les années de jeunesses de M. Mitterrand (*Une jeunesse française*, Fayard, 1994) – qu'il avait fait partie de la délégation nationale du Conseil national de la Résistance (CNR) à Genève, au titre du Mouvement national des prisonniers de guerre (MNPGD).

Or c'est sur ce terrain que le sénateur de Seine-Maritime est aujourd'hui mis en difficulté par les recherches de Me Klarsfeld.

> **Le général de Gaulle estimait que le financement de la Résistance par les alliés devait se négocier à son niveau afin d'éviter le clientélisme des Etats-Unis**

M. Bettencourt a dû rapidement reconnaître son erreur : il n'y avait pas de délégation du CNR à Genève, et ceci d'autant moins que le général de Gaulle ainsi que Jean Moulin voyaient d'un très mauvais œil les contacts pris par des hommes liés au mouvement Combat avec les agents des services secrets américains en Suisse. A tel point que dans le seul télégramme signé de son nom – et non d'un nom de code – adressé à Jean Moulin, de Gaulle interdira formellement ces relations helvétiques directes, notamment dans leurs aspects financiers, le général estimant que le financement de la Résistance par les alliés devait se négocier à son niveau afin d'éviter le clientélisme des Etats-Unis qui, à l'époque, contrecarraient les ambitions politiques du chef de la France libre.

Le 19 mars 1943, le général de Gaulle télégraphia ainsi à « Rex » (Jean Moulin) la consigne suivante : « *Toutes les directives à donner à l'armée secrète ainsi que les questions de parachutage d'armes et de financement ne peuvent être traitées que par moi à Londres avec nos Alliés.* »

Me Klarsfeld a donc finalement réduit le séjour suisse de M. Bettencourt à une très brève période : trois à quatre semaines, à cheval sur la fin juillet et le début août 1944. Adressées par M. Bettencourt (« Grainville ») à M. Mitterrand (« Morland »), les lettres qu'il a obtenues, et dont nous publions l'essentiel, établissent que le premier fut chargé par le second d'une mission auprès de l'OSS, l'ancêtre des services secrets américains. Cette mission, dont témoigne un document conservé dans les archives américaines – un télégramme du second d'Allan Dulles, Max Schoop, rendant compte de ses entretiens avec M. Bettencourt –, avait pour objet une projet d'organisation de missions de sabotages et de renseignement en territoire allemand, grâce au réseau des prisonniers de guerre et des Français soumis au travail obligatoire en Allemagne. Elle se concrétisa essentiellement par la remise d'une somme, d'un montant de 2 500 000 F. de l'époque que M. Bettencourt fera parvenir à M. Mitterrand.

Autrement dit, selon Me Klarsfeld, la seule mission de résistance de M. Bettencourt est tardive – peu de temps avant la Libération de Paris – et ambiguë. Cette remise d'argent, qui contrevenait aux consignes gaullistes – ce qui n'est pas surprenant, sachant les relations d'emblée conflictuelles de M. Mitterrand avec le général de Gaulle –, a-t-elle vraiment servi à des actes de résistance en Allemagne ? « *Quelques semaines après,* explique ainsi Jean Frydman, lui-même ancien résistant, *un gouvernement s'installait à Paris. On ne voit pas à quoi à bien pu servir cette somme.* »

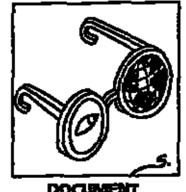
Me Klarsfeld, tout comme M. Frydman, soulève cette interrogation en relativisant également l'autre acte de résistance mentionné par M. Bettencourt : son arrestation par la Gestapo à Nancy, fin 1943. Interpellé par hasard sous sa véritable identité, ce dernier sera finalement relâché après plus d'un mois de détention. M. Bettencourt explique aujourd'hui qu'il doit ce sort heureux à l'efficacité de la secrétaire locale du MNPGD, Mme François, qui, sans qu'il se souvienne exactement par quels arguments, réussira à obtenir sa libération. Elle sera elle-même arrêtée peu après et déportée.

Derrière cette querelle historique se profile en fait un débat sur la résistance. Dévoilé par Pierre Péan, l'itinéraire de François Mitterrand montrait que d'anciens fonctionnaires vichystes étaient progressivement passés du côté de Londres, tout en gardant certaines de leurs références idéologiques. La question aujourd'hui posée par Me Klarsfeld à travers le cas Bettencourt est celle du rôle qu'ont pu jouer d'anciennes amitiés et fidélités dans le climat de l'immédiat après-guerre : au nom du MNPGD et grâce à l'appui de M. Mitterrand, d'anciens fidèles de Vichy n'ont-ils pas reçu un label résistant qu'il méritaient moins que d'autres ?

Edwy Plenel

« De Grainville à Morland »

DEUX LETTRES d'André Bettencourt à François Mitterrand témoignent de la mission que le futur président de la République confia, en juillet 1944, à son ami, connu avant-guerre. Obtenues par Serge Klarsfeld, elles confirment que, sous le pseudonyme de « Grainville », M. Bettencourt fut chargé par le chef du Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés (MNPGD), alias « Morland », d'entrer en relation avec les services américains en Suisse afin d'obtenir un soutien financier.


DOCUMENT

La première est datée du 9 août 1944. « *Mon cher François,* écrit « Grainville », *quand je suis parti, vous m'avez donné entre autres consignes celle de prendre contact le plus rapidement possible avec les représentants anglais et américain à Genève afin de les intéresser à ce que nous avions pu déjà faire en Allemagne et de savoir de quelle manière ils accepteraient de nous aider. Arrivé à Genève, j'ai aussitôt fait part à la Délégation de mon désir d'entrer en rapport avec eux. Depuis, déjà trois semaines sont passées durant lesquelles trois télégrammes (...) sont encore venus me remettre en mémoire, s'il était besoin, ces consignes que vous m'aviez données. Je me demandais de quelle manière passer à l'action. Un premier rendez-vous avec le représentant américain m'avait été fixé par Martel, rendez-vous qui, pour des causes indépendantes de ma volonté, ne put avoir lieu, lorsque, tout à coup, lundi dernier, j'ai reçu un coup de téléphone du Général D. m'invitant à le rejoindre de suite pour aller faire visite à M. Perrichon* [Max Schoop, adjoint d'Allan Dulles, chef de l'antenne de l'OSS à Berne et futur patron de la CIA] *qui me demandait d'urgence.* »

« *Cette première conversation et les deux qui lui ont succédé ont été extrêmement sympathiques et cordiales,* poursuit « Grainville ». *Pour être précis, la situation concernant le front intérieur allemand du côté américain se résume de cette manière : M. Perrichon, représentant américain ici, met à la disposition du mouvement 2 500 000 F. Vous recevrez par le porteur de la présente lettre 350 000 F en espèces. Par l'intermédiaire d'une banque, L. V. mettra à votre disposition, de lui à vous, rapidement j'espère, la somme de 1 500 000 F en argent français. Cette compensation est dès à présent en transaction. La somme restante vous sera envoyée directement en marks valables en Allemagne pour vous éviter des tractations superflues à Paris. Cette somme de 2 500 000 F vous est adressée par les Américains à la manière d'une première marque de confiance et de sympathie pour nous aider dans les départs qui pourraient avoir lieu durant ce mois en attendant que vous donniez votre accord de principe avec la présentation d'un budget plus complet pour les mois à venir. J'aimerais que promptement vous fassiez d'ores et déjà parvenir à M. Perrichon et par lui à son gouvernement nos remerciements à tous pour cette aide première dans cette action que vous aviez déjà entreprise malgré des difficultés énormes et le manque de moyens.* »

Puis « Grainville » explique à « Morland » les termes de l'accord avec les services américains, précisant qu'« *il est entendu avec M. Perrichon (...) que des représentants du mouvement partiront en Allemagne dans le plus bref délai possible afin de déterminer là-bas une participation directe à la Résistance et un service de renseignement dans toute la mesure où cela sera possible.* » La lettre détaille ensuite les actions envisagées, deux semaines avant la libération de Paris, en utilisant les « *dix millions d'éléments étrangers* » regroupés de force sur le territoire allemand : « *une action militaire à un jour J* », « *activer le sabotage dès maintenant par les travailleurs des centres industriels* », « *organiser un circuit de renseignement par l'intermédiaire des prisonniers en Kommandos et des hommes du STG* ».

« Grainville » conclut sa lettre en précisant qu'il lui reste « *à remplir le deuxième point* » de sa mission, qui est d'« *entrer également en contact avec le représentant anglais* » afin d'envisager « *de quelle manière les autorités britanniques peuvent de leur côté envisager un concours effectif* ». Dans la seconde lettre, datée du 11 août 1944 et beaucoup plus brève que la première, André Bettencourt informe François Mitterrand « *que le contact sera pris avec les Britanniques dans les jours qui viennent* ». Il conclut en ces termes : « *Il faut que tout ce que nous pourrons faire le soit dans un accord complet avec nos alliés et que, de cette communauté de vue, nous sortions tous grandis et unis par la libération de la France et la victoire de tous. Très affectueusement.* »

Abraham H. Foxman, directeur national de l'Anti-Defamation League

« L'affaire L'Oréal est close »

« L'Anti-Defamation League (ADL), l'une des plus importantes organisations juives américaines rattachées au B'nai B'rith, fut fondée aux Etats-Unis en 1913 *« pour lutter contre l'antisémitisme, le racisme, les préjugés et les discriminations ».* Me Serge Klarsfeld s'est rendu récemment à New York pour demander l'inscription d'André Bettencourt, président du holding contrôlant L'Oréal, sur la « watch list » des personnes interdites d'entrée aux Etats-Unis pour leurs liens passés avec l'Allemagne nazie (*Le Monde* du 23 février). En tant que directeur national de l'Anti-Defamation League, que pensez-vous de cette démarche et de l'attitude de M. Bettencourt pendant la guerre ?

– Ce qu'a fait André Bettencourt dans sa jeunesse est révoltant, ignominieux et répréhensible. Mais les écrits de M. Bettencourt sont avant tout une offense envers le peuple français, la société française et les juifs français. C'est donc en France, d'abord, que cette affaire doit être débattue et discutée. Mais pourquoi donner une conférence de presse à ce sujet, à New York, en 1995 ? Je suis sûr que Me Klarsfeld sait, comme moi, que les écrits de M. Bettencourt ne sont pas suffisants pour justifier son inscription sur la « watch list », réservée aux seuls criminels de guerre. Pour les avoir rédigés, M. Bettencourt a demandé pardon. J'aurais aimé qu'il le fasse il y a cinquante ans, il y a trente ans. Mais le fait est qu'aujourd'hui il s'est publiquement excusé auprès du peuple juif. Il a admis qu'il s'était trompé, et je ne vois pas ce qu'on peut lui demander de plus, aujourd'hui, sauf s'il avait été un criminel de guerre. Mais même si l'on n'aime pas M. Bettencourt et ce qu'il a dit, il ne l'était pas.

– Certains doutent de la réalité de sa participation à la Résistance.

– Je ne sais pas si M. Bettencourt a été résistant ou non. Mais j'ai le sentiment que toute cette opération n'a pas pour but d'établir la vérité sur M. Bettencourt, que l'objectif n'est pas que l'histoire sache ce qu'il en est vraiment de son passé. Un litige commercial privé, toujours pendant devant les tribunaux, oppose depuis des années les frères Jean et David Frydman à L'Oréal. Je n'ai pas à juger du fond de ce conflit, mais je regrette qu'il soit porté sur la place publique internationale et que juifs américains et israéliens s'y retrouvent impliqués. On utilise les membres du Congrès [NDLR : le démocrate Eliot L. Engel est le premier parlementaire américain à avoir demandé des explications à M. Bettencourt sur son attitude passée] ; on utilise les représentants de la comunauté juive. Tout cela est condamnable. Que les frères Frydman et L'Oréal trouvent un accord s'ils le veulent, mais je ne veux pas être partie prenante dans cette bataille. Je ne veux pas participer à des règlements de compte.

– L'Oréal a été accusé par Jean et David Frydman de s'être soumis au boycottage décrété par la Ligue arabe à l'encontre d'Israël...

– Le département du commerce américain enquête sur ce sujet. Il donnera ses conclusions. Mais l'important n'est pas de revenir sur le passé ni de savoir si L'Oréal a, ou non, été coupable pendant quelques années. Aujourd'hui, L'Oréal a décidé d'en finir avec cette affaire et investit du temps, des gens et de l'argent dans l'Etat hébreu.

– Pour clore la polémique, peut-être...

– Peu importe la motivation. L'intérêt d'Israël et de la communauté juive n'est pas de punir à jamais celui qui a pêché et a obéi au boycottage. Il est de le conduire à changer de politique et de faire respecter la liberté du commerce.

– La communauté juive n'aurait donc plus de raison de combattre L'Oréal ni de participer à d'éventuelles campagnes de boycottage de ses produits ?

– La politique de la plus grande partie de la communauté juive n'a jamais été de combattre le boycottage par le boycottage. Mais il serait, en outre, incompréhensible de s'en prendre à une entreprise – quelle qu'elle soit d'ailleurs – ayant adopté une politique constructive. Du moment que L'Oréal fait des affaires en Israël, qu'il y investit, qu'il y augmente la qualité de la vie en multipliant les actions sociales comme c'est le cas, l'affaire doit être considérée comme classée.

– La page est tournée ?

– L'affaire du boycottage est close. »

Propos recueillis par Pierre-Angel Gay

Investissements en Israël

Mi-janvier, le PDG de L'Oréal, Lindsay Owen-Jones, était en Israël pour assister au démarrage d'une unité de production de shampoings et cosmétiques à Migdal Ha'Emek, installée dans l'enceinte de l'usine Interbeauty dont le groupe français avait racheté, en 1994, 30 % du capital. Ce premier investissement devrait être suivi par beaucoup d'autres. L'Oréal envisage de créer une société chargée de reprendre la distribution de ses produits auprès des professionnels de la coiffure et de porter à 500 000 dollars par an ses achats en Israël d'huile végétale et de chimie fine. Parallèlement, L'Oréal multiplie les accords et partenariats scientifiques. Enfin, il accorde des bourses d'étude à des étudiants israéliens et soutient diverses actions de mécénat. Il finance notamment une campagne destinée à promouvoir compréhension et tolérance entre religions et cultures différentes en Israël. Une campagne conjointe du ministère de l'éducation israélien et de... l'Anti-Defamation League.

Henri Emmanuelli assure qu'Urba n'était pas géré par le PS

Le bureau d'études « ami », a-t-il expliqué, était « le moyen de financement le plus adéquat »

Le premier secrétaire du PS a comparu mardi 7 mars devant le tribunal de Saint-Brieuc saisi du dossier Urba. Poursuivi pour *« recel et complicité de trafic d'influence »*, l'ancien trésorier a affirmé qu'il connaissait *« l'existence d'Urba, son activité nullement occulte ni clandestine, et son utilité »*, mais que ce bureau d'études, proche du PS, était dirigé de manière autonome par son PDG, Gérard Monate.

SAINT-BRIEUC
de notre envoyé spécial

La comparution d'Henri Emmanuelli devant le tribunal correctionnel de Saint-Brieuc, mardi 7 mars, n'a pas tenu toutes ses promesses.

Au quatrième jour d'un procès qui a vu défiler les anciens cadres – tous plus ou moins anonymes – de l'ancien bureau d'études du PS, la prestation de l'actuel premier secrétaire de ce parti était attendue comme celle d'une tête d'affiche.

Encore Gérard Monate, ancien PDG d'Urba, s'était-il appliqué, la veille, en militant fidèle, à atténuer la responsabilité de son *« camarade »* : à ses yeux, confiait-il au tribunal, M. Emmanuelli n'était rien d'autre, lorsqu'il était en charge des finances du parti, qu'*« un trésorier qui avait des soucis de trésorerie »* (*Le Monde* du 8 mars). L'œil noir et la mine sévère, le chef du PS n'est, somme toute, pas allé beaucoup plus loin.

Poursuivi pour *« recel et complicité de trafic d'influence »*, le député des Landes, qui fut – il l'a luimême rappelé – le *« quatrième personnage de l'Etat »*, lorsqu'il présida l'Assemblée nationale de 1992 à 1993, s'est efforcé de jouer profil bas, dévoilant volontiers les meurtrissures laissées par ce qu'il continue d'appeler un *« procès politique »*. Lors du congrès du PS de Bordeaux, en juillet 1992, les dirigeants socialistes n'avaient pas caché, c'est le moins qu'on puisse dire, leur animosité envers le conseiller Renaud Van Ruymbeke, après que celui-ci eut décidé de mettre en examen M. Emmanuelli. Deux ans et demi plus tard, ce dernier parle encore d'une *« inculpation à grand spectacle »*.

L'heure des explications enfin venue, le premier secrétaire du PS a parlé durant trois heures, mardi après-midi 7 mars, pour assurer, d'emblée, qu'il n'a jamais été à proprement parler le *« trésorier »* du PS, mais qu'il fut nommé, en mars 1988, *« numéro deux du PS, chargé de la coordination du personnel, de la trésorerie et de l'administration »* : *« Une fonction politique*, précisait-il, *qui n'a évidemment rien à voir avec celle d'un directeur financier dans une société. »*



> « Quand on voit passer de l'argent liquide, il faudrait être un saint pour résister... »

Dès lors, M. Emmanuelli présentait comme une évidence le fait que *« comme tous les responsables du PS, (il) connaissait l'existence d'Urba, son activité nullement occulte ni clandestine, et son utilité »*, tout en soulignant qu'il n'aurait, en tout et pour tout, rencontré Gérard Monate que *« trois à cinq fois »*. Et jamais, en tout cas, pour parler avec lui de la comptabilité d'Urba.

Faisant mine de s'étonner que la justice n'ait pas souhaité *« interroger (ses) prédécesseurs »*, M. Emmanuelli explique ainsi au tribunal qu'il faisait *« entièrement confiance »* au PDG d'Urba et à un système qui fonctionnait depuis quinze ou seize ans, et qu'il n'avait, dans ces conditions, *« pas de raison de* (se) *poser des questions »*. Le député des Landes, qui fut aussi ministre du budget, se félicite néanmoins d'avoir été le premier trésorier à faire établir et publier un budget pour le Parti socialiste, sans pouvoir préciser toutefois s'il existait sur ce budget une ligne de dépense pour Urba... Puis, dans un accès d'audace, il explique au tribunal qu'il *« pensait et continue de penser que le moyen assez répandu du bureau d'études « ami » était parmi les moyens de financement les plus adéquats, notamment pour éviter d'autres circuits beaucoup plus aventureux »*. *« Quand on voit passer de l'argent liquide*, lâche-t-il, *il faut être un saint pour résister ; j'avais déjà appris ça dans la banque... »* Il est vrai qu'Henri Emmanuelli a débuté sa carrière à la banque Rothschild. Quel était, en fait, le degré d'implication du trésorier dans la gestion d'Urba ? A cette question, qui conditionnera évidemment le verdict de Saint-Brieuc, M. Emmanuelli a fourni des réponses indirectes, parfois embarrassées. *« Avant d'être trésorier*, raconte-t-il, *j'ai bien dû dire, comme d'autres, à M. Monate : «* Tiens Gérard, si tu pouvais aider telle ou telle liste ce serait bien *», mais je pense toujours qu'il ne s'agit pas là de trafic d'influence... Le PS n'a jamais trouvé de milliardaire qui aide ses listes spontanément. »* Mais lorsque le président lui demande s'il s'agissait *« d'une prière ou d'une instruction »*, il tranche sévèrement : *« Je n'ai pas donné d'instructions, je ne gérais pas cet argent. Gérard savait ce qu'il pouvait faire ou pas. »*

M. Monate vient alors au secours du premier secrétaire : *« On décidait de soutenir tel ou tel candidat sur avis du délégué régional, puis on demandait son avis au trésorier du PS*, explique-t-il opportunément. *Mais je décidais tout seul. »* Commentaire malicieux du président Jean Trotel : *« Si je vous comprends bien, ce sont les VRP d'Urba qui déterminaient la stratégie du Parti socialiste... »*

Conduit devant le tribunal pour des faits commis dans le département de la Sarthe, et mis au jour à partir des investigations lancées au Mans par le juge Thierry Jean-Pierre, M. Emmanuelli a éprouvé le besoin de préciser à ses juges qu'il n'était *« jamais allé »* dans ce département.

Quant aux délits eux-mêmes, qui portent sur la collecte de 800 000 francs environ auprès de grosses entreprises locales, il a certes admis que *« sur le plan juridique, Urba avait manifestement pratiqué l'abus de biens sociaux »* (en l'occurrence couvert par l'amnistie) tout en observant que *« sur le plan moral, les actionnaires lésés étaient des membres du PS »*. *« Et les contribuables locaux »*, s'est indigné l'avocat d'une partie civile. M. Emmanuelli n'a rien répondu.

Robert Belleret

Charles Pasqua fait condamner le Syndicat de la magistrature

LES SIX RESPONSABLES du Syndicat de la magistrature qui avaient dénoncé, en juin 1993, les conditions dans lesquelles s'était terminée la prise d'otages de la maternelle de Neuilly-sur-Seine ont été chacun condamnés, mardi 7 mars, à 8 000 francs d'amende pour diffamation publique envers Charles Pasqua. Dans un article signé *« le bureau »*, publié dans la revue du syndicat, *Justice*, Béatrice Patrie, Alain Vogelweith, Marie-Anne Baulon, Anne Crenier, Jean-Claude Bouvier et Denis Chausserie-Laprée avaient accusé le ministre de l'intérieur d'avoir décidé, vingt-quatre heures avant l'intervention des policiers du Raid, que le preneur d'otages, Erick Schmitt, serait exécuté. Ils affirmaient également que les conditions de la légitime défense n'étaient pas réunies.

Pour le tribunal de Paris, présidé par Martine Ract-Madoux, le témoignage du médecin-capitaine des pompiers Evelyne Lambert *« montre que, contrairement aux affirmations des prévenus, le preneur d'otages ne dormait pas d'un sommeil profond »* lors de l'assaut. De même, selon Louis Bayon, le patron du Raid, *« il n'y a pas eu d'ordre de tuer à tout prix le preneur d'otages »*. Le tribunal a estimé que les magistrats n'avaient *« nullement rapporté la preuve »* de leur affirmation. Le tribunal a jugé légitime la dénonciation de *« l'absence de consultation de l'autorité judiciaire »* avant l'intervention mais il a récusé l'accusation faite à M. Pasqua d'avoir *« délibérément fait exécuter le preneur d'otages »*. Le syndicat a annoncé son intention de faire appel.

Les jeunes moins touchés par les accidents de la route

LES ACCIDENTS MORTELS de la circulation chez les jeunes ont reculé de 10 % en 1994, a annoncé, mardi 7 mars, Jean-Michel Bérard, délégué interministériel à la sécurité routière. Pour la deuxième année consécutive, la majorité des vies sauvées a concerné les 15-24 ans, bien que cette catégorie reste la plus exposée (un tué sur quatre).

Au total, avec 8 533 tués et 180 832 blessés en 1994, le bilan de la sécurité routière s'est amélioré pour la sixième année consécutive. Toutefois les routes départementales restent encore trop dangereuses (plus de la moitié des tués pour 40 % du volume de la circulation). En outre, l'essentiel de l'amélioration constatée s'est opéré au cours des huit premiers mois de l'année. Fin 1994, cette évolution favorable semblait remise en question.

DÉPÊCHES

■ **BAVURE : deux policiers parisiens ont été condamnés** à dix-huit mois de prison avec sursis, mardi 7 mars, par le tribunal correctionnel de Versailles, pour avoir passé à tabac un jeune homme le 5 septembre 1989 dans le dix-huitième arrondissement de Paris. Alors que les deux policiers, l'inspecteur Gilbert Cavarec et l'enquêteur François Mancuso, de la brigade des stupéfiants et du proxénétisme, filaient un bus transportant un trafiquant d'héroïne, leur voiture avait été heurtée à un arrêt par la mobylette conduite par un réfugié politique béninois. Après une première altercation, le jeune homme avait été rattrapé et roué de coups.

■ **HLM DES HAUTS-DE-SEINE.** Didier Schuller, conseiller général (RPR) et ancien président de l'Office HLM des Hauts-de-Seine, devrait faire *« le 14 mars une déclaration à la section RPR de Clichy »*, selon son avocat Mᵉ François Gibault. Depuis plus de trois semaines, M. Schuller n'a pas regagné son domicile, perquisitionné le 10 février au cours de l'enquête conduite par deux magistrats de Créteil sur les fausses factures des HLM des Hauts-de-Seine.

■ **SOLIDARITÉ : un espace de vie, appelé Halte des amis de la rue,** a été ouvert, mardi 7 mars, à tous les exclus qui errent aux alentours de la gare de Lyon, à Paris 12ᵉ. Créée par l'association Coeur de femmes et la SNCF, avec pour partenaires la DDASS, la Fondation abbé Pierre, la Banque alimentaire de Paris, le SAMU social de la capitale et le CHAPSA de Nanterre, cette Halte, située rue de Rambouillet, doit permettre à ces personnes de renouer un lien social : accueil, soins médicaux, douches, vestiaire, assistance administrative. Ouvert chaque jour jusqu'à 22 heures et animé par d'anciens sans-abri, cet espace, qui ne peut accueillir qu'une cinquantaine de personnes en permanence, offre un repas chaud tous les soirs et travaille en liaison avec des centres d'hébergement de nuit. (Coeur de femmes, tél. : 45-83-52-72).

Leïla, quatorze ans, en garde à vue pour le meurtre de son amie Sabrina

NANCY
de notre correspondante

Leïla est arrivée à pied, mardi 7 mars en fin de matinée, devant l'immeuble les Pics, en plein centre de Vandœuvre (Meurthe-et-Moselle). Le temps de dire quelques mots à son grand frère, et les policiers de la Sûreté urbaine de Nancy, qui avaient passé la nuit à planquer là, l'ont amenée au commissariat. A l'hôtel de police, la jeune fille de quatorze ans a pu s'entretenir quelques minutes avec un avocat avant d'être placée en garde à vue. Dans l'après-midi, elle reconnaissait avoir étranglé sa camarade de classe Sabrina, quatorze ans également, dans les toilettes du collège Jacques-Callot de Vandœuvre (*Le Monde* du 8 mars).

La jeune fille a expliqué qu'il s'agissait d'un accident. Pour l'instant, le mobile exact de ce geste n'a pas été révélé. François Deby, procureur de la République de Nancy, a tenu une conférence de presse, mardi après-midi, pour évoquer cet acte *« extrêmement surprenant de la part d'un mineur de moins de quinze ans »*. Ce qui opposait les deux élèves ? *« Un différend d'enfants, un problème de gamins »*, note-t-il, quelque peu désemparé devant ce meurtre.

EXCLUE POUR VIOLENCE

Sabrina aurait dénoncé Leïla pour avoir commis un petit larcin. Lundi matin, une dispute violente a opposé les deux filles. Certains élèves du collège disent que Leïla aurait menacé Sabrina. Les deux filles n'assistaient pas au cours de sciences naturelles des 5ᵉ 2, donné entre 11 heures et 12 heures, lundi, et n'étaient pas non plus présentes à la cantine. En début d'après-midi, un surveillant retrouvait le cadavre de Sabrina, le cou encore serré par une cordelette de nylon dans les toilettes des filles, au troisième étage du bâtiment de technologie.

La meurtrière présumée est décrite par certains élèves du collège comme une fille agressive, *« qui ne se laissait pas marcher sur les pieds »*. *« Valait mieux être sa copine que son ennemie ! »*, lance une jeune fille. Leïla était depuis moins d'un an dans cet établissement. Elle avait été exclue du collège des Hauts-de-Penoy pour avoir agressé un professeur de français. Vandœuvre, deuxième ville du département de Meurthe et Moselle, est une vaste cité-dortoir où cohabitent plutôt harmonieusement quatre-vingt-seize nationalités.

Le collège Jacques-Callot est un établissement bien coté. Le président de la section FCPE des parents d'élèves le confirme : *« C'est un collège haut de gamme, vous savez. »* Il ajoute toutefois que son association a demandé une assistante sociale, voici deux ans, pour suivre les enfants en difficulté particulière et qu'il l'attend toujours.

Monique Raux

Accueil mitigé pour le plan sur les urgences médicales

A LA SUITE des mesures prises par le gouvernement en application du rapport Barrier sur les urgences (*Le Monde* du 8 mars), le syndicat national des cadres hospitaliers (SNCH) a indiqué dans un communiqué qu'il *« regrette que le comité interministériel ne se soit penché que sur les urgences pré-hospitalières »*. Le SNCH *« aurait souhaité que le pan entier de la restructuration des urgences se fasse en même temps »*, avec notamment la publication les textes réformant les service d'accueil des urgences (SAU) et les antennes d'accueil et d'orientation des urgences (ANACOR). Le SNCH *« se félicite »* cependant de *« l'intégration des médecins généralistes »* à l'exercice hospitalier et de *« l'accroissement du rôle des centres 15 »*.

Le syndicat national du service de santé et de secours médical des pompiers a estimé pour sa part que *« le ministère de la santé fait peu de cas de la déontologie la plus élémentaire, oublie que le médecin sapeur pompier n'est au fond qu'un libéral, que l'urgence est la même pour tous et ne détaille pas au gré de stipulations administratives »*.

Un ancien responsable de la mosquée de Mantes-la-Jolie est expulsé

TAÏEB BENTIZI, quarante et un ans, a été expulsé, mardi 7 mars, vers le Maroc, sur décision du ministre de l'intérieur, dans le cadre de la procédure d'urgence absolue. Les autorités françaises reprochent à cet ancien responsable de la mosquée de Mantes-la-Jolie (Yvelines) d'avoir des activités intégristes.

Arrivé en France en 1979, il était devenu président de l'association Action-Jeune-Islam. Partisan d'un islam pur et dur, il avait pris, en août 1993, la direction de la mosquée de Mantes-la-Jolie, dont il avait été un temps le concierge, changeant les serrures et y installant une école coranique.

Le 8 février 1994, le tribunal correctionnel de Versailles, saisi par l'Union islamique des Yvelines qui contrôlait jusque-là la mosquée, lui ordonnait d'évacuer les lieux et de restituer les clés. Le 22 janvier dernier, lors des élections placées sous le contrôle des pouvoirs publics, l'Union islamique des Yvelines retrouvait la direction de la mosquée. Ses activités jugées intégristes par les autorités et l'organisation de stages « spéciaux » ont conduit le gouvernement français à expulser M. Bentizi.

VOYAGES ET ARTS MARTIAUX

Professeur de boxe coréenne, Taïeb Bentizi avait été accusé par d'autres membres de la mosquée d'opérer des prélèvements sur les quêtes de la prière du vendredi, sur les fonds de l'école coranique et d'organiser divers trafics, servant entre autres d'intermédiaire pour l'organisation de voyages à La Mecque.

Il évoluait au milieu d'un groupe d'une trentaine de jeunes à qui il enseignait les arts martiaux et voyageait dans le monde entier, principalement en Syrie, en Afghanistan et en Egypte, d'où il a d'ailleurs été récemment expulsé, soupçonné de terrorisme.

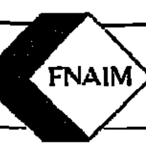
L'an dernier, il avait entrepris, avec certains de ses élèves, un périple à La Mecque, puis en Basse-Egypte et au Maroc, avant de regagner, en septembre, la France avec femme et enfants. Le mois suivant, dans l'affaire des foulards islamiques, sans apparaître sur le devant de la scène, il était omniprésent, laissant à son ami, Driss Ichchou, le rôle d'explication et de persuasion aux portes des collèges et lycées de la ville. Quelques jours avant son interpellation, il était rentré d'un nouveau voyage en Arabie saoudite.

J. C. P.

Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER PARIS – ILE-DE-FRANCE



UN JUSTE ÉQUILIBRE

Les Français seraient prêts à investir et à dépenser plus pour être propriétaires si les règles du marché immobilier étaient plus justes.

Arrêtons, par exemple, cette dérive où la totalité des moyens budgétaires supplémentaires de l'Etat sont affectés aux aides personnelles, au détriment des aides à la pierre et des allégements fiscaux.

Certes l'effort de l'Etat pour le logement n'a cessé de croître pour atteindre des sommets (un ménage sur quatre reçoit actuellement des aides au logement) ; mais, de 1984 à 1992, les aides à la pierre ont baissé de plus d'un tiers (34 %) en francs constants.

Espérons que le projet de loi d'orientation pour le logement actuellement à l'étude au ministère du logement traduira la nécessité de redonner confiance aux propriétaires ou futurs propriétaires, par un meilleur équilibre dans la répartition des crédits publics.

Jacques LAPORTE,
Président de la Chambre
FNAIM Paris-Ile-de-France

Appartements ventes

5e arrdt

PORT-ROYAL, pierre de t., 6e, asc., 2 p. indép., cheminée. 970 000 F Mel - 43-25-32-56

CENSIER - MOUFFETARD, 2 P., asc., bel imm. p. d. t., balc., sud, 1 100 000 F 43-20-77-47

6e arrdt

Quart. Buci, Imm. XVIIe, 3e ét., tr. gd studio, cuis., bains, w.c. séparés, 46 m². HSP, poutres + débarras. 43-35-18-36

RUE DAUPHINE,
bel imm., studio tt cft, calme, charme, parf. état, 475 000 F. FONCIA - 45-44-55-50

7e arrdt

VARENNE,
bel imm., gd studio, cuis., bains, parf. état. 920 000 F. FONCIA - 45-44-55-50

11e arrdt

Mo PARMENTIER,
bel atelier. 490 000 F. 34 m², 3,80 m, sous verrière
Immo Marcadet - 42-51-51-51

13e arrdt

Tolbiac, imm. 76, élevé, 4-5 p., gde cuis., 104 m², terrasse 34 m², calme, boxdble 43-35-18-36

14e arrdt

Plaisance, 2-3 p., 45 m², 820 000
Maine, 4 p., 90 m², 2 320 000
Pt Mairie, 3 p., 48 m², 950 000
Denfert, 2 p., 42 m², 790 000
E.-Quinet, 2 p., 30 m², 740 000
Montparn., studio, park., 960 000
R. Coty, 2 p., 40 m², 6e, asc. 930 000 F 43-35-18-36

BD ARAGO, 2 p., parfait état, imm. ancien, 3e ét., chauf. indiv., vue, soleil, 800 000 F. SYNDIC - 43-20-77-47

17e arrdt

LEGENDRE, 2 P., 40 M², 3e ét., sud, soleil, parfait état, 600 000 F. SYNDIC - 43-20-77-47

18e arrdt

51 m², 680 000 F,
J.-Joffrin, 3 p. tt confort
Immo Marcadet - 42-51-51-51

120 M², 1 260 000 F,
M.-Dormoy, 5 p. tt confort.
Immo Marcadet - 42-51-51-51

60 M², 950 000 F,
Mo J.-Joffrin, imm. standing, 3 p. + balcons, refait neuf
Immo Marcadet - 42-51-51-51

Appartement achat

IMMO MARCADET
recherche appartements PARIS toutes surfaces.
42-51-51-51 - Fax 42-55-55-55

Location offre

LEVALLOIS, MAIRIE, VUE EXCEPTIONNELLE, 95 m², 3-4 p., sud-ouest, entrée, dble séjour, cuisine, 2 ch., salle d'eau, s.d.b., w.c., 10 500 F, charges comprises. Tél. : 40-89-01-00

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

3615 FNAIM

appartements achats

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS. Paiement comptant chez notaire. Tél. : 48-73-48-07

IMMO MARCADET
recherche appartements Paris toutes surfaces
Tél. : 42-51-51-51
FAX : 42-55-55-55

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées, 75008
recherche de tte urgence beaux appts de standing, petites et grandes surfaces. Évaluations grat. sur demande
43-22-03-80 – 43-59-68-04

PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER
UN CONTACT, POUR REPONDRE A VOS QUESTIONS
44.43.77.40

immeubles-hôtels/partic.

Place financière Suisse

Mandaté par notre client, nous vendons en excellente situation à Bâle
- une des places financières les plus importantes de Suisse -

un immeuble commercial

pouvant servir de préférence à représentation bancaire

Renseignements auprès de :
TESTINA BASEL AG
Dufourstrasse 21 - 4010 Basel (Schweiz)
Tél : (1941)-061-271.80.40

appartements ventes

4e arrondt

Près Bd HENRI-IV, pierre de t. stand., 3 P. 77 m², asc. 48-00-91-00

NOTRE-DAME
3 p., 55 m² tout confort, 4e, asc., pierre de t., 1 550 000. PARTENA - 42-66-36-53

5e arrondt

VAL-DE-GRACE, p. de t., stand. 6-7 p. + studio serv., balcons 6 300 000 F. 43-25-32-56

PRÈS SEINE
Plein soleil, p. de t., 3e ét., asc., beau 4 p., balc., à rafraîchir mini-serv., cave, 2 750 000 F. Serge Kayser. 43-29-60-60

St-Médard, vue dégag. anc. 2 p., colomb., pout., clair, rue-cour. 870 000 F. Mel 43-25-32-56

R. POT-DE-FER
3 p., 117 m², terrasse 4e étag. sans asc., impeccable. 3 500 000 F. 43-20-32-71

PORT-ROYAL, imm. p.d.t., dble séj. + chbre bon ét., calme, 980 000 F. 43-25-97-16

CLAUDE-BERNARD, bon imm., 2 p. s/cour arbor., cuis. amér., w.c., bns, calme, soleil, 780 000 F. 43-25-97-16

6e arrondt

ST-SULPICE, imm. XVIIe, asc. beau 2/3 P., vue agr. 1 840 000 F MEL VIe Tél. : 42-84-28-28

ST-GERMAIN-DES-PRÈS, EXCEPTIONNEL 2-3 p., 40 m², 980 000 F. PARTENA - 42-66-36-53

8e arrondt

Port privé des Champs-Elysées P. ALEXANDRE-III (8e), bateau hab. 100 m² + ter. Emplacement régulier et privilégié. Living cuis. équipée, salle 4 cabines dressing, s.d.b., w.c., chauff. central. Prix : 2 200 000 F Tél. : 45-62-07-77

TRIANGLE D'OR
2 p., 55 m² + service, 5e ét., asc., 1 980 000 F. PARTENA - 42-66-36-53

MADELEINE
2 p., 53 m², prof. libé. poss., 1 160 000 F. 42-66-36-53

Parc Monceau, p. d. t., 2e, asc., liv. dble, 3 ch., gdes c., 115 m², 2 gds serv. à sais. 43-35-18-36

9e arrondt

SQUARE TRINITÉ
3 p. donnant sur square, 1 200 000 F. 42-82-11-39

LAFAYETTE, 6e, dern. ét., asc., 24 m² env., ref. nf, s. de bains, 360 000. ML - 45-48-15-15

10e arrondt

PRÈS MARCHÉ ST-QUENTIN, sur cour calme et claire, loft 207 m², bel aménagement, cuisine américaine, 2 salles de bains, bureau, 3 900 000 F. 40-22-05-49

MAIRIE 3 P., 65 m², 2e ét. imm. ancien bien entretenu appt. tt conf. 1 040 000 F. ATYS - Tél. : 48-05-58-12

11e arrondt

REPUBLIQUE 5 P. 160 m² Ds imm. anc. P. de T., séj. 65 m² 4 ch., 2 bains, cuis. équipée TB état, HSP de caractère Prix : 2 730 000 F ATYS. Tél. : 48-05-58-12

13e arrondt

PORT-ROYAL, limite 5e, anc., 6e, asc., 53 m², balc. ouest, clair, calme, 1 100 000. Mel. : 43-25-32-56

Mo Gobelins, bel atelier d'artiste, calme, clair, bon état, 90 m² env., 1 800 000 F 45-71-01-40

Arago, récent, ét. él., dble liv. 3 chb, gde cuis., 2 bns, 115 m², balc. vue bois. 43-35-18-36

Avenue d'Italie. Immeuble gd stand., piscine, 120 m² plus 4 loggias, 3 ch., 2 bains, sauna, 2 wc, cuisine équipée. Part. à part. : 2 500 000 F. Tél. : 45-86-79-21

GOBELINS LIBRE DS 7 ANS 55 m² + balc. s/jardin stand. 400 000 F + 3 500 F/m. ou cpt 900 000 F ss rente. 42-65-07-57
Arago, récent, ét. él., dble liv., 3 ch., gde cuis., 2 bns, 115 m², balc., vue bois. 43-35-18-36

14e arrdt

Près parc Montsouris, récent, grand standing, 2 p. duplex et 3 p. rez-de-jardin,
FRAIS RÉDUITS
47-73-51-26

Près Parc Montsouris récent, grand standing, 2 P., DUPLEX ET 3 P., rez de jardin FRAIS REDUITS 47-73-51-26

CAMPAGNE PREMIÈRE EXCEPTIONNEL 5/6 P., ATELIER, Im. classé charme, volume. 5 900 000 F PLURIMMO. 45-48-25-01

MAIRIE 2 780 000 F P. de T., duplex, 3 ch. charme PPI. 40-43-08-17

TOMBE-ISSOIRE 3 675 000 F Appt neuf, 3 ch., parking PPI. 40-43-08-17

ALESIA, 2 P., ds beau P. de T. 3e ét., chem., sud, calme, 592 000 F Syndic. 43-20-77-47

ARAGO. 2 P., 50 m², beau P. de T. 2e ét., asc., calme, exc. état 1 160 000 F. 43-20-77-47

EDGAR QUINET, studio, 9e ét. asc., vue sur SACRE-COEUR, conf. 630 000 F. 43-20-77-47

MAIRIE XIVe
Beau, pierre de t. Vrai 3 p., 4e, balc., bon plan, 1 040 000 F. FONCIA – 45-44-55-50

ALÉSIA 3 P. 52 m², bel imm. Pdt., soleil, 2 ch. 965 000 F SYNDIC 43-20-77-47

15e arrondt

Mo JAVEL 101 m² récent gd liv. dble, 2 chbres, bains s/jard., box. 48-73-57-80

CH. WEISS 1 785 000 F 80 m², travaux. PPI. 40-43-08-17

EXCEPTIONNEL, BEAU STUDIO, 40 M², 4e ét., récent, standing, 770 000 F. 42-66-36-53

RUE LABROUSTE BEL ANCIEN 1901

– STUDIO	440 000 F
– 2 P.	1 100 000 F
– 3 P.	1 210 000 F
– 4 P.	1 850 000 F
– 6 P.	2 785 000 F

EXCLUSIVITÉ - 43-20-32-71

MONTPARNASSE
R. ANTOINE-BOURDELLE, 3 p., 74 m², récent, standing, 4e ét., asc., BOX, cave, 2 100 000 F. 43-20-32-71

MONTPARNASSE
R. ARMAND-MOISANT, 2 p., 42 m², 6e ét., asc., 924 000 F. 43-20-32-71

16e arrondt

BD SUCHET, 150 m², 6e étage,
VILLA MONTMORENCY, 220 m², 300 m², maison.
LATOUR-MAUBOURG, maison 250 m².
HENRI-MARTIN, MANDEL, nombreuses autres affaires
EUROBUILDING
40-65-99-99

FOCH ÉTOILE 5 P. 210 m² avec park. en s/sol, ch. service 12 m², imm. très grand standing, gardiennage 24 h/24, réception 90 m², 3 chambres 3 bains, cuisine et office, dressing, très belle affaire ATYS. Tél. : 48-05-58-12

RUE DE LUBECK Pdt., appt 150 m², 3 ch., stand. PPI : 40-43-08-17

17e arrondt

PROCHE PEREIRE, bel imm. 1930, 4e, asc., 62 m², s/2 niv., atelier + ch., bon état, calme. 43-59-70-51

COURCELLES, anc. 175 m² belle récept., étage élevé, 2 services. Tél. : 42-54-86-86

Ternes P.-Demours, 3 P., gros tvx, 2e ét., cour, 998 000 F poss., park., stud. 32 m², 3e, rue 598 000 F. Très beau 3 P., 63 m², R. Bayen 1,7 MF 47-66-97-11 Girep 46-22-60-60

R. des Dames, soleil, 106 m², charme, 3/4 P., à saisir, 1 700 000 F 47-66-97-71 – 46-22-60-60 poss. profes. libérales

PROCHE PEREIRE Bel imm. 1930, 4e ét., asc., 62 m² sur 2 niv., atel. + chbre bon état, calme. 43-59-70-51

18e arrondt

Beau, 2 P. bel imm., calme 440 000 F. 42-82-11-39

Proche SACRÉ-COEUR 3 P., 52 m² 610 000 F. 42-82-11-39

36 m² 490 000 F
Jules-Joffrin, bel imm. ancien, ravalé. Beau 2 P., tt conft. Immo Marcadet 42-51-51-51 3615 FNAIM * MARCADET

19e arrondt.

5 min. PORTE CHAUMONT
250 m², 2 800 000 F
Prestations rares comme une maison. 47-00-77-27

Buttes-Chaumont (Bolivar) Imm. récent (P. de T.) studio avec balc., 480 000 F – 43-66-73-83

MOUZAÏA (Danube) la campagne à Paris maison « Art Déco », 6 pièces + jardinet 2 850 000 F (à déb.) 43-66-73-83

20e arrondt

4 P. 1 315 000 F
proche Nation imm. brique, 75 m², tt conf. + combles Immo Marcadet 42-51-51-51

Père-Lachaise (Gambetta) Ds Imm. « Art Déco », 3/4 pièces, 75 m² (4e) 1 180 000 F 43-66-73-83

GAMBETTA Dans imm. entièrement rénové plusieurs 2, 3 et 5 P. parfait état décoration raffinée, idéal investisseurs. Prix : de 560 000 F à 1 220 000 F ATYS. 48-05-58-12

GD, 2 P., PYRÉNÉES
3e ét., ascenseur, soleil 480 000 F. 42-82-11-39

PROX. PLACE GAMBETTA Très gd 4/5 p, état exceptionnel, 3e ét., imm. résidentiel, 1.990.000 F LERMS 40-30-39-69

78 Yvelines

CHATOU, près RER à partir de
16 000 m²
s/place de 10 heures à 19 heures du lundi au samedi 20-22, av. du Gal-Sarrail 34-80-65-53

92 Hauts-de-Seine

SCEAUX CENTRE Dans rés. stand., grand appt 4 ch., ét. élevé, 2 boxes, séjour sud. Prix : 2 500 000 F Tél. : 46-83-13-95

NEUILLY-SS-BOIS
3/4 P., 80 m², FACE BOIS plein sud, parking PARTENA. 42-66-36-53

VILLE-D'AVRAY
Bel immeuble standing
2 P., 885 000 F
3 P. terrasse, 1 225 000 F
4 P. terrasse, 1 570 000 F
PREBAIL
Tél. : 43-80-35-04

94 Val-de-Marne

Vincennes petite résid. neuve, duplex 2 P + loggia, dern. ét., asc., 896 000 F 46-22-60-60 – 47-66-97-71

box parkings

Propriét. vend PARIS 12e 25 park. et boxes, l'unité 130 000 F - 46-28-61-83.

terrains

Plusieurs terrains libres au
CAMEROUN,
pour implantation industrielle et commerciale. Contactez CASP : 47-48-11-00

Villas propriétés

A SAISIR 60 mn PARIS Sud Direct A6 MONTARGIS au coeur du village ts comm.

ANCIENNE DEMEURE tte aménag. bénéficiant de son spendide parc de 2 400 m² clos Habit. de ste. séj. 60 m² chemin. cuis. équipée, 4 chbres, 2 bns, WC chf. cent. Cave voûtée Préau

PX TOT. 680 000 F Crédit 90 %. Taux 7,90 (16) 38-85-22-92. 24 h/24 h.

maison individuelle

MALLET-STEVENS
ST-CLOUD 350 m² sur 1 000 m². ACANTHE : 45-87-09-09.

A VDRE 28 KM BOURGES Maison ancienne vaste, 150 m², ds parc arboré de 2 000 m², tt cft, 50 m cours d'eau. Proche ville. Px : 880 000 F. Cbt Lainé. Tél. : (16) 48-74-55-26

PROCHE NEVERS maison romantique ds parc 6 000 m² (piscine) 1 600 000 F Cbt LAINÉ (16) 48-74-55-26

immobilier d'entreprises

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
ET TOUS SERVICES. 43-55-17-50

AGENCE BRISSON 42-21-44-65 Quartier ST-GERMAIN

A louer, précaire 23 mois, 50 m², 1 600 F/m²/HT/HC.

MARAIS. A louer 180 m², 1 100 F m²/HT/HC.

locations offres

16e Mo POMPE, TRÈS BEAU 3 P. 81 m² + cave, 2e ét., asc. 7 000 F HC. 47-41-49-06.

15e Mo CAMBRONNE Res. standing appt., 2 p., 40 m². Ter. 10 m², calme. Park. s/sol gardé. Prix : 5 000 F + ch. Tél. : 45-33-06-41.

PART. LOUE BON 15e
100 m², dble liv., 2 ch., cuis. équip., 10e et dernier étage, cave et box fermé. Accès direct clair et pratique. Bonnes prest. 9 600 F + 1 200 F ch./mois. Tél. : 45-67-92-61.

16e EXELMANS GD 3 P., 105 M² Très bon stand. Living + 2 ch. Box. Px : 9 000 F + ch. Part. : 46-51-97-64.

ARGENTEUIL, 5' gare, beau 4 p., 78 m², 5e ét., park., 4 531 F ttc, comm. 2 289,21 F ttc. AGIFRANCE - 39-82-73-31

Mo OURCQ, beau 3 p., 67 m², 6e ét., park., 5 633 F ttc, comm. 3 330,99 F ttc. AGIFRANCE - 42-06-37-14

Mo PTE DE BAGNOLET, beau 4 p., 80 m² av. balc., park., 6 352 F ttc, comm. 3 743,72 F ttc. AGIFRANCE - 43-67-05-36

PRÈS UNESCO, 4 p., 95 m², meublées, 6e, asc., balcon, 13 500 F/m. ch. comp. 45-20-38-08

Mo CHARONNE, beau 4 p., 92 m² avec park., 7 311 F ttc, comm. 4 334,35 F ttc. AGIFRANCE - 43-71-48-17

Mo GAMBETTA, très beau 4 p., 83 m², 7e ét., balc., park., 7 589 F ttc, comm. 4 689,44 F ttc. AGIFRANCE - 43-61-54-59

Mo OURCQ, très beau 2 p., 54 m², 5e ét., park., 4 121 F ttc, comm. 2 392,39 F ttc. AGIFRANCE - 42-06-37-14

17e TERNES, 2-3 p., 93 m², pierre de t., stand., 9 900 h. ch. 42-66-36-53

16e EGLISE AUTEUIL, beau studio, 40 m², imm. récent, stand., 3 200 h. ch. 42-66-36-53

1er CHATELET, studio, 45 m², superbe, dans hôtel part. 4 200 F h. ch. PARTENA - 42-66-36-53

APPART. 100 M²
9e (Mo Cadet-Anvers-N.-D.-de-Lorette) 1er étage sur cour, calme, s. de b., chauf. central, gde cuis., 3 grandes pièces + l, loyer mensuel : 7 500 F. Disponible sous quelques jours. Tél. : 64-30-34-48

9e RUE DES MARTYRS, 4 P., bon état, 85 m², 9 000 F c.c. Tél. : 42-81-04-18

14e, bail à céder + reprise, biblio. murale, 3 p. ancien tt conf., 78 m², 6 500 F. Tél. : (16) 96-84-52-52

NEUILLY BOIS, récent, 100 m², gd séj., 2 ch., tt confort, 11 000 F. 43-35-51-26

location demande

EMBASSY SERVICE
rech. APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE, VIDES ou MEUBLÉS, GESTION POSSIBLE.
(1) 47-20-30-05

villégiatures

Loue pour un an rés. secondaire neuve, meubl., AIGUES-MORTES, 50 000 F/an. (16) 66-53-81-87.

local commercial

13e BUTTE-AUX-CAILLES Local commercial conviendrait habitation tt conft, 50 m² plain-pied + 2 caves aménagées. 45-81-17-77 ou 45-81-68-93.

informations immobilières

ABC LIV depuis 1978. Domiciliation ts services. Prix très intéressant. Tél. : 43-57-21-51.

LE MONDE DES CARRIÈRES

STÉ EDITION PUBLICITAIRE rech. 10 COMMERCIAUX (H/F) environ 25 ans. Formation et encadrement assuré. Poss. d'évoluer au sein d'une équipe jeune et dynamique. FIXE + % + PRIME TEL. : 40-21-38-42

GROUPE DE PRESSE SECTEUR INDUSTRIEL recherche
CHEF DE PUBLICITÉ
1re catégorie, exp. exigée. Ecrire au journal qui transmettra au : MONDE-PUBLICITÉ sous réf. 8871 133, av. des Champs-Elysées, 75409 PARIS CEDEX 08

CABINET AUDIT TRÉSORERIE rech. apporteurs d'affaires niveau DG. Age, région indif. Rém. % élevé du CA. DUPIN 30 bis, av. Château-Bertin, 78400 Chatou.

ORGANISME DE STAGES LINGUISTIQUES recherche
COMMERCIAL
connaissant le monde de la formation professionnelle. Anglais exigé. Activité à temps partiel. Adresser lettre + CV à OISE - M. Peter GINS 18, rue Mademoiselle 75015 PARIS

STÉ EDITION PUBLICITAIRE rech. 10 COMMERCIAUX (H/F) environ 25 ans. Formation et encadrement assuré. Poss. d'évoluer au sein d'une équipe jeune et dynamique. FIXE + % + PRIME TEL. : 40-21-28-42

INTERNATIONALE

lycée français de Los Angeles 3261 Overland, LA, CA90034 Profs biologie - français philo - EPS (escrime) - instit.

lycée français Pondichéry rech. cert. lettres résident FAX CV : 19-91-413-34-265

proposition commerciale

Maison origine 1947, conceptrice de produits pour enfants recherche concessionnaires spécialisés dans la vente aux particuliers. Très forte marge (70 %). Exclusivité assurée sur régions disponibles. Tél. : 49-51-56-61 ou fax : 49-54-09-63.

DEMANDES D'EMPLOI

GARDE DU CORPS Très bonnes réf. prof. et militaires. 10 ans d'exp. Mission courte et longue durée. France ou étranger. Tél. : (Rép.) 43-26-61-23 Alphapage : 36-60-60-60 Code 01-23-204.

DIPLÔMÉ EN GESTION D'ENTREPRISE Allemand, 33 ans, 7 ans d'expérience dans contrôle de gestion, comptabilité, finances, reporting, analyse de système d'informatique, dont 3 ans conseil d'entreprise en outre-mer (francophonie), trilingue (français, anglais, allemand) recherche : direction administrative en contrôle de gestion ou embauche comme conseiller d'entreprise en France ou à l'outre-mer. Contactez : H. Sébert, Goldgrubenstr. 25, 61348 Bad Homburg, RFA

J.F. bac + 5, tril. français, russe, anglais, maîtrise TTX, Excel et Word, intéressée par propositions temps partiel ou temps complet permettant pratique des langues. Mobile. Faire offre nº 10174 à PRB Communication, 17, rue Bergère, 75009 Paris.

J.F. bonne présentation, ch. poste ASSISTANTE de SECRÉTARIAT Tél. : 46-05-80-05 46-51-62-60 après 19 h, ou matin avant 9 h.

INGÉNIEUR DES MINES H. 37 ans, resp. commercial 15 ans d'exp. ferroviaire et spatial rech. poste ht niv. CHEF DE PROJET Tél. : 43-94-27-80

Product Manager franco-allemand Français, MBA, 7 a. de visite méd., 6 a. Ch. d'études de marché, 5 a. Product Manager, en RFA. Elab. et réal. de strat. marketing de camp pub. Allem., angl., rech. poste marketing. H. GERBER Tél. : 19-49-2241-53103

GARDE DU CORPS avec expérience ch. emploi France et étranger. Tél. : 34-65-12-65

ASSISTANTE EN COMMUNICATION 26 ans, bac + 3, communication et publicité, expérience de 3 ans : organisation de Salons et de conférences, réalisation d'interviews et de communiqués de presse, chef de publicité, étudie toutes propositions ss nº 8796 Le Monde Publicité, 133, av. des Champs-Elysées, 75409 Paris Cedex 08

RESPONSABLE PUBLICITÉ ET COMMUNICATION H. 44 ans, Paris. Libre. Exp. pluridisciplinaire, marketing. Création Edition – PAO – Stand. PLV. Gestion budgets/clients 42-64-96-47 (répondeur)

L'AGENDA

Artisan

Artisan ch. trav. peint., papier peint, moquette, trav. soigné. Tél. : 42-26-51-84

Cours

知道

CADRES et DIRIGEANTS Aimeriez-vous parler et comprendre le CHINOIS Vite et avec plaisir ? CHINA LANGUE EXPRESS Tél. 42-23-12-53.

COURS PRIMAIRES D'ANGLAIS Cours particuliers intensifs de haut niveau avec un programme d'activités intéressant. Situé dans un centre géré par une famille d'accueil. SUMMER HILL BROAD OAK HEATHFIELD E. SUSSEX TN21 8TH Tél. : 19 44 1435 865002 Fax : 19 44 1435 867721

Fille au pair

Cherche une ou deux filles au pair pour une grande famille dans l'Indiana, Etats-Unis. Les candidates doivent être agées entre 18 et 35 ans et parler anglais. Compétences de l'enseignement du français et de la cuisine française désirées. Nous avons six enfants âgés de 1 à 10 ans et construisons une grande maison avec piscine intérieure et chambres individuelles pour nos filles au pair. Envoyez CV avec références et photos à :

Dr Donald Brown
10022 Fox Trace
Zionville, IN 46077
USA

Vacances Tourisme

VACANCES DE PRINTEMPS HOME D'ENFANTS JURA (900 m altitude) près frontière suisse) Agrément Jeunesse et Sports. Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIIe s., confortablement rénovée, 2 ou 3 enfants par chambre avec s. de bns, w.c. Située au milieu des pâturages et forêts. Accueil volont. limité à 15 enfts. Idéal en cas de 1re séparation. Ambiance familiale et chaleur. Activ. : VTT, jeux collect., peinture s/bois, tennis, poney, initiat., échecs. fabric. du pain, 2 300 F sem./enfant. Tél. : (16) 81-38-12-51.

L'EUROSTAR au prix du train-bateau pour nos séjours linguistiques dans la région de Londres PRO-LINGUA (Agrément T 275042) Tél. : 42-46-34-11

DISPARITIONS

Alain Barrère

L'économiste et le chrétien

ALAIN BARRÈRE, ancien doyen de la faculté de droit et des sciences économiques de Paris, président d'honneur des Semaines sociales de France, est décédé lundi 6 mars, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et a été inhumé à Louvie-Juzon (Pyrénées-Atlantiques). Economiste, spécialiste de Keynes, il s'attacha, au long de sa carrière universitaire et militante, à concilier les exigences de la croissance et l'éthique chrétienne.

Né le 21 septembre 1910 à Bordeaux, Alain Barrère a enseigné l'économie politique à Toulouse (où il avait fait ses études), à Paris, au Brésil, avant de devenir, en 1967, doyen de la faculté de droit de Paris et directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études. Pour des générations d'étudiants de Paris-I, il a décrypté Keynes ou Schumpeter. Parallèlement, traduisant en actes ses idées et sa foi, il a accepté nombre de missions – à la Fondation pour la recherche sociale ou au Conseil économique et social – et dans l'Eglise.

Il a été président de l'ACJF (Association catholique de la jeunesse de France) et des Semaines sociales de 1959 à 1987. Malgré une éclipse à la fin des années 70, les Semaines sociales, animées depuis par Jean Gélamur et Jean Boissonnat, sont devenues, sous sa conduite, une tribune appréciée par des universitaires, des hauts fonctionnaires, des syndicalistes, des hommes politiques, des responsables d'Eglise et un public (jusqu'à 4 000 personnes à Lyon en 1964) soucieux de dialogue social.

Alain Barrère fut l'homme d'une double fidélité : à une économie placée exclusivement au service de l'homme et à la foi chrétienne. Nourrie par une vie de rencontres, d'action et de prière, cette double conviction se retrouvait dans les chroniques et séries (comme *Revenir à Keynes* en 1976) données au *Monde* et dans ses nombreux ouvrages de macro-économie, sur l'histoire de la pensée économique, le développement du tiers-monde ou l'analyse financière (deux tomes chez Dalloz). Dans son dernier livre, *L'Enjeu des changements*, paru en 1991 (*Le Monde* du 23 mars 1992), Alain Barrère livrait une fois de plus ses passions et ses doutes, invitant ses lecteurs à repenser, au-delà de toute idéologie, le travail, la propriété et le capitalisme, dont ce lecteur infatigable de Keynes était loin d'être un dévot, et auquel il proposait un supplément d'âme.

Henri Tincq

■ **Mgr EUGENIO CORECCO**, évêque de Lugano (Suisse), est décédé mercredi 1er mars, des suites d'un cancer, à l'âge de soixante-quatre ans. Proche de Jean Paul II, il était l'un des plus grands spécialistes de droit canon de l'Eglise catholique. Ses positions, réputées conservatrices, suscitaient la contestation dans son diocèse. Né le 3 octobre 1931 à Airolo, dans le Tessin, il avait été ordonné prêtre en 1955 puis nommé par le pape, en 1982, expert de la commission d'étude du nouveau Code de droit canon, avant de devenir, en 1986, évêque de Lugano.

■ **PAUL-ÉMILE VICTOR**, le fondateur des Expéditions polaires françaises, est mort mardi 7 mars dans sa maison de Bora-Bora (Polynésie française), à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

(lire page 23)

Hector Rolland

L'inventeur du député « de base »

HECTOR ROLLAND, ancien député de l'Allier, est décédé mardi 7 mars à Avermes (Allier), à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Le « godillot » existe déjà, le député « de base » reste à inventer : c'est chose faite, le 25 mai 1973. L'inventeur est un député bourbonnais, peu connu au bataillon UDR, concessionnaire Berliet et maire de Moulins. Pupille de la nation, Hector Rolland est venu sur le tard en politique, député en 1968, conseiller général en 1970, maire un an plus tard. Il se veut le porte-parole de la *« majorité silencieuse »* et peste sans retenue contre le *« parisianisme »* et les *« élites »*. Avec cinquante députés, « Spartacus » crée un groupe de réflexion bien décidé à traquer la réforme. Chemin faisant, il découvre Jacques Chirac. Subjugué par l'abattage du ministre de l'agriculture, il lance avec lui, en avril 1974, l'opération des « 43 », qui torpille la candidature Chaban-Delmas. L'UDR gronde ; Hector Rolland s'en moque.

Député de base il est, député de base il demeure – avec des tombereaux de regrets –, conservateur et fier de l'être. *« Sous la IIIe République*, assure-t-il en 1979, *les institutions étaient faibles, mais il y avait des hommes. Aujourd'hui, les institutions sont fortes, mais il n'y a plus d'hommes. »* Prêt à tout pour sauver sa France, il envisage même de se présenter à l'élection présidentielle de 1981 si Jacques Chirac déclare forfait. Il n'aura pas à faire ce sacrifice, mais sera battu aux législatives de 1981.

Parti duelliste, il revient rimailleur, en 1986, à soixante-quatorze ans. L'Assemblée ne l'écoutant plus comme avant, il la quitte, en 1988, avant d'abandonner la mairie de Moulins un an plus tard. En congé du RPR, brouillé avec Jacques Chirac, il se lance par bravade aux élections régionales, à quatre-vingts ans, en 1992, et rate d'un cheveu le siège qui aurait suffi à sa rancune. Au début de 1995, il avait prié son ancienne idole de ne plus penser à l'Elysée et de s'effacer derrière Edouard Balladur.

Gilles Paris

[Né le 25 décembre 1911 à Neuilly-sur-Seine, Hector Rolland est élu en 1968 député (UDR) de l'Allier dans la première circonscription de Moulins, où il sera réélu régulièrement jusqu'en 1981, puis de 1986 à 1988. Conseiller général de 1970 à 1982, membre du conseil régional d'Auvergne dès 1973, il est aussi maire de Moulins de 1971 à 1989. Chargé de mission auprès de Jacques Chirac comme président du Comité des usagers de 1974 à 1976, il devient en 1975 délégué régional du RPR pour l'Auvergne et vice-président de l'Association des députés et maires de France à l'Assemblée nationale. Il fonde en 1979 l'amicale parlementaire du Syndicat national de la petite et moyenne entreprise, année où il devient membre du conseil politique du RPR.]

AGENDA OFFICIEL

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Samedi 11 mars :

Le président de la République se rend au sommet social de Copenhague.

PREMIER MINISTRE

Vendredi 10 mars :

– 8 h 30 : Réception des présidents de conseils généraux.

– 12 heures : Réception d'Alain Griotteray et de Jean-Louis Beaumont, députés du Val-de-Marne.

– Après-midi : le premier ministre se rend à Poissy, dans les Yvelines.

AU CARNET DU MONDE

Naissances

– M. et Mme Jean-François Hertzog annoncent la naissance de leur petit-fils,

Jérémie HERTZOG,

le 25 février 1995.

Anniversaires de naissance

René HUGON,
professeur honoraire au lycée Montaigne,

fête ses quatre-vingt-dix ans.

Sa famille, ses amis,
une cohorte d'anciens élèves,
le félicitent chaleureusement.

Décès

– Mme Fatouma Abdillahi,
son épouse,
Mme Fatouma Samatar,
sa mère,
M. Aidid Aidid-Aden,
son frère,
Ses enfants et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Mohamed ABDILLAHI-GUEDI,

survenu à Marseille le 2 mars 1995.

L'inhumation a eu lieu à Djibouti, le 7 mars.

Que Dieu lui accorde sa miséricorde.

– Mme Alain Barrère,
Françoise et François Fabre,
Christian et Anne-Marie Barrère,
Marie-Agnès Barrère-Maurisson,
Bruno Barrère,

Sigolène et Pierre Ducellier,
Michel et Catherine Fabre,
Bénédicte et Bruno Desmaison,
Alexandre Fabre,
Sébastien Maurisson,

Cécile, Nathanaël, Hugo, Pauline et Gabriel,
leurs parents et amis,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Alain BARRÈRE,
doyen honoraire de la faculté de droit
et des sciences économiques de Paris,
président honoraire
des Semaines sociales de France,
président honoraire
de la Semaine de la bonté,
président de la DERAS,

survenu le 6 mars 1995.

Les obsèques auront lieu, dans l'intimité familiale, en l'église de Louvie-Juzon (64260) le jeudi 9 mars à 14 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

On peut adresser ses dons à la Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris, CCP Paris-4-52X.

238, boulevard Raspail,
75014 Paris.

– Le conseil et les membres de la Société française pour le droit international ont la tristesse de faire part de la mort de son président d'honneur fondateur,

Mme Paul BASTID,
commandeur de la Légion d'honneur,
membre de l'Institut,
professeur émérite
à l'université Panthéon-Assas,

survenue le 2 mars 1995.

(*Le Monde* du 8 mars.)

– Christine, Françoise, Marie-Claude, Jean,
Et leurs proches,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère,

Mme Andrée COYNE,

survenu le 6 mars 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 10 mars, à 10 h 30, en l'église Sainte-Cécile (44, rue de l'Est, à Boulogne-Billancourt).

7, rue Paul-Barruel,
75015 Paris.

– Nous avons le chagrin d'annoncer la mort du

colonel Raymond GILLIER
(CR),
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenue le 21 février 1995, dans sa soixante-treizième année.

Son épouse, Nicole, née Robert,
Ses enfants, Catherine et Jean-Pierre Hurel, Jean-François Gillier et Véronique Mazuru, Nicolas et Isabelle Gillier,
Ses petits-enfants, Sophie, Coline, Clémence, Hugo, Océane,
Julien et Marion,
Ses frères, Lucien et Michel, leurs familles,
Ses neveux, nièces, parents, alliés, amis,
Et tous ceux et celles qui l'ont accompagné dans cette épreuve.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, rue Edouard-Detaille,
92100 Boulogne-Billancourt.

– Sa famille, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Marcel PINOTEAU,
croix de guerre, trois citations,
officier des sports,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le 27 février 1995, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Il a été incinéré le 3 mars.

– Le conseil d'administration,
La direction et le personnel,
font part du décès de

M. Régis QUINTRIC,
agent comptable de la Caisse primaire d'assurance-maladie de la Haute-Savoie,

survenu brutalement le 6 mars 1995, à l'âge de quarante-sept ans.

Caisse primaire d'assurance-maladie de la Haute-Savoie,
1, rue Emile-Romanet,
74984 Annecy Cedex 9.

– L'association APARTS,
Et l'ensemble de son personnel,
ont la douleur de faire part du décès de son trésorier et membre fondateur,

Jean ROCHE,

survenu le 3 mars 1995, à l'âge de quarante-neuf ans.

– M. et Mme Dupras,
ses parents,
M. Patrick Sanson et son fils,
Mlle Evelyne Sanson et ses enfants,
M. et Mme Durret et leurs enfants,
M. Gilles Sanson, Jocelyne et Chloé,
Mlle Véronique Sanson et Emmanuelle,
M. Eric Sanson, Véronique et Angélique,
M. et Mme Thierry Sanson et leurs enfants,
M. Franck Sanson,
Ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Laurent SANSON,

survenu le 4 mars 1995, dans sa trente et unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 9 mars, en l'église Sainte-Geneviève, 1, rue Gallieni, à Rosny-sous-Bois, où l'on se réunira à 10 h 30.

Merci à tous.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Joseph SINA.

Piticali.

« Je ne suis plus dans le monde,
Eux sont dans le monde,
Et moi je viens à Toi, Père Saint.
Garde en ton nom ceux que tu m'as donnés.
Afin qu'ils soient Un comme nous. »
Jean 17, 11

– Après avoir accompagné les joies et les peines des dernières semaines de sa vie, et reconnaissants pour ce qu'il a accompli et partagé avec eux,

Marie-Anne,
son épouse,
Cécile et Bernard,
Jean-Charles,
ses enfants,
Mme Jean van Pée de Baillon,
sa mamy,
Mme Natis,
sa tante,
Mme Ernest van Pée,
sa marraine,
Ses frère, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, et leurs enfants,

La communauté orthodoxe de Sainte-Croix,
Et ses nombreux amis,

font part de la naissance au ciel, le 5 mars 1995, de

Jean-Pierre VAN PÉE,
né à Uccle (Belgique)
le 23 novembre 1940.

Après trois jours de veille et de prière, Jean-Pierre est inhumé, ce mercredi 8 mars, à 15 heures, au hameau de Sainte-Croix (24240 Monestier).

Le vendredi 17 mars, à 18 h 30, une liturgie sera célébrée en l'église du collège Saint-Michel, à Bruxelles (24, bd Saint-Michel). Réunion à l'église dès 18 heures.

Si vous désirez manifester votre sympathie, vous pouvez contribuer à la restauration de l'église de Sainte-Croix, au pied de laquelle Jean-Pierre a souhaité reposer, par un don à l'ASESC, au compte n° 30002 01849 0000079079J 01.

– M. et Mme Alain Wittevrongel,
ses enfants,
Alice et Gaspard,
ses petits-enfants,
M. et Mme François Vinçotte,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Michel Vinçotte et son fils,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Mme Jacqueline VINÇOTTE,
née Retourné,

survenue le 27 février 1995, à l'âge de soixante et onze ans, quatre mois après celle de son mari, Max Vinçotte.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 7 mars, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise.

« Marchez pendant que vous avez la lumière, de peur que les ténèbres ne vous surprennent ; celui qui marche dans les ténèbres ne sait où il va. »
Jean 12, 35.

36, av. des Minimes,
94300 Vincennes.

Messes anniversaires

– Une messe sera célébrée le samedi 11 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Philippe du Roule, en souvenir de

Jean-Luc et Olivier GRAËVE.

Communications diverses

– La Maison de l'hébreu : 47-97-30-22. Stages express individuels (moderne/sacré). Sur place et à domicile.)

Soutenances de thèse

– M. Gilles Heuré soutiendra sa thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication (Paris-II) sur : « Gustave Hervé, un propagandiste sous la IIIe République (1871-1944) », le jeudi 9 mars 1995, salle des conseils au Panthéon, à 10 heures. Le jury sera composé de MM. Pierre Albert (directeur de thèse), Jean-Jacques Becker, Jean-Paul Brunet, Dominique Chagnollaud et Pierre Milza. La soutenance est publique.

HORIZON

ENQUÊTE

« L'Émigré », film du réalisateur égyptien Youssef Chahine qui sort le 8 mars en France, risque d'être interdit dans son pays. Les pressions de l'intégrisme, de l'Arabie saoudite et des pays du Golfe sont un danger pour le cinéma égyptien.


ILLUSTRATION : MICHEL FAURE-FÉLIX

Le « religieusement correct » menace le cinéma égyptien

Si l'image arabe, si les images des Arabes par eux-mêmes venaient à disparaître... Cette hypothèse, soulevée il y a quelques années par un livre collectif (*Les Cinémas arabes*, CinémAction, Cerf-IMA), revient dans l'actualité. Le procès intenté, au Caire, par un avocat intégriste pour faire interdire le film *L'Emigré* réalisé par le cinéaste égyptien Youssef Chahine en témoigne *(lire aussi page 27)*.

L'Egypte, qui a longtemps dominé le monde cinématographique arabe, reste, et de loin, le premier pays de production, même si sa puissance a décliné. Alors que l'Egypte subissait l'escalade de l'activisme intégriste, l'Arabie saoudite et les pays du Golfe, principaux bailleurs de fonds des « ultras » sunnites, ont manifesté un intérêt croissant et paradoxal pour le cinéma. Paradoxal en ce que ces pays ne sont pas eux-mêmes producteurs de films, et que l'installation de salles de projection y est interdite. Croissant et significatif, puisqu'ils financent une part notable de la production dans les pays de la région, pour laquelle ils constituent un marché important sous forme de cassettes vidéo, et parce qu'ils cherchent à influencer la nature des films dans un sens « islamiste ».

Moyennant de fortes sommes d'argent, les Saoudiens ont ainsi convaincu plusieurs vedettes féminines égyptiennes de ne plus apparaître que voilées et de se faire les porte-parole de leurs positions. Ils produisent également des séries télévisées édifiantes, qui ne semblent pas en mesure, pour l'instant, de rivaliser avec les productions « laïques » comparables. Pourtant, consciemment ou pas, par conviction, prudence ou complaisance, nombre de réalisateurs obéissent aux règles de la mise en scène « religieusement correcte » : ni baiser ni attouchement à l'écran, jamais un homme et une femme seuls dans une chambre, etc.

En Egypte, les rapports de forces politiques décident de l'évolution de cette tentative de mise en coupe réglée des images, selon que le gouvernement du Caire choisit de contrer fermement l'opposition religieuse ou, à l'inverse, tente de composer avec elle. Au centre de ce conflit se trouve l'université El-Azhar, principal établissement spirituel de l'islam sunnite, dont les dirigeants sont nommés et payés par l'autorité civile. El-Azhar, lieu de confusion entre les pouvoirs temporel et spirituel, donne la mesure de l'état des pressions subies ou imposées par les diverses puissances concernées. C'est très logiquement à El-Azhar que Youssef Chahine a eu ses premiers ennuis avec *L'Emigré*.

Né à Alexandrie en 1926, issu de la minuscule communauté des chrétiens d'origine syrienne du pays, Chahine a vite été reconnu comme l'un des grands cinéastes égyptiens : son deuxième film, *Le Fils du Nil* (1951), a aussitôt été remarqué en Occident, *Ciel d'enfer* (1953, où il fit débuter Omar Sharif et mit en valeur la diva de l'écran égyptien, Faten Hamama) confirma son importance, consacrée par *Gare centrale* (1958), fruit improbable et splendide du néoréalisme et du « baroque » oriental. Depuis, au cours de sa carrière prolifique (trente et un longs métrages de fiction et plusieurs documentaires), Chahine n'a cessé de s'imposer comme une exception et comme un symbole.

EXCEPTION par l'originalité de son talent et la faveur dont jouit chez les cinéphiles occidentaux ce metteur en scène polymorphe qui a étudié aux Etats-Unis, notamment à Actor's Studio. Le cinéma de Chahine est, sauf à l'occasion de quelques films de commande, fort éloigné de l'immense majorité de la production de son pays. « Jo », comme on l'appelle chez lui, est le portraitiste infatigable de tous les milieux sociaux égyptiens, au regard à la fois chaleureux et acéré. Il est aussi l'historien et le chroniqueur des grands événements passés et actuels qui ont marqué son pays, de l'époque des pharaons aux guerres israélo-arabes en passant par les croisades, l'expédition de Bonaparte, la résistance contre le mandat britannique, les conflits agraires de la vallée du Nil ou l'affaire du Suez.

Personnalité volontiers tonitruante, aussi bien dans les conflits professionnels que dans les débats sur la liberté d'expression, Youssef Chahine a souvent été le porteparole de l'ensemble de ses confrères, sans pour autant lier chaque fois son sort au leur. Face à l'effondrement du système de production et de distribution, il a ouvert son propre studio (Misr International Films) et ses propres salles. A la différence de la plupart de ses collègues, il bénéficie de coproductions étrangères (en France surtout), mais il donne fréquemment un coup de pouce décisif à des débutants qui sont souvent ses anciens élèves. Il estime à neuf cents le nombre de ceux qui ont suivi son enseignement à l'école de cinéma du Caire. Chahine incarne ainsi, bon gré mal gré, tout le cinéma égyptien, en même temps qu'il en demeure l'une des figures les plus originales.

> La censure égyptienne exerce un contrôle tatillon sur le scénario. Chaque page du script est visée et tamponnée, un censeur est présent sur le plateau en permanence. Un représentant de la commission de contrôle est venu à Paris pour donner son accord à la version définitive.

Il y a longtemps que le cinéaste envisageait de réaliser le film qui fait aujourd'hui l'objet de la plus grave affaire qu'ait eu à affronter cet habitué de la censure (son court métrage *Le Caire*, qui sort également ce 8 mars, en complément du *JLG/JLG* de Godard, est interdit en Egypte). Chahine connaissait les oppositions que risquait de susciter son projet inspiré de la vie de Joseph, personnage de l'Ancien Testament, fils de Jacob et de Rachel, interprète des songes du pharaon, notamment celui des sept vaches grasses et des sept vaches maigres.

Une *fatwa* (décret religieux) de 1983 avait interdit la représentation des prophètes. Il demanda donc l'avis de l'université El-Azhar. « *Je connais bien les responsables d'El-Azhar, et c'est une institution que je respecte. Dans mon film* Adieu Bonaparte, *je rendais hommage à leurs prédécesseurs à la tête de l'université, qui étaient des grands lettrés et des grands patriotes. Et je ne comprends pas qu'on puisse me soupçonner de sentiments anti-islamiques, moi qui vit dans le monde islamique depuis toujours. Ceux et celles que j'aime sont presque tous musulmans, le peuple égyptien qui est le mien est dans son immense majorité musulman. Aussi, lorsqu'El-Azhar m'a dit que je ne devais pas représenter le prophète Joseph lui-même, mais que j'avais le droit de m'en inspirer pour construire un personnage de fiction, j'ai trouvé que cet avis était fondé et je l'ai suivi. Ram, le héros de mon film, ressemble à Joseph par certains traits, mais il me ressemble aussi, moi qui m'appelle également Joseph, et à bien d'autres. Deux éléments essentiels au moins le distinguent du prophète biblique : d'abord, justement, il n'est pas un prophète, il n'interprète pas les rêves et ne prédit pas l'avenir. Ensuite, et c'est à mes yeux capital, il ne reste pas chez le pharaon, il retourne parmi les siens pour les faire bénéficier de son savoir. J'étais certain d'avoir joué le jeu selon les règles convenues, mais ensuite tout a dérapé.* »

ENSUITE, il y eut le cours « normal » de la censure égyptienne, avec contrôle tatillon du scénario (chaque page du script est visée et tamponnée), présence d'un censeur en permanence sur le plateau, voyage à Paris d'un représentant de la commission de contrôle pour prendre connaissance du film dans sa version finale et lui accorder son *imprimatur*. Moins que le film lui-même, il est probable que son succès, aussi considérable qu'imprévu, auprès des spectateurs égyptiens ait mis le feu aux poudres. Le film voguait gaillardement vers les 700 000 entrées lorsqu'un avocat connu pour appartenir à la mouvance la plus extrémiste parmi les partis religieux, Mohammed Abou El Faid, déposa plainte pour « *blasphème* ». Le 29 décembre 1994, un tribunal interdit la circulation de *L'Emigré* sous toutes ses formes et ordonna que les copies se trouvant à l'étranger soient rapatriées.

En condamnant le film, le tribunal condamnait aussi les autorités civiles égyptiennes qui l'avaient autorisé – sans réaction pour l'instant de celles-ci. Et El-Azhar prenait le parti de l'accusation contre le film : « *Les représentants de l'université qui se sont exprimés ne sont pas ceux auxquels je m'étais adressé avant le tournage*, explique le cinéaste. *Ceux-là, dont les plus hautes autorités, se taisent aujourd'hui. C'est une situation difficile à comprendre en Europe, où on a tendance à confondre tous les religieux. Les islamistes, qui ont des partis et des journaux, ne sont pas contre mon film, ils ne l'ont pas attaqué à sa sortie. Seule la frange la plus extrémiste l'a pris pour cible, à la suite de son succès, mais pour l'instant ce sont eux qui ont la parole. Le fonds de commerce de ces gens-là, c'est le désespoir des populations – un désespoir malheureusement souvent fondé. Mon film est optimiste, il affirme la possibilité de s'en sortir, les spectateurs en sortent avec le sourire. A mon avis, c'est ça que les extrémistes ne tolèrent pas, et qui a déclenché une véritable hystérie.* »

Le gouvernement égyptien s'est cantonné dans une prudente réserve (« *Les ministres sont très occupés* », dit joliment Chahine), se retranchant derrière l'indépendance de la justice. Quant aux gens de cinéma et à l'intelligentsia, ils ont mis du temps à réagir. Il n'y eut guère de manifestations de solidarité contre les démarches de l'avocat extrémiste, jusqu'au verdict en première instance. Mais, grâce aux proches du réalisateur, notamment Yousri Nasrallah, qui fut longtemps l'assistant de Chahine avant de devenir, avec *Vols d'été* et *Mercedes*, l'un des jeunes metteurs en scène les plus prometteurs du pays, la riposte s'est peu à peu organisée.

Le 8 février, pour l'audience d'appel, le tribunal du Caire était archicomble. Cinéastes, vedettes du petit et du grand écran, écrivains et intellectuels entouraient Youssef Chahine face à son accusateur. Les artistes d'Egypte avaient entre-temps compris que, au-delà du cas particulier de *L'Emigré*, la liberté de créer risquait de subir un recul brutal. Annoncé pour le 15 février, le jugement a été ajourné au 29 mars. Et, comme pour justifier davantage les inquiétudes et montrer la véritable nature d'un danger né de la surenchère des extrémismes plutôt que de l'islam, voilà que, fin février, un nouveau procès a été intenté au film... par un avocat chrétien (copte), cette fois. Celui-ci accuse Chahine de n'être pas suffisamment fidèle au Joseph de la Bible, soit le reproche inverse de celui formulé par ses détracteurs musulmans.

Sans conséquence réelle pour la carrière en salles du film en Egypte, où il a déjà fait le plein de ses spectateurs, ni en Europe, où les distributeurs n'ont aucune intention de se plier aux juges du Caire et aux oukazes des intégristes, la décision des juges affectera nécessairement la circulation de *L'Emigré* dans le reste du monde arabe – et, en Egypte même, sa diffusion en vidéo et à la télévision. Elle pèse sur l'avenir du cinéma égyptien. « *La polémique une fois déclenchée, il s'est produit un véritable délire d'interprétation*, dit Youssef Chahine. *On m'a reproché la coproduction avec la France. On a affirmé que mon héros symbolisait Israël, et la jeune femme qu'il rencontre, l'Egypte. Déjà, beaucoup de réalisateurs subissent ce « froid venu du désert » qui souffle depuis Ryad et les émirats. Si L'Emigré devait être définitivement interdit, quel fou oserait demain réaliser ou produire un film sur quelque sujet que ce soit, sachant qu'il peut servir d'aliment à quiconque veut se mettre en valeur avec des arguments extrémistes, en bénéficiant du soutien des tribunaux ?* »

Jean-Michel Frodon

هكذا من الأصل

هكذا من الامل

L'ONU et la question sociale

par Boutros Boutros-Ghali

ELEVER la question sociale au rang des priorités universelles, tel est le but du sommet mondial pour le développement social qui se déroule, cette semaine, à Copenhague. La mondialisation de l'économie s'accompagne de plus en plus de l'impérieuse nécessité d'une prise en charge commune des grands problèmes qui se posent à l'humanité, qu'il s'agisse de la maîtrise de la croissance démographique, de la protection de l'environnement, de la lutte contre la drogue ou de la répression du crime organisé. Cela vaut aussi désormais pour l'ensemble du champ social, où nous voyons émerger de façon de façon de plus en plus nette des interdépendances nouvelles et des phénomènes sociaux massifs.

Il suffit de considérer, par exemple, les flux migratoires incontrôlés que déclenchent régulièrement d'un pays à l'autre, les guerres, les famines, voire la misère généralisée, pour comprendre que la globalisation doit aussi s'appliquer au combat contre la pauvreté du monde.

Pour dégager sinon une méthode d'action, du moins des principes de conduite, il convient de considérer que le développement social présente à la fois une dimension nationale et une dimension internationale.

Trois grandes préoccupations devraient nous inspirer : la redistribution, l'intégration et la protection

Il nous faut donc, pour l'aborder, nous inspirer de l'idée de subsidiarité en disant que l'ONU n'a pas à définir pour tous ses Etats membres les modalités des prestations sociales à fournir aux individus ou à leur collectivité. En revanche, il y a incontestablement, en matière sociale, des questions qui revêtent une dimension planétaire. Il existe une idée de solidarité qui ne peut être envisagée qu'à l'échelle universelle. Et c'est là que la communauté internationale attend des réponses. Et c'est là que doivent se situer nos efforts.

Pour faire face à cette attente, et pour mettre en œuvre une véritable politique internationale du développement social, trois grandes préoccupations devraient inspirer nos débats : la redistribution, l'intégration et la protection.

Il faut promouvoir l'idée de redistribution. C'est une question de justice sociale. Encore faut-il ne pas avoir sur cette question une pensée naïve. Nous savons que la redistribution n'est pas seulement un transfert aux plus défavorisés d'une part plus ou moins grande des avantages internationaux existants. Nous savons qu'il peut y avoir des transferts stérilisants qui risquent de rétracter l'étendue des richesses à répartir. Les transferts doivent donc aller de pair avec l'augmentation de la production. Car ces transferts seront d'autant plus grands que le domaine à partager sera plus vaste. Bien sûr, il faut mener des actions directes, urgentes, vers les plus défavorisés. Mais, dans le même temps, il faut promouvoir des actions de portée générale dont le but est d'augmenter les richesses disponibles, et qui donc bénéficieront indirectement aux plus défavorisés. C'est là une idée qui doit dominer notre conception sociale et les méthodes que nous devrons mettre en œuvre en matière de répartition. De nombreux Etats ont fait, sur le plan interne, ce chemin intellectuel. Et il me semble important que cette évolution de la conception de la redistribution puisse être désormais projetée à l'échelle planétaire.

Ma seconde préoccupation concerne l'intégration. En effet, sur le plan social, se multiplient de façon préoccupante d'intolérables situations d'exclusion. Parmi ces dernières, le chômage est l'une des plus menaçantes pour la cohésion du tissu social et des plus insupportables pour ceux qui en sont les victimes. C'est là un domaine prioritaire sur lequel nous devons concentrer notre réflexion. Dans cet exercice, il nous faudra garder présent à l'esprit que le meilleur facteur d'intégration reste, pour l'individu, le sentiment d'appartenance. Je suis convaincu que la faiblesse fondamentale de la pensée libérale pure et dure est de refuser de prendre en compte cette idée d'appartenance.

Ma dernière préoccupation concerne l'idée de protection. Nous sommes dans un monde, sur le plan national ou international, collectif ou individuel, où l'incertitude pèse de tout son poids. L'incertitude est cause de dérèglements sociaux, de frustrations, d'angoisse. Le progrès est précisément de tendre – autant que faire se peut – à réduire et gérer les incertitudes. Il faut essayer de tempérer les conséquences souvent dramatiques de l'adversité lorsque celle-ci s'abat sur des populations vulnérables. C'est d'ailleurs la grande tradition de l'Organisation des Nations unies que de déployer une vaste action humanitaire.

Dans le domaine de l'ordre social, au sens le plus large, cela doit faire naître toute une série de questions. Elles concernent tout aussi bien la responsabilité des Etats devant les risques industriels majeurs que notre action dans le domaine de la protection sociale. Dans ce dernier secteur, combien de problèmes sont à repenser ! Le modèle social-démocrate de couverture sociale généralisée est-il menacé à terme ? Dans une situation de rareté des ressources, faut-il axer la protection sociale sur les plus défavorisés : minorités, femmes, enfants ? Et je n'oublie pas que la protection et la prévention sont, en matière de santé, des impératifs catégoriques.

Il faut en effet rappeler qu'à l'heure actuelle un milliard trois cents millions de personnes vivent dans un état de pauvreté absolue. Qu'un milliard cinq cents millions de personnes n'ont pas accès aux soins de santé les plus élémentaires. Et nous savons que les premières victimes de la pauvreté sont les femmes, puisqu'elles représentent plus de 70 % des déshérités de la terre. De plus, il faut évidemment souligner que, si les inégalités sociales doivent être combattues sur l'ensemble de la planète, les problèmes ne se posent ni avec la même acuité ni avec la même ampleur dans toutes les régions du monde. Et je pense en particulier à l'Afrique.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que l'intolérance, la haine, le racisme, les affrontements ethniques ou religieux s'alimentent toujours d'un tel climat. Et les pensées irrationnelles et fanatiques sont toujours à l'affût pour offrir de fausses solutions à des peuples désemparés.

Favoriser le développement social, comme nous souhaitons le faire ensemble à Copenhague, est donc surtout une manière de servir la paix.

Boutros Boutros-Ghali *est secrétaire général de l'Organisation des Nations unies.*

Formations technologiques : pour sortir de l'impasse

par Patrick Fridenson et Jean-Yves Mérindol

Il est grand temps de tirer des leçons de l'affaire des IUT. Pourquoi le gouvernement s'est-il lancé dans la fabrication de textes qu'il abroge maintenant ? Quelles conclusions tirer de cette crise quant à l'avenir des enseignements universitaires technologiques et professionnels ?

Sur les raisons de la crise, personne de sérieux ne peut croire qu'il y ait eu *« malentendu »*, *« mauvaise interprétation »* ou *« responsabilité de l'administration »*, comme cela a été dit. Le gouvernement a fait des choix au conseil des ministres du 22 juin 1994. Ces choix étaient politiques, et les textes les mettant en œuvre – ceux qui ont ensuite été retirés – ont été conçus au cabinet du ministre de l'enseignement supérieur. Ils constituaient une modification délibérée et profonde du dispositif de formation.

Cette modification avait trois traits principaux, aussi erronés les uns que les autres. Elle visait explicitement à réduire les poursuites d'études des diplômés des IUT, tout en leur concédant une petite poire pour la soif : une troisième année en IUT. Elle confondait enseignements technologiques et enseignements professionnels, pour mettre tous les seconds cycles en ces matières à l'intérieur des instituts universitaires professionnalisés (IUP). Elle prétendait réglementer dans le moindre détail toutes les formations et le devenir des étudiants au nom d'une vision centralisatrice, abstraite, coupée du terrain, sans dialogue avec les différents intéressés.

Ce qu'on doit faire pour véritablement promouvoir les enseignements professionnels et technologiques est très différent. Il faut d'abord cesser de confondre « technologique » et « professionnel ». Il est souhaitable, dans de nombreuses disciplines, de concevoir un enseignement technologique qui ne prépare pas à une sortie professionnelle immédiate. En revanche, les cursus professionnels ont comme objectif de former des personnes capables d'exercer une profession dans un secteur défini (entreprises, administration, enseignement, services...). Par exemple, les stages ne peuvent avoir la même fonction, la même durée, la même organisation dans les deux types de cursus. L'alternance a un rôle manifeste à jouer dans les cursus professionnels, pas dans les cursus technologiques.

La technologie est une forme particulière de la science, ni plus ni moins digne que les autres. Certes, ses objectifs et ses missions diffèrent un peu de ceux de la science « fondamentale », mais ces deux aspects de la science doivent rester voisins et garder leur capacité de dialogue réciproque. Ce doit être le cas pour la recherche et pour la formation. De ce point de vue, un des obstacles à un vrai développement de la technologie en France est désormais la trop grande distance que l'on s'acharne à établir avec la science.

Par voie de conséquence, la deuxième erreur à ne plus commettre est de raisonner en filières, là où il faudrait un dispositif plus souple et plus articulé. Les cursus proposés aux étudiants doivent permettre de façon assez naturelle, pas seulement sous la forme de passerelles exceptionnelles, le passage du fondamental au technologique, mais aussi le passage inverse. Ceci doit conduire à maintenir, à côté des DEUG classiques, de vrais DEUG technologiques, avec des moyens adaptés.

Ensuite, des cursus professionnels doivent pouvoir être proposés à tous les niveaux aux étudiants qui souhaitent compléter leur formation fondamentale – qu'elle soit technologique ou pas – afin d'entrer dans de bonnes conditions sur le marché du travail. Ces formations professionnelles ne doivent pas se limiter à bac + 4 avec les IUP, mais aussi exister à bac + 2 (IUT, ou Deust), bac + 3 (post-DUT, post-BTS, mais aussi post-DEUG à créer), bac + 5 (DESS ou formations en IUFM), voire au-delà. Enfin toutes ces formations doivent s'ouvrir largement à la formation continue et à la reprise d'études.

Les IUT qui cumulaient les caractères technologique et professionnel ont-ils tous maintenu ce double aspect ? Il n'y a pas de réponse uniforme, mais il apparaît que certains sont devenus plus technologiques que professionnels. Ceci nécessite une réflexion sur leur avenir, et notamment sur leur place dans l'ensemble du dispositif universitaire.

Ces évolutions sont à la fois plus profondes et plus complexes que ce qu'envisageait le plan gouvernemental adopté le 22 juin 1994 en conseil des ministres. On ne peut, pour avoir des chances de succès, se contenter de décrets, arrêtés, circulaires. Après avoir présenté ces objectifs aux formateurs, aux employeurs et aux étudiants, et après avoir discuté avec eux, des discussions contractuelles doivent avoir lieu entre ministère et établissements. Ceci permettra de construire dans chacun d'eux le dispositif le mieux adapté à la situation régionale. Ce serait donner tout son sens au projet d'établissement, au rôle incitatif et régulateur de l'Etat. Ce serait adopter une méthode qui se situe à l'exact opposé de ce qui est fait depuis deux ans.

Patrick Fridenson *est directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales.*

Jean-Yves Mérindol *est professeur à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg.*
Tous deux sont membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER).

Les limites de la contestation étudiante

par François Guillaume

UNE fois de plus, les lycéens et les étudiants sont descendus dans la rue. Pour réclamer le droit de poursuivre leur scolarité à leur gré (et pourquoi pas à leur rythme ?) et aux frais illimités de la collectivité. Peut-on le leur reprocher ? Depuis qu'un ministre socialiste a fixé l'objectif de 80 % de bacheliers pour chaque classe d'âge, deux impératifs sont incontournables : respecter cet engagement, fût-ce au prix de l'abaissement du niveau de l'examen ; créer les structures universitaires d'accueil au-delà d'un baccalauréat qui n'a jamais été que le sésame de l'accès à l'enseignement supérieur.

Mais ce faisant, on a pratiquement transformé en un droit égalitaire aux longues études ce qu'autorisait auparavant un examen sélectif jugeant du seul mérite des candidats. D'ores et déjà, les retombées de cette dérive apparaissent inéluctables : l'abandon par les jeunes des métiers manuels traditionnels, source d'emplois (aujourd'hui encore offerts mais non couverts), et l'émergence croissante de sous-diplômés plus enclins à prolonger leurs études sans but précis que d'entrer rapidement dans la vie active. Pressentant ce danger, l'éducation nationale, pour limiter l'accès aux filières longues et surchargées et en même temps répondre à une demande de techniciens s'intercalant entre le contremaître et l'ingénieur, avait créé au cours des années 60 les instituts universitaires de technologie (IUT) dont les titulaires n'eurent aucune peine à se faire embaucher. Dès sa mise en place, la formule avait connu un grand succès auprès des étudiants, à tel point que rapidement, pour en limiter l'accès faute de places, certains IUT ne recrutèrent plus que des titulaires de bac C et avec mention. Aujourd'hui encore, on dénombre 1 000 candidats pour 100 places. Et ils sont près de 100 000 à suivre les cours, répartis dans diverses filières des secteurs secondaire et tertiaire. La moitié des diplômés trouvent un emploi dès la sortie, alors que les autres poursuivent leurs études avec un taux de succès d'autant plus élevé que le niveau des IUT est supérieur à celui du premier cycle.

IUT, universités : l'immobilisme est une certitude si on se refuse un regard critique sur les pratiques anciennes

Pourtant, cette prolongation de scolarité, bien que de caractère dérogatoire, tendait à devenir trop fréquente, s'inscrivant en concurrence avec le schéma universitaire classique. L'IUT risquait alors d'être détourné de son objet : l'accès à une profession pour des jeunes d'une vingtaine d'années dotés d'un bon bagage intellectuel, les autorisant en outre à reprendre ultérieurement leur parcours universitaire au titre de la formation continue pour accéder au niveau ingénieur.

La campagne électorale en cours va inciter la plupart des candidats à dénoncer l'erreur pour les uns, la faiblesse pour les autres, du gouvernement. Celui-ci sera d'autant plus sensible à ces critiques que les Français ont généralement beaucoup d'indulgence pour les étudiants, même s'ils ne leur donnent pas forcément raison.

La société bloquée s'installe lorsque les élus n'osent plus rien modifier de peur d'être incompris et acceptent de reculer sous la pression de la rue. Dans le cas présent, la révolte n'est pas née d'un changement de politique mais de la confirmation d'une disposition ancienne des IUT conforme à l'esprit qui a présidé à leur création, comme elle s'est nourrie d'un rapport Laurent simplement destiné à éclairer les décisions ministérielles. Aussi l'immobilisme est-il désormais une certitude si on se refuse un regard critique sur les pratiques anciennes que rien ne permettrait désormais d'ajuster aux défis actuels. Comme si la seule réponse à leur apporter consistait à ne rien modifier, sauf à accroître les moyens de financement des politiques antérieures.

François Guillaume, *ancien ministre, est député (RPR) de Meurthe-et-Moselle.*

AU COURRIER DU MONDE

DÉLINQUANCE : LE RÉEL

« Bonne nouvelle en 1994 : les vols et les cambriolages sont en baisse. » Dimanche 22 janvier, j'ai sursauté en lisant Erich Inciyan, dans *Le Monde*. Je vis à Marseille, où je suis sociologue. Il y a deux ans, j'ai interviewé le commissaire d'un quartier extrêmement mal famé qui m'a démontré, chiffres à l'appui, que la délinquance y était moins forte qu'ailleurs. Puis j'ai passé quelques mois dans la cité, avec en tête la vérité du commissaire, jusqu'à ce que je comprenne que des chiffres bas étaient le signe d'un excès de cambriolages. On déclare le premier, peut-être le second, puis on arrête (l'assurance ne rembourse plus, *idem* pour les voitures). Ou bien on a peur ! On connaît les cambrioleurs et c'est dangereux de se plaindre.

Je ne sais pas ce qui se passe dans le reste de la France, mais la situation de cette cité est devenue, en deux ans, la situation de toute la ville. Avec un type d'agression nouveau, dans sa généralisation : les attaques au couteau, dans la rue, à des heures où il y a du monde, pour demander de l'argent, un blouson, les clés de votre voiture, etc. En outre, l'efficacité réelle de M. Pasqua dans la lutte contre la drogue a eu un effet pervers : elle a supprimé le peu d'argent qui rentrait encore dans les cités (l'argent du « business »). Pour nourrir leurs familles, les jeunes se sont remis à casser, agresser, voler, de plus belle.

Je ne vous écris pas cela pour dramatiser la situation, mais parce que je suis effarée par ce qui est en train de se passer : on « déréalise ». On ne voit plus le monde qu'à travers des « données » chiffrées, courbes, infos... et l'on croit que c'est le réel.

C'est cette confusion qui me fait peur. L'insécurité est une chose – et je ne veux pas être alarmiste à cet égard. Mais s'il n'y a plus aucun lieu où l'on dit la vérité, si, après la suppression du CERC, on ne produit plus que des chiffres lénifiants et que les journalistes ne sursautent pas, ne se pincent pas, ne vont pas contre-enquêter, alors nous allons devenir complètement fous, ce qui est bien pire que d'être cambriolés.

Catherine Flament
Marseille

FRANÇAIS OU COMORIEN ?

La campagne électorale a déjà fait un mort. Français d'origine comorienne certes, mais Français d'abord.

Le Front national a malheureusement réussi son coup : faire admettre une nouvelle forme de légitime défense et appeler « Comorien » un jeune Français issu de cet ancien territoire français.

Obscène...

Stéphane Abouaf
Paris

Le Monde

Salaires contre innovation

EXEMPLAIRE, l'accord salarial dans la métallurgie allemande offre, une fois de plus, une leçon de dialogue social à la mode d'outre-Rhin. *Le compromis* du 7 mars (4 % d'augmentation de salaires annuelles en 1995 et 1996) met fin à la grève en Bavière, et permet aux deux parties en présence de sauver globalement la face. La paix sociale, élément fondamental de la compétitivité économique allemande, *devrait sortir renforcée* de ce « vrai-faux » conflit, dont il était prévisible qu'il s'achèverait rapidement par un compromis mesuré.

Le syndicat IG Metall a prouvé sa capacité de mobilisation et a su arracher au patronat d'importantes concessions, comme la *semaine de 35 heures* sans baisse de salaire et la renonciation aux « compensations » sous forme de baisse des primes extra-salariales comme le voulait le patronat. Ce dernier tend à se présenter comme le « perdant » de cette négociation, mais il obtient, avec l'extension de la convention *salariale sur deux* ans, un joker qui lui permettra de réduire ses coûts en 1996.

Cependant, en prenant le dessus sur tout le reste, le caractère « salarial » de cet accord déçoit ceux pour qui la métallurgie devait rester le laboratoire de la lutte contre le chômage en Allemagne. *Rien*, dans le document du 7 mars, ne prolonge la réflexion engagée l'an dernier sur la flexibilité du temps de travail et des salaires. Finies, les avancées en termes de salaires d'insertion pour chômeurs de longue durée, l'approche révolutionnaire sur la réduction du temps de travail, dont on semblait vouloir s'inspirer en France. *La semaine de 35 heures, prévue* pour le 1er octobre, se fera à salaire égal, et ne devrait pas inciter les patrons à embaucher. L'an dernier, les partenaires sociaux de la métallurgie s'étaient entendus sur une réduction en parallèle du temps de travail et des salaires (jusqu'à 30 heures *par semaine) afin de sauvegarder* l'emploi. Visiblement, les efforts d'imagination étaient bons pour la période de crise. La routine et la défense des avantages acquis ont repris leurs droits.

Une augmentation de 4 % ? *« Ce chiffre est bon pour ceux qui ont un emploi »*, souligne le quotidien *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. On peut, en effet, déplorer que l'accord laisse sur le carreau les 3,8 millions de chômeurs allemands. Bien des chefs d'entreprise seront tentés de compenser ces nouvelles hausses de salaire par de nouvelles mesures de rationalisation ou des délocalisations intempestives.

Toutefois, de plus en plus d'entreprises entendent contourner le carcan des conventions collectives en dégageant des « accords maison » avec leurs salariés, dans l'intérêt bien compris de l'emploi et de la croissance. Une nouvelle génération de patrons et de dirigeants syndicaux est peut-être en train d'expérimenter, à l'échelle micro-économique, des idées neuves pour le monde du travail de demain.

Le franc victime du dollar

LA deuxième crise monétaire que doit affronter Edouard Balladur depuis son arrivée à l'hôtel Matignon, en mars 1993, intervient au plus mauvais moment. La stabilité du franc et son arrimage au deutschemark ont toujours formé le « noyau dur » de sa stratégie économique et européenne. Pour des raisons internationales, cette stratégie est déjouée alors que le *premier ministre-candidat* espérait en retirer le bénéfice politique.

Les attaques que subit le franc ne sont pas d'abord la conséquence de la situation économique du pays, ni de l'incertitude qui pèse, à sept semaines de l'élection présidentielle, sur ses choix politiques. La devise *française* pâtit de la chute du dollar. Depuis plusieurs semaines, la monnaie américaine souffre d'une crise de confiance grave chez les investisseurs internationaux. L'administration de Washington, visiblement dépassée par les événements, laisse filer sa monnaie, ce qui déstabilise l'ensemble du marché des changes. Le Système monétaire européen a éclaté, une *première fois, à la fin de la se*maine dernière. Le franc est incapable de suivre la montée du mark.

Il existe aussi des facteurs propres à la France. L'ampleur des déficits publics (5,7 % du produit intérieur brut, soit près de 3 points au-dessus des *critères de Maastricht) comme le* débat sur l'orientation de la politique économique qui sera suivie après le 7 mai inquiètent les opérateurs. Ainsi que le relève *Alain Madelin*, les marchés évaluent de plus en plus la santé financière des Etats comme celle des entreprises.

La crise monétaire est de nature à relancer le débat politique, même si la plupart des responsables s'estiment tenus à la réserve. Il y a quelques jours, on avait vu Edouard Balladur attribuer au caractère dispendieux du programme de Jacques Chirac un effet négatif *auprès des marchés. Le maire* de Paris avait répondu que cet effet était dû, plutôt, à la polémique déclenchée par les balladuriens sur le coût de son programme. Aujourd'hui, les partisans de Jacques Chirac mettent en valeur son engagement de réduire les déficits publics, ce qui est une façon de suggérer que la gestion balladurienne n'est pas sans défaut.

Quoi qu'il en soit, l'affaiblissement du franc ne peut que devenir un facteur de poids dans le choix des électeurs. Il introduit un paramètre nouveau dans la compétition électorale. Le premier ministre-candidat peut en tirer avantage dès lors qu'il apparaîtrait comme le plus capable de restaurer la confiance. Son rival peut espérer, de son côté, appuyer sur cette crise sa démonstration d'un redressement, voire d'une rupture, nécessaires.

Quant à Lionel Jospin, qui se montre plus européen aujourd'hui que jadis, il pourrait en tirer *argument pour* tenter de revaloriser, aux yeux de l'opinion, les mérites de la gestion socialiste.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé,
adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet,
directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Journée de la femme

par Altan



LES DISCRIMINATIONS, Y EN A MARRE.
À PARTIR D'AUJOURD'HUI ON DIRA :
JOURNÉE DE LA PERSONNE
NON MASCULINE.

Présidentiables sous conditions

Suite de la première page

Jacques Chirac, pour sa part, n'a pas craint d'entrer en campagne en dépit de scores dissuasifs. A gauche, Lionel Jospin a fait de même, alors que les enquêtes d'opinion ne lui étaient *pas favorables. Quant à Raymond Barre et à* Valéry Giscard d'Estaing, les sondages n'étaient pas de nature à les encourager. L'un et l'autre pouvaient, toutefois, conserver l'espoir d'inverser la tendance. Ils ont préféré renoncer, soit parce que les chiffres leur paraissaient décidément trop bas pour leur laisser quelque chance, soit parce qu'ils pensaient n'avoir pas les moyens de remonter la pente. *Les* variations de l'opinion au cours de la campagne suggèrent que des renversements sont possibles, mais seulement dans certaines limites.

Tous les candidats sérieux à l'Elysée ont exercé de hautes fonctions dans l'Etat : Valéry Giscard d'Estaing a occupé le poste de président de la République et Jacques Delors celui de président de la Commission européenne ; Raymond Barre, Edouard Balladur et Jacques Chirac ont assumé la fonction de premier ministre ; Lionel Jospin n'a été « que » ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, mais *si le candidat du PS est le moins « gradé »* des principaux postulants, il ne doit sa présence qu'à la défection, pour raisons d'accidents de carrière, de deux anciens premiers ministres socialistes, Laurent Fabius et Michel Rocard. Le passé gouvernemental des candidats garantit, aux yeux des électeurs, leur sens de la responsabilité. Elle a pour inconvénient de les exposer à la critique de leur bilan. Le dernier titulaire du poste est évidemment le plus critiqué : on voit bien comment, pour Edouard Balladur, les désagréments de la fonction peuvent, en fin de compte, l'emporter sur ses avantages.

UNE EXIGENCE DÉTERMINANTE

Reste la troisième condition : l'appui d'une formation politique. En dépit de certaines apparences, cette exigence paraît aujourd'hui encore déterminante. Il est probable que la remontée de Jacques Chirac et la baisse d'Edouard Balladur ne sont pas sans rapport avec la mobilisation en faveur du premier, alors que le second ne peut pas compter sur des forces comparables. De même, Lionel Jospin a réussi à rendre un peu de sa vigueur au Parti socialiste, même si celui-ci est loin d'avoir retrouvé son dynamisme d'antan. Le risque est de s'aliéner l'opinion en se liant trop étroitement à un parti. Michel Rocard, devenu premier secrétaire du PS pour avoir compris la nécessité de prendre le contrôle d'une formation politique avant de briguer l'Elysée, y a perdu une partie de sa popularité.

Jacques Delors a justifié sa renonciation par l'impossibilité où il se serait trouvé, en cas de victoire, de faire accepter sa politique de réforme par les Français. *« Je suis arrivé à la conclusion*, a-t-il expliqué le 11 décembre, *que l'absence de majorité pour soutenir une telle politique, quelles que soient les mesures prises après l'élection, ne me permet pas de mettre mes solutions en œuvre. »* Privé des *« moyens politiques »* de son action, le favori des sondages a donc choisi de ne pas solliciter les suffrages des électeurs. En des termes presque identiques, Raymond Barre a déclaré, le 6 mars, en annonçant sa décision de ne pas se présenter, que les conditions ne lui paraissaient pas réunies *« pour la mise en œuvre de la politique qu'*[il croit] *nécessaire pour la France »*.

INCERTITUDES

Autrement dit, à en croire les déclarations des deux hommes, ce qui a manqué à l'un comme à l'autre pour prendre part à la compétition présidentielle, c'est la certitude d'être soutenu par des forces politiques capables de prendre en charge leurs programmes, d'en assurer la diffusion et d'en permettre l'application. Pour Jacques Delors, l'appui promis par le PS ne constituait pas une réponse suffisante dès le moment où celui-ci n'épousait pas pleinement ses propres orientations et où les centristes, qui auraient pu y souscrire, étaient engagés ailleurs. Pour Raymond Barre, la situation était encore moins favorable : l'ancien premier ministre n'a pas cherché à constituer autour de ses idées une véritable structure politique ni même à développer dans le pays un réseau de sympathisants qui aurait pu en tenir lieu ; il n'a pas voulu non plus prendre la direction d'une formation existante, comme le CDS, qui aurait pu, le cas échéant, lui fournir l'assistance indispensable.

Quant à Valéry Giscard d'Estaing, il a tenté de se doter, avec l'UDF, du parti dont il avait besoin. Il en a conservé avec obstination la présidence afin de le maintenir sous son contrôle. Toutefois, il n'a pas réussi à l'unifier à son profit ni à le transformer en une machine assez performante. Constatant qu'il ne disposait pas des relais qui lui auraient été nécessaires pour *faire passer son message, il en a conclu que* mieux valait pour lui s'abstenir de concourir.

Thomas Ferenczi

AU FIL DES PAGES/SOCIÉTÉ

Réinventer le passé

« TON père et moi avons une grande nouvelle à t'annoncer : nous allons nous remarier. »

Francis G. et Hélène R., divorés, diront « *oui* » une nouvelle fois devant le maire, puis emmèneront leur fille en voyage de noces à Honfleur... C'est l'une des histoires peu banales que raconte Guillemette de Sairigné dans un livre subtil et tonique qui nous invite à conjuguer le passé au présent.

L'amour n'est pas le seul à renaître parfois de ses cendres. *Si l'on* peut retrouver l'âme sœur après une rupture, on peut aussi retrouver son adolescence, comme Effy T., qui a remué ciel et terre pour réunir à Paris la terminale C promotion 1972 du lycée Carnot de Tunis. On peut retrouver son château de Bohême après trente-deux ans d'exil, comme le comte Radslav Kinsky. Retrouver le Dieu de son enfance, comme Yves Boisredon, flambeur devenu prêtre. Retrouver sa peau de jeune fille par la chirurgie esthétique, comme Nina. Retrouver la vue dix ans après l'avoir perdue, comme Béatrice. Ou même la vie, comme Jehan D., condamné par tous les médecins pour myopathie galopante, et qui recommence à marcher sans béquilles...

Pourtant, rien n'est exactement comme avant. Le mythe du retour, qui a inspiré tant d'auteurs depuis l'Antiquité et occupe une si grande place dans la littérature *allemande, reste bien un mythe*. Surtout aujourd'hui, où le monde change de plus en plus vite, où les repères s'effacent et les identités se modifient. Dans son trois cents pièces-cuisine, Radslav Kinsky n'a pas la même vie de châtelain que jadis. Même sans ses cernes et ses bajoues, Nina n'est pas la jeune fille qu'elle a été. Et si, parmi les anciens du lycée Carnot de Tunis, des amitiés ont refleuri, des *jalousies* anciennes ont ressurgi, vingt ans se sont quand même écoulés. Rien n'efface ce qui a été vécu.

Pour aller de l'avant, il faut parfois commencer par un retour en arrière

Les animaux ont moins de soucis que nous, souligne le neurologue Boris Cyrulnik, interrogé par Guillemette de Sairigné. Soumis aux empreintes de l'enfance, ils répètent indéfiniment les mêmes comportements. Le saumon regagne la mer des Sargasses, le goéland son rocher, et la cigogne fait plusieurs milliers de kilomètres pour se poser sur la cheminée où elle est née. Les hommes, eux, sont libres de vivre au présent ou de se projeter dans l'avenir. C'est tantôt le hasard, tantôt un besoin irrépressible qui les ramène vers le passé. Il arrive un moment où des amnésiques volontaires, qui avaient tiré un trait sur leur vie antérieure, changent radicalement d'attitude au grand étonnement de leur entourage. Mûrs pour un retour, ils ont l'impression de ne plus pouvoir avancer sans faire d'abord marche arrière. La psychanalyse n'a pas d'autre but, ressuscitant le passé pour le rendre moins douloureux.

On ne se baigne jamais deux fois dans le même fleuve, disait Héraclite. *« C'est que, la seconde fois, les eaux du fleuve ne sont jamais que les symboles des premières »*, explique le psychanalyste Juan-David Nasio : les retours les plus réussis sont souvent des retours symboliques. Lui-même d'origine argentine, exilé en France à l'âge de vingt-sept ans, a pu vérifier l'illusion de certaines retrouvailles. Il s'est aperçu que sa vraie maison ne se trouvait ni en Argentine ni en France, mais qu'il la portait en lui. *« Ce n'est pas en revenant sur ses pas que l'on retourne à sa terre. »* Pour y retourner véritablement et se réconcilier avec soi-même, il faut faire du nouveau.

Robert Solé

★ ***Retrouvailles***, **Guillemette de Sairigné, Fayard, 323 p., 120 F.**

RECTIFICATIFS

LES ACCORDS DANS LA MÉTALLURGIE ALLEMANDE

Contrairement à ce que nous avons indiqué dans nos éditions datées du 8 mars, l'accord salarial conclu, mardi 8 mars, entre le syndicat IG Metall et le patronat de la métallurgie bavaroise est largement favorable aux syndicalistes. Il s'agit de hausses de salaires de près de 4 % en 1995, puis en 1996. (*Voir l'article de Lucas Delattre en page 4.*)

VOL PARABOLIQUE

A la suite de notre article sur le vol parabolique publié dans nos éditions du 2 mars, Jean-Pierre Fouquet, président-directeur général de Novespace, précise que, s'il est vrai que son conseil d'administration a autorisé Novespace à investir dans l'adaptation d'un Airbus aux vols paraboliques, cette opération reste soumise à une décision à venir du Centre national d'études spatiales (CNES).

DEVISES Mercredi 8 mars, les marchés financiers ont ouvert dans une atmosphère de panique. Devant l'absence d'indication des autorités monétaires et politiques mondiales, les marchés, livrés à eux-mêmes, se sont emballés. ● DURANT LA NUIT de mardi à mercredi, le dollar s'est écroulé sur le marché des changes. Il est tombé à un plus bas de 1,3450 mark, de 88,80 yens et de 4,8430 francs. ● LE FRANC, attaqué, est tombé à un nouveau plus bas historique de 3,59 francs pour 1 deutschemark. La Banque de France a annoncé qu'elle suspendait ses opérations de 5 à 10 jours et qu'elle consentait des pensions à 24 heures au taux de 8 %. ● LE GESTE de la Banque de France, qui laisse augurer un relèvement des autres taux directeurs, a provoqué une flambée des taux à court terme. ● LES TAUX à 3 mois se sont inscrits à 8,50 %, ce qui a obligé le Matif à suspendre la cotation du contrat à terme.

L'immobilisme des banques centrales accentue la crise monétaire

Seule la Banque de France a réagi, en préparant une hausse de ses taux directeurs. Sur le marché des changes, le dollar a atteint mercredi matin ses plus bas niveaux face au mark et au yen

MERCREDI MATIN 8 mars, les marchés financiers ont ouvert dans une atmosphère de panique. Devant l'absence d'action ou même d'indication des autorités monétaires et politiques mondiales, les marchés, livrés à eux-mêmes, se sont emballés. Durant la nuit, le dollar s'était écroulé sur le marché des changes. Il est tombé à un plus-bas de 1,3450 mark, de 88,80 yens et de 4,8430 francs. En deux jours, le billet vert a perdu plus de vingt centimes. Et rien ne paraît en mesure d'enrayer sa chute.

Les banques centrales semblent totalement désemparées devant cette aggravation soudaine de la crise monétaire et incapables de se mettre d'accord pour mener une action coordonnée sur leurs taux directeurs. Pourtant, aux yeux des opérateurs des marchés, seul un relèvement des taux américains, conjugué à une baisse des taux allemands et japonais, serait aujourd'hui en mesure de mettre un terme au plongeon vertigineux de la monnaie américaine.

Les intervenants sont de plus en plus persuadés que les Américains ont décidé de laisser « filer » leur devise. La Maison Blanche s'est d'ailleurs contentée d'une déclaration laconique de son porte-parole, reprenant les propos tenus quelques jours plus tôt par le secrétaire d'Etat au Trésor, Robert Rubin, selon lesquels *« un dollar fort est dans l'intérêt des Etats-Unis »*. Pour la première fois depuis le début de la crise monétaire, la Bourse de Wall Street a vacillé, perdant plus de 50 points en cours de séance pour finalement clôturer en baisse de 34,93 points (– 0,87 %). Dans le même temps, les obligations américaines ont lourdement chuté, le taux de rendement de l'emprunt à trente ans remontant à 7,63 %.

Conséquence : les monnaies européennes s'écroulent toutes devant le mark et le système monétaire européen (SME) est au plus mal. La livre a battu ses records historiques à la baisse, tombant mercredi matin à 2,23 marks (contre 2,25). Elle est passée aussi sous la barre des 8 francs français (contre 8,06 F mardi).

Le franc, attaqué, est tombé à un nouveau plus-bas historique de 3,59 francs pour un deutschemark. La Banque de France a décidé de réagir en annonçant qu'elle suspendait ses opérations de 5 à 10 jours et qu'elle consentait des pensions à 24 heures au taux de 8 %. Cette décision a permis au franc de se reprendre un peu. Elle laisse augurer un relèvement, jeudi 9 mars, des autres taux directeurs de l'Institut d'émission, et a provoqué une flambée des taux d'intérêt à court terme. Les taux à trois mois se sont inscrits à 8,50 %, ce qui a obligé le Matif à suspendre la cotation du contrat à terme Pibor 3 mois, qui avait atteint sa limite de baisse autorisée.

Ces tensions sur les taux courts se répercutent sur les taux d'intérêt à long terme. Le contrat notionnel du Matif, le baromètre du marché français, est passé sous la barre des 110 points. Le taux de rendement de l'OAT à dix ans s'est tendu à 8,40 %, tandis que l'écart de rendement avec les emprunts d'Etat allemands se creusait à près de 100 points de base (1 %). La Bourse de Paris était elle aussi touchée, ouvrant en baisse de 0,83 %.

La crise a apporté son lot de rumeurs. Tandis que certains évoquaient un possible défaut de paiement de l'Italie sur sa dette, d'autres parlaient de la faillite du fonds du financier américain George Soros. Une autre rumeur voulait que les pays pétroliers aient décidé de ne plus libeller leurs exportations d'or noir en dollar mais dans un panier de devises.

P.-A. D.

Menaces pour les exportations allemandes

Le ministre allemand de l'économie, Günter Rexrodt, s'est inquiété, mardi 7 mars, des conséquences de l'appréciation du mark pour les exportations allemandes. *« Plus de 40 % de nos exportations vont vers des pays qui viennent de subir une dépréciation par rapport au mark »*, a expliqué le ministre. Il a demandé toutefois de ne pas *« surdramatiser »* la hausse, estimant que le phénomène pourrait être passager. Depuis un an, le DM s'est apprécié de 18 % par rapport au dollar, 16 % par rapport à la lire, 9 % contre la livre et 8 % contre la couronne suédoise. Au regard des dix-huit principaux partenaires commerciaux de l'Allemagne, le DM s'est apprécié de 7 % en moyenne, selon le ministre. – *(AFP)*

Le deutschemark : monnaie refuge

Dollar contre DM — En DM: 3,5 ; 3,0 ; 2,5 ; 2,0 ; 1,5 ; 1,0 — 1975, 1980, 1985, 1990, 1995 — 1,37

DM contre franc — En francs: 3,7 ; 3,6 ; 3,5 ; 3,4 ; 3,3 ; 3,2 ; 3,1 ; 3,0 — 1985, 1990, 1995 — 3,57

Le dollar et le franc sont tombés à leur plus bas niveau historique face à la monnaie allemande

La chute du dollar et du franc en sept questions

● **Pourquoi le dollar a-t-il plongé ?** Plusieurs facteurs se sont conjugués pour faire tomber le dollar. La monnaie américaine a en premier lieu été la victime, au mois de décembre dernier, de la chute du peso mexicain. Les Etats-Unis s'étant fermement engagés à soutenir leur voisin du Sud, les investisseurs internationaux ont pris peur à l'idée que l'aide financière de 20 milliards de dollars, consentie par les Etats-Unis, ne se transforme en un véritable gouffre sans fond. Ils ont du même coup transféré le « risque » mexicain sur les Etats-Unis. De plus, de nombreux gérants de portefeuilles américains ont perdu des sommes considérables (plusieurs dizaines de milliards de dollars), ce qui a fait craindre une déstabilisation générale du système financier américain.

Les investisseurs, enfin, ont trouvé dans les premiers signes de ralentissement de l'économie américaine observés au mois de février. une raison supplémentaire de vendre du dollar. L'atterrissage en douceur de l'économie américaine devrait, en effet, conduire la Réserve fédérale à observer une pause dans le resserrement de sa politique monétaire (le président de la Fed est même allé jusqu'à évoquer une possible baisse des taux), rendant par là même le dollar moins rémunérateur.

A tous ces éléments ponctuels et conjoncturels permettant d'expliquer la baisse du dollar, s'ajoute une cause structurelle. Les Etats-Unis connaissent depuis dix ans un déficit considérable de leur balance des paiements courants. Celle-ci devrait atteindre 175 milliards de dollars en 1995, selon les calculs établis par les experts de l'OCDE. Depuis une décennie, les Américains vivent au-dessus de leurs moyens, ils consomment trop et n'épargnent pas assez.

Certains experts avancent enfin une dernière explication, d'ordre géopolitique. Avec la chute du mur de Berlin, le dollar aurait définivement perdu son rôle traditionnel de monnaie refuge. Il serait devenu une monnaie – presque – comme les autres que les investisseurs jugeraient en fonction de seuls critères économiques et financiers. Le monde monétaire ne tourne plus autour du seul dollar comme après-guerre, l'économie américaine ayant perdu de sa suprématie face aux Européens et aux Japonais. Trois monnaies jouent désormais le rôle de réserve : le dollar, le mark et, dans une moindre mesure, le yen.

● ***Jusqu'où le dollar peut-il tomber ?*** Effrayés par l'ampleur et la vitesse de la baisse du dollar, les économistes se refusent aujourd'hui au moindre pronostic. Ils préfèrent laisser cette tâche aux analystes techniques, ces professionnels des marchés financiers qui, à l'aide d'études passées et présentes des cours, tentent de deviner leur évolution future. Dans leur langage très particulier, les analystes techniques parlent de points de support pour évoquer les niveaux limites de baisse. Dès qu'un cours *« casse un support »*, c'est-à-dire descend en dessous d'un niveau prédéterminé, de nombreux intervenants s'empressent de déclencher des ordres de ventes automatiques, provoquant ainsi une accélération de la baisse. Philippe Cahen, analyste technique au Crédit lyonnais, estime que, *« tant que le dollar ne sera pas repassé au-dessus de 1,4740 mark, sa tendance restera baissière. Le prochain point de support pour le dollar se situe à 1,26 mark, 86,75 yens et 4,3560 francs. Si le dollar passait sous ces niveaux, il connaîtrait une telle crise de défiance qu'il pourrait tomber à n'importe quel niveau »*.

● **Que peuvent faire les banques centrales pour enrayer la baisse du dollar ?** Vendredi 3 mars, les banques centrales ont tenté de s'opposer à la baisse du dollar en intervenant de façon concertée sur le marché des changes. A plusieurs reprises, la Réserve fédérale américaine, la Banque du Japon et l'ensemble des banques centrales européennes ont procédé à des achats de dollars. Ces interventions ont totalement échoué. Les opérateurs des marchés ont, au contraire, profité des décalages momentanés des cours qu'elles provoquaient pour vendre du dollar à des cours plus attractifs.

Les spécialistes estiment que la raison principale de cet échec se trouve dans le manque de détermination des autorités américaines à soutenir leur devise. La Réserve fédérale ne serait intervenue qu'à contrecœur. Les investisseurs sont persuadés qu'au fond les Américains mènent une politique de dollar faible, même s'ils sont quelque peu désemparés par l'ampleur et la vitesse de la baisse de leur monnaie.

Mais, si le dollar est très faible face au yen et face au deutschemark, il est très fort vis-à-vis des devises d'Amérique du Sud et du dollar canadien. Des achats de dollars contre du yen et du mark ne feraient qu'accentuer la dépréciation du peso mexicain et par contrecoup celle du billet vert. L'impasse à court terme paraît totale, même si, à plus long terme, les Américains affirment vouloir redresser le dollar *(lire ci-contre)*.

Pour ces mêmes raisons, une action coordonnée des grandes banques centrales mondiales sur les taux directeurs paraît difficile à mettre en place. La Réserve fédérale est très réticente à l'idée de relever ses taux directeurs pour soutenir le dollar alors même que l'économie américaine commence à montrer des signes de ralentissement. A l'inverse, la Bundesbank accepte mal l'idée de devoir abaisser ses taux au moment où la croissance de l'économie se fait plus vigoureuse et où les métallurgistes viennent d'obtenir des hausses de salaires.

● **Qu'est-ce qui fait baisser le franc ?** Le franc est d'abord affecté par le plongeon du billet vert. Les investisseurs internationaux, à la recherche de placements de qualité, se sont rués sur le deutschemark, ce qui a provoqué une appréciation de la monnaie allemande vis-à-vis de l'ensemble des devises européennes. Le mark s'est même apprécié face au franc suisse pourtant considéré comme la monnaie refuge par excellence. Victime, comme la livre sterling, la lire italienne ou encore la peseta espagnole, du formidable engouement pour le mark, le franc se retrouve également pénalisé par l'approche de l'élection présidentielle. Les marchés financiers ont horreur de l'incertitude. Le récent renversement de tendance indiqué dans les sondages leur ayant montré que le scrutin serait plus ouvert qu'ils ne l'avaient cru au début de l'année, la « prime de risque » sur le franc s'est accrue d'autant.

> Le monde monétaire ne tourne plus autour du seul billet vert

A ce facteur politique viennent s'ajoutent des motifs d'inquiétude d'ordre économique. L'assainissement des finances publiques entrepris en France est, aux yeux des investisseurs étrangers, nettement insuffisant, surtout lorsqu'on le compare à celui qui a été accompli en Allemagne.

● **Qui vend du franc ?** Il y a quelques jours encore, le franc souffrait davantage d'une absence d'acheteurs que de ventes massives. A elle seule, l'extraordinaire ruée des investisseurs sur le deutschemark suffisait à faire plier le franc. La situation n'est aujourd'hui plus la même. A l'indifférence ont succédé le rejet et de véritables attaques spéculatives. Certains *hedge funds* américains, ces fonds spéculatifs qui firent beaucoup parler d'eux lors des crises monétaires de l'automne 1992 et de l'été 1993, auraient gagné beaucoup d'argent à l'occasion de la chute du dollar, de la lire italienne et de la peseta espagnole, et ils auraient commencé à miser une partie de l'argent gagné en jouant contre le franc.

Mais on aurait tort de croire que les attaques ne sont que le fait des seuls *« spéculateurs anglo-saxons »*. Comme ce fut le cas durant l'été 1993, les opérateurs de grandes banques françaises, de grandes entreprises hexagonales ont également, sans aucun état d'âme. commencé à jouer le franc à la baisse en espérant en tirer quelque profit substantiel.

● **Jusqu'où le franc peut-il tomber ?** *« Tant que le franc ne repassera pas au-dessous de 3,4952 pour 1 mark, sa tendance restera baissière »*, observe Philippe Cahen. D'autres spécialistes voient le franc tomber rapidement jusqu'à 3,60, voire 3,65 pour 1 mark. Les professionnels font toutefois remarquer que même à ce niveau, le franc resterait très éloigné de son cours plancher vis-à-vis du deutschemark, qui se situe, depuis l'élargissement des bandes de fluctuation à 15 % décidé au cours de l'été 1993, à 3,8948 pour 1 mark. Le franc dispose donc encore, en théorie, d'une marge importante avant d'atteindre ce niveau critique. Mais la rapidité de la dégradation observée au cours des derniers jours a montré que les choses pouvaient aller très vite. En se rapprochant trop près de son cours plancher, le franc risquerait toutefois d'être attiré vers lui comme par un aimant, les forces de marché ayant l'habitude de se déchaîner à l'approche du but.

● **Le système monétaire européen (SME) est-il menacé ?** Au mois de janvier, et alors que la crise monétaire internationale n'avait pas encore l'ampleur qu'elle a prise aujourd'hui, les marchés financiers avaient déjà mis sous pression un certain nombre de devises européennes. En faisant preuve d'une grande sélectivité, les marchés avaient concentré leurs attaques contre les pays les moins respectueux des critères de convergence économique imposés par le traité de Maastricht qui concernent l'inflation, le déficit budgétaire et la dette. Tour à tour, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, qui ne répondent à aucun des quatre critères, et la Suède, qui n'en respecte qu'un sur quatre, avaient vu leur monnaie chanceler. Les investisseurs donnaient l'impression de constituer avant l'heure le fameux « noyau dur monétaire » qui se limiterait à l'Allemagne, la France et le Benelux.

Le fait que le franc soit aujourd'hui pris pour cible invalide ce scénario. C'est l'ensemble du système monétaire européen, ou plutôt de ce qu'il en reste, qui se retrouve déstabilisé. La dévaluation de la peseta espagnole et de l'escudo portugais, décidée dimanche 5 mars, a amplifié ce phénomène en montrant que le système de bandes élargies à 15 %, qui semblait mettre le mécanisme de change européen à l'abri de crises spéculatives, ne fonctionne plus.

Pierre-Antoine Delhommais

Les autorités américaines condamnées à l'inertie

WASHINGTON
de notre correspondant

L'intervention massive, à la fin de la semaine dernière, de la Réserve fédérale, suivie par d'autres banques centrales, n'ayant pas eu l'effet escompté, Washington a choisi, dans l'immédiat au moins, de faire le gros dos, affichant ainsi une confiance un peu forcée dans la capacité du système monétaire international à se réguler lui-même. Cet attentisme explique les commentaires laconiques des principaux responsables de l'administration, résumés, mardi 7 mars, par le porte-parole de la Maison Blanche, pour qui un dollar fort est *« dans l'intérêt des Etats-Unis »*.

A première vue, l'industrie américaine profite de la faiblesse du dollar. Les biens produits aux Etats-Unis deviennent moins chers sur les marchés étrangers et les biens étrangers plus chers sur le marché américain. Mais la baisse du dollar reflète le manque de confiance des partenaires des Etats-Unis dans la capacité de l'administration. Les causes en sont notamment l'évolution de la crise mexicaine et la faible détermination américaine à réduire le déficit budgétaire. Le président Clinton et les principaux responsables de son administration n'ont cessé de répéter ces dernières semaines que le sort des économies mexicaine et américaine était lié, afin de faire accepter par le Congrès le plan de sauvetage de l'économie mexicaine de 20 milliards de dollars. Or le Mexique s'enfonce dans la crise, comme en témoigne la chute continue du peso. L'effort « historique » de la communauté internationale – à hauteur d'environ 260 milliards de francs – ne sera peut-être pas suffisant.

A Washington, où l'accord avec le Mexique a été sévèrement critiqué par plusieurs sénateurs républicains, des responsables du *Grand Old Party* soulignent aujourd'hui que l'administration a asséché le Fonds de stabilisation des changes au profit du Mexique, diminuant ainsi sa capacité d'intervention en faveur du dollar, et minant ainsi la confiance internationale dans la monnaie américaine. Mais Washington, selon plusieurs économistes, a en outre adressé un fort mauvais signal aux marchés financiers lorsque le Sénat a repoussé, la semaine dernière, un amendement républicain ayant pour objet d'obliger l'administration à présenter un budget en équilibre.

A tort ou à raison, Wall Street en a tiré la conclusion que la lutte en faveur de l'équilibre des finances publiques était renvoyée *de facto* aux calendes grecques. Dans un tel contexte, la Réserve fédérale est engagée dans une politique délicate visant à provoquer un « atterrissage en douceur » de l'économie en évitant l'inflation. Pour tenter de provoquer un retour de la confiance sur les marchés des changes, la Fed pourrait être tentée – faute d'autres moyens d'action – d'augmenter de nouveau les taux d'intérêt. Mais ce serait prendre le risque de donner un coup de frein trop fort et de provoquer une récession. D'où l'inertie américaine.

L. Z.

Sous la coupe de BMW, Rover espère retrouver son identité britannique

Le groupe relance MG avec un cabriolet

GENÈVE
de notre envoyée spéciale

Un an après le rachat de Rover par BMW, l'heure est au bilan. Après avoir collaboré pendant vingt ans avec Honda (qui détenait 20 % de Rover au cours des dernières années), les responsables d'un groupe passé de la tutelle de British Aerospace, leur précédent actionnaire principal, à celle du constructeur automobile allemand BMW en mars 1994, mettent fortement l'accent sur leur nouvelle autonomie. C'est oublier un peu vite que BMW a été préféré au japonais, parce que ce dernier ne voulait pas acquérir la majorité du capital du constructeur britannique pour ne pas intervenir dans sa gestion et ses choix. Il est vrai, en revanche, que la technologie britannique devenait fortement marquée du sceau japonais, bien que, à l'époque, les dirigeants de Rover s'en soient défendus.

Balayant le passé, ces derniers soulignent désormais l'indépendance des équipes de recherche de Rover et de BMW (alors que, de toute évidence, BMW cherchera à « *germaniser* » les 4 x 4 de Rover, où il a déjà placé un de ses moteurs). Fini le temps où les produits Rover n'étaient autres que des purs dérivés des modèles Honda, comme l'illustrent la 600, homologue Rover de l'Accor de Honda, ou encore la 400, la Civic à la mode anglaise. « *Et nous venons de décider avec BMW que nos marques se vendront par des canaux strictement indépendants, sauf exception, pour des marchés marginaux comme Chypre ou la Nouvelle-Zélande* », développe Graham Morris, président de Rover Europe.

Rover a présenté au Salon de Genève, le mardi 7 mars, son nouveau Spider MG, cabriolet deux places tout droit sorti des sixties, qui sera commercialisé en France en septembre prochain pour moins de 150 000 francs. « *Nous étudions également la possibilité de relancer la marque Austin avec une mini qui serait aussi révolutionnaire qu'à son lancement il y a trente-cinq ans* », poursuit Christopher Franklin, président de Rover France.

Rover prévoit d'investir 500 millions de livres sterling (4 milliards de francs) pour la seule année 1995, un montant à comparer au 1,5 milliard de livres qu'il a consacré à l'investissement ces cinq dernières années. Les bénéfices du groupe devraient lui permettre de financer partiellement son développement. « *Nous avons gagné 56 millions de livres en 1993, et nos résultats 1994 seront meilleurs* », affirme Graham Morris. Le groupe espère vendre plus de 500 000 voitures en 1995 contre 450 000 l'an dernier. Le marché anglais n'est pourtant pas au mieux de sa forme, « *les ventes des concessionnaires ayant baissé de 15 % depuis le début de l'année* », précise Graham Morris. Le gouvernement de John Major étudie d'ailleurs la mise en place d'une prime à la casse en Angleterre. Le groupe a l'intention de développer ses implantations à l'étranger, notamment en Asie et en Afrique du Sud, et doit profiter de l'achat de pièces en commun avec sa maison mère. Il faut bien que son intégration dans le groupe BMW se traduise par quelques synergies !

Virginie Malingre

La SNCF a fait subventionner douze rames de TGV par les Etats-Unis

La société française utilise une réglementation fiscale mise au point pour la vente des avions

La SNCF vend à des investisseurs américains des TGV qu'elle leur reloue ensuite. Les montages financiers retenus générant des pertes fiscales, les investisseurs peuvent les déduire de leurs impôts et partagent cet avantage avec la société nationale. Elle pratiquait cette gymnastique en France jusqu'en 1993, avant que le fisc s'y oppose. D'autres sociétés vont aux Etats-Unis dans le même but.

DANS LA PLUS GRANDE discrétion, en décembre 1994, la SNCF a cédé à des investisseurs américains douze rames TGV Atlantique pour un montant de 1,25 milliard de francs. La compagnie ferroviaire devrait réaliser une opération similaire concernant une quinzaine de rames supplémentaires au début du printemps.

Malgré son endettement de 155 milliards de francs fin 1994, la SNCF se finance malgré tout dans d'excellentes conditions sur les marchés de capitaux internationaux grâce à la garantie de l'Etat. Elle devrait émettre 27 milliards de francs d'obligations en 1995. Toutefois, lorsqu'elle trouve des occasions pour se procurer des fonds par d'autres moyens, la SNCF n'hésite pas. Depuis la fin des années 80, elle vend ainsi régulièrement à des investisseurs financiers une partie de son matériel roulant (rames de TGV, voitures, locomotives), qu'elle reloue immédiatement. La manœuvre lui permet de récupérer des liquidités et de diminuer d'autant son endettement, tout en conservant l'usage des biens en question. Lorsque le contrat de location arrive à échéance, la SNCF rachète son matériel à un prix fixé d'avance. De telles opérations permettent, grâce à d'astucieux montages fiscaux, de relouer ses trains à bas prix. L'opération organisée aux Etats-Unis en décembre dernier par la Citibank *lui a permis d'économiser 10 % de* la valeur de ses TGV. Aux frais du fisc américain !

Le principe du montage est relativement simple. Des financiers se regroupent dans une entité juridique baptisée « trust », qui s'endette pour acheter des TGV, reloués immédiatement à la SNCF sur une période longue, quinze ans au minimum. Les loyers versés par la SNCF à cette entité juridique – simple coquille vide – sont inférieurs, dans un premier temps, à l'amortissement comptable du TGV et aux intérêts versés sur ses emprunts. Le trust dégage donc des pertes fiscales au cours des premières années du contrat, avant de dégager plus tard des bénéfices. Comme ce trust doit être fiscalement transparent, ses actionnaires peuvent imputer ces déficits artificiels sur leurs propres bénéfices et payer moins d'impôts. En contrepartie, ils diminuent les loyers demandés à la SNCF, pour partager avec elle cet avantage fiscal.

REDRESSEMENT FISCAL

Jusqu'à présent, c'était surtout le contribuable français qui faisait les frais de tels montages. La SNCF a réalisé des opérations analogues sur le territoire français qui lui ont permis de refinancer jusqu'en 1992 une centaine de rames de TGV Atlantique, mais aussi tout un parc de locomotives. Le fisc, qui a vu ses recettes fondre avec la récession, a fini par taper du poing sur la table et contester les prouesses fiscales des partenaires financiers de la SNCF à partir de 1993. Conséquence, la SNCF n'avait plus recours à ce type de montages... jusqu'à ce que se présente l'occasion *américaine*.

La SNCF n'a pas été la seule à être inquiétée par le fisc français. Le financement français du métro de San Francisco, vendu par GEC-Alsthom en 1990 et organisé par le Crédit lyonnais, fait lui aussi l'objet actuellement d'inspections du fisc. Tout comme certaines opérations réalisées au profit des chemins de fer belges. Enfin, Air France a aussi reçu en décembre 1994 une notification de redressement fiscal pour le financement d'un Boeing 737 monté par le Crédit agricole. Les entreprises concernées et leurs banquiers contestent bien entendu les conclusions du fisc.

L'enjeu de ces acrobaties fiscales est considérable. Créés à l'origine pour financer les avions, ces montages sont en réalité des subventions déguisées à l'exportation, qui permettent à un acquéreur de réduire le coût d'achat de son matériel. Dans chaque pays, le fisc s'est doté des outils adéquats pour favoriser sa propre industrie. Les Américains ont créé un régime de faveur pour financer les avions, à condition qu'ils soient américains. Ces montages ont notamment été utilisés par Air France pour acquérir des Boeing logés dans des paradis fiscaux. Les compagnies aériennes américaines bénéficient de règles fiscales encore plus souples pour amortir leurs avions.

D'autres entreprises étrangères parviennent, comme la SNCF guidée par la Citibank, à utiliser adroitement la législation américaine. Les chemins de fer belges devraient aussi s'engouffrer dans la brèche américaine en réalisant une opération analogue à celle de la SNCF dans les mois qui viennent, tout comme les Pays-Bas, qui refinanceraient actuellement une centrale thermique dans les mêmes conditions. Mais, dès que ces opérations deviendront trop voyantes, les Américains modifieront leur législation.

L'Europe n'est pas en reste. Lorsqu'il s'est agi d'exporter des Airbus, des ATR ou des TGV, les pays européens ont construit des schémas de financement analogues, qui ont un impact décisif pour remporter un contrat. Ainsi, lors de la vente du TGV aux Coréens en 1993, les Français ont-ils cru que leurs concurrents allemands accompagnaient leur offre d'un financement à effet fiscal. Réaction immédiate, le consortium emmené par GEC-Alsthom a alors proposé avec Indosuez un *montage de ce type...* par le biais des Etats-Unis, à cause du refus du fisc français. Finalement, les Coréens n'ont pas jugé nécessaire d'utiliser cette possibilité.

ACROBATIES

Le fin du fin de l'acrobatie fiscale consiste à déduire fiscalement deux fois les amortissements pour le même avion ou train. La manipulation est simple. Il suffit d'immatriculer le matériel dans un pays comme la France, où c'est le propriétaire juridique qui amortit le bien. Et de le faire exploiter dans un pays comme l'Angleterre, où le propriétaire économique l'amortit. C'est en s'inspirant de ce principe que SG Warburg et le Crédit commercial de France (CCF) permettent depuis 1994 aux chemins de fer britanniques d'exploiter sept TGV Eurostar à moindre coût.

Curieusement, c'est au Japon que sont réalisés les deux tiers des financements d'avions avec effet fiscal. La tolérance du fisc japonais peut paraître surprenante, le Japon n'exportant pas ce type de matériel. En fait, ces opérations permettent aux banques nippones de toucher de copieuses commissions et de recycler des excédents financiers de l'archipel. Vivement encouragées par les Américains, ces opérations permettent au Japon d'augmenter artificiellement ses importations, puisque les avions sont immatriculés au Japon, ce qui facilite ses négociations commerciales avec les Etats-Unis et l'Europe.

Arnaud Leparmentier

Après l'achat de Wellcome, Glaxo devient le premier groupe pharmaceutique mondial

RÉSIGNÉ et n'ayant trouvé aucune autre solution pour contrer la tentative de rachat de Glaxo sur leur laboratoire, le conseil d'administration de Wellcome a finalement recommandé à ses actionnaires d'apporter leurs titres à l'OPA (offre publique d'achat) qui s'achevait mercredi 8 mars. En consacrant 9 milliards de livres (75 milliards de francs) pour prendre le contrôle de son compatriote, le groupe pharmaceutique britannique Glaxo devient ainsi le numéro un mondial de son secteur, devant l'américain Merck. Mais cette acquisition – la plus importante de l'histoire pharmaceutique – lui permet surtout d'enrichir son portefeuille de médicaments en attendant que sa recherche découvre d'autres molécules pour prendre le relais de ses produits-phares, dont l'anti-ulcéreux Zantac, médicament le plus vendu au monde.

« *Glaxo a besoin de Wellcome, mais l'inverse n'est pas vrai.* » « *Cette opération a un tel caractère stratégique que rien ne pourra la bloquer.* » Egrenées depuis un mois dans les milieux pharmaceutiques, ces réflexions résument bien les conditions dans lesquelles s'est déroulé ce raid boursier. Quand, lundi 23 janvier, les dirigeants de Wellcome apprennent le rachat de leur firme, ils rejettent d'emblée cette proposition, la qualifiant poliment d'« *insuffisante* ». Conscients d'être condamnés à perdre leur indépendance, ils organisent une contre-attaque.

Deux objectifs sont retenus : prouver que l'entreprise va bien et que l'offre de Glaxo est sous-évaluée et trouver rapidement des alliés. La publication des résultats sera avancée pour la circonstance tout comme la commercialisation d'un nouveau médicament, l'anti-herpès Valtrex. En vain, car Glaxo réagissait en affirmant que sa proposition « *prenait en compte la position de Wellcome sur le marché et ses perspectives de croissance* ». Le directeur général, Richard Sykes, rappelait alors que « *l'offre faite est généreuse* ».

Jason Robb, le directeur général de Wellcome, et son équipe, prenait contact avec tous les groupes pharmaceutiques susceptibles de les aider et surtout de pouvoir surenchérir sur les 9 milliards de livres. La City bruissait alors de rumeurs d'acquéreurs éventuels. La liste ressemblait à celle du début du classement mondial de l'industrie pharmaceutique avec des noms comme ceux des américains Merck, Johnson and Johnson et Bristol-Myers Squibb, des allemands Hoechst, BASF et Bayer.

Le nouvel ensemble consacrera 10 milliards de francs à la recherche

Les deux plus intéressés, le suisse Roche, et surtout le britannique Zeneca, auraient décidé d'abandonner tout récemment. L'une des conditions posées par ce dernier aurait été d'avoir la certitude d'obtenir les titres de l'actionnaire principal, le Wellcome Trust, détenteur de 39,5 % du capital, quelle que soit la réaction de Glaxo. Une condition impossible, car, dès le départ, cette fondation, contrairement au souhait de la direction de l'entreprise, avait décidé apporter ses titres à l'OPA, sauf en cas de surenchère.

Mais l'échec de toute contre-offensive vient principalement de la détermination de Glaxo. Ce groupe britannique avait visé plusieurs cibles avant de s'arrêter sur Wellcome, connu pour son anti-herpès Zovirax et le Retrovir (AZT) destiné au traitement du sida. « *D'un côté, les ventes du produit-phare de Glaxo baissent, de l'autre les nouveaux médicaments ne sont pas encore suffisammment développés pour combler le manque à gagner. Il lui est donc indispensable d'acquérir un laboratoire ayant des produits en expansion qui lui permettent de se maintenir le temps voulu pour attendre la relève. Une telle acquisition n'a donc pas de prix* », expliquait récemment le dirigeant d'un des groupes pharmaceutiques approchés par Wellcome. « *De plus, il lui faut bien remplir son nouveau centre de recherche* », ajoutait-il perfidement, en faisant allusion au *Sykes' Folly* (la folie de Sykes), du nom du patron de Glaxo. Celui-ci n'a pas hésité à consacrer 700 millions de livres (5 milliards de francs) pour édifier un nouveau centre, ce qui en fait, selon ses détracteurs, « *le deuxième plus important chantier européen après le Tunnel sous la Manche...* ».

Ce rapprochement permettra au nouvel ensemble Glaxo-Wellcome de consacrer 10 milliards de francs à la recherche dans le traitement du sida, de l'hépatite, du cancer et de la migraine.

Finalement, le patron de Wellcome, John Robbs, a décidé mardi 7 mars d'aider Glaxo à réaliser cette intégration. Celle-ci s'annonce cependant sévère, car le nouveau géant mondial pour rentabiliser son investissement devra rapidement dégager des profits substantiels. Des fermetures de sites, des restructurations de réseau sont d'ores et déjà évoquées, et devraient toucher principalement le territoire britannique, berceau des deux groupes. Sur 62 000 salariés, des estimations évoquent déjà plus de 15 000 suppressions d'emplois.

Cette acquisition sera un test pour l'industrie pharmaceutique mondiale en pleine restructuration, où deux thèses s'affrontent : l'une prône le salut par la course à la taille, l'autre mise plus sur la stratégie de niches. Glaxo a opté pour la première solution.

Dominique Gallois

هكذا من الاهل

Les grandes banques britanniques recouvrent la santé

La baisse des provisions pour créances douteuses a permis aux « Big four » d'enregistrer d'excellents résultats après deux années médiocres

Dernière des grandes banques britanniques à annoncer ses résultats, la Barclays Bank a affiché, le 7 mars, un triplement de ses bénéfices au titre de l'exercice 1994. Les banques britanniques laissent ainsi derrière elles les années 1991 et 1992, marquées par l'accumulation de crédits de mauvaise qualité sur les ménages, les petites et moyennes entreprises et, dans le cas de la Barclays, sur l'immobilier. Cette embellie ne grise cependant pas la City qui reste prudente sur les perspectives du secteur bancaire au Royaume-Uni en 1995. Les analystes tablent en effet sur une faible croissance des nouveaux crédits, contraignant les banques à réduire leurs marges pour attirer la clientèle.

LONDRES
correspondance

L'année 1994 a été un bon cru pour les banques de dépôts britanniques : les résultats des « quatre grandes » (Barclays, NatWest Group, Midland et Lloyds) sont en nette progression, confirmant le retour à la bonne santé du système bancaire commercial, après la terrible récession de 1990-1992.

La palme revient à Barclays, première banque britannique, qui a annoncé le 7 mars une augmentation de 181 % de son bénéfice imposable, qui s'élève à 1,86 milliard de livres (environ 16 milliards de francs) contre 661 millions de livres l'an dernier. Le numéro deux, NatWest Group, peut se targuer d'un profit avant impôt en hausse de 61 %, tandis que Lloyds et Midland voient leurs bénéfices progresser de manière substantielle, respectivement de 26 % et 11 %. Pour sa part, le résultat de la TSB (Trustees Savings Bank), cinquième établissement de dépôt d'Angleterre est en hausse de 67 %.

Les bons résultats des *Big four*, qui disposent chacun d'un puissant réseau national, comme en France, sont d'abord la conséquence de la baisse des provisions pour créances douteuses, gonflées démesurément lors de la grave récession de 1990-1992, après deux ans et demi de reprise de l'économie britannique. Lloyds a vu ses provisions réduites de 73 %, NatWest de 51 %. La vigilance sur les coûts, qu'illustrent la baisse des effectifs, la fermeture de succursales et la compression des salaires des employés, est de rigueur. Ainsi, Barclays est sur le point de conclure un plan de restructuration prévoyant 21 000 licenciements au moins entre 1991 et 1995, et, à la NatWest, plus de 20 000 postes de travail ont été supprimés depuis 1990.

Les *clearing banks* se sont également recentrées sur leur métier de base, en cédant des activités annexes développées dans les années 90. Elles préfèrent miser désormais sur une croissance organique et sur les points forts que sont les services à la clientèle et la vente de produits financiers de plus en plus sophistiqués, notamment en matière d'assurance-vie. Lloyds Bank, qui souhaite développer son réseau de distribution des prêts hypothécaires et va racheter une société de crédit immobilier, constitue une exception à cette tendance générale à l'élagage. La recherche constante de nouvelles sources de revenus s'est concrétisée par de sévères augmentations des agios aux particuliers et aux PME.

Malgré cette formidable embellie, la City continue à faire la fine bouche quant aux perspectives du secteur bancaire pour 1995. Les analystes s'attendent à une croissance modeste des nouveaux crédits au Royaume-Uni, contraignant les banques à réduire leurs tarifs pour attirer les clients. *« La faible augmentation du volume d'affaires m'inquiète. La reprise économique a d'abord favorisé le secteur manufacturier et l'exportation. La consommation, pour être enfin répartie, prend toutefois un chemin prudent et réaliste »*, souligne Christopher Eccleton, expert du secteur financier auprès du courtier Warburg. Signe des temps, au lieu de s'adresser à leur banquier, les entreprises investissent en utilisant leurs excédents de trésorerie ou choisissent d'apurer leur bilan en remboursant leurs dettes. La concurrence à couteaux tirés des compagnies d'assurances – comme la Scottish Widows, qui vient de se lancer à son tour dans la banque de dépôts – ou des caisses de crédit hypothécaire va finir par se répercuter sur les bénéfices.

La contreperformance des banques d'affaires, filiales des *clearings* est un autre point faible : ainsi, Barclays de Zoete Wedd, la filiale de courtage de la Barclays, a vu ses revenus baisser de moitié à la suite du marasme des marchés et de la contraction de l'activité de la finance d'entreprise. Ces mauvais résultats renforcent la mauvaise image de la banque d'affaires, déjà affectée par la faillite de Barings et les difficultés de SG Warburg.

Autre interrogation : la détérioration du climat social provoquée par les polémiques sur les primes que s'octroient certains dirigeants de banque alors que leurs employés reçoivent des augmentations inférieures à l'inflation, en dépit des bénéfices record. Les syndicats menacent de déclencher des grèves à répétition dans toute la profession. A titre de comparaison, le directeur général de la Barclays, Martin Taylor, gagne un million de livres par an et un guichetier 11 500 livres. Enfin, les incertitudes politiques pèsent sur les perspectives des banques de dépôts : largement donné favori par les sondages pour les élections qui doivent se dérouler au plus tard à la mi-1997, le Labour entend resserrer les boulons de la réglementation, voire imposer un impôt sur les profits, jugé excessif (*windfall tax*), de quoi inquiéter un secteur résolument optimiste, rassuré par ses profits, mais qui, en confidence, se considère encore fragile.

Marc Roche

Les « quatre grandes » en chiffres

● **Profits avant impôt :**
– Barclays : 1,86 milliard de livres (environ 16 milliards de francs) ;
– NatWest Group : 1,59 milliard de livres ;
– Lloyds : 1,3 milliard de livres ; ;
– Midland : 0,9 milliard de livres.
● **Effectifs :**
– Barclays : 94 000 employés ;
– NatWest Group : 87 000 employés ;
– Lloyds : 61 000 employés ;
– Midland : 45 000 employés.

Régime sec pour Barclays France

La direction du groupe devait présenter aux syndicats, mercredi 8 mars, un plan social qui pourrait comporter des suppressions d'emplois sur les quelque 2 300 personnes que Barclays emploie en France. Les effectifs sont restés quasi stables chez Barclays France en 1994, alors qu'une quarantaine de nouvelles agences étaient ouvertes à Paris au cours des dix-huit derniers mois.

Les pertes essuyées par Barclays France en 1994 n'ont pas fait l'objet d'un chiffrage exact, mais Martin Taylor, directeur général du groupe britannique, a indiqué qu'elles représentaient la presque totalité des 110 millions de livres (environ 900 millions de francs) de pertes accumulées par Barclays en Europe continentale. Comme en 1993, mais dans une moindre mesure, Barclays France a été victime de la déprime du marché immobilier parisien, qui l'a obligé à revoir à la baisse la valeur de son siège parisien acheté au moment où l'immobilier était au plus haut.

Les investissements de Carrefour atteindront 8 milliards de francs en 1995

CARREFOUR a annoncé, mardi 7 mars, un résultat net 1994 en progression de 29,6 % par rapport à 1993, à 2,157 milliards de francs. Pour le groupe de distribution, ce résultat net courant *« est le plus représentatif de l'évolution de* [ses] *activités »*. Le chiffre d'affaires est en hausse de 9,5 % à 136,299 milliards. La progression est due à la réorganisation du groupe en France et à une forte progression à l'international, en Amérique latine et en Asie notamment. Le groupe a investi 7 millards et ouvert dix-neuf hypermarchés (dont un en France). Vingt-cinq ouvertures sont prévues en 1995, dont trois en France, pour un investissement total de 8 milliards.

DÉPÊCHES

■ **AIR INTER : trois organisations syndicales de navigants de la compagnie aérienne** ont annoncé, mardi 7 mars, qu'elles élargissaient à 60 heures le préavis de grève déposé la veille. Le mouvement commencera le 12 mars à midi et se terminera le 14 à minuit.

■ **TOTAL : la compagnie pétrolière française** a annoncé, mardi 7 mars, son intention de prendre le contrôle de la société Kalon, numéro trois britannique de la peinture décorative, par une fusion (avec ses propres activités peintures Euridep) suivie d'une offre partielle et publique d'achat. L'investissement est estimé à environ de 500 millions de francs. L'objectif pour la nouvelle entité est de devenir numéro deux européen des peintures décoratives.

■ **NORTHERN ELECTRIC : le conseil d'administration de la compagnie régionale** de distribution d'électricité Northern Electric a finalement recommandé, mardi 7 mars, à ses actionnaires d'accepter l'OPA (offre publique d'achat) lancée contre elle par le conglomérat britannique Trafalgar House, filiale du groupe de Hong Kong Jardine Matheson Group. L'entreprise refusait jusqu'à présent l'offre qui valorise la compagnie électrique à environ 1,23 milliard de livres (10,2 milliards de francs).

■ **HOECHST : le chimiste allemand** a annoncé, mardi 7 mars, son intention de regrouper la gestion de ses activités pharmacie et celles de sa filiale Roussel Uclaf. L'objectif est d'économiser 500 millions de deutschemarks d'ici à 1997. Les sites de fabrication au Brésil et à Conventry (Etats-Unis) vont être fermés. En Europe, la production doit être *« concentrée sur quelques sites »* (L'Aigle et Compiègne en France, Scoppito en Italie, Hoechst 600 non loin de Francfort).

■ **GIFAS : l'industrie aéronautique et spatiale française** a atteint en 1994 un chiffre d'affaires de 105,7 milliards de francs, en diminution de 3,5 % par rapport à l'année précédente, estime le Gifas, groupement des professionnels du secteur. Les prises de commandes pour 1994, avec un montant de 91 milliards de francs, sont en hausse de 2,2 %. Ce qui porte à quelque 229 milliards de francs le carnet de commandes de la profession, dont le chiffre d'affaires pourrait baisser à 103 milliards en 1995.

■ **BTP : un code de bonne conduite** vient d'être adopté par toutes les fédérations professionnelles du bâtiment et des travaux publics pour mettre de l'ordre dans la sous-traitance, secteur qui représente 90 milliards de francs de chiffre d'affaires, a annoncé, mardi 7 mars, le ministère de l'Equipement. Ce code de bonne conduite prend la forme d'un contrat-type de sous-traitance.

■ **UIMM : les propositions du patronat de la métallurgie (UIMM)** de *« supprimer la référence à la durée légale de 39 heures de travail par semaine »* a entraîné plusieurs réactions syndicales. Pour la CFE-CGC, *« cette prise de position marque un pas supplémentaire dans la recherche de la déréglementation sociale au nom de la compétitivité »*. Pour la CFTC, *« une telle mesure fragiliserait la situation des salariés à l'heure où leur confiance tarde à se manifester »*.

■ **COMMERCIAL UNION : la compagnie d'assurances britannique,** cinquième groupe européen, qui s'est distinguée en octobre 1994 en rachetant l'assureur français Victoire à Suez, pour 11,9 milliards de francs, a annoncé, mercredi 8 mars, un bénéfice de 413 millions de livres (environ 3,45 milliards de francs), contre 218 millions l'année précédente. Avec l'acquisition de Victoire, Commercial Union réalisera 30 % de ses activités en France.

Une rédaction en chef collégiale a été nommée à « L'Evénement »

L'ÉVÉNEMENT DU JEUDI se réorganise à nouveau. Une rédaction en chef collégiale a été nommée, mercredi 8 mars, par le nouveau PDG de l'hebdomadaire Thierry Verret, qui a repris le titre en dépôt de bilan en janvier. Jacques Espérandieu, ancien rédacteur en chef de *L'Express*, qui a quitté ses fonctions en septembre après le départ de Yann de l'Ecotais et l'arrivée de Christine Ockrent, intègre le journal fondé par Jean-François Kahn. Deux anciens de *L'Evénement*, Maurice Szafran et Bernard Poulet, sont également nommés rédacteurs en chef. Jacques Eyzat, ancien directeur artistique du *Point*, devient directeur artistique.

Après la motion de défiance de la rédaction à l'égard de Gilles Le Gendre, nommé en novembre 1994, qui a conduit à son départ, Albert du Roy avait été chargé de réorganiser la rédaction (*Le Monde* du 11 février). Il reste directeur de la rédaction, à titre transitoire. Un nouveau directeur de la rédaction sera cherché ultérieurement. *« Il faut d'abord remobiliser l'équipe et redynamiser le journal »*, explique Albert du Roy. Jean-François Kahn reste éditorialiste et conseiller de la direction. Les lecteurs retrouveront prochainement sa signature, qui avait disparu du journal depuis sa reprise en main par Thierry Verret. Après le départ de Gilles Le Gendre, il avait publié des articles sous son pseudonyme habituel de Serge Maury. Une dizaine d'embauches sont prévues. La maquette du journal sera réaménagée progressivement, avant qu'une nouvelle formule soit lancée cet automne.

A. S.

Canal Plus sera commercialisé en Suisse romande à l'automne

La chaîne négocie avec les câblo-opérateurs de quatre grandes villes

DEPUIS QUE CANAL PLUS a compliqué son système de cryptage et changé de décodeur, les téléspectateurs Suisses qui utilisaient des décodeurs pirates ont – en principe – cessé de pouvoir regarder les images de la chaîne. Ceux qui souffrent de cette absence pourront bientôt légaliser leur situation. Dès l'automne, la chaîne cryptée va s'installer officiellement sur les rives du lac Léman pour commercialiser, en tant qu'opérateur étranger, ses propres décodeurs.

Le signal de Canal Plus France pourra être décodé à partir des quatre principaux réseaux câblés de Suisse romande : Genève, Lausanne, Neuchâtel et Fribourg. Il ne s'agira pas du lancement d'une nouvelle chaîne, comme cela va avoir lieu dans le courant du mois de mars en Pologne, mais de la commercialisation de la chaîne Canal Plus France telle que les 3,9 millions de téléspectateurs français la connaissent. Mais ses programmes seront commercialisés par une société Suisse et après accord avec les câblo-opérateurs. Ces derniers ont raccordé 65 % des 657 000 foyers de Suisse romande qui disposent d'un ou plusieurs récepteurs de télévision.

Malgré cette absence officielle de Suisse francophone, les programmes de Canal Plus y avaient de nombreux adeptes, dans la mesure où son signal était repris en crypté par bon nombre de réseaux câblés Suisses. C'est ainsi que toutes les chaînes hertziennes françaises (TF1, France 2, France 3...) sont aujourd'hui diffusées librement par les câblo-opérateurs romans. Certains malins ayant compris le pactole qu'ils pouvaient tirer de la présence de Canal Plus avaient même entrepris de commercialiser des décodeurs pirates. Par milliers et en toute impunité. L'un d'eux avait même une marque déposée à son nom : « Maffioli ».

ÉVITER LA PIRATERIE

N'ayant pas d'existence commerciale en Suisse et n'étant pas propriétaire des droits des films pour la zone helvétique, Canal Plus se trouvait quasiment dépourvu de tout moyen d'action légal. Position qui va prochainement changer. En acquérant pignon sur rue, la chaîne dirigée par Pierre Lescure plonge désormais tout pirate passé, présent et à venir dans l'illégalité.

Les discussions ont d'ores et déjà commencé avec les quatre grands réseaux câblés qui quadrillent les principales villes suisses romandes : Lausanne, Genève, Neuchâtel et Fribourg. Ces réseaux accaparent à eux seuls plus de 80 % de la population francophone câblée (400 000 foyers en tout), le reste se répartissant entre plus d'une centaine de micro-câblo-opérateurs.

Canal Plus va-t-il devoir payer pour être sur le câble ? Les câblo-opérateurs suisses demanderont sans doute un droit de retransmission. Mais Jean-Claude Paris, directeur de l'international, va tenter de les convaincre qu'ils ont absolument besoin de Canal Plus pour fidéliser leurs abonnés.

Au-delà de ces discussions, bien des arrangements sont en outre possibles. Avec l'arrivée de la télévision numérique, les câblo-opérateurs Suisses vont vouloir offrir différents modules de télévision payante (paiement à la séance, vidéo à la demande, etc.) à leurs clients. Des techniques de contrôle d'accès (décodeur et gestion des abonnés) leur étant alors nécessaires, il n'est pas exclu que Canal Plus propose en échange son savoir-faire en la matière.

Parallèlement à ces contacts et ces recherches d'accords, la nouvelle société Canal Plus Suisse a commencé de négocier les droits des films pour le marché roman. Ayant échoué à constituer une centrale d'achat de droits dès les débuts de son expansion internationale, Canal Plus est contraint désormais d'acheter les droits pays par pays.

Parallèlement, Jean-Claude Paris élabore un *gentleman's agreement* avec la Télévision suisse romande (TSR) pour éviter toute concurrence sur la diffusion des films. Précision utile : afin de pallier toute contrebande entre la France et la Suisse, les décodeurs seront commercialisés au même prix, au centime près, de part et d'autre du lac Léman.

Yves Mamou

Jacques Toubon est « optimiste » sur les quotas de diffusion

LE MINISTRE DE LA CULTURE et de la francophonie, Jacques Toubon, a précisé, mardi 7 mars, la position française relative à la directive européenne « Télévision sans frontières » . La France souhaite *« corriger et améliorer les insuffisances de la directive de 1989 »* et instaurer des quotas de diffusion plus restrictifs et sans limitation de temps. Selon le ministre de la culture, la présidence française de l'Union européenne se veut *« pédagogique »* auprès des membres de la commission hostiles aux quotas. Après s'être déclaré *« raisonnablement optimiste »*, à l'issue de la réunion informelle des ministres de la culture et de la communication de l'Union européenne à Bordeaux, Jacques Toubon a indiqué que *« l'on en saurait plus sur la directive »* la semaine prochaine. Selon lui, les quotas de diffusion sont *« une méthode intelligente qui repose sur l'impératif culturel et qui a un effet économique en amont »*. A l'inverse, *« les quotas de production sont de l'interventionnisme bête et méchant »*.

Pour faire triompher la position française, le ministre veut tirer partie des trois présidences latines successives – France, Espagne, Italie – à la tête de l'Union européenne pendant dix-huit mois. Pendant ce temps, *« on devrait pouvoir faire avancer des idées qui sont accueillies encore avec frilosité et surtout méconnaissance »*. Jacques Toubon pense qu'il n'est pas utopique de croire à l'émergence, à moyen terme, d'une industrie européenne de programmes forte, *« à condition de ne pas rendre les armes avant que la bataille soit engagée »*.

■ **RADIO : le réseau M 40 est devenu officiellement RTL 2**, mardi 7 mars, à 16 heures, après que le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a autorisé, la veille, ce changement de nom, ainsi que des modifications dans le capital de la station (*le Monde* du 8 mars). La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), qui a racheté les parts de Bayard Presse, Sicom et Nord-Média-Diffusion, détient désormais 45,9 % du capital (contre 35,73 %). Le groupe espagnol Prisa, qui souhaite se désengager depuis un an, conserve pour l'instant 48,05 % des parts, le reste étant détenu par Sony-Music France (6,05 %).

■ **LIBÉRATION : le journaliste Jean Hatzfeld** a été élu, mardi 7 mars, à la présidence de la société des journalistes de *Libération*. Le vice-président est François Devinat. Grand reporter au quotidien de la rue Béranger, Jean Hatzfeld a été élu par le conseil d'administration de la société des journalistes qui s'était constituée le 10 février, et qui compte actuellement 224 adhérents.

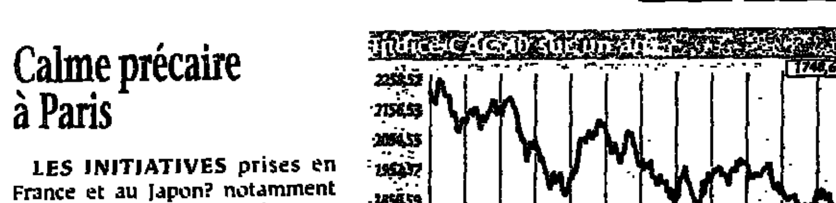
■ **RACHAT : la Financière Wagram Poncelet** a pris le contrôle du *Nouvel Economiste*, en reprenant 100 % de la holding Financière Presse Eco, qui détient 80 % des actions de l'hebdomadaire, aux côtés d'Hachette (20 %). Financière Presse Eco était contrôlée à 50,1 % par la holding Nijdam, Tassy et associés, qui cède la totalité de sa participation à Wagram Poncelet, propriété de la famille des laboratoires Midy, déjà actionnaire de l'hebdomadaire à hauteur de 49,9 %. Henri Nijdam devrait être actionnaire de Wagram Poncelet et rester directeur de la publication de l'hebdomadaire. Une augmentation de capital de 20 millions de francs est prévue. Racheté fin 1992 par Henri Nijdam, *Le Nouvel Economiste* a eu une diffusion payée en 1993 de 84 000 exemplaires. Le journal devrait perdre, en 1994, 41 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 103 millions de francs.

■ LE FRANC FRANÇAIS a atteint un nouveau record historique à la baisse de 3,59 francs *pour un deutschemark* mercredi à l'ouverture du marché des changes de Paris. Le franc avait terminé la veille à 3,5790. ■ POUR PROTÉGER LE FRANC toujours attaqué, la Banque de France a décidé mercredi de relever de plus de deux points son taux d'intervention sur le *marché monétaire* au jour le jour, en le portant à 8 %. ■ UNE SPECTACULAIRE HAUSSE des taux d'intérêt à trois mois était constatée mercredi matin au cours des premiers échanges à Paris, le contrat Pibor échéance mars, abandonnant 1,60 % à 90,57. ■ LA TENSION est retombée sur le Matif une demi-heure après la décision de la Banque de France de porter à 8 % son taux d'intervention. Le contrat échéance juin est redevenu positif à 110,14. ■ LE DOLLAR se négociait à 88,75/85 yens mercredi en milieu d'après-midi sur *le marché des changes* de Tokyo.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↘ 3 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Calme précaire à Paris



LES INITIATIVES prises en France et au Japon? notamment *en matière* de taux d'intérêt ont ramené un calme relatif sur les *marchés boursiers qui* étaient en chute libre au cours des premiers *échanges en raison de la* dégringolade de plusieurs monnaies. En *baisse de 0,83 % à l'ouverture*, l'indice CAC 40 accusait une heure *plus tard un gain de* 0,02 %. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs *françaises reperdait* 0,28 % à 1 743,74 points. Ce recul se manifestait dans un *marché relative*ment calme, le volume des échanges *sur le marché* à règlement mensuel atteignant 1,2 milliard de francs *dont un milliard de* francs sur les valeurs composant l'indice CAC 40.

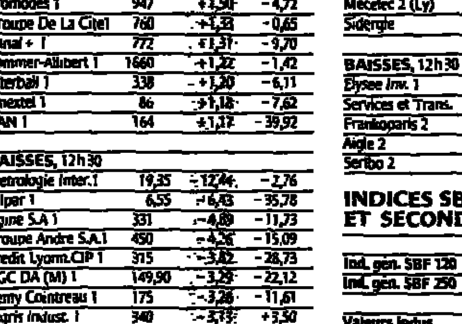
Le Matif qui perdait jusqu'à 0,90 % en début de journée affichait à la mi-séance un gain de 0,28 % à 110,66. Le Bund allemand progressait, de son coté, de 0,27 %. Le Pibor qui, pour l'échéance juin perdait plus de 1 %, ne cède plus que 0,47 %. Afin de freiner la chute du franc (3,59 francs pour un deutschemark en début de jour*née*), la Banque de France a suspendu ses prises en pension de 5 à 10 jours et a relevé de 2 points son taux d'intervention à 24 heures pour le porter à 8 %. De son côté, une banque japonaise, l'IBJ, a baissé de 0,4 point son taux de base à 4,5 %.

Métrologie international, valeur du jour

MAUVAISE JOURNÉE, *mardi* 7 mars, pour Métrologie, qui a termi*né en tête des plus fortes baisses* de la séance avec un recul de 16,3 %. Le *groupe a décidé de suspendre la fa*culté de remboursement anticipé des *obligations remboursables* en actions (ORA) 6,25 % mars 1989 et l'exercice des bons de souscription d'action 1992. Cette suspension a été décidée pour une période maximale de trois mois à dater du 21 mars afin de faciliter l'augmentation de capital qui de*vrait être décidée par l'assemblée gé*nérale de mixte convoquée pour le *6 avril*.

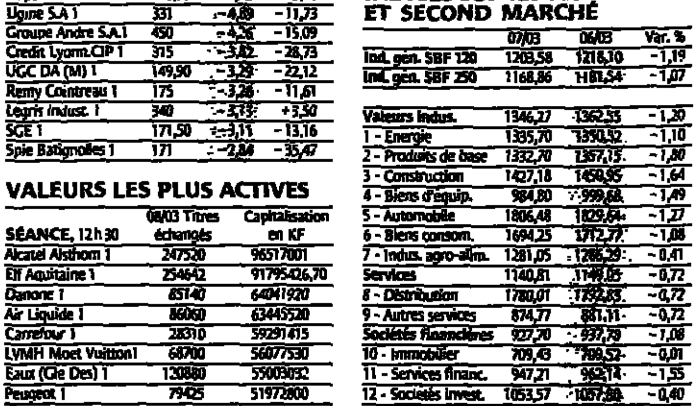


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



HAUSSES, 12h30	Cours au 08/03	Var. % 07/03	Var. % 31/12
UIS 2	210	+3,45	−1,40
Thomson-CSF 1	129,30	+2,05	−19,08
Radiotechnique 1	564	+1,62	+7,42
Promodes 1	947	+1,50	−4,72
Groupe De La Cite1	760	+1,33	−0,65
Canal + 1	772	+1,31	−9,70
Sommer-Allibert 1	1660	+1,22	−1,42
Interbail 1	338	+1,20	−6,11
Finextel 1	86	+1,18	−7,62
GAN 1	164	+1,17	−39,92
BAISSES, 12h30			
Metrologie Inter.1	19,35	−12,44	−2,76
Olipar 1	6,55	−6,43	−35,78
Ugine S.A 1	331	−4,89	−11,73
Groupe Andre S.A.1	450	−4,26	−15,09
Credit Lyonn.CIP 1	315	−3,82	−28,73
UGC DA (M) 1	149,90	−3,29	−22,12
Remy Cointreau 1	175	−3,26	−11,61
Legris Indust. 1	340	−3,13	+3,50
SGE 1	171,50	−3,11	−13,16
Spie Batignolles 1	171	−2,84	−35,47

VALEURS LES PLUS ACTIVES



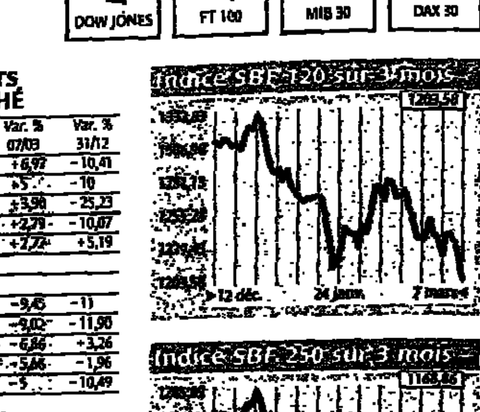
SÉANCE, 12h30	08/03 Titres échangés	Capitalisation en KF
Alcatel Alsthom 1	247520	96517001
Elf Aquitaine 1	254642	91795426,70
Danone 1	85140	64041920
Air Liquide 1	86060	63445520
Carrefour 1	28310	59291415
LVMH Moet Vuitton1	68700	56077530
Eaux (Gle Des) 1	120880	55003032
Peugeot 1	79425	51972800
Suez 1	206037	48771206,50
Societe Gale A 1	93610	44906234

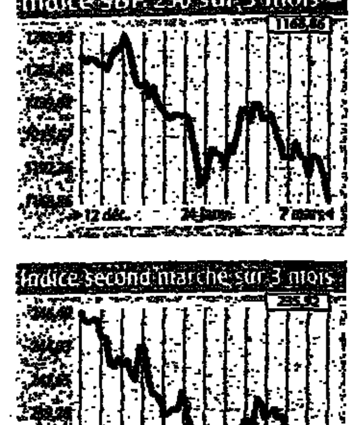
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 08/03	Var. % 07/03	Var. % 31/12
Computel	21,50	+6,97	−10,41
Gravograph	157,50	+5	−10
Ducros Serv.Rapide	80	+3,90	−25,23
Mecelec 2 (Ly)	121,40	+2,79	−10,07
Sidergie	668	+2,72	+5,19
BAISSES, 12h30			
Elysee Inv. 1	31,15	−9,45	−11
Services et Trans.	222	−9,02	−11,90
Frankoparis 2	95	−6,86	+3,26
Aigle 2	250	−5,66	−1,96
Seribo 2	418	−5	−10,49

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	07/03	06/03	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1203,58	1218,10	−1,19
Ind. gén. SBF 250	1168,86	1181,54	−1,07
Valeurs indus.	1346,27	1362,55	−1,20
1 - Energie	1335,70	1350,52	−1,10
2 - Produits de base	1332,70	1357,15	−1,80
3 - Construction	1427,18	1450,95	−1,64
4 - Biens d'équip.	984,80	999,68	−1,49
5 - Automobile	1806,48	1829,64	−1,27
6 - Biens consom.	1694,25	1712,77	−1,08
7 - Indus. agro-alim.	1281,05	1286,29	−0,41
Services	1140,81	1149,05	−0,72
8 - Distribution	1780,01	1792,85	−0,72
9 - Autres services	874,77	881,11	−0,72
Sociétés financières	927,70	937,79	−1,08
10 - Immobilier	709,43	709,52	−0,01
11 - Services financ.	947,21	962,14	−1,55
12 - Sociétés invest.	1053,57	1057,88	−0,40
Ind. Second Marché	235,92	236,35	−0,17





Indice second marché sur 3 mois

Tokyo trébuche sur le dollar

A L'IMAGE des autres places internationales, la Bourse de Tokyo a terminé en très forte baisse, mercredi *8 mars, dans un marché perturbé par* la crise du dollar. Au terme des transactions, l'*indice Nikkei a perdu* 333,97 points, à 16 621,31 points, soit un recul de 1,97 %. Des ventes d'arbitrages ont pesé sur les cours dans des échanges peu étoffés. La veille à Wall Street, la cote avait sensiblement fléchi, tirée à la baisse non seulement par la chute du dollar, mais également par une remontée des taux à long terme, alors que les opérateurs redoutent un resserrement de la politique monétaire américaine pour ranimer le billet vert. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 34,93 points, à 3 962,63, soit un recul de 0,87 %. Tendance indentique à Londres où pour la quatrième séance *consécutive*, l'*indice Footsie a cédé du* terrain sous le poids des turbulences monétaires, ainsi que la forte baisse des compagnies électriques. Les valeurs ont abandonné 0,8 % à 2 977 points. A Francfort, l'accord salarial conclu dans la métallurgie ouest-allemande, jugé défavorable pour les entreprises, et la faiblesse *persistante du dollar ont pesé sur le* marché, l'indice DAX 30 terminant à 2 053,34 *points en recul de 0,8 %*.

INDICES MONDIAUX

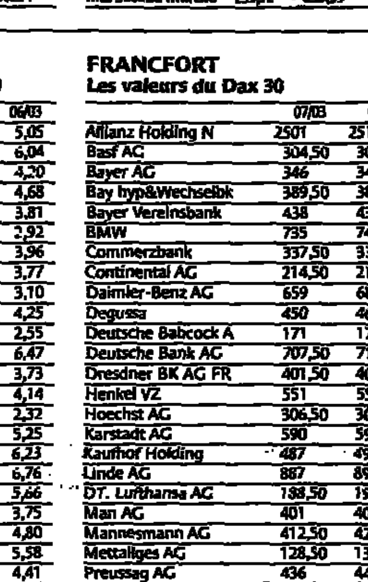


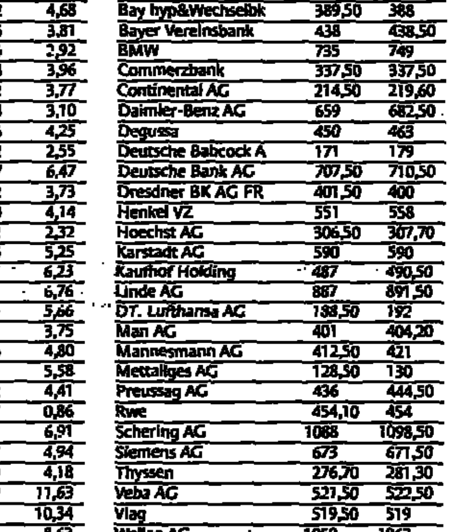
	Cours au 07/03	Cours au 06/03	Var. en %
Paris CAC 40	1748,610	1773,250	−1,41
New-York/DJ indus.	3959,180	3997,560	−0,97
Tokyo/Nikkei	16955,300	17040,200	−0,50
Londres/FT100	2977	3001,900	−0,34
Francfort/Dax 30	2053,340	2070,320	−0,83
Frankfort/Commer.	770,710	771,760	−0,14
Bruxelles/Bel 20	1439,570	1464,240	−1,71
Bruxelles/Général	1276,580	1298,460	−1,71
Milan/MIB 30	14386	14531	−1,01
Amsterdam/Gé. Cbs	268,800	270,800	−0,74
Madrid/Ibex 35	274,410	280,760	−2,31
Stockholm/Affarsal	1099,130	1108,310	−0,84
Londres FT30	2277,500	2287,400	−0,43
Hong Kong/Hang S.	8138,660	8093,910	+0,55
Singapour/Strait t	2098,530	2126,990	−1,36

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	07/03	06/03
Alcoa	37,25	38,25
American Express	32,75	33,12
Allied Signal	37,37	37,87
AT & T	51	51,12
Bethlehem	14,87	15
Boeing Co	45,62	45,87
Caterpillar Inc.	48,37	48,75
Chevron Corp.	47	47,50
Coca-Cola Co	55,37	55,87
Disney Corp.	54,75	56
Du Pont Nemours&Co	55,25	55,12
Eastman Kodak Co	50,87	50,75
Exxon Corp.	64	64,12
Gén. Motors Corp.H	38,87	39,12
Gén. Electric Co	52,62	52,87
Goodyear T & Rubbe	36	36,62
IBM	79,75	80,50
Intl Paper	71,62	72,75
J.P. Morgan Co	64	64,87
Mc Don Dougl	56,87	56,75
Merck & Co.Inc.	42,37	42,50
Minnesota Mng.&Mfg	53,87	53,87
Philip Moris	62,87	63,12
Procter & Gamble C	65,25	66,50
Sears Roebuck & Co	49,50	50,37
Texaco	64,12	64,62
Union Carb.	27,37	27,87
Utd Technol	66	66,87
Westingh. Electric	14,37	14,50
Woolworth	15,62	15,50

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100





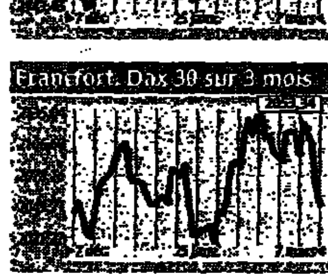
	07/03	06/03
Allied Lyons	5,01	5,05
Barclays Bank	5,82	6,04
B.A.T. Industries	4,10	4,20
British Aerospace	4,72	4,68
British Airways	3,85	3,81
British Gas	2,86	2,92
British Petroleum	3,98	3,96
British Telecom	3,72	3,77
B.T.R.	3,04	3,10
Cadbury Schweppes	4,26	4,25
Eurotunnel	2,62	2,55
Glaxo	6,67	6,47
Grand Metropolitan	3,72	3,73
Guinness	4,10	4,14
Hanson Plc	2,32	2,32
Great Ic	5,16	5,25
H.S.B.C.	6,25	6,23
Imperial Chemical	6,73	6,76
Lloyds Bank	5,65	5,66
Marks and Spencer	3,75	3,75
National Westminst	4,76	4,80
Peninsular Orienta	5,51	5,58
Reuters	4,42	4,41
Saatchi and Saatch	0,87	0,86
Shell Transport	7,01	6,91
Smithkline Beecham	4,99	4,94
Tate and Lyle	4,20	4,18
Unilever Ltd	11,69	11,63
Wellcome	10,30	10,34
Zeneca	8,78	8,63

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	07/03	06/03
Allianz Holding N	2501	2517
Basf AG	304,50	307,30
Bayer AG	346	349,60
Bay hyp&Wechselbk	389,50	388
Bayer Vereinsbank	438	438,50
BMW	735	749
Commerzbank	337,50	337,50
Continental AG	214,50	219,60
Daimler-Benz AG	659	682,50
Degussa	450	463
Deutsche Babcock A	171	179
Deutsche Bank AG	707,50	710,50
Dresdner BK AG FR	401,50	400
Henkel VZ	551	558
Hoechst AG	306,50	307,70
Karstadt AG	590	590
Kaufhof Holding	487	490,50
Linde AG	887	891,50
DT. Lufthansa AG	188,50	192
Man AG	401	404,20
Mannesmann AG	412,50	421
Mettallges AG	128,50	130
Preussag AG	436	444,50
Rwe	454,10	454
Schering AG	1088	1098,50
Siemens AG	673	671,50
Thyssen	276,70	281,30
Veba AG	521,50	522,50
Viag	519,50	519
Wellag AG	1059	1063



Londres FT100 sur 3 mois

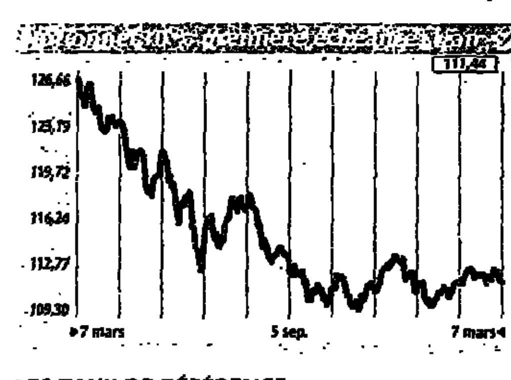


LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Tension initiale sur le Matif

UNE SPECTACULAIRE HAUSSE des taux d'intérêt à trois mois était constatée mercredi matin au cours des premiers échanges à Paris, le contrat Pibor échéance mars abandonnant 1,60 %, à 90,57. Le Pibor juin cède 0,96 %, à 91,63. Cette hausse quasiment sans précédent des taux à court terme s'expliquait par la faiblesse du franc français à 3,59 francs pour un mark à l'ouverture à Paris. La tension devait retomber par la suite, après la décision de la Banque de France de porter à 8 % son taux d'intervention à 24 heures. Sur le Matif, le contrat échéance juin redevenait positif à 110,14, en hausse de 0,04 %. Le contrat échéance mars, qui perdait à l'ouverture 0,76 %, ne cédait plus que 0,12 %. De même sur le Pibor, où le contrat échéance mars, qui perdait jusqu'à 2,2 %, ne cède plus que 0,82 %, à 91,35.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 07/03	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	5,61	7,94	7,97	1,60
Allemagne	5,27	7,31	7,78	2,60
Grande-Bretagne	5,75	8,63	8,46	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,19	4,51	5,75	0,20
États-Unis	6	7,27	7,48	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 07/03	Taux au 06/03	indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,51	7,49	100,90
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,74	7,66	101,12
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,95	7,93	101,72
Fonds d'État 10 à 15 ans	8,09	8,01	101,70
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,35	8,32	102,76
Obligations françaises	8,21	8,17	101,37
Fonds d'État à TME	−0,73	−0,78	100,13
Fonds d'État à TRE	−0,48	−0,52	99,61
Obligat. franç. à TME	−0,62	−0,49	100,03
Obligat. franç. à TRE	+0,11	+0,10	100,26

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 07/03	Vente 07/03	Achat 06/03	Vente 06/03
Jour le jour	6	—	—	—
1 mois	5,43	5,55	5,45	5,37
3 mois	5,62	5,74	5,40	5,32
6 mois	6	6,12	6,06	6,18
1 an	6,52	6,62	6,62	6,74
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	7,25	—	—	—
Pibor Francs 3 mois	7,25	—	—	—
Pibor Francs 6 mois	7,18	—	—	—
Pibor Francs 9 mois	7,18	—	—	—
Pibor Francs 12 mois	7,25	—	—	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	6,50	—	—	—
Pibor Écu 6 mois	6,72	—	—	—
Pibor Écu 12 mois	7,18	—	—	—

MATIF

Échéances 07/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 95	278223	111,44	111,52	110,30	110,38
Juin 95	69270	110,90	111	110,04	110,10
Sept. 95	128	110,28	110,28	109,70	109,64
Déc. 95	2	110,06	110,06	110,06	109,42
PIBOR 3 MOIS					
Mars 95	52487	92,88	92,88	92,17	92,17
Juin 95	88373	92,91	92,96	92,59	92,59
Sept. 95	21078	92,90	92,96	92,80	92,79
Déc. 95	9100	92,86	92,89	92,72	92,77
ÉCU LONG TERME					
Mars 95	5083	81,34	81,46	80,32	80,38
Juin 95	2610	81,30	81,30	80,28	80,24

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 07/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mars 95	27913	1788	1791	1755	1756
Avril 95	2709	1795	1793	1765	1765
Mai 95	536	1790	1790	1762,50	1762
Juin 95	868	1768	1766	1744	1742

LES MONNAIES

US/F ↘ 4,9535 | US/DM ↘ 1,5090 | US/¥ ↘ 97,2500 | DM/F ↗ 3,5576 | £/F ↘ 8,0520

Légère accalmie sur le franc

LE FRANC FRANÇAIS s'est repris mercredi matin à Paris, à 3,5715 pour 1 deutschemark contre 3,59 à l'ouverture, après la décision de la Banque de France d'augmenter son taux au jour le jour à 8 %, mais le climat reste extrêmement fébrile sur le marché des changes parisien. Vers 10 heures, le deutschemark s'échangeait à 3,5715 francs contre 3,59 francs à l'ouverture et 3,5790 la veille en clôture. Le dollar cotait 4,8735 francs contre 4,9350 la veille. Quelques heures plus tôt, à Tokyo, le billet vert plongeait à 88,75 yens et 1,3455 deutschemark, malgré des interventions massives de la Banque du Japon.

A New York, mardi soir, la monnaie américaine s'échangeait à 4,8955 francs, 1,3691 deutschemark et 90,07 yens.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 07/03	% 06/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	355,7600	+0,28	341	365
Écu	6,5140	−0,51	—	—
Etats-Unis (1 usd)	4,9535	−0,19	4,7000	5,3000
Belgique (100 F)	17,1950	−0,01	16,5500	17,6500
Pays-Bas (100 fl)	317,1100	+0,29	—	—
Italie (1000 lir.)	3,0040	+0,48	2,7700	3,2400
Danemark (100 krd)	87,7900	−0,08	83	93
Irlande (1 iep)	8,0495	−0,95	7,8000	8,5500
Gde-Bretagne (1 L)	8,0520	−1,64	7,7500	8,6000
Grèce (100 drach.)	2,1935	+0,32	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	68,5400	−0,23	63	73
Suisse (100 F)	425,3800	+0,58	408	432
Norvège (100 k)	79,5200	−0,23	75	84
Autriche (100 sch)	50,5360	+0,28	48,6000	51,7000
Espagne (100 pes.)	3,8680	−1,14	3,6500	4,2500
Portugal (100 esc.	3,3600	−0,15	2,9500	3,6300
Canada 1 dollar ca	3,4884	−0,62	3,2500	3,8500
Japon (100 yens)	5,4019	+1,09	5,1000	5,4500
Finlande (mark)	114,2700	−0,54	109	120

PARITÉS DU DOLLAR	08/03	07/03	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5090	1,6890	−11,93
TOKYO : USD/Yens	97,2500	103,6500	−6,58

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,9650	4,9670	5,1386	5,1403
Yen (100)	5,3164	5,3214	5,3385	5,3341
Deutschemark	3,5365	3,5375	3,5313	3,5332
Franc Suisse	4,2223	4,2258	4,1500	4,1652
Lire ital. (1000)	2,9429	2,9446	3,3131	3,3154
Livre sterling	8,1813	8,1841	8,1466	8,1689
Peseta (100)	3,9312	3,9369	3,9922	4,0040
Franc Belge	17,135	17,148	17,035	17,145

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,75	6,02	6,25
Eurodollar	5,75	6,05	6,25
Eurolivre	5,25	6,08	6,75
Eurodeutschemark	5,25	5,85	6

L'OR

	cours 07/03	cours 06/03
Or fin (k. barre)	60100	60400
Or fin (en lingot)	60700	61000
Once d'Or Londres	376,60	379
Pièce française(20f)	353	353
Pièce suisse (20f)	350	352
Pièce Union lat(20f)	350	353
Pièce 20 dollars us	2495	2495
Pièce 10 dollars us	1232,50	1232,50
Pièce 50 pesos mex.	2250	2265

LE PÉTROLE

En dollars	cours 07/03	cours 06/03
WTI (New York)	16,48	16,49
Brent (Londres)	17,45	17,45
Crude Oil (New York)	18,82	18,82

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	07/03	06/03
Dow-Jones comptant	186,99	188,77
Dow-Jones à terme	260,90	263,11
Moody's	—	—

MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2893	2924
Cuivre à 3 mois	2884	2898
Aluminium comptant	1815	1870
Aluminium à 3 mois	—	—
Plomb comptant	—	—
Plomb à 3 mois	—	—
Etain comptant	5330	5410
Etain à 3 mois	5430	5505
Zinc comptant	1023	1046
Zinc à 3 mois	1047,50	1069
Nickel comptant	7610	7815
Nickel à 3 mois	7610	7815

MÉTAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,56	[illegible]
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	157	154
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	1,24	[illegible]
Maïs (Chicago)	2,38	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	—	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		$/tonne
P. de terre (Londres)	335,10	[illegible]
Orge (Londres)	103,75	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1468	[illegible]
Café (Londres)	3223	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	2081,53	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	1,09	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	0,93	[illegible]

هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 8 MARS

Liquidation : 24 mars
Taux de report : 5,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
-0,01 %
CAC 40 : 1748,40

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
EDF-GDF 3%	6200	6150	- 0,81	01/06/94
B.N.P. (T.P)	1000	950	- 5	30/07/94
Cr.Lyonnais(T.P.)	890	—	—	22/10/94
Renault (T.P.)	1815	1830	+ 0,83	24/10/94
Rhone Poulenc(T.P)	1980	1965	- 0,76	01/10/94
Saint Gobain(T.P.)	1178	—	—	15/07/94
Thomson S.A (T.P)	1020	1070	+ 4,90	01/08/94
Accor 1	535	536	+ 0,19	12/07/94
Air Liquide 1	742	739	- 0,40	01/07/94
Alcatel Alsthom 1	392	392	—	29/07/94
Alcatel Cable 1	388	385	- 0,77	10/08/94
Alspi 1	342,60	338,20	- 1,28	28/06/94
AGF-Ass.Gen.France	170,50	169	- 0,88	12/07/94
Axa 1	224,20	225	+ 0,36	27/07/94
Bail Invest. 1	815	810	- 0,61	12/07/94
Bancaire (Cie) 1	487	488	+ 0,21	30/03/94
Bque Colbert C2#	80	78,90	- 1,38	15/06/90
Bazar Hot. Ville 2	540	526	- 2,59	14/06/94
Berger (M) 2	1400	1386	- 1	15/09/94
BIC 1	683	678	- 0,73	16/01/95
BIS 1	363	358	- 1,38	01/07/92
B.N.P. 1	222,20	222,20	—	08/08/94
Bollore Techno.1	455	453	- 0,44	15/07/92
Bongrain 1	2589	2561	- 1,08	17/05/94
Bouygues 1	517	522	+ 0,97	31/01/95
Canal + 1	762	772	+ 1,31	18/08/94
Cap Gemini Sogeti1	163,90	162,50	- 0,85	10/07/92
Carnaudmetalbox 1	168,50	168	- 0,30	15/06/93
Carrefour 1	2088	2090	+ 0,10	26/04/94
Casino Guichard 1	139	137	- 1,44	10/06/94
Casino Guich.ADP 1	113,70	114	+ 0,26	10/06/94
Castorama Dl (Li)1	724	712	- 1,66	20/06/94
C.C.F. 1	199,60	200,50	+ 0,45	27/06/94
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	53	52,10	- 1,70	30/06/91
Cegid (Ly) 1	420	415	- 1,19	26/05/94
CEP Communication1	460	464	+ 0,87	01/08/94
Cerus Europ.Reun 1	84,50	83,65	- 1,01	01/07/90
Cetelem 1	902	891	- 1,22	30/03/94
CGIP 1	1053	1035	- 1,71	15/06/94
Chargeurs 1	1117	1107	- 0,90	22/06/94
Christian Dior 1	399,70	401,70	+ 0,50	01/12/94
Ciments Fr.Priv.B1	207	202	- 2,42	30/06/94
Clarins 1	390	389,30	- 0,18	19/07/94
Club Mediterranee1	422	411	- 2,61	05/07/93
Coflexip	249	250	+ 0,40	—
Colas 1	810	798	- 1,48	29/06/94
Comptoir Entrep. 1	219	—	—	15/07/92
Comptoir Moder. 1	1285	1283	- 0,16	14/06/94
CPR 1	342	339	- 0,88	01/07/94
Cred.Fon.France 1	621	623	+ 0,32	17/06/94
Credit Local Fce 1	394,80	394	- 0,20	15/06/94
Credit Lyonn.CIP 1	327,50	315	- 3,82	01/07/93
Credit National 1	358	356	- 0,56	01/06/94
CS(ex.CSEE)1	320	314,90	- 1,59	29/07/94
Damart 1	4640	4625	- 0,32	22/12/94
Danone 1	752	757	+ 0,66	13/06/94
Dassault-Aviation1	405	395	- 2,47	20/06/94
Dassault Electro 1	378	375	- 0,79	06/02/92
De Dietrich 1	2531	2540	+ 0,36	17/06/94
Degremont 1	358,90	355,10	- 1,06	06/06/94
Dev.R.N-P.Cal/Li 2	72	72,50	+ 0,69	—
DMC (Dollfus Mi)1	256,20	256	- 0,08	20/06/94
Docks France 1	707	705	- 0,28	24/05/94
Dynaction 1	118,10	115	- 2,62	10/07/92
Eaux (Cie Des) 1	461	454	- 1,52	04/07/94
E.B.F 1	917	914	- 0,33	06/06/94
Ecco 1	602	597	- 0,83	01/07/94
Eiffage 1	780	778	- 0,26	03/01/95
Elf Aquitaine 1	363,90	361,20	- 0,74	08/08/94
Eridania Beghin 1	748	739	- 1,20	12/07/94
Essilor Intl 1	740	732	- 1,08	04/07/94
Essilor Intl ADP 1	540	544	+ 0,74	04/07/94
Esso 1	650	655	+ 0,77	16/02/95
Eurafrance 1	1527	1511	- 1,05	21/12/94
Euro Disney 1	12,25	12,05	- 1,63	29/02/93
Euro RSCG W.W 1	448	440	- 1,79	03/08/94
Europe 1 - 1	1250	1250	—	06/04/94
Eurotunnel 1	21,15	21,25	+ 0,47	—
Filipacchi Medias1	707	690	- 2,40	22/08/94
Finextel 1	85	86	+ 1,18	27/06/94
Fives-Lille 1	414	409	- 1,21	08/07/94
Fromageries Bel 1	4515	4500	- 0,33	28/07/94
Galeries Lafayet.1	2100	2105	+ 0,24	05/07/94
GAN 1	162,10	164	+ 1,17	05/07/94
Gascogne (B) 1	527	524	- 0,57	13/06/94
Gaz et Eaux 1	1765	1762	- 0,17	20/07/94
Geophysique 1	282,10	280	- 0,74	12/07/93
G.F.C. 1	348	340	- 2,30	26/07/94
Groupe Andre S.A.1	470	450	- 4,26	14/02/95
Groupe De La Cite1	750	760	+ 1,33	20/06/94
GTM-Entrepose 1	373	370	- 0,80	10/08/94
Guilbert 1	425,50	417	- 2	05/08/94
Guyenne Gascogne 1	1235	1220	- 1,21	01/07/94
Havas 1	368	372	+ 1,09	01/09/94
I.D.I.A 1	145,80	143,50	- 1,58	30/09/94
Imetal 1	502	502	—	29/07/94
Immeubl.France 2	341,10	341,20	+ 0,03	14/06/94
Immob.Phenix 1	47	45,90	- 2,34	09/09/92
Ingenico 1	78,25	78	- 0,32	02/08/94
Interbail 1	334	338	+ 1,20	30/06/94
Intertechnique 1	560	552	- 1,43	29/09/92
Jean Lefebvre 1	322,90	320,50	- 0,74	10/06/94
Klepierre 1	562	562	—	31/03/94
Labinal 1	782	779	- 0,38	06/07/94
Lafarge Coppee 1	341	337,80	- 0,94	12/08/94
Lagardere (MMB) 1	107,10	106,40	- 0,65	07/07/94
Lapeyre 1	277,50	273	- 1,62	02/06/94
Lebon 2	270	268	- 0,74	06/07/94
Legrand 1	6610	6640	+ 0,45	01/02/95
Legrand ADP 1	4480	4500	+ 0,45	01/02/95
Legris indust. 1	351	340	- 3,13	10/09/92
Locindus 1	810	818	+ 0,99	04/07/94
LVMH Moet Vuitton1	818	827	+ 1,10	30/11/94
Lyonnaise Eaux 1	429,30	428,70	- 0,14	22/07/94
Marine Wendel 1	344	344	—	30/11/94
Matra-Hachette 1	104,50	103	- 1,44	06/07/94
Metaleurop 1	63,20	63	- 0,32	04/07/90
Metrologie Inter.1	22,10	19,35	- 12,44	—
Michelin 1	193,50	193	- 0,26	02/07/93
Moulinex 1	103	103,20	+ 0,19	14/09/92
Navigation Mixte 1	985	981	- 0,41	08/08/94
Nord-Est 1	129,50	126,10	- 2,63	08/07/94
Nordon (Ny) 2	379	—	—	—
NRJ # 1	399,90	392	- 1,98	12/04/94
Olipar 1	7	6,55	- 6,43	—
Oreal 1	1134	1141	+ 0,62	28/06/94
Paribas 1	277,80	276,50	- 0,47	06/06/94
Pechiney CIP 1	324	321	- 0,93	08/07/94
Pechiney Intl 1	125,60	126	+ 0,32	01/07/94
Pernod-Ricard 1	328,10	331,70	+ 1,10	12/01/95
Peugeot 1	657	655	- 0,30	05/07/93
Pinault-Prin.Red.1	1004	1009	+ 0,50	20/05/94
Plastic-Omn.(Ly)1	538	524	- 2,60	27/06/94
Poliet 1	380,50	380,50	—	01/07/94
Primagaz 1	858	855	- 0,35	10/06/94
Promodes 1	933	947	+ 1,50	10/06/94
Publicis 1	372,90	376	+ 0,83	20/07/94
Radiotechnique 1	555	564	+ 1,62	09/06/94
Remy Cointreau 1	180,90	175	- 3,26	01/10/94
Renault 1	166	167	+ 0,60	—
Rexel 1	701	707	+ 0,86	04/07/94
Rhone Poulenc A 1	115,70	115	- 0,61	01/07/94
Rochette (La) 1	56,95	56	- 1,67	25/06/92
Roussel Uclaf 1	646	636	- 1,55	16/05/94
Rue Imperiale(Ly)1	3490	3475	- 0,43	08/07/94
Sade (Ny) 1	173	173	—	27/06/94
Sagem 1	2730	2720	- 0,37	08/07/94
Saint-Gobain 1	596	596	—	29/07/94
Saint-Louis 1	1433	1433	—	29/06/94
Salomon (Ly) 1	1795	1780	- 0,84	30/09/94
Salvepar (Ny) 2	414	405	- 2,17	30/09/94
Sanofi 1	254	255,30	+ 0,51	27/07/94
Sat 2	2000	2000	—	08/07/94
Saupiquet (Ns) 1	1198	1190	- 0,67	19/12/94
Schneider 1	351,60	349,90	- 0,48	13/07/94
SCOR S.A 1	103,90	101	- 2,79	22/07/94
S.E.B. 1	483	479	- 0,83	09/06/94
Sefimeg 1	330	325,10	- 1,48	11/07/94
SEITA 1	132,90	131,30	- 1,20	—
Selectibanque 1	145,10	146	+ 0,62	12/07/94
SFIM 2	940	940	—	11/08/94
SGE 1	177	171,50	- 3,11	09/08/94
Sidel 1	1288	1265	- 1,79	13/06/94
Simco 1	400	399,70	- 0,08	26/07/94
S.I.T.A 1	604	606	+ 0,33	04/07/94
Skis Rossignol 1	1889	1840	- 2,59	30/09/94
Sligos 1	389,90	386	- 1	08/07/94
Societe Gale A 1	485,10	480	- 1,05	06/06/94
Sodexho 1	735	727	- 1,09	03/03/95
Sommer-Allibert 1	1640	1660	+ 1,22	28/06/94
Sophia 1	388	392,50	+ 1,16	30/06/94
Sovac 1	362	362	—	16/05/94
Spie Batignolles 1	176	171	- 2,84	31/03/91
Spir Communic. 1	472	472	—	27/06/94
Strafor Facom 1	643	632	- 1,71	15/07/93
Suez 1	238	238	—	29/07/94
Synthelabo 1	229,50	228,90	- 0,26	27/06/94
Technip S.A 1	258,50	255	- 1,35	—
Thomson-CSF 1	126,70	129,30	+ 2,05	12/07/93
Total 1	269,90	268,50	- 0,52	28/07/94
UAP 1	115,30	113,90	- 1,21	06/07/94
UFB Locabail 1	357	348	- 2,52	30/03/92
UGC DA (M) 1	155	149,90	- 3,29	20/07/94
Ugine S.A 1	348	331	- 4,89	01/06/94
UIC 1	99,50	97,60	- 1,91	05/07/93
UIF 1	401,20	401	- 0,05	29/07/94
UIS 2	203	210	+ 3,45	05/07/94
Unibail 1	470	469	- 0,21	10/06/94
Union Assur.Fdal 1	500	498	- 0,40	15/06/94
Valeo 1	245	245	—	07/07/94
Vallourec 1	262,50	260	- 0,95	16/07/92
Via Banque 1	318	316	- 0,63	30/01/95
Worms & Cie 1	247,90	242,50	- 2,18	13/06/94
Z Gr.Zannier #Ly 1	126	125,50	- 0,40	09/06/94
Zodiac 1	516	510	- 1,16	24/01/95
Elf Gabon 1	965	940	- 2,59	27/06/94

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Holding 1	187	186,90	- 0,05	07/09/94
American Express 1	164,10	160	- 2,50	10/02/95
Anglo American 1	250	249,50	- 0,20	14/01/94
Amgold 1	445	437	- 1,80	15/12/94
Arjo Wiggins App.1	20,50	20,30	- 0,98	15/11/94
A.T.T. 1	252,10	250,60	- 0,60	01/02/95
Banco Santander 1	172	162,30	- 5,64	31/01/95
Barrick Gold 1	111	114,40	+ 3,06	15/12/94
B.A.S.F. 1	1051	1085	+ 3,24	29/04/94
Bayer 1	1230	1210	- 1,63	28/04/94
Blenheim Group 1	15,75	15,25	- 3,17	15/12/94
Buffelsfontein 1	35,70	36	+ 0,84	16/09/94
Chase Manhattan 1	177,60	171	- 3,72	15/02/95
Daimler Benz 1	2350	2362	+ 0,51	19/05/94
De Beers 1	105,20	104	- 1,14	02/11/94
Deutsche Bank 1	2511	2494	- 0,68	20/05/94
Dresdner Bank 1	1422	1404	- 1,27	24/05/94
Driefontein 1	67	68,45	+ 2,16	08/02/95
Du Pont Nemours 1	276,50	271	- 1,99	14/03/95
Eastman Kodak 1	253,70	247,40	- 2,48	03/04/95
East Rand 1	5,95	6,10	+ 2,52	15/08/94
Echo Bay Mines 1	46,45	48,20	+ 3,77	31/12/94
Electrolux 1	241	—	—	18/05/94
Ericsson 1	280	278	- 0,71	24/05/94
Exxon Corp. 1	318	314	- 1,26	10/03/95
Ford Motor 1	125,10	125,20	+ 0,08	01/03/95
Freegold 1	62	63,40	+ 2,26	15/12/94
Gencor Limited 1	15,90	15,70	- 1,26	06/10/94
General Electric 1 ■	263,20	257	- 2,36	25/04/95
General Motors 1	199	194,30	- 2,36	10/03/95
Generale Belgique 1	339	333	- 1,77	19/05/94
Grd Metropolitan 1	30,35	—	—	10/04/95
Guinness Plc 1	33,50	33,05	- 1,34	10/11/94
Hanson Plc 1	19,10	19	- 0,52	06/01/95
Harmony Gold 1	42,85	43	+ 0,35	28/02/92
Hewlett-Packard 1	591	585	- 1,02	11/01/95
Hitachi 1	45,90	45,90	—	09/12/94
Hoechst 1	1093	1070	- 2,10	27/04/94
I.B.M 1	400	387,70	- 3,08	10/03/95
I.C.I 1	57,60	56	- 2,78	03/10/94
I.T.T. 1	480	465	- 3,13	07/04/95
Ito Yokado 1	238	239	+ 0,42	—
Matsushita 1	74,40	74,40	—	09/12/94
Mc Donald's 1	165,50	159,50	- 3,63	17/03/95
Merck and Co 1	213	207,20	- 2,72	02/01/95
Minnesota Mining 1	270	260,80	- 3,41	12/03/95
Mitsubishi Corp. 1	54,10	—	—	09/12/94
Mobil Corporat. 1	447	—	—	10/03/95
Morgan J.P. 1	318,50	314,70	- 1,19	13/01/95
Nestle SA Nom. 1	4994	4932	- 1,24	30/05/94
Nippon MeatPacker1	67,50	—	—	29/06/94
Norsk Hydro 1	179,10	173,60	- 3,07	26/05/94
Petrofina 1	1403	1385	- 1,28	19/05/94
Philip Morris 1	316,10	305,30	- 3,42	10/01/95
Philips N.V 1	171,50	169,50	- 1,17	26/05/94
Placer Dome Inc 1	102,50	106,10	+ 3,51	19/12/94
Procter Gamble 1	333	316,50	- 4,95	15/02/95
Quilmes 1	222	222	—	18/07/94
Randfontein 1	36,95	36,95	—	31/01/95
Rhone Poul.Rorer 1	205	202	- 1,46	28/02/95
Royal Dutch 1	572	568	- 0,70	27/09/94
R T Z 1	59,90	61	+ 1,84	12/12/94
Saatchi & Saatchi1	7,15	7	- 2,10	—
Sega Enterprises 1	250	248	- 0,80	14/12/94
Saint-Helena 1	42	43,40	+ 3,33	16/09/94
Schlumberger 1	283,10	277,10	- 2,12	07/04/95
SGS Thomson Micro.	151	148	- 1,99	—
Shell Transport 1	56,20	55,40	- 1,42	03/11/94
Siemens 1	2380	2350	- 1,26	24/02/95
Sony Corporation 1	232,50	235	+ 1,08	01/12/94
Sumitomo Bank 1	96	—	—	09/12/94
T.D.K 1	216,50	216,30	- 0,09	14/12/94
Telefonica 1	60,80	59,50	- 2,14	17/02/95
Toshiba 1	32,30	32,15	- 0,46	09/12/94
Unilever 1	617	619	+ 0,32	21/12/94
Unit.Technologie 1	331,80	324,70	- 2,14	10/03/95
Vaal Reefs 1	352	352,60	+ 0,17	16/09/94
Volkswagen A.G 1	1350	—	—	02/06/94
Volvo (act.B) 1	93,70	93,50	- 0,21	02/05/94
Western Deep 1	160	163	+ 1,88	16/09/94
Yamanouchi 1	104,70	103,80	- 0,86	07/12/94
Zambia Copper 1	3,25	3,25	—	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection   Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 8 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	103,05	3,658
CEPME 8,5% 88-97CA	101	5,822 d
CEPME 9% 89-99 CA#	102,20	4,956 ↑
CEPME 9% 92-06 TSR	—	6,362 d
CFD 9,7% 90-08 CB	108,60	8,024
CFD 8,6% 92-05 CB	100,20	0,673 d
CFF 10% 88-98 CA#	105,69	3,753
CFF 9% 88-97 CA#	102,18	3,347
CFF 10,25% 90 CB#	108,45	10,053 o
CLF 8,9% 88 CA#	102,64	6,925 ↓
CLF 9%88-93/98 CA#	102,43	0,863 o
CNA 9% 4/92 CB	—	7,585 ↓
CRH 8,6%92/93/94CB	100,95	5,938
CRH 8,5% 87-88 CA#	102,65	0,070
EDF 8,6% 88-89 CA#	101,50	0,495 ↓
EDF 8,6% 92 CA#	101	7,846 ↑
Em.Etat10,26%86 CA	102,45	10,148
Emp.Etat 6%7/93 CA	96,62	3,863 o
Finansder 9%91 CB#	102,43	2,515 ↓
Finansd.8,6%92 #CB	101,72	0,942 d
Floral9,75% 90 CA#	106,05	6,064
OAT 8,7%5/88-95CA#	—	6,841
OAT 9,8% 1/96 CA#	101,50	0,995 o
OAT 8,50% 6/97 CA#	101,75	5,962 d
OAT 9,90%85-97CA#	105,25	2,305 ↓
OAT 88-98 TME CA	99,75	0,852 d
OAT 9/1998 TRA	—	2,896 ↑
OAT 9,50%88-98 CA#	104,85	6,663 o
OAT TMB 01/99 CA	99,35	0,679
OAT 8,125% 99 CA#	100,38	6,389
OAT 8,50%90/00 CA#	102,69	8,034
OAT 85/00 TRA CA	101,55	3,640
OAT 10% 5/2000 CA#	108,11	3,808
OAT 01 TME CA	99	0,852 d
OAT 8,5% 11/02 CA#	101,70	2,399
OAT 8,50% 2019 CA#	98,20	3,121
OAT 8,50%92-23 CA#	98,52	7,382 d
PTT 11,2%85-95 CB#	102,80	2,344
SNCF 8,8% 87-94CA	101,35	0,820
Lyon.Eaux 6,5%90CV	820	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	435	432
Bains C.Monaco 2	688	700
B.N.P.Intercont.2	270	260
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) 2	15,50	15,95
Cambodge	803	877
Carbone Lorraine 2	698	693
CBC 1	233	238
Centenaire Blanzy ◆	240	240
Ceragen Holding ◆	29,50	29,50
Champex (Ny) ◆	18,10	19,95 d
CIC Un.Euro.CIP 1	287	287
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2817	2817
Cpt.Lyon.Alem.2	381	380
Concorde-Ass Risq2	790	798
Gpe Valfond ex.CMP ◆	18	18
Credit Gen.Ind. ◆	27	27
Darblay ◆	500	500
Didot Bottin	610	609
Eaux Bassin Vichy ◆	2566	2566
Ecia 1	680	666
Ent.Mag. Paris ◆	4174	4174
Eridania Beghin Cl ◆	746	746
Fidei(eximmofice)2	128	131
Finalens ◆	290	290
F.I.P.P. ◆	115	115
Fonciere (Cie)	535	520
Fonciere Euris	187	185,50
Foncina #	473	465
France I.A.R.D. ◆	674	674
France S.A 1	725	718
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont 1 ◆	241	241
Genefim ◆	179	179
Gevelot ◆	1122	1122
G.T.I (Transport)2 ◆	366	366
Immobail 2	285	272
Immobanque 2	855	810
Im.Marseillaise 2	5260	5300
Invest.(Ste Cie.)	1400	1560
Lille Bonnieres ◆	1710	1710
Locafinanciere	445	448
Louvre 1	196	191,60
Lucia ◆	90	90
Machines Bull ◆	22,10	22,10
Monoprix ◆	170	170
Metal Deploye ◆	391	391
Mors 2 #	16,50	16,95
Navigation (Nle) ◆	87,90	87,90
Origny-Desvroise ◆	1350	1350
Paluel-Marmont ◆	375	375
Pap.Clairefont(Ny) ◆	780	780
Parfinance 2	176	177
Paris Orleans	245	235
Piper Heidsieck ◆	930	930
Porcher ◆	209	209
Promodes (CI) ◆	675	675
Rochefortaise Com.	189	189
Rosario 2 ◆	209	209
Rougier #	752	749
S.A.F.I.C Alcan	275	262,10
Saga	346	350
Salins du Midi 2	419,50	412,50
Savoisienne M. ◆	156	156
Silic 2	700	698
S.I.P.H. ◆	179	179
Sofal ◆	300	300
Soffo ◆	340	340
Sofitam act.a reg. ◆	71,40	71,40
Sofragi	3785	3750
Soudure Autogene ◆	945	945
Sovabail	410	410
Taittinger 1	2400	2450
Tour Eiffel ◆	281	281
Elyo 2	250	246,10
Vicat 2	528	530
Virax ◆	130	130

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
A.E.G.AG	500	500
Bayer.Vereins Bank	1447	1447
Commerzbank AG	1080	1080
Fiat Ord	20	20
Gevaert	255	242,40
Gold Fields South	107	107
Johannesburg Cons.	111	122,402 d
Kubota Corp.	33	33
Montedison act.ep.	4,80	7,282 d
Olympus Optical	46,15	46,15
Ottomane(Cie Fin.)	171,10	171
Robeco	321,60	319
Rodamco N.V.	142,80	140
Rolinco	327,60	324,60

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection   Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 8 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	51,80	51,80
AFE 2 #	450	438,80
Aigle 2	265	250
Alain Manoukian(Ly)2#	106	102
Albert S.A (Ns) ◆	126,10	126,10
Altran Techno 1 #	495	490
Arnault Associes ◆	417	417
Asime (ex.Segin)	277	274
B.A.C. ◆	23,70	28,70
Bque Picardie (Li)	585	585
Bque Sofirec (M)	489,90	480,10
Bque Tarneaud(B)#	220	215
Bque Vernes	640	640
Beneteau # ◆	365	365
B I M P	91	91
Boiron (Ly) 1 #	451	452
Boisset (Ly)#	285	285
Brioche Pasq.(Ns)1	554	550
But S.A. 1	920	910
Cardif SA 1	490	492,90
CDA-Cie des Alpes2	145	145
C.E.E.2#	409	409
CEGEP #	166	163
Cermex 2 # (Ly) ◆	289,30	289,30
CFJPE(exCAN part)#2	96	95
CFPI	267	265,20
Christ.Dalloz 2 #	725	720
Change Bourse (M)	219,80	215
Cipe France Ly 2 #	643	625
CNIM CA#	240	240
Codetour	264,90	259
Comp.Euro.Tele-CET	160	160,10
Confandey S.A.	333	335
C.A. de la Brie 2	359	360
C.A.Gironde (B)	431	430
C.A.Haute Normand	377,80	375
C.A.Ille & Vilaine	326	325,90
C.A.Indre et Loire	303	303
C.A. Paris IDF 1	744	719
C.A.de l'Isere Ly	370	368
C.A.Loire Atl.(Ns)	337	340
C.A.Loire/H.Loire ◆	815	815
C.A. du Loiret CCI ◆	468	468
C.A.Morbihan (Ns)	343	343
C.A.du Nord (Li)	430	426
C.A. Oise CCI	239	239,20
C.A.Pas de Calais	405	410
C.A. Somme CCI 2	229	228
C.A.Toulouse (B)	337,50	339,50
Chaine et Trame #	275,60	279
C.A. Midi CCI#(Ly)	207,90	208
Credit de l'Est ◆	422	422
Creeks	124,10	122
Dapta-Mallinjoud 2	140,80	140,80
Darnal Expansion#2	50	50
Dauphin OTA ◆	270	270
Delta Prot.# C2 Ly	269,80	269,80
Desquenne Giral	140	139,50
Devanlay 2	1007	980
Deveaux(Ly)	601	598
Devernois (Ly)	405	404
Ducros Serv.Rapide	77	80
Ecco Trav. Tempo 1	313	313
Elysee Inv. 1	34,40	31,15
Emin-Leydier# (Ly)	619	616
Eramet 2	323,60	316,10
Europ.Extinc.(Ly)#	268	270
Europ Propulsion 2	320,50	318,70
Expand 2	345	345
Factorem	468	468
Faiveley #2	265,60	269
Finabail 2	130	130
Finacor 2	134,10	134
Fininfo	442	441
Fructivie 1	510	520
Gautier France 2#	350	350
Gel 2000 2	123	123,50
GFI Industries #	353	358
Girodet # (Ly) ◆	61	61
GLM S.A.	378	378
Grandoptic Photo #	400	385
Gpe Guillin # Ly	121,50	123
Kindy #	183,10	183
Guerbet 2	338	335
Hermes Internat.1#	558	551
Hurel Dubois	395	400
ICBT Groupe # 2	182,30	177,40
I.C.C. 2	182	188
Idianova	57,90	57
Immob.Hotel. 2 #	135,80	130
Installux (Ly)2	510	510
Int. Computer #	140	133
Invest.Paris 1	129	128
IPBM 2	58,50	57,10
J.Clairbois(Ly) ◆	112,10	112,10
Lambert-Riviere ◆	431,20	431,20
M6-Metropole TV 2	307	308
Manitou 2#	430	425
Manutan	429	430
Marie Brizard 2	1173	1169
Maxi-Livres/Profr.	421	426,10
Mecadyne	173	172,80
Mecelec 2 (Ly)	118,10	121,40
MGI Coutier 2#	538	538
Michel Thierry# 2	736	735
Monneret Jouet #	100	98
Naf-Naf 1#	169	168
Norbert Dentres.2#	384	379,50
N.S.C Schlum.2 Ny	1000	1000
OGF Omn Gest.Fin.1	643	645
Onet ◆	900	900
Paul Predault #	160	160
P.C.W. 2	88,90	87
Petit Boy #	100	101
Pier Import	93	93
Pochet 2 ◆	1080	1080
Poujoulat Ets (Ns)	210	208
Radiall 2#	298,20	299
Rallye(Cathiard)Ly	153,20	150
Reydel Indust.Li 2	858	835
Robertet #	1087	1095
Rouleau-Guichard 2	515	521
Securidev 2 #	102	101
Sediver 2 #	241,50	242
Seribo 2	440	418
Siparex (Ly) #	79,90	78
Smoby (Ly) 2	548	549
Sofco (Ly)	148	148
Sofibus ◆	420	420
Sogepag 2 #	127	125,10
Sogeparc (Fin) 1	581	583
Sopra 2	285,20	285,10
Steph.Kelian # ◆	93,70	93,70
Sylea 2	468	457
Teisseire-France ◆	210	210
TF1-1	433	433
Thermador Hold(Ly)	439	435
Trouvay Cauvin 2#	165	165,50
Unilog 2	292	290,10
Union Fin.France 1	500	495
Via Credit(Banque) ◆	150	150
Viel et Cie #	151	152,50
Vilmorin et Cie#2	380	370,10
Virbac	494	483

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 7 mars

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	86,37	84,06
Créd.Mut.Ep.J	21096,41	21096,41
Créd.Mut.Ep.long.T	202,59	197,12
Créd.Mut.Ep.Monde	1041,91	1014,02
Créd.Mut.Ep.Quatre	1071,77	1043,09
Dieze	1569,39	1548,13
Ecocic	1142,35	1109,08
Ecupar	127,42	123,71
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Gestilion	17984,23	17984,23
Horizon	1440,62	1398,66
HLM Monétaire	17068,72	17068,72
Indicia ◆	1051,85	1026,01
Indust.Fse.Court.T	1818,80	1809,75
Intensys D. ◆	108,73	108,46
Interoblig	5477,66	5423,43
Intersélection Fce	498,73	488,95
Japacic	163,42	158,66
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Natio Perspectives	1104,58	1082,92
Natio Placements	71896,24	71896,24
Natio Revenus	1008,58	998,59
Natio Sécurité	11529,74	11529,74
Natio Valeurs	879,68	862,43
Nippon-Gan	6186,43	5948,49
Nord Sud Dévelop.	1850,15	1846,46
Oblicic-Mondial	2952,53	2908,90
Oblicic-Régions	1077,15	1061,23
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sicav 5.000 ◆	464,49	455,38
S.I. Est	1193,93	1159,16
Silvafrance ◆	732,24	717,88
Silvam ◆	410,10	402,06
Silvarente ◆	215,76	211,53
Silvinter ◆	477,54	468,18
Sogenfrance C	1225,39	1201,36
Sogenfrance D	1145,43	1122,97
Sogéparqne	297,52	294,57
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Uni-Garantie D	1243,43	1220,25
Uni Régions	1415,29	1380,77
Univar ○	282,51	282,51
Univers Actions	1491,46	1455,08
Univers Obligations	1939,81	1903,64
Valorg	2286,75	2284,47
Valreal	32391,71	32375,52
Winterthur St-Honoré	237,52	226,75

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

GLACE Les championnats du monde de patinage artistique commencent, mercredi 8 mars à Birmingham (Grande-Bretagne) par l'épreuve des couples. Les chances de la délégation française reposent sur quatre patineurs. En danse sur glace, Sophie Moniotte et Pascal Lavanchy tenteront de confirmer leur médaille d'argent de Dortmund. ● PHILIPPE CANDELORO doit effacer, dans l'épreuve masculine, sa quatrième place en Allemagne. Outre les patineurs qui l'ont devancé à Dortmund, le vice-champion du monde français retrouvera celui qui l'avait battu l'an dernier à Tokyo, le Canadien Elvis Stojko. ● SURYA BONALY, championne d'Europe pour la cinquième fois dans l'épreuve individuelle féminine, essaiera d'arracher ce titre mondial qui lui a toujours échappé, et d'oublier la médaille d'argent de Tokyo, que la Française avait vécue comme une injustice.

Natacha Dabbadie dessine les gestes des patineurs français

La chorégraphe d'origine russe enseigne l'art du beau mouvement à Surya Bonaly, Philippe Candeloro et aux danseurs Sophie Moniotte et Pascal Lavanchy

SES YEUX sont un ciel balayé de nuages où le soleil joue à cache-cache. Natacha Dabbadie est vite inquiète, vite rieuse, parfois boudeuse. Visage rond, silhouette apaisante, elle est l'un des personnages les plus attachants de la délégation française. Elle est russe d'origine, corps et âme encore attachée à son pays. Elle en offre la culture de tout son bon cœur. *« Il faut savoir tout donner. Il n'est pas possible de ne pas aimer ses élèves »*, dit-elle, philosophe à sa manière. Cette chorégraphe dirige aujourd'hui les trois « médaillables » français des championnats du monde : Surya Bonaly, Philippe Candeloro et le couple de danseurs Sophie Moniotte-Pascal Lavanchy.

Elle n'a pas beaucoup de temps. Elle saute d'un entraînement à une compétition. Emmitouflée dans un manteau de laine noire sur le bord des patinoires, aux côtés de Suzanne Bonaly ou d'André Brunet, entraîneur de Candeloro, elle prodigue conseils, roule des yeux. Et puis encourage, s'inquiète, presse un bras, lance un baiser dans le *kiss and cry*, où les athlètes reçoivent leurs notes.

Son histoire est une petite saga, narrée dans un français balbutiant mais avec force gestes de tout son corps. Ses yeux interrogent pour un mot inconnu, s'inquiètent de la bonne compréhension de son discours. Natacha Dabbadie fut danseuse au théâtre Moussorgsky de Saint-Pétersbourg. Devenue chorégraphe au conservatoire supérieur de la ville, elle goûte au théâtre et au cinéma, apprend leur dramatique, monte des spectacles, des films ballets et des émissions pour la télévision.

Elle se souvient d'une émouvante rencontre avec Martha Graham. Elle entre au Kirov, où elle se souvient d'un extraordinaire travail de troupe.

> « Je veux des premières places, des podiums, une quatrième place me fait honte »

Elle rencontre des patineurs. Entre 1975 et 1980, quinze d'entre eux seront champion du monde, d'Europe ou médaillés aux jeux Olympiques : *« Vous comprenez, là-bas, tout est lié, sport et culture, comme un mélange. Comme s'il n'y avait pas de complexes. »*

Natacha tombe amoureuse. Un professeur français en stage à l'université de Saint-Pétersbourg : *« Au bout de neuf ans, il a dû rentrer. Je suis repartie avec lui. En France, il n'y a que le patinage. Je continue à travailler de temps en temps avec des troupes en tournée. »* Arrivée en 1989, repérée par les responsables de la fédération des sports de glace, elle se souvient avec tendresse d'avoir vu Sophie Moniotte et Pascal Lavanchy le jour de leur rencontre : *« Ils étaient danseurs et étaient préparés à travailler avec une chorégraphe. »* La première entrevue avec Candeloro fut plus délicate : *« Mes cheveux se sont dressés sur ma tête. C'était une catastrophe. Il n'avait pas de cou ! »* Elle qui ne s'était jamais frottée à un débutant, repart de zéro avec un patineur fonceur qui ne veut rien savoir du geste juste. *« Les patineurs français sont très différents des Russes qui apprennent à danser et à patiner en même temps. Philippe, lui, n'avait ni alphabet ni grammaire. »*

Candeloro refuse d'abord de travailler avec une chorégraphe. Ils finissent par s'apprivoiser : *« J'ai beaucoup appris, moi aussi, à force de l'étudier. Grâce à lui, j'ai avancé en cherchant des méthodes d'enseignement. J'ai l'impression d'être son Pygmalion. »* Quelques mois plus tard, elle reçoit le plus beau compliment de sa carrière de la bouche du directeur du Kirov, en tournée à Paris : *« Je lui présente Philippe en lui demandant comment il le trouve.* « Il est normal, *me répond-il.* Comme ceux du Kirov. » *Il voulait dire, comme un Russe. »* A Birmingham, Philippe croisera l'un des anciens disciples de Natacha, danseur étoile à Londres.

Avec Surya Bonaly, Natacha Dabbadie a commencé par travailler par petites touches, une fois par mois, en moyenne, à Pralognan. Avant d'exiger un travail régulier. Depuis un peu plus d'un an, elle rejoint la station tous les week-ends. A ses côtés, Surya a découvert les exercices de danse classique et contemporaine. Elle réapprend un déroulé du bras, un geste ou une pose à la quintuple championne d'Europe. *« Elle comprend ce que je veux lui apprendre. Elle a tant changé. Et ce n'est qu'un début. »*

Que leur inculque-t-elle ? L'amour de la précision. *« Pourquoi Van Gogh était-il génial ?* s'exclame-t-elle. *Pour les nuances, les détails. »* Elle leur affirme, encore, que la vie est ailleurs. A Philippe et à Surya elle veut faire partager son amour de la musique, du théâtre et de la peinture. Elle leur offre des ouvrages d'art : *« Il n'est pas possible d'être champion sans culture »*, tonne-t-elle.

Natacha Dabbadie est là, bien sûr, pour gagner. *« Je veux des premières places, des podiums. Une quatrième place me fait honte. »* A Dortmund, elle n'avait pas mâché ses mots à l'égard de Philippe Candeloro, lorsqu'il avait chu à côté des meilleurs, lui reprochant de ne pas avoir travaillé, de ne pas avoir tout donné à la compétition. La médaille d'argent de Moniotte-Lavanchy l'avait laissée au bord des larmes, elle s'était estimée flouée par les juges. Devant l'or de Bonaly, elle avait rayonné.

Natacha Dabbadie avoue un penchant pour la philosophie hindoue : *« Celle où l'on monte les marches d'un escalier vers l'absolu. »*

B. M.

Le programme des compétitions

● **Mercredi 8 mars** : couples, programme libre de 19 h 30 à 23 heures (*TF 1 à partir de 0 h 35*)

● **Jeudi 9 mars** : danse originale de 15 heures à 18 heures (TF 1 à partir de 18 heures) ; messieurs, programme libre de 19 h 30 à 23 heures (France 3 à partir de 20 h 55)

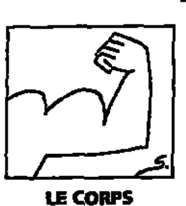
● **Vendredi 10 mars** : dames, programme court de 15 heures à 18 heures; danse, programme libre de 19 h 30 à 23 heures (France 2 à partir de 20 h 50)

● **Samedi 11 mars** : dames, programme libre de 15 heures à 18 heures (TF 1 à partir de 16 h 15)

● **Dimanche 12 mars** : gala (France 3 à partir de 16 h 35)

Le paradoxe du pied

COINCÉS DANS DES BOTTINES rigides et souples à la fois, les pieds des patineurs souffrent d'enfermement et parfois de chocs lors des réceptions de saut. Selon Jacques De Lecluse, médecin de l'équipe de France, la prévention est indispensable afin de protéger ce qui est l'une des bases de l'organisme du patineur.


LE CORPS ET L'EFFORT

● **Un carrefour de douleurs** : *« Le patineur fait tout avec ses pieds, qui restent enfermés trois à quatre heures par jour. Son confort sur la glace, dans sa glisse et sa technique, est donc primordial. Les patineurs, pour la plupart, mettent une paire de chaussettes pour rester en contact avec le cuir, pour ne pas perdre de l'énergie ou des sensations. Des superstitieux courent toujours avec la même paire devenue... rigide. Quelques-uns préfèrent être pieds nus, ce qui augmente les risques de petites blessures.*

» Il existe deux types de pathologie : le microtraumatisme – les tendinites et les bursites –, c'est-à-dire le « conflit » avec la chaussure, le frottement. Bien que bénins, ils sont source de douleurs et influencent la réalisation des sauts et des figures. Si un patineur n'est pas bien dans ses pieds, il n'est pas bien dans sa tête, et peut appréhender la faute ou la chute. Il est donc indispensable d'avoir une bonne hygiène du pied et d'être conscient de la moindre petite alerte, une brûlure, par exemple, qu'il faut soigner tout de suite.

» Une opération a débarrassé Laetitia Hubert du syndrome du carrefour postérieur. Ce mal rencontré chez les danseuses classiques qui se juchent sur les pointes est une série d'infections qui prolifèrent autour du tendon d'Achille. Les chirurgiens ont nettoyé tout cela. Laetitia est remontée sur des patins trois mois après. Marie-Pierre Leray s'est blessée à un tendon en se plantant une lame dans le pied. Là, il s'agit d'un accident rarissime.

» L'entorse est un traumatisme aigu plus fréquent. La cheville cède à l'intérieur à la réception d'un saut. On a toujours l'impression que les patineurs sont tenus par une chaussure très rigide, ce qui est trompeur. Ils ont aussi besoin de souplesse dans une forme de sabot. Là réside le paradoxe de la chaussure. »

● **La prévention** : *« Les médecins se sont aperçus que les patineurs ont été longtemps très bien dans leurs chaussures. Mais, lorsqu'ils couraient sur des terrains inégaux, leur cheville non prise par une bottine, ils se donnaient des entorses. Nous avons alors commencé à les orienter vers d'autres activités physiques complémentaires, de manière à habituer la cheville à des contraintes différentes de celles que l'on rencontre dans le patinage. »*

● **La proprioceptivité** : *« C'est le réflexe de la cheville, lorsque le pied commence à partir sur le côté, pour rectifier le tir. Pour aiguiser ce réflexe, les patineurs courent ou font de la rééducation spécifique : ici, le sujet doit tenir en équilibre sur les sols de plus en plus instables, il se dresse sur la pointe des pieds, saute en veillant à faire des réceptions parfaites. Au fur et à mesure, le pied s'habitue à des contraintes de plus en plus difficiles et réagit en un réflexe qui amenuise le temps entre le début de l'entorse et le geste salvateur. »*

● **La vie dans la chaussure** : *« Il faut compter deux ou trois semaines pour faire une paire de bottines. Il n'y a pas de chaussure idéale, même sur mesure, il faut qu'elles se fassent à la morphologie, à la technique de patinage, qu'elles prennent des plis, qu'elles deviennent souples à certains endroits et qu'elles restent rigides à d'autres. Après la phase de « préparation », il faut aussi savoir quitter une paire usée. L'idéal serait qu'un patineur puisse disposer de deux ou trois paires. Mais ils ont leurs habitudes et il est délicat de troquer sa bonne vieille paire contre une neuve qu'il faudrait faire pendant l'entraînement, au risque de perdre ses repères.*

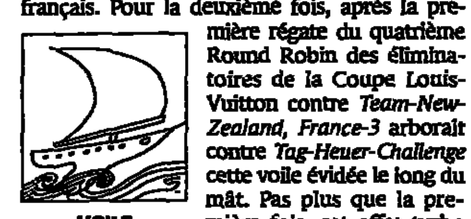
» La position de la lame sur la semelle peut varier en fonction de la morphologie des membres inférieurs. Surya Bonaly et Philippe Candeloro ont un « genou arum » – les genoux qui s'écartent –, le centre de gravité doit être placé dans un axe bien précis pour qu'ils soient bien perpendiculaires par rapport à la glace. Il peut arriver que l'on se trompe dans le choix des lames et de leur axe, au moment du changement de chaussures. On prend des repères par rapport aux anciennes, et le problème de glisse se fait tout de suite ressentir. »

Propos recueillis par Bénédicte Mathieu

La grand-voile « à fente » de « France-3 » reste sans effet

SAN DIEGO
de notre envoyé spécial

La brise thermique de 7 à 9 nœuds qui soufflait, mardi 7 mars, sur le plan d'eau de San Diego était enfin propice pour l'utilisation de la grand-voile « à fente » mise au point par le Défi français. Pour la deuxième fois, après la première régate du quatrième Round Robin des éliminatoires de la Coupe Louis-Vuitton contre *Team-New-Zealand*, *France-3* arborait contre *Tag-Heuer-Challenge* cette voile évidée le long du mât. Pas plus que la première fois, cet effet turbo escompté n'a suffi pour propulser le voilier français en tête.


VOILE

Peu après que tous les équipiers de *One-Australia* se furent élancés avec des brassières de sauvetage pour montrer qu'ils savaient aussi plaisanter de leur naufrage, Bertrand Pacé, tacticien et barreur de *France-3* lors des phases de départ, avait réussi à s'imposer à Chris Dickson pour prendre le côté gauche du plan d'eau, *a priori* plus venté. Revenus naviguer sur le même bord que leurs adversaires, les Néo-Zélandais, qui pouvaient tenir un meilleur cap, ont vite démontré que leur bateau était intrinsèquement plus rapide. Au premier virement de bord, *France-3* se retrouvait derrière le tableau arrière de *Tag-Heuer-Challenge*. Il ne devait plus quitter cette position.

BONNE RÉGATE DE « NIPPON »

Manifestement mieux adapté aux conditions du plan d'eau de San Diego, l'étroit Class America à la carène en « V » conçu par l'architecte Bruce Farr fendait la houle résiduelle tandis que le voilier dessiné par Philippe Briand avec une carène en « U » soulevait un petite vague d'étrave. L'écart était déjà de 31 secondes à la première bouée et il n'allait cesser de croître régulièrement sur les cinq bords suivants, pour atteindre 2 minutes 38 secondes à l'arrivée. Avec une seule victoire (par forfait de *One-Australia*) sur les cinq premières régates du quatrième Round Robin, *France-3* bénéficie encore d'un dernier sursis pour la qualification pour les demi-finales.

Pendant plus d'une heure, les Japonais ont pu penser qu'il n'auraient pas à attendre les dernières régates du mercredi 8 mars pour assurer leur qualification aux côtés de *Team-New-Zealand*, *Tag-Heuer-Challenge* et *One-Australia*. Partis sur le bon côté du plan d'eau, *Nippon* a résisté aux attaques de *Team-New-Zealand* sur les deux premiers bords de près (contre le vent) et le bord de portant (vent arrière). Le voilier néo-zélandais a dû attendre le deuxième portant pour passer en tête en profitant de sa vitesse supérieure. Malgré la multiplication des virements de bord et des empannages, jamais les Japonais n'ont pu pousser leurs adversaires à la faute.

« La qualification ne dépend plus seulement de nous, constatait Marc Pajot mardi soir. *Il nous faut aussi compter sur les Espagnols si nous voulons sauver l'honneur. »* Seules les victoires de *Rioja-de-Espana* contre *Nippon* et de *France-3* contre *Sydney-95* dans les ultimes régates du quatrième Round Robin, programmées mercredi, permettraient au Défi français d'accéder aux demi-finales des challengers.

Gérard Albouy

■ **BOXE : l'Américain Gerald McClellan** a commencé à sortir du coma dans lequel il était plongé depuis qu'il avait été mis K.-O. par le Britannique Nigel Benn, le 25 février à Londres, lors du championnat du monde des super-moyens (version WBC). McClellan *« cligne des yeux et commence à bouger »*, a indiqué un porte-parole du Royal London Hospital. – *(AFP.)*

■ **FOOTBALL : la Fédération anglaise de football (FA) a décidé,** mardi 7 mars, de poursuivre l'ancien manager du club londonien d'Arsenal, George Graham, pour gestion frauduleuse. George Graham avait été limogé en février par son club pour avoir reçu 425 000 livres (environ 3,5 millions de francs) pour les transferts du Norvégien Pal Lydersen et du Danois John Jensen. – *(AFP.)*

■ **Le président de la Fédération française de football (FFF)** Claude Simonet a décidé de convoquer Michel Denisot, président délégué du Paris-SG, à la suite de déclarations jugées *« inadmissibles »*. M. Denisot avait estimé que, par sa décision d'avancer le match Le Havre-PSG comptant pour les 8e de finale de la Coupe de France, de jeudi 9 mars à mercredi *« sous le prétexte qu'elle devait être retransmise sur France 2 »*, la Fédération française de football *« a montré son incompétence »*.

■ **VOILE : la balise de détresse** du navigateur britannique Harry Mitchell, soixante-dix ans, le doyen du BOC Challenge, a émis deux nouveaux signaux, alors qu'on la croyait hors d'usage, a annoncé, mardi 7 mars, le PC parisien de la course autour du monde en solitaire avec escales. Ces deux signaux proviennent de l'endroit où avait été reçu le premier signal de détresse, à environ 1 450 milles à l'ouest du cap Horn. Les nouvelles recherches, entreprises mardi par le *Francisca-Schulte*, un navire marchand, n'ont toutefois rien donné. Selon les organisateurs, un très faible espoir subsiste cependant de retrouver le navigateur.

■ **RUGBY À XIII : le manager général de l'équipe de France,** l'Australien Tas Baïteri, a décidé de démissionner de son poste, moins de trois mois après avoir été désigné, en raison notamment *« des carences constatées dans la qualité du jeu dû au championnat actuel »*. Ancien entraîneur des Français dans les années 80, il réclame *« une réforme du championnat avec une élite resserrée »*. *« Il faut que le championnat français prenne un rythme plus élevé et que le rugby à XIII entreprenne un travail de masse indispensable à son redressement »*, souligne Tas Baïteri.

RÉSULTATS

CYCLISME

PARIS-NICE

Troisième étape (Roanne - Clermont-Ferrand)

1. W. Nelissen (Bel) les 170 km en 4 h 22 min 7 s ; 2. G. M. Fagnini (Ita) ; 3. F. Moncassin (Fra) ; 4. F. Baldato (Ita) ; 5. F. Colonna (Ita).

Classement général : 1. L. Jalabert (Fra) en 13 h 16 min 22 s ; 2. A. Tchmil (Rus) à 1 min 37 s ; 3. S. Heulot (Fra) à 1 min 39 s ; 4. F. Simon (Fra) à 1 min 43 s ; 5. J. Laukka (Fin).

HOCKEY SUR GLACE

CHAMPIONNAT DE FRANCE (ELITE)

Quart de finale (2e match)

Angers-Brest 4-2

VOILE

COUPE DE L'AMERICA

Quatrième Round Robin

Coupe Louis-Vuitton : *One-Australia* bat *Sydney-95* de 1 min 54 sec ; *Team-New-Zealand* bat *Nippon* de 57 sec ; *Tag-Heuer-Challenge* (NZ) bat *France-3* de 2 min 38 sec.

Classement : 1. *Team-New-Zealand*, 65 pts ; 2. *Tag-Heuer-Challenge*, 49 ; 3. *One-Australia*, 48 ; 4. *Nippon*, 23 ; 5. *France-3*, 20 ; 6. *Rioja-de-Espana*, 14 ; 7. *Sydney-95*, 13.

Coupe Citizen : *Young-America* bat *Stars-and-Stripes* de 2 min 6 sec.

Classement : 1. *Young-America*, 46 pts ; 2. *Stars-and-Stripes*, 32 ; 3. *America3*, 21.

هكذا من الاهمال

La mort de Paul-Emile Victor

Le célèbre explorateur, qui avait fondé les Expéditions polaires françaises, est décédé le 7 mars à Bora-Bora. Il était âgé de quatre-vingt-sept ans

Paul-Emile Victor, le fondateur des Expéditions polaires françaises (EPF), est mort le 7 mars dans sa maison de Bora-Bora (Polynésie française), à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Il avait commencé sa carrière d'explorateur au Groenland, en 1934, où il séjourna plusieurs saisons pour décrire la vie des Eskimos. Après la guerre, il abandonna l'ethnologie pour se consacrer à l'exploration des pôles. De 1947 à sa retraite, en 1976, il a dirigé vingt campagnes en Antarctique et dix-sept en Arctique, consacrées à la géophysique, la météorologie, la glaciologie, l'astrophysique, etc. L'explorateur laisse une œuvre abondante car il a beaucoup filmé, enregistré, écrit et dessiné.

Sans Paul-Emile Victor, il n'y aurait pas d'expéditions françaises dans les régions polaires. Et la France n'aurait sans doute pas sa base antarctique, Dumont-d'Urville, permanente depuis 1956.

Jusqu'en 1934, pourtant, rien – sauf peut-être des rêves d'enfant et d'adolescent – ne destinait Paul-Emile Victor à consacrer la plus grande partie de sa vie aux terres polaires. Né à Genève le 28 juin 1907, Paul-Emile Victor obtient d'abord un diplôme d'ingénieur de l'Ecole centrale de Lyon, une licence ès sciences et des certificats de licence de lettres. « Monté » à Paris, il suit les cours de l'Institut d'ethnologie, en particulier ceux de Marcel Mauss.

Son souhait d'alors était d'aller, en ethnologue, étudier les Polynésiens. Mais, en 1934, surgit l'occasion – exceptionnelle – de se rendre... au Groenland. Le commandant Jean-Baptiste Charcot, au faîte de sa gloire, accepte de prendre sur le *Pourquoi-Pas ?* Paul-Emile Victor, le docteur Robert Gessain, Michel Pérez et Fred Matter, de les déposer sur la côte est du Groenland pour les y reprendre l'année suivante.

Paul-Emile Victor a toujours eu le don de saisir les occasions. Il part donc pour Angmagssalik avec ses trois « copains ». Le quatuor monte son camp de base hivernal à Tassiussak, petit centre administratif et commercial de la région d'Angmagssalik. Pendant cette première année de séjour, Paul-Emile Victor commence les études ethnographiques de cette petite communauté eskimo qui a vécu quasi isolée sur la côte est du Groenland jusqu'en 1884.

Accompagné cette fois de Robert Gessain, de Michel Pérez et de l'archéologue-sculpteur-romancier danois Eigel Knuth (spécialiste de la préhistoire du nord du Groenland), Paul-Emile Victor revient au Groenland en 1936, mais cette fois sur la côte ouest. Les quatre hommes réussissent la traversée de la grande île d'ouest en est par voie terrestre. Partant de Christianshaab à la mi-mai, arrivant à Angmagssalik au début de juillet, après avoir parcouru à pied 800 kilomètres, accompagnés de traîneaux à chiens. A l'issue de cette expédition, Paul-Emile Victor reste seul à Kangerlussuatsiak (à quelque 150 kilomètres à vol d'oiseau de Tassiussak). Pendant quatorze mois, il vit dans une famille groenlandaise, Eskimo parmi les Eskimo. Là, il continue son travail d'ethnologue avec un soin et une compétence extraordinaires.

Il travaille, notamment, sur les techniques corporelles et les jeux, dont il décompose les mouvements grâce à son exceptionnel don de dessinateur. Il a parfaitement appris le dialecte groenlandais local et il enregistre les chants eskimo dont il transcrit les paroles phonétiquement. Il tient son journal, met par écrit toutes ses observations.

UN CONFÉRENCIER HORS PAIR

Ces archives, dont une partie a été perdue, ont été triées pour publication en 1987 par Paul-Emile Victor, qui y a mis une ardeur de jeune homme, avec l'aide de Joëlle Robert-Lamblin, spécialiste du Groenland au Musée de l'Homme. Une partie des remarquables dessins rapportés du Groenland ont été exposés avec grand succès au Musée de l'Homme en 1988, et les notes ont été publiées en 1989 dans un superbe livre très illustré : *La Civilisation du phoque*.

Après son retour en France, Paul-Emile Victor va deux fois étudier sur place les Lapons. Et la guerre survient. Démobilisé de la marine après l'armistice de 1940, Paul-Emile Victor quitte la France quatre mois plus tard et arrive aux Etats-Unis en octobre de la même année. En 1942, il s'engage dans l'US Air Force, qui, très vite, met à profit les connaissances arctiques de sa nouvelle recrue. Il met au point les manuels techniques et les matériels nécessaires pour le Grand-Nord, entraîne les escadrilles de secours pour l'Alaska, le Labrador et le Groenland et finit par commander l'escadrille de recherche et de sauvetage basée à Nome (Alaska).

Démobilisé en 1946 – et bénéficiant désormais de la double nationalité –, il crée en 1947 les Expéditions polaires françaises (missions Paul-Emile Victor), grâce, notamment, à ses dons fabuleux pour ce qu'on appelle aujourd'hui les relations publiques. Paul-Emile Victor est un extraverti. Il aime plaire. Il aime convaincre. Il sait être passionnant et il est un conférencier hors pair. Il maîtrise parfaitement la photo, le cinéma, la radio puis la télévision. Ces dons l'aideront beaucoup pour, pendant plus de trente ans, trouver l'argent nécessaire aux Expéditions polaires (EPF). Très indépendant, rétif à tout système organisé, il aime le provisoire : les EPF auront d'abord leur siège dans son appartement personnel, puis, à partir de 1951, dans une espèce de baraquement (provisoire) de l'avenue du Maréchal-Fayolle – où elles sont toujours –, même si au début de 1992 elles se sont fondues dans le tout nouvel Institut français pour la recherche et la technologie polaires-Expéditions Paul-Emile Victor.

Paul-Emile Victor a sûrement créé les EPF pour renouer avec sa jeunesse. Il veut retourner au Groenland, qui est toujours présent dans son cœur, mais en utilisant les techniques qu'il a apprises chez les Américains. Il aime, en effet, l'innovation et, sans s'être jamais pris pour un scientifique, il a compris très tôt l'intérêt que présente l'étude scientifique de la calotte glaciaire du Groenland. Ainsi les premières expéditions au Groenland qu'il dirige personnellement sont-elles glaciologiques, motorisées et aidées par un support aérien.

Après le Grand Nord, il était logique que vint le Grand Sud. Les EPF organisent donc les premières expéditions en terre Adélie et d'autant plus que l'approche de l'Année géophysique internationale 1957-1958 pousse à la création d'une base permanente en terre Adélie.

DÉNICHEUR DE SUBVENTIONS

Avec le développement de leurs activités, les EPF grossissent. Même si elles restent d'une taille modeste, cela ne plaît pas forcément à l'artisan sentimental que Paul-Emile Victor est toujours dans le fond de son cœur. Mais il laisse toute liberté d'action à l'équipe dont il s'est entouré et qui gère réellement les EPF, tant à Paris que sur le terrain. Il assume cependant la responsabilité de cette action et continue à jouer à la perfection le rôle – dont il raffole – de porte-drapeau et de dénicheur de subventions.

En 1976 sonne la retraite. Paul-Emile Victor peut enfin vivre son rêve d'adolescent : il habite le plus souvent possible sur une petite île du lagon de Bora-Bora (Polynésie française). Il y écrit. Il y dessine. Il est le sage auquel les Français se font un devoir d'aller rendre visite à domicile. Mais, quand il le faut, il sait revenir à Paris pour reprendre sa sébile de solliciteur pour les campagnes polaires : par exemple, en 1987, lorsqu'il faut trouver les crédits indispensables à un très important programme européen multiannuel de glaciologie qui doit étudier la glace du Groenland.

Au début de 1988, il est frappé par un accident vasculaire cérébral à Bora-Bora et est ramené d'urgence à Paris. Toujours plein d'énergie, il récupère en grande partie l'usage du côté que l'accident avait paralysé, et il se battra encore pour obtenir la création de l'Institut polaire. En décembre 1991, sa maison de Bora-Bora est gravement endommagée par un cyclone tropical, comme celles d'ailleurs de nombreux autres habitants de l'île.

Yvonne Rebeyrol

L'auteur d'une vingtaine d'ouvrages

Paul-Émile Victor avait fait le récit de ses expéditions dans une vingtaine d'ouvrages, parmi lesquels : *Boréal, la joie dans la nuit* (Grasset, 1938) ; *Banquise, le jour sans ombre* (Grasset, 1939) ; *La Grande Faim* (Julliard, 1953) ; *La Prodigieuse Histoire des pôles* (Nathan, 1974) ; *Du Groënland à Tahiti* (Nathan, 1977) ; *La Mansarde : vents du Nord, vents du Sud* (Stock, 1981) ; *L'Igloo* (Stock, 1987) ; *Esquiman* (Stock, 1988) ; *La Civilisation du phoque* (Armand Colin/Raymond Chabaud, 1989 et 1993) ; *Planète antarctique : nouvelle terre des hommes,* avec Jean-Christophe Victor (Laffont, 1992).

A ces ouvrages s'ajoutent des carnets de croquis, dont *Nanouk, l'Eskimo* (Seghers, 1979) et quelques albums pour enfants, notamment *Apoutsiak, le petit flocon de neige* (Père Castor, Flammarion).

En 1973, l'Académie française avait décerné à Paul-Emile Victor le prix Jean Walter pour l'ensemble de son œuvre.

Selfportrait

Paul-Emile Victor, par lui-même (1958)

Un rêveur dans le siècle

■ **Vocation.** *« Je ne suis pas né avec le siècle, mais je suis né avec l'avion »*, disait-il... *« J'ai passé mon brevet de pilote en 1931... En 1932, je participais au Tour de France aérien... A la fin, quelqu'un m'a demandé ce que j'allais faire maintenant. Maintenant ? »* ai-je répondu, *« j'explorerai le pôle Nord en avion, comme Amundsen et comme Byrd. »*

■ **Ethnologie.** *« J'ai fait de l'ethnologie sans savoir ce que c'était... C'était une ethnologie participante. C'était, sans que je sois préparé, vivre avec une famille eskimo, partager tout avec eux, vie quotidienne, travaux, nourriture, fêtes, jeux, amitiés, amour,... tout. Devenir comme eux, être reconnu par eux comme l'un des leurs et, en même temps les étudier, tout noter, tout dessiner. Au fond une ethnologie amoureuse. »*

■ **Ammassalik.** *« La survie au pays des glaces, ça demande une sacrée technologie. Les glaces fondent en juillet. La côte est du Groenland est baignée par un courant froid. C'est ce qui explique qu'on n'a pas étudié les Eskimos d'Ammassalik avant 1880. Ils sont restés à l'écart pendant des siècles. Un peuple de chasseurs donc. Autrement, ils disparaissaient. »*

Un promoteur de l'« écologie scientifique »

Comme ingénieur et officier de la marine marchande, Paul-Emile Victor n'a d'emblée aucune attirance pour l'écologie ou la protection de l'environnement. Lorsqu'il mène ses expéditions au Groenland, la nature est l'ennemie (le froid, la glace, le vent) ou une simple ressource (les phoques dont on donne la viande aux chiens). Après la guerre, expédition polaire, pour lui, signifie engins à chenilles, parachutages et hélicoptères. La mécanique prime sur le vivant.

Comme Cousteau, Tazieff et tous les explorateurs de terrain, cependant, il découvre sur le tard que la planète est plus vulnérable qu'il n'y paraît. Sa seconde femme, Colette, lui fait découvrir le problème en 1961 en lui donnant à lire *The Silent Spring* (le printemps silencieux) de l'Américaine Rachel Carson. *« Je pensais qu'elle exagérait »*, disait-il alors, tant le catastrophisme écologique lui était étranger. A partir de 1964, il se lie avec Louis Armand, l'homme des chemins de fer devenu philosophe, qui se signalera en 1970 avec ses « cent propositions » pour la sauvegarde de la nature. PEV se présentera pour lui succéder à l'Académie française, en 1972, mais il ne sera pas élu.

C'est en 1968 – à soixante ans passés – que l'explorateur entre véritablement en écologie en créant sa Fondation pour la sauvegarde de la nature. Il se bat alors contre les boues rouges en Méditerranée, propose la création d'une réserve ornithologique dans le Morbihan, écrit aux ministres chaque fois que se profile une menace. Mais sa fondation ne décolle pas – humiliant pour un aviateur – et il décide finalement de créer un groupe de réflexion scientifique qui voit le jour en 1974 sous le nom de « groupe Paul-Emile Victor pour la défense de l'homme et de son environnement ». On y retrouve ses vieux copains JYC (Jacques-Yves Cousteau), Tazieff, Bombard, l'aviatrice Jacqueline Auriol (*« Il fallait une femme »*), le physicien Louis Leprince-Ringuet et le docteur Jacques Debat, mécène du groupe.

PEV se lance alors dans des campagnes comme « S eau S », une grande opération *« pour sauver l'eau »*, juste un an avant la grande sécheresse de 1976. Il se propose aussi d'alimenter l'Arabie saoudite en eau douce par des icebergs remorqués par bateau depuis l'Antarctique. Mais l'opération se révèle finalement moins rentable que le dessalement de l'eau de mer. En 1978, il publie un ouvrage intitulé *Protégeons l'eau,* dont la préface remet son combat en perspective. Il s'y affirme pour l'*« écologie scientifique »* et s'en prend aux écolos : *« Le militantisme écologique*, écrit-il, *récupéré par une certaine presse, a provoqué des partis pris passionnels qui n'ont rien à voir avec la lutte pour l'homme et son environnement. »*

Constatant que l'opinion française reste rétive à ses appels, l'explorateur polaire décide, à soixante-dix ans, de réaliser son rêve d'enfance : vivre en Polynésie. Avec Colette et son fils de cinq ans, Teva, il s'installe donc dans un *motu* (îlot) du lagon de Bora Bora. Pendant que sa femme herborise, plante et collectionne ossements et coraux, lui écrit ou dessine dans sa bibliothèque du premier étage. En décembre 1991, un cyclone emporte son *faré*, ses papiers et les milliers de livres qu'il y a entassés. Heureusement, l'essentiel est resté à Paris.

En 1982, il avait vendu son fonds documentaire à l'hôtel Drouot. Tous ses papiers anciens, et notamment ses écrits du Groenland, étaient restés oubliés dans les réserves du Musée de l'homme, jusqu'à ce que l'ethnologue Joëlle Lamblin les découvre dans de vieilles cantines et les publie en 1989 (*La Civilisation du phoque*).

Paul-Emile Victor, recru d'épreuves et d'aventures polaires, était donc devenu le patriarche de Bora Bora. Il y recevait ses visiteurs en paréo, qu'il s'agisse du premier ministre Michel Rocard ou du président de la République François Mitterrand. Si loin de Paris et de ses rumeurs, les honneurs autrefois recherchés ne le touchaient plus. Il avait acquis la sagesse.

Roger Cans

VOYAGES

La gare de Waterloo, une victoire de l'architecture anglaise

Renouant avec leur grande tradition ferroviaire, les Britanniques ont offert aux TGV venus du continent un terminal digne de l'événement

LONDRES
de notre envoyée spéciale

La légende du tunnel sous la Manche s'est éteinte le jour où il a été construit. Après deux siècles d'utopies – dont cent ans d'hésitations politiques –, une solide détermination transnationale allait faire oublier ce que la géologie et l'usure des temps avaient mis quelques milliers d'années à accomplir : séparer l'Angleterre du continent. Mais là où un pont, ouvrage héroïque, aurait renouvelé à chaque passage l'émotion du geste des ingénieurs, et permis de vérifier la blancheur des falaises d'Albion, le tunnel tant rêvé, tant redouté, parvient à l'effet inverse : il disparaît. Grand prestidigitateur, il escamote l'exploit.

Encore d'esprit pionnier, le voyageur qui s'est embarqué à la gare du Nord dans l'Eurostar, nom donné au TGV sur cette ligne, sait qu'on l'interrogera, qu'on voudra recueillir ses impressions. Il est très embarrassé, le pionnier. Que dire lorsque tout a été fait pour calmer le jeu, et fort judicieusement, pour évincer l'anxiété ? *« Traversée... tunnel... entrée... vingtaine de minutes... montres à l'heure d'en face »* : l'imminence de l'enfermement est annoncée – en français puis dans un anglais prononcé à la Delors – par la voix apaisante du conducteur.

Grand ouvrage de cette fin de siècle, le tunnel sous la Manche n'est décidément pas le pont de Normandie, ni la tour Eiffel : il ne peut provoquer aucun emportement, plutôt une sorte d'anesthésie. Tout est amorti, même le bruit semble calculé au plus juste, avec, à intervalles réguliers, comme une prise de respiration sonore.

Déjà plongé depuis la banlieue parisienne dans la douceur hypnotique de la grande vitesse, le passager accepte cette parenthèse de nuit. Il oublie de penser qu'il s'enfonce à 40 mètres sous le fond de la mer. Il voit à peine l'entrée, encore moins la sortie, sinon que l'autre pays se présente d'abord *comme une immense gare de triage*, derrière de hautes grilles métalliques. Puis le train va son train, à vitesse mesurée, puisque la Grande-Bretagne n'a pas encore construit la voie spéciale pour que le TGV courre contre la montre. Campagne anglaise, parfaitement *anglaise ; puis pavillons de brique* et vertes pelouses à cricket ; partout, le long des voies, un état de relatif abandon, celui dont souffre, en général dans ce pays, le service public.

Le voyage de Paris à Londres a changé de nature. Il ne s'agit plus de prendre son élan mais de se laisser porter. Du centre d'une capitale au cœur de l'autre, en moins de trois heures. Avait-on deviné que l'époque de la vitesse et de l'instantané redonnerait au chemin de fer, porteur de tous les mythes de la révolution industrielle, une chance de battre l'avion ? Et redonnerait au voyageur sa liberté.

Grands voyageurs et grands constructeurs de chemins de fer, les Anglais ne pouvaient pas laisser passer le train du siècle sans lui édifier un monument à la hauteur *de l'événement : le terminal* de la gare de Waterloo, où l'idée serpentine de tunnel réapparaît mystérieusement en pleine lumière.

> Si « Dieu est dans les détails », l'essentiel du travail de dessin est destiné à ne pas se voir

Enlaçant la vieille gare de Waterloo, sur la rive sud de la Tamise, presque en face de Westminster, une verrière aussi longue que les rames – 400 mètres environ – couvre d'une courbe ample et majestueuse les cinq voies où viennent se ranger les convois. La charpente d'acier est peinte en bleu (dans la grande tradition des gares de Londres qui ont, peu à peu, retrouvé leurs couleurs), soulignant son rôle. *L'arche vitrée intrigue* par son profil asymétrique : sur le grand côté, celui où alternent transparences et opacités, la charpente est placée sous la toiture ; *sur le versant entièrement* vitré et clair, elle est plus fine, plus légère, et soutient la paroi de l'extérieur, en surplomb sur l'avenue de York – offrant ainsi une véritable vitrine au mouvement des trains. Même chose au bout des quais, là où le nouveau terminal rencontre *la gare ancienne* : une façade claire permet à chacun de voir arriver les trains au nez d'oiseau.

Vouloir que l'édifice communique *avec la ville, que le passant* comme le passager puisse comprendre clairement où il se trouve, où il va, était, autant que la prouesse technique, la préoccupation des architectes. Engagée dans l'étude d'une aérogare à Heathrow et dans la compétition en cours *pour transformer la gare de Saint-*Pancras (qui sera, après l'an 2000, le second terminal des TGV au nord de Londres), l'équipe dirigée par Nicholas Grimshaw avait aussi été choisie pour le pavillon de la Grande-Bretagne à l'Exposition universelle de Séville en 1992.

Moins connu que Norman Foster ou Richard Rogers, qui ont eu l'occasion de construire à l'étranger, Grimshaw, né en 1939, est l'un des ténors du *style dans lequel* les Britanniques excellent, ce maniement du verre et du métal que l'on résume sous le nom de « high-tech », mais qui se distingue autant par la précision et la qualité de finition des structures que par l'audace de l'ingénierie.

Si *« Dieu est dans les détails »*, comme le professait Mies Van der Rohe, maître vénéré des « modernes », l'essentiel du travail de dessin est destiné à ne pas se voir : *c'est par allégements successifs* que l'on parvient, en architecture comme ailleurs, à la simplicité d'une évidence. Ce qui aura donné le plus de mal à concevoir est à peine perceptible. Qui devinerait que ces grandes glaces sont suspendues – et non fixées – pour pouvoir accompagner l'arrivée des rames : une gare, ça bouge... La toiture elle-même, en plus de la grande courbe qu'elle décrit, admet des mouvements de torsion.

Même si l'organisation générale du « terminal » ressemble à celle d'une aérogare, même si les voyageurs sont guidés selon un itinéraire obligé vers les contrôles de sécurité et de billets qui n'ont rien à envier au chic poli et policé du monde de l'avion, même si les espaces d'attente, avec leurs boutiques et leurs cafés (garnis de sièges de Charles Eames), ont l'aspect américano-suisse qui convient à ce genre d'endroits, il est clair que l'intention des architectes – renouer avec la tradition ferroviaire et les effets majestueux des grandes halles de verre de l'époque victorienne – a trouvé là une traduction moderne où le voyageur retrouve la sensation d'être emporté, cette manière de « transport » qui, chez lui, devra toujours combattre l'appréhension du départ.

Voici revenu « le temps des gares » : *en 1979*, l'exposition de Jean Dethier, au Centre Pompidou, avait fait sensation, mais elle semblait marquer le terme d'une aventure. Quinze ans plus tard, progrès technique et choix économiques ont, contre toute attente, redonné au chemin de fer sa force de modernité. *Ce qui semblait alors* une fatalité – la banalisation des stations, des accès, des édifices – n'était pas irréversible. Un moment, les responsables ont adopté sans réfléchir tous les poncifs du métro et de l'aéroport, renonçant à la monumentalité qui avait, de*puis sa création, donné à l'édifice* sa juste place dans la ville et dans l'imaginaire, entre la cité vivante et l'au-delà du voyage.

Aujourd'hui, on ne démolirait plus, à New York, la gare de Pennsylvania, dont l'architecture s'inspirait des thermes romains, ni, à *Londres, les escaliers de la gare* d'Euston. En France, une politique intelligente de rénovation (celle de la gare du Nord, par exemple, qui s'est adaptée aux TGV en retrouvant ses proportions majestueuses) et de construction (Lille, Roissy et Satolas notamment) commence à donner des résultats spectaculaires.

A Londres, où la bonne architecture n'est pas si souvent à l'honneur, et où les observateurs aiment *citer Paris comme un* modèle, le terminal de Waterloo (qui a coûté environ 1 milliard de francs, dont le dixième seulement pour la toiture) est considéré comme un événement et salué par des prix et des récompenses. Une réussite qui a bien failli ne pas aboutir : *en 1990, il fallut* que les grands noms de la profession se mobilisent pour empêcher que des immeubles de bureaux (comme ce fut le cas dans d'autres gares de la capitale) ne viennent écraser et obscurcir la verrière, alors en projet. La presse engagea alors une nouvelle « bataille de Waterloo » pour ce qui allait devenir une victoire de l'architecture.

Michèle Champenois

Nouveaux tarifs, nouveaux horaires

Un demi-million de billets ont été vendus *sur les trajets Paris-Londres* et Londres-Bruxelles de l'Eurostar, le TGV trans-Manche, depuis sa mise en service à la mi-novembre 1994. Le nombre de voyageurs devrait sensiblement augmenter (actuellement, les trains sont remplis à 60 % en moyenne entre la France et l'Angleterre) avec les nouveaux tarifs en vigueur *depuis le 28 février*.

Jusque-là, les réductions enfant, jeune de moins de 26 ans, ou « senior » (plus de 60 ans) ne s'appliquaient pas. Seul un tarif Joker (achat d'un billet non remboursable 14 jours à l'avance) permettait au train d'entrer en compétition avec les prix spéciaux du transport aérien, avec un aller-retour à 790 F (au lieu de 1 290 F au tarif plein en 2e classe et 1 620 F en 1re classe). *Désormais*, le choix est ouvert : à partir de 520 F pour un enfant et 690 F aller-retour pour les moins de 26 ans ; ou bien, pour tous, *des forfaits week-end à 1 040 F qui peuvent être achetés au dernier* moment (ou 598 F pour le Joker week-end). Les fréquences augmentent : cinq voyages par jour dans chaque sens (au lieu de quatre) ; un peu plus dès le 3 avril, pour arriver à neuf liaisons quotidiennes l'été prochain. Renseignements par téléphone : 05-122-122 ou dans les gares.

Carnet de route

● **Voyage et séjour.** A Paris, la *Maison de la Grande-Bretagne* regroupe les services de l'Office de tourisme ouverts aux voyageurs indépendants et les succursales de plusieurs transporteurs (British Rail, les principales compagnies de ferries, le Shuttle qui assure le transfert des voitures par le tunnel *sous la Manche, etc.)*. On peut y acheter des places sur l'Eurostar, ou bien réserver des billets de théâtre auprès d'une agence spécialisée (Edwards et Edwards), *se renseigner sur les séjours* linguistiques ou obtenir des listes d'hôtels et de *« bed and breakfast »*. Une librairie propose livres, cartes et guides. Du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 18 heures, le samedi de 10 heures à 17 heures. 19, rue des Mathurins, 75009 Paris. *Tél. : (1)44-51-56-20. Minitel : 3615* British. Télécopie : (1) 44-51-56-21.

● **Livres.** Le temps de la traversée, on lira utilement *Sous le tunnel, la Manche* de Bertrand Lemoine (Gallimard, « Découvertes »), inventaire raisonné et illustré des projets les plus sérieux et les plus fous que suscita ce bras de mer longtemps infranchissable.
Sur place, si l'on s'intéresse à l'architecture, on se procurera le miniguide édité par Artemis, *London, a Guide to Recent Architecture*, de Samantha *Hardingham*.

● **Expositions.** A proximité immédiate de la gare de Waterloo, sur la rive sud de la Tamise, se trouve le South Bank Centre, *ensemble culturel qui regroupe* librairie, salles de concerts et d'exposition (tél. : 19-44-71-921-06-01). A la Hayward Gallery, jusqu'au 23 avril, on peut voir une exposition consacrée au peintre Yves Klein (tél. : 928-31-44). Autres expositions en *cours dans la capitale : Man Ray* à la Serpentine Gallery (Hyde Park), De Kooning à la Tate Gallery (jusqu'au 7 mai), Odilon Redon à la Royal Academy of Arts (Piccadilly).

PARTIR

■ **GRANDS CIRCUITS.** L'Asie et l'Australie sont les vedettes de la nouvelle brochure d'Havas Voyages, qui propose 11 circuits exclusifs offrant un rapport qualité-prix présenté comme *« exceptionnel »*. La qualité est illustrée par les prestations hôtelières et aériennes, l'accueil et l'accompagnement sur place, l'originalité des itinéraires suivis par des groupes restreints. L'objectif étant de découvrir plutôt que de « faire » un pays, de l'Inde à l'Indonésie en passant par le Vietnam et la Chine. Renseignements au (1) 42-86-89-07 ou par Minitel 3615 Havas Voyages.

■ **LA CALIFORNIE.** Du côté de Hollywood, tête au vent, huit jours de route de Los Angeles à San Francisco *via* Santa Monica, Malibu, *Disneyland, Universal Studios*; Santa Barbara, Carmel, Monterey et les vignobles de Napa Valley. Point fort : des étapes *« exotiques »*, dont l'une dans une demeure-hôtel victorienne et l'autre au Upham hôtel, l'établissement le plus ancien du sud de la Californie. Pour 9 800 F par personne en chambre double, au départ de Paris, avec vol A/R, accueil à l'aéroport, cabriolet et hébergement avec petit déjeuner. Dans les agences Forum Voyages, notamment au 1, avenue de l'Opéra (tél. : (1) 42-61-20-20) et au 120, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly (1) 45-44-38-61).

■ **FLAMANDS À ROME.** Le Palais des beaux-arts de Bruxelles présente, jusqu'au 21 mai, les Flamands à Rome, ces artistes des anciens Pays-Bas – les Italiens les appelaient « Flamminghi » – qui, tout au long du XVIe siècle, traversèrent les Alpes pour aller étudier l'art des maîtres de l'époque, de Jean Gossard à Pieter Brueghel et à Rubens. Peintures, dessins, gravures, sculptures et tapisseries, en *provenance des plus grands musées* d'Europe et des Etats-Unis, illustrent ce dialogue entre les deux cultures qui dominaient alors l'Europe. Parallèlement, les Musées royaux des beaux-arts, tout proches, exposeront sept peintures de grand format, dont des triptyques de *Frans Floris et de Michiel* Coxcie. Les billets, valables pour une date et une tranche horaire précises, sont en vente dans les Fnac, par Minitel 3615 code Fnac et par téléphone au (1) 49-87-50-50. A noter que la Fnac Voyages propose, à cette occasion, différentes formules de séjours dans la capitale belge. Renseignements au (1) 49-23-26-01.

هكذا من الاصل

Soleil dominant, nuageux à l'Ouest

UNE CELLULE ANTICYCLONIQUE va se positionner sur l'Est de la France. La dépression atlantique provoquera une perturbation pluvieuse dont l'activité principale touchera l'Irlande et l'Ouest de l'Angleterre et qui ne fera qu'effleurer le Nord-Ouest du pays.

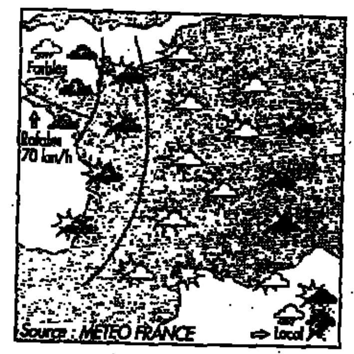
Jeudi matin, le ciel hésitera entre nuages et soleil des Ardennes au Nord-Est, à la Franche-Comté, au nord des Alpes, ainsi qu'en Corse. Quelques flocons de neige sont probables sur les montagnes. En Corse, il faut craindre quelques averses, voire quelques coups de tonnerre. Plus à l'Ouest, de la Normandie au bassin Parisien, au Massif central et au Sud-Ouest, le soleil brillera dès le début de la journée, légèrement contrarié par quelques formations de brouillard, ainsi que par des bancs nuageux sur le Massif central. Autour de la Méditerranée, le soleil règnera sans partage, mistral et tramontane soufflant modérément (rafales à 60 km/h). Sur la Bretagne, la couverture nuageuse dense dès le début de journée sur le Finistère s'étendra vers l'Est. Elle sera porteuse de pluies faibles ou bruines, avec un vent de sud à 70 km/h en rafales sur le littoral. Un voile nuageux affectera les régions allant du Cotentin au pays Basque.

Jeudi après-midi, quelques trouées apparaîtront sur la Bretagne dans un ciel nuageux. Ce type de temps concernera également le nord des Pays de Loire et la Normandie. Sur le reste du pays, l'après-midi sera agréablement ensoleillée avec encore une nébulosité légèrement plusforte sur les reliefs du flanc Est, de même qu'en Corse.

La matinée sera fraîche, les températures avoisineront 0 degré dans l'intérieur avec de petites gelées. Près des côtes, elles seront comprises entre 1 et 3 degrés et jusqu'à 3 à 6 degrés en Méditerranée. L'après-midi, la douceur sera sensible grâce au soleil. Le thermomètre affichera 8 à 12 degrés sur la moitié nord, 12 à 15 sur les régions méridionales.

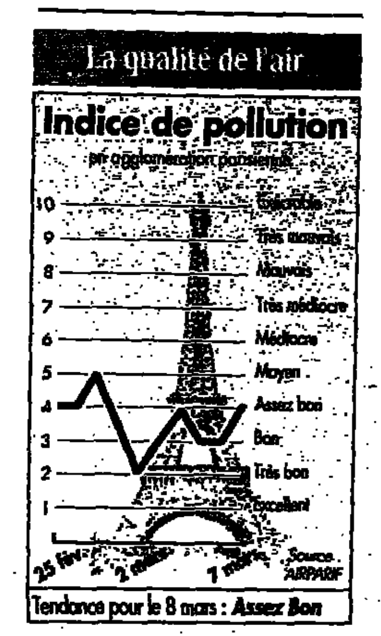
Vendredi, les nuages continueront à circuler sur l'Ouest, principalement la Bretagne avec des pluies faibles. Des entrées maritimes toucheront les régions méditerranéennes. Sur le reste du pays, le soleil l'emportera et la douceur s'affirmera.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

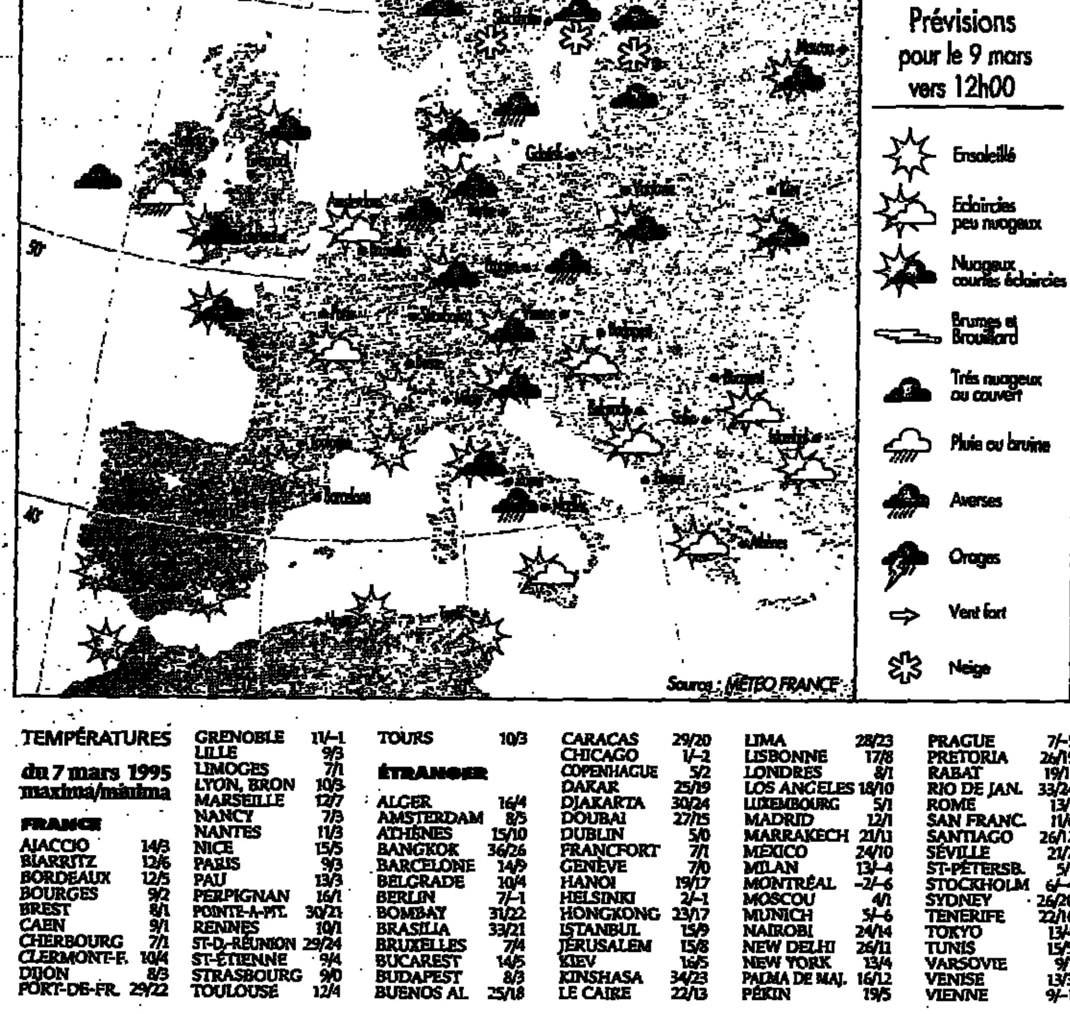


Prévisions pour le 9 mars vers 12h00

La qualité de l'air

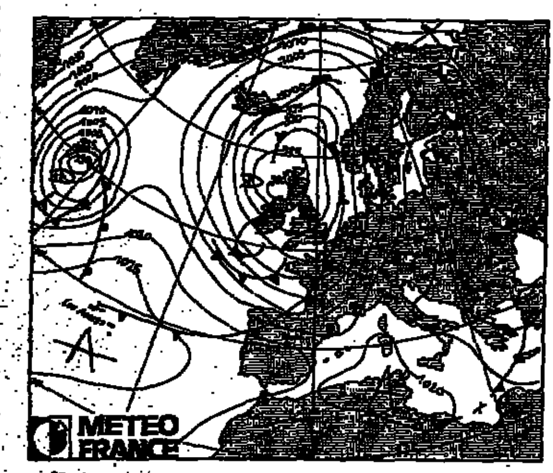


Tendance pour le 8 mars : **Assez Bon**

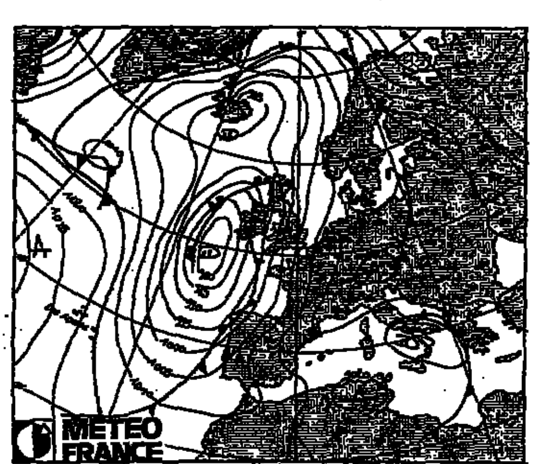


TEMPÉRATURES du 7 mars 1995 maxima/minima

Ville	max/min
FRANCE	
AJACCIO	14/3
BIARRITZ	12/6
BORDEAUX	12/5
BOURGES	9/2
BREST	8/1
CAEN	9/1
CHERBOURG	7/1
CLERMONT-F.	10/4
DIJON	8/3
PORT-DE-FR.	29/22
GRENOBLE	11/-1
LILLE	9/3
LIMOGES	7/1
LYON, BRON	10/3
MARSEILLE	12/7
NANCY	7/3
NANTES	11/3
NICE	15/5
PARIS	9/3
PAU	13/3
PERPIGNAN	16/1
POINTE-À-PIT.	30/21
RENNES	10/1
ST-D.-RÉUNION	29/24
ST-ÉTIENNE	9/4
STRASBOURG	9/0
TOULOUSE	12/4
TOURS	10/3
ÉTRANGER	
ALGER	16/4
AMSTERDAM	8/5
ATHÈNES	15/10
BANGKOK	36/26
BARCELONE	14/9
BELGRADE	10/4
BERLIN	7/-1
BOMBAY	31/22
BRASILIA	33/21
BRUXELLES	7/4
BUCAREST	14/5
BUDAPEST	8/3
BUENOS AI.	25/18
CARACAS	29/20
CHICAGO	1/-2
COPENHAGUE	5/2
DAKAR	25/19
DJAKARTA	30/24
DOUBAI	27/15
DUBLIN	5/0
FRANCFORT	7/1
GENÈVE	7/0
HANOI	19/17
HELSINKI	2/-1
HONGKONG	23/17
ISTANBUL	15/9
JÉRUSALEM	15/8
KIEV	16/5
KINSHASA	34/23
LE CAIRE	22/13
LIMA	28/23
LISBONNE	17/8
LONDRES	8/1
LOS ANGELES	18/10
LUXEMBOURG	5/1
MADRID	12/1
MARRAKECH	21/11
MEXICO	24/10
MILAN	13/-4
MONTRÉAL	-2/-6
MOSCOU	4/1
MUNICH	5/-6
NAIROBI	24/14
NEW DELHI	26/11
NEW YORK	13/4
PALMA DE MAJ.	16/12
PÉKIN	19/5
PRAGUE	7/-5
PRETORIA	26/19
RABAT	19/11
RIO DE JAN.	33/24
ROME	13/1
SAN FRANC.	11/6
SANTIAGO	26/12
SÉVILLE	21/7
ST-PÉTERSB.	5/1
STOCKHOLM	6/-4
SYDNEY	26/20
TENERIFE	22/16
TOKYO	13/4
TUNIS	15/5
VARSOVIE	9/1
VENISE	13/3
VIENNE	9/-1



Situation le 8 mars, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 10 mars, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

La calomnie

PARCE QUE le papier est rare, mieux vaudrait ne pas l'employer à d'inutiles controverses. Mais, grâce à M. Cogniot [député et conseiller municipal PC de Paris], *Le Monde* a eu hier les honneurs de l'Assemblée consultative. Les griefs invoqués contre nous ne sont pas nouveaux. *Le Monde* est indûment privilégié dans la distribution du papier, et ce privilège est d'autant plus scandaleux qu'il s'agirait en réalité du «Temps *du Comité des forges, ressuscité dans toute sa gloire.* »

Avec plus de tristesse que de colère, je ne puis que rappeler ici une fois de plus des vérités dont tant de partisans ne semblent vouloir à aucun prix. L'attribution allouée aux journaux était de 180 000 exemplaires grand format. Paraissant plus tard, *Le Monde* fut limité à 150 000 exemplaires. Quand l'épuisement des stocks rendit nécessaire une réduction de 50 % de la consommation du papier journal, le gouvernement laissa aux journaux toute latitude pour porter la réduction sur le format ou sur le tirage. La Fédération de la presse se prononça pour la réduction du format, *Le Monde* pour la réduction du tirage.

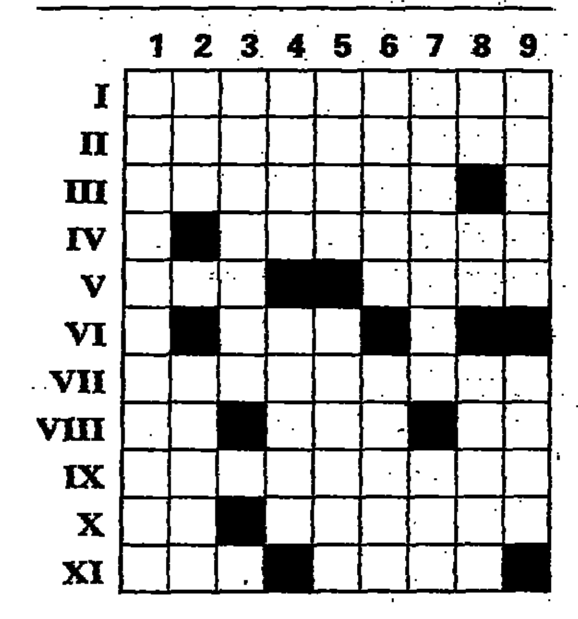
On prétend que *Le Monde* pouvait sacrifier allègrement une clientèle qu'il n'avait pas. Lancé au plus mauvais moment de l'année, sans affichage préablable et sans ouvrir le moindre budget de publicité, *Le Monde* aurait eu besoin normalement de quelques mois pour constituer sa clientèle. La réponse est venue en quelques semaines. Et les doléances de la province, voire les mécontentements qui se manifestent parfois autour des kiosques parisiens top tôt démunis, attestent assez que limitation et amputation reviennent exactement au même.

Quant au Comité des forges, ce curieux acharnement à le poursuivre là où il n'est pas pourra paraître regrettable à qui a le sens de l'efficacité révolutionnaire.

Hubert Beuve-Méry
(9 mars 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6514



HORIZONTALEMENT

I. Une femme qui n'a évidemment pas besoin de faire la manche. – II. Qui peuvent effrayer les rats. – III. Un style vraiment pâteux. – IV. Quand on se tient dessus, il n'y a pas d'excès. – V. Cité antique. Possessif. – VI. Pour l'ethnologue, c'est l'individu qui sert de référence. – VII. Une certaine insolence. – VIII. D'un auxiliaire. Titre anglais. En France. – IX. Compte à rebours. – X. Pronom. Quand ils sont gros, peuvent être assimilés aux os. – XI. Seul de sa couleur. Dans l'Orne.

VERTICALEMENT

1. Des femmes qui doivent bien présenter. – 2. Déesse. Peut être consommée quand on a bu un bouillon. – 3. Bercer pour endormir. – 4. Lac d'Amérique. Peut être un complément du verbe. – 5. Pas modifiés. Avions une attitude hardie. – 6. Il y a des géophiles dans leur classe. Un fruit peu apprécié par le travailleur – 7. Ce qui rend des fèves peu comestibles. Bordée en ville. – 8. Note. Utile pour un contrôle. Mont. – 9. Sur la Ruhr. Pas déclarées.

SOLUTION DU N° 6513

HORIZONTALEMENT

I. Irrigable. – II. Nouvelles. – III. Outragées. – IV. Ut. Anoure. – V. Bélîtres. – VI. Lé. Is. – VII. Et. Li. – VIII. Arracheur. – IX. Boulimies. – X. Lie. Méru. – XI. Es. Pèsera.

VERTICALEMENT

1. Inoubliable. – 2. Routée. Rois. – 3. Rut. Crue. – 4. Ivraie. Al. – 5. Géant. Ecimé. – 6. Algorithmes. – 7. Bleues. Eire. – 8. Leers. Lueur. – 9. Esse. Airs.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Les syndicats des personnels navigant et au sol d'Air Inter, à l'exception de FO et de la CFE-CGC, ont déposé un préavis de grève pour lundi 13 mars. La direction de la compagnie a précisé que des négociations étaient en cours avec les organisations syndicales qui réclament l'annulation d'un plan social prévoyant la suppresion de 600 emplois en deux ans. – *(AFP.)*

■ **ITALIE.** Les pilotes de la compagnie Alitalia, qui avaient cessé le travail lundi 6 mars, ont renoncé à faire grève vendredi 10 mars. En revanche, les contrôleurs aériens et les personnels d'accompagnement débrayeront. Le même jour, conducteurs de bus et de trams observeront un arrêt de travail de douze heures. – *(AP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** Une carte Michelin des États-Unis est disponible en librairie au prix de 29 francs. Cette carte, n° 930, est à l'échelle 1/3 450 000. Y figurent les autoroutes fédérales, les routes fédérales et d'Etat, les routes à péage, avec leurs numéros, et 4 500 villes mises en valeur selon leur population et leur intérêt touristique. Ces villes sont répertoriées dans un index alphabétique séparé, avec système de localisation. Deux informations complètent la cartographie : le schéma des fuseaux horaires et une présentation des cinquante Etats américains.

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Les liaisons ferroviaires connectant l'Eurostar avec quelque vingt-cinq grandes villes de province britanniques, dont Manchester, Birmingham, Glasgow et Edimbourg, qui devaient entrer en service avant la fin de l'année, ne commenceront pas avant le début de 1996, en raison de retards dans la livraison des rames. – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** Cinq salons consacrés aux voyages et aux vacances vont ouvrir leurs portes. L'espace Eiffel-Branly, à Paris, accueillera le Salon francilien du tourisme (du 10 au 12 mars), le Bourget, celui des loisirs de plein air (du 18 au 26 mars), et le Parc des expositions de la porte de Versailles, le Salon mondial du tourisme (du 22 au 27 mars), les Thermalies 95 (du 26 au 30 mars), puis le Salon de la randonnée et des sports nature (du 6 au 9 avril). – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Vendredi 10 mars

■ **ÉLOGE DE L'ARCADE** (60 F ou 100 F les deux promenades) : rue des Colonnes, 10 h 30, sortie du métro Bourse ; rue de Rivoli, 15 heures, sortie du métro Tuileries (Vincent de Langlade).

■ **LA SALPÊTRIÈRE** de Manon Lescaut à Sigmund Freud (50 F), 10 h 30, 47, boulevard de l'Hôpital (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MUSÉE DU LOUVRE :** Exposition Les effets du Soleil, l'image du règne de Louis XIV dans les almanachs (40 F + prix d'entrée), 11 heures, sous la pyramide devant l'accueil des groupes (Approche de l'art).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les objets d'art du Moyen Age et de la Renaissance, 11 h 30 ; *les Filles de Loth*, d'un maître de l'école de Leyde, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE :** Exposition Derain (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DES ARTS D'AFRIQUE ET D'OCÉANIE :** masques mélanésiens (33 F + prix d'entrée), 13 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE NISSIM DE CAMONDO** (45 F + prix d'entrée), 14 heures, 63, rue de Monceau (Paris Passion).

■ **AUTOUR DE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS :** rues et maisons du Moyen Age (45 F), 14 h 30, sortie du métro Louvre, côté rue de Rivoli (Paris pittoresque et insolite).

■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 14 h 30, devant l'entrée, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

■ **LA SORBONNE** (50 F), 14 h 30, 46, rue Saint-Jacques (M[me] Cazes).

■ **UN SOUTERRAIN SOUS SAINT-SULPICE** (45 F), 14 h 30, en bas des marches de l'église (S. Rojon-Kern).

■ **CHÂTEAU DE VINCENNES** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du métro Château-de-Vincennes (Monuments historiques).

■ **L'ÉGLISE SAINTE-MARGUERITE** (40 F), 15 heures, 36 rue Saint-Bernard (Approche de l'art).

■ **HÔTELS ET JARDINS DU MARAIS**, place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE DU LOUVRE :** Paris et ses sculptures (47 F + prix d'entrée), 15 h 30, sous la pyramide côté auditorium (Monuments historiques).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province : (1) 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

CINÉMA Voici, le même jour sur les écrans, des films que tout paraît séparer et qui pourtant composent les facettes, complémentaires et conflictuelles, d'un regard sur le monde. L'un des plus beaux Godard, aux apparences modestes et d'une immense résonance, trouve des échos inattendus dans le « pharaonique » et polémique « Emigré » de Youssef Chahine, dont un court métrage, « Le Caire », par d'improbables détours, se trouve accompagner « JLG/JLG ». ● GODARD cherche du côté de la peinture une partie de ses références, tandis qu'à l'autre extrême de « l'idée de cinéma » Bertrand Tavernier, avec « L'Appât », puise dans le fait divers la matière d'une autre réflexion sur les images et leurs influences. ● MÉDITATION d'un poète philosophe et fable morale venue d'Egypte d'un côté, étude sociologique à la française de l'autre.

Jean-Luc Godard, autoportrait en mélancolie

D'une commande de la Gaumont, le cinéaste a fait de « JLG/JLG » un film bref et dense. C'est son propre visage qu'il tente de peindre à l'écran, celui du petit Jeannot, et celui de l'oncle Jean qui croyait que du cinéma allaient jaillir les Lumières. Tristesse

JLG/JLG, film franco-suisse de Jean-Luc Godard avec Jean-Luc Godard, Geneviève Pasquier, Denis Jadot, Brigitte Bastien, André S. Labarthe, Louis Séguin. 1 heure.

« Les héritiers de Léon Gaumont », comme l'indique le générique, ont demandé ce film à Godard, pour rehausser les célébrations du centenaire de leur société, et du cinéma. *JLG/JLG* est donc un film de commande. Ça ne se voit pas : *JLG/JLG* est et se veut la réalisation la plus personnelle jamais tentée par Jean-Luc Godard. *Autoportrait de décembre*, dit le sous-titr , et le film insistera sur la différence entre autobiographie (exercice littéraire que n'est pas *JLG/JLG*) et autoportrait (exercice pictural dont le film cherche l'équivalent cinématographique). Au-delà des cousinages avec la peinture, c'est son propre visage que Godard tente de peindre à l'écran, son visage de cinéma, dans ce rapport extrême, de l'artiste faisant de lui-même l'objet de sa pratique.

De toutes les dimensions de ce film d'une densité exceptionnelle, il ne faut pas sous-estimer celle du jeu, qu'appelle volontiers la commande. Jeu du portrait chinois pour l'auteur de *La Chinoise* : si Godard était un film, ce serait – peut-être – *JLG/JLG*. Ce titre en forme de sigle renvoie au constat, effectué depuis longtemps par l'homme de *Passion*, sur la valeur tactique de ses initiales, cotées à la bourse de la culture, de la célébrité et de la puissance. Une valeur strictement fiduciaire, sans équivalence aucune avec l'intérêt réel porté à ses films. Le titre est presque tout l'accomplissement de la commande. Le film, lui, est ailleurs.

Godard parle de Godard et le filme, à la maison ou au bord du lac de Genève, au travail, en promenade. Rien de prétentieux dans ce film bref et plein. Rien de complaisant non plus, ce cinéaste-là prouve depuis toujours que le cinéma peut interroger le monde à partir de tout objet, fût-ce le réalisateur lui-même. « JLG/JLG, autoportrait de décembre » ? C'est, au début de ce film daté par les mois révolutionnaires hivernaux (et les « moi » du révolutionnaire Jean-Luc Godard à l'aube de son hiver), l'ombre du soixantenaire d'aujourd'hui, alias oncle Jean depuis *Prénom Carmen*, se profilant sur la photo d'un enfant qu'on appelait Jeannot. JLG sur JLG, pour faire une image. L'une des voix off de Godard, dit : « (L'image) *ne peut naître d'une comparaison, mais du rapprochement de deux réalités plus ou moins éloignées. Plus les rapports des deux réalités rapprochées seront lointains et justes, plus l'image sera forte. Deux réalités qui n'ont aucun rapport ne peuvent se rapprocher utilement. Il n'y a pas de création d'image et deux réalités contraires ne se rapprochent pas. Elles s'opposent.* » Formulation la plus limpide et la plus exigeante.

Il y a beau temps qu'avec son travail, avec son propre corps et ce que dans le doute on appellera son âme, Godard paie de sa personne pour faire un peu comprendre, un peu partager. Il offre aujourd'hui son visage. « *Le visage est avant tout* passion *de la révélation, passion du langage. La nature acquiert un visage au moment où elle se sent révélée par un langage* », écrit Giorgio Agamben dans son plus récent ouvrage (*Moyens sans fins, Notes sur la politique*, « Bibliothèque » Rivages). Le langage en question, c'est celui du cinéma. Pourtant les mots, si chers à Godard, abondent toujours. Bal des mots dits, écrits à l'écran, lus à haute voix, proférés en changeant de voix – et les images réagissent, et l'accouplement des deux bandes, son et image, enfante des songes. Les mots sont la matière du film, comme les arbres et les corps, les idées et les notes. Ils ne sont pas au pouvoir.

« *La nature acquiert un visage au moment où elle se sent révélée par un langage* » : la nature, elle est là, *sur l'écran*. Ça n'a l'air de rien, mais ceux qui vont encore voir les films de Godard savent les abîmes qui séparent sa manière de filmer un arbre ou une plage de tout ce qu'on peut voir par ailleurs. Pour deux raisons au moins, qui ne rendent pas compte de la beauté irréfutable qui émane de ces plans-là. La première est que Godard sait combien il faut de travail pour filmer un brin d'herbe. La deuxième, qu'il est, semble-t-il, de moins en moins un cinéaste français, de moins en moins l'héritier d'une cinématographie qui, à de rares exceptions près ne s'est jamais intéressée à la nature pour elle-même. Combien de films français regardent des espaces vides ?



JLG/Jeannot, autoportraits par Jean-Luc Godard

La nature : tempête sur un lac comme sous un crâne, terrible. La nature filmée plein cadre, puissante révélation du plus grand que soi. Les intérieurs sont, eux, divisés par des embrasures, des linteaux, des rayons et des ombres, des viseurs de caméra. Ces intérieurs sont moins habités que hantés par celui dont on fait ici le portrait, Jeannot-oncle Jean, et par sa solitude. Sa solitude est celle de l'artiste, Godard est un artiste. Etre un artiste n'est pas, à ses yeux, un éloge, même pas un pis-aller, mais une *défaite* : la *défaite* du cinéma. Le cinéma n'était pas né *pour être un art, ni une industrie*. Il devait être autre chose, que son destin *spectaculaire* l'a empêché de devenir : une forme *nouvelle de la pensée*.

La solitude de Godard en ses *images désertes* est la trace de son échec et de son exil. Et sa détestation des techniciens (voir le beau gag triste de la monteuse aveugle) est l'écho de ce paradoxe insoluble : l'impossibilité de faire le cinéma avec d'autres comme lui le veut, l'impossibilité de le faire sans eux. « *Ni avec toi, ni sans toi* », a dit François Truffaut, un peu avant de mourir, d'en mourir. Artiste donc, malgré lui, artiste par défaut, par malheur et par honneur. Et déclaration de guerre à mort, le doigt pointé sur la frontière, celle qui sépare l'art de la culture : « *Car il y a la règle, et il y a l'exception.*

» *Il y a la culture, qui est de la règle, et il y a l'exception, qui est de l'art. Tous disent la règle, ordinateurs, T-shirts, télévision. Personne ne dit l'exception. Cela ne se dit pas. Cela s'écrit, Flaubert, Dostoïevski, cela se compose, Gershwin, Mozart, cela se peint, Cézanne, Vermeer, cela s'enregistre, Antonioni, Vigo. Ou cela se vit, et c'est alors l'art de vivre, Srebrenica, Mostar, Sarajevo. Il est de la règle de vouloir la mort de l'exception, il sera donc de la règle de l'Europe de la culture d'organiser la mort de l'art de vivre qui fleurit encore à nos pieds.* » Ce texte, écrit pour un très court film à-propos de la Bosnie (*Je vous salue Sarajevo*, diffusé sur Arte en janvier 1994), Godard, se montre en train de l'écrire, de le réécrire plutôt, le lisant à voix haute pour l'amender.

> « J'étais déjà en deuil de moi-même. Mon propre et unique compagnon »

Souvent, hors champ, il adopte aussi le ton de celui qui lit à voix haute en même temps qu'il écrit, dans cette attention un peu hésitante qui donne à l'énoncé une valeur pédagogique. Godard cherche, et cherche à partager sinon ce qu'il trouve, du moins le chemin qu'il emprunte. Pour évoquer ce qui est le plus enfoui, il recourt à une figure de style déjà utilisée, celle de la voix d'outre-tombe, qui était celle du dieu dans *Hélas pour moi* et de l'ordinateur totalitaire Alpha 60 dans *Alphaville*, il y a trente ans.

C'est l'une des curiosités de l'œuvre de ce cinéaste boulimique *d'actualités*, sismographe des mutations sociales, que d'engendrer *sa propre* cohérence par-delà les ans, dans un jeu d'échos et de correspondances ininterrompues (Godard dirait que c'est la nature du cinéma, un historien de l'art que c'est la marque des vrais artistes). La solitude contemporaine vient de loin, dit la voix sépulcrale, tandis qu'on voit ce portrait d'enfant Jeannot, photo *contrastée*, dessin de noir et de blanc purs, couleurs de deuil : « *L'air un peu catastrophé que j'ai sur la petite photo, et qui ne venait pas simplement d'une paire de claques ni d'une entorse, ou alors entorse aux règlements, au Jugement dernier. Mais ce devrait être l'objet de ce film de le déterminer. Non, j'étais déjà en deuil de moi-même. Mon propre et unique compagnon.* »

Cette solitude que Godard voit sur son propre visage d'enfant que dénoncent le redoublement du titre, la désertification du cadre et ses subdivisions, est celle du cinéma abandonné par lui-même. La déshérence du don des frères Lumière. Mais c'est encore la déshérence des Lumières de la grande promesse née en Europe à la fin au XVIII[e] siècle promesse que l'art singulier et la culture sociale, la connaissance et la technique se rejoindraient à l'horizon du bonheur des hommes. Promesse dont le cinéma des origines avait paru pouvoir être l'incarnation : une fusion entre art, culture et technique. Promesse déçue, dont il reste la mélancolie.

Mélancolie trop active pour être triste : *JLG/JLG* est un film bouleversant, un film qui fait pleurer comme un homme pleure dans un film de Dreyer. Donc le contraire de déprimant. Puisque si la promesse d'un secret qui aurait pu être dévoilé s'est perdue, d'où le deuil, il reste ce qui n'appelle ni explication ni révélation, mais s'impose par sa force même, interne, inexplicable et n'ayant de compte à rendre à rien ni personne (« *il faut brûler les films d'un feu intérieur* »). Il reste du négatif (on est tout de même encore au cinéma qui se fait avec de la pellicule, du positif et du négatif). Il reste un mystère.

Jean-Michel Frodon

Un cinéaste en peintre

D'UN AUTOPORTRAIT *de décembre – sous le* titre de *JLG/JLG* –, la peinture ne saurait être absente. *Sur une table métallique, des reproductions* de tableaux défilent : Rubens, Boucher, Staël, Kirchner, *Guido Reni, Courbet, Schiele. Une main* feuillette un album de planches en quadrichromie, qui *sont à la toile ce que la vidéo est au film, une* compromission. Sur un chevalet, une copie d'un *portrait d'Hélène Fourment par Rubens. Une allumette s'allume et s'éteint* près de l'image d'un *La Tour. Une voix cite Cézanne et Vermeer. Autant* de références et d'allusions. Pour quoi faire ? Que *font ici ces images, quand aucun autoportrait* pictural n'est cependant cité ? A l'enseigne de l'autoportrait, *on s'attendrait à quelque hommage* rendu à Rembrandt, ou à Van Gogh, ou à Chardin. De ses *lorgnons de myope aux grosses lunettes de JLG, la* distance n'est du reste pas si grande. Mais non, rien *de tel.*

JLG est peintre cependant, et le film véritablement *son autoportrait au sens pictural du terme. Il semble* même que JLG se prenne pour un peintre, un *peintre illustre, un peintre qui du reste a exécuté de* nombreux autoportraits, en désespéré, en amoureux, *en bourgeois, en prisonnier. Les circonstances* incitent à ce parallèle, qui tourne à l'identification : *où vit le cinéaste, le peintre est mort en exil. Où* Godard se promène en soliloquant, Courbet s'est ennuyé *et a travaillé : au bord du lac de Genève.*

Avant d'y mourir, il y a peint les vagues, la rive de *galets et de feuilles mortes, les montagnes qui* tantôt se perdent dans le brouillard et tantôt se révèlent *avec une netteté de cristal. Au-dessus, dans la montagne, il a peint les chemins enneigés et la campagne* boueuse, les arbres au bord des champs et *des chemins, la courbe des collines et le vide des* prairies. Godard les cadre et les photographie, non *point les mêmes évidemment, mais d'autres qui leur* ressemblent. Il est à l'intérieur du paysage – et non *point devant le paysage – comme Courbet aimait à s'y placer*, et la même sensation de terre humide et *de bois mouillé se lève, la même impression de ne* faire qu'un, très brièvement, avec la nature.

Entre les reproductions de tableaux se reconnaît, en noir et blanc, la *Femme aux bas blancs* de Courbet – *encore* –, *apologie du voyeurisme amoureux. Elle* est renversée sur le dos, on pourrait « tout » voir, on ne verra pas « *tout* », il faudra supposer, comme il faudra supposer la plastique de l'employée de maison *qui, de temps en temps, époussette la maison du* cinéaste. La peinture est à l'opposé de la pornographie, *qui, elle, non seulement* montre « tout », mais ne montre que cela, et pour finir ne montre rien. Le *cinéma est à l'opposé de la pornographie pour les* mêmes raisons : il exige de l'œil une recherche et de *l'esprit une construction. Il donne à voir et à penser* à la fois. Sinon, le jeu n'en vaut pas la chandelle.

En 1855, Courbet a peint L'Atelier, composition très complexe qui tient de l'allégorie, du manifeste, *de la galerie de portraits et de l'autoportrait* naturellement. Il entendait livrer dans le tableau l'essentiel *de son esthétique et marquer le mépris qu'il* éprouvait face au spectacle de ses contemporains. *L'Atelier n'eut aucun succès. En 1995, Jean-Luc Godard...*

Philippe Dagen

Youssef Chahine en prélude à Godard

En première partie de « JLG/JLG » le cinéaste égyptien dessine l'image de sa ville, Le Caire, en un puzzle virtuose

LE CAIRE, film documentaire égyptien de Youssef Chahine. 23 minutes.

Parce que *JLG/JLG* dure une heure et que les séances commerciales veulent de plus longues durées ; parce qu'il ne fut pas possible de lui adjoindre *Allemagne 90 neuf zéro*, opus godardien et passionnant qui eut accès aux grands écrans de plusieurs pays d'Europe (mais pas de France, où seule Arte l'a diffusé) ; parce que, bloqué peut-être à jamais par son financier, *Les Enfants jouent à la Russie*, également de Godard, était moins encore disponible ; parce que Gaumont n'a pas voulu de *Löthringen* de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet, demandé par Godard..., bref, par un concours de circonstances négatives, *JLG/JLG* sort en duo avec *Le Caire*, court métrage documentaire de Youssef Chahine, commandité par la télévision française en 1992.

Que *Le Caire* puisse ainsi être montré, qu'il sorte le même jour que *L'Émigré* et qu'il soit lui aussi interdit en Egypte paraissait justifier suffisamment ce choix. Après vision des deux films, cet assemblage prend une puissance et un sens nouveaux, que ne laissaient guère prévoir ces laborieuses prémisses. *« Le Caire, raconté par Youssef Chahine »*, dit un carton au générique. « Raconté » n'est pas, à première vue, le terme le plus approprié : plus qu'à un récit, le film ressemble à un puzzle vertigineux, assemblé à toute vitesse par les vertus d'un montage virtuose sous les apparences d'une grande désinvolture. Ou mieux, à un miroir dans lequel Chahine expédie d'emblée un coup de poing violent, en posant ironiquement à ses élèves de cinéma la question : *« Qu'est ce qu'ils veulent que je leur montre, ces Français qui me commandent le film ? »*

En éclatant ainsi la surface du documentaire de commande, le cinéaste suscite une multitude de fragments qui composent une image complexe, violente, malgré les moments de connivence souriante avec les habitants de la capitale égyptienne : misère et chômage comme une blessure centrale, logement à l'agonie et embolie automobile, répression, arrivisme politique, inquiétante montée en puissance de l'extrémisme religieux et prostitution au tourisme. Autant de constats glanés en suivant des lambeaux de petites histoires qui semblent autant de promesses d'un film possible, en même temps que la démonstration de la manière dont un cinéaste en symbiose avec son environnement peut y trouver une infinie pâture.

Loin du film de Godard ? Pas tellement : *Le Caire* est aussi, à sa façon, un autoportrait, le regard du cinéaste construit le monde pour un peu mieux se voir et se comprendre lui-même. Mais – et cette différence avec la situation de Godard est judicieusement mise en valeur par le rapprochement des deux films –, là où l'auteur de *Deux ou trois choses que je sais d'elle* (le plus grand film français sur la cité moderne) est aujourd'hui contraint de bâtir des véritables alambics esthétiques et théoriques, Chahine semble n'avoir qu'à sortir de chez lui, caméra à l'épaule, pour capter un univers aussi complexe.

J.-M. F.

L'Egypte contemporaine sous la splendeur des phararons

« L'Emigré » de Youssef Chahine, le film qui a provoqué la colère des intégristes

Le trente et unième long métrage du cinéaste égyptien est une reconstitution historique, une parabole politique, une fable morale à grand spectacle, tout en étant une fresque d'une superbe simplicité. Grâce à une mise en perspective historique superbe *L'Emigré* raconte des enjeux contemporains essentiels et démontre que le bien est possible, que le règne du cynisme, de la corruption et du renoncement ne sont pas inexorables.

L'ÉMIGRÉ, film égyptien de Youssef Chahine, avec Khaled El Nabaoui, Mahmoud Hémida, Yoursa, Michel Piccoli. 2 h 08.

« L'affaire Chahine », issue du procès intenté par les intégristes égyptiens à l'encontre de *L'Émigré (lire le portrait du cinéaste, page 14)*, risque de parasiter le regard du spectateur qui pourrait faire du film une « bonne cause » ou l'enjeu d'une variante abusive de la querelle des icônes, quand la représentation du prophète Joseph est loin d'être l'aspect principal du film.

Rien n'est plus simple en apparence que cette histoire construite comme un bon vieux péplum, avec reconstitution somptueuse et à la fois ironiquement de bric et de broc, centrée sur un héros positif, porteur de valeurs reconnues par tous et auxquelles il ne déroge jamais. Ram est l'un des fils du patriarche Adam, qui règne sur une famille de bergers, au fin fond du désert. Contre l'avis de ses frères, qui le détestent, il décide de se rendre dans ce qui est alors le centre du monde et la source de la connaissance, l'Egypte des pharaons, pour apprendre comment ne plus dépendre des caprices mortels de la nature. Après bien des tribulations, Ram sera admis dans l'entourage d'Amihar, ministre et général de l'empire, et de sa femme Simihit, grande prêtresse du dieu Amon. Étranger, traité comme tel, mais favori des puissants, il suivra un parcours initiatique en forme d'épopée. Partagé entre la fidélité à son protecteur et le désir (réciproque) inspiré par Simihit, pris dans la tourmente religieuse et sociale qui, d'émeutes en répressions, voit le peuple choisir le culte monothéiste et austère d'Aton contre les anciens dieux, complices d'un pouvoir arrogant et corrompu, Ram retournera chez les siens, qu'il fera bénéficier de son savoir.

Au cours de sa longue carrière, Chahine a donné la preuve de sa virtuosité dans les styles les plus variés, du néoréalisme en prise avec le quotidien le plus trivial à l'onirisme le plus débridé en passant par la saga historique et le film-plaidoyer. Cette fois, il semble se contenter de poser sa caméra devant ses protagonistes, dans des décors réels chaque fois qu'il le peut, reconstitués sans excès de vraisemblance le reste du temps – parti pris « naïf » qui est évidemment aux antipodes de la facilité, mais donne au film la force dynamique de l'évidence.

Se succèdent images splendides du désert, maquettes approximatives de flotte antique, tornade d'anthologie et scènes de foules comme le cinéma ne peut plus s'en offrir, anachronismes volontaires dans les ruines actuelles et touristiques de l'ancienne splendeur des pharaons : cette alternance entre carton-pâte et réalisme est toujours au service de l'histoire, au plus court des impératifs du récit. Elle donne son véritable style, original et puissant, à *L'Émigré*. Ce style relève lui aussi de l'élan vital, sinon de la survie : un « c'est possible » obstiné. Il correspond au titre du film, à son évocation de ceux qui doivent bâtir leur possibilité d'existence face à des obstacles réputés insurmontables.

Se succèdent images splendides du désert, maquettes approximatives de flotte antique, tornade d'anthologie et scènes de foules comme le cinéma ne peut plus s'en offrir

Volontarisme esthétique, mais aussi économique : le film vise une ampleur de récit désormais réservée aux seules superproductions hollywoodiennes. Avec les moyens du bord, et les tarifs du cru, le cinéaste démontre la possibilité de raconter large, et sur plusieurs registres à la fois. Ce métissage d'admiration et de ruse à l'égard du cinéma spectaculaire fait écho à l'une des lectures possibles de *L'Émigré* : qui connaît le cinéma de Chahine sait combien la dimension autobiographique y est présente et, le voyage de Ram, c'est aussi celui que le jeune Youssef effectua à Hollywood, « source de la connaissance » cinématographique, à la fin des années 40, avant de s'en retourner chez les siens réaliser son premier film (*Papa Amine*, 1950).

Les moyens de cette munificence sans arrogance, Chahine les a également trouvés grâce au soutien fidèle de son coproducteur français, Humbert Balsan, allié du cinéaste depuis *Adieu Bonaparte*. Dans ce film, Michel Piccoli tenait le rôle principal. Il interprète cette fois le patriarche Adam. Sa présence à l'écran dans une histoire strictement moyen-orientale passerait volontiers pour une de ces absurdités auxquelles sont accoutumées les coproductions, imposant un acteur étranger où ils n'ont rien à faire. Pas chez Chahine : affublé d'une interminable barbe postiche et neigeuse, Piccoli incarne à la fois le vieil Adam et le soutien matériel français, soit deux fois le père (fictionnel et financier) qui a donné vie à Ram. Il le fait « au premier degré », avec le juste mélange de naturel et d'auto-ironie qui met sa présence à sa vraie place sans nuire au déroulement de l'histoire.

Ces jeux de décryptages et d'assonances pourraient continuer sans fin, ils coulent de source en torrents impétueux dès lors que le cinéma ne triche pas avec la manière dont il est fait ni ne se replie sur lui-même. Tout fait signe et fait sens : film d'amour et d'aventures, *L'Émigré* parle aussi de la guerre du Golfe et de l'exception culturelle, de l'intégrisme et des bouleversements économiques, des rapports à la technique et à la nature. En même temps, il ne dit et ne redit qu'une seule chose : le bien est possible, le règne du cynisme, de la corruption ou du renoncement ne sont pas inexorables. C'est une drôle d'idée qui, n'en déplaise aux mauvais docteurs de la foi, fait un sacré film.

J.-M. F.

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

JLG/JLG
Film français de Jean-Luc Godard *Lire la critique page ci-contre.*

LUDWIG VAN B.
Film américain de Bernard Rose. Avec Gary Oldman, Isabella Rossellini, Valeria Golino, Johanna Ter Steege. (2 h 20.) Pour servir la musique de Beethoven, Sir Georg Solti, à la tête du London Symphony Orchestra, a réuni une belle équipe de solistes : Murray Perahia, Yo-Yo Ma, Emanuel Ax et le baryton-basse Bryn Terfel. Mais d'entrée, un sentiment de déjà-vu : les premières mesures de la *Cinquième Symphonie* ponctuant l'agonie du compositeur et amorçant les flashbacks renvoient inévitablement à l'*Amadeus* de Foreman. On craint un instant l'hagiographie hollywoodienne : la présence de Gary Oldman apaise vite cette frayeur initiale. L'idée n'est pas mauvaise d'explorer la vie du compositeur à travers un mystère qui divise ses exégètes : l'identité de l'« immortelle bien-aimée » (titre original du film) à qui Beethoven adressa une lettre demeurée célèbre. Entre Valeria Golino (comtesse Guicciardi, à qui est dédiée la *Sonate « Au clair de lune »*), Isabella Rossellini (comtesse Erdödy, qui prit publiquement le parti du compositeur) et Johanna Ter Steege (la belle-soeur du compositeur, qui lui dispute la garde de son neveu Karl), Bernard Rose offre « sa » solution, après tout plausible. Malgré une reconstitution de l'époque presque aussi méticuleuse que chez James Ivory, il manque à *Ludwig van B.* une folie à la mesure de Gary Oldman. *Henri Béhar*

L'APPÂT
Film français de Bertrand Tavernier
Lire la critique page suivante.

PHANTASM III, LE SEIGNEUR DE LA MORT
Film américain de Don Coscarelli. Avec Reggie Bannister, A. Michael Baldwin, Gloria Lynne Henry. (1 h 38.) *Phantasm III* continue une série créée en 1978. Ce troisième épisode trouve furtivement une sortie en salles avant de commencer sa vraie carrière, qui se fera en vidéo. Il reprend le personnage maléfique d'un fossoyeur venu de l'au-delà chercher les morts et parfois les vivants, assisté par une armée de morts-vivants et contrôlant de dangereuses sphères métalliques. Il s'agit d'un cinéma pour adolescents, simpliste, alternant scènes *gore* et plaisanteries sexuelles. Assez correctement filmé, *Phantasm III* s'autorise quelques bonnes séquences. *J.-F. R.*

L'ÉMIGRÉ
Film égyptien de Youssef Chahine
Lire la critique ci-dessus.

LES ENTRÉES A PARIS

■ **Altman à la mode :** avec 114 000 entrées en 24 salles, *Prêt-à-porter* n'a pas été pénalisé par l'accueil critique assez réservé et, en revanche, a bénéficié des vacances scolaires. Sitôt celles-ci terminées, le film a en effet perdu près de la moitié de ses entrées quotidiennes (8 000 le mardi, contre près de 19 000 le premier jour). Résultat plus décevant pour *Les Evadés*, qui culmine à 43 000 entrées dans 25 salles.

■ **La bonne surprise est causée par** Nell. En étant passé de 28 à 43 salles, le film de Michael Apted s'est maintenu tout près des 90 000 entrées hebdomadaires.

■ **Effet « Césars » bénéfique** pour *Les Roseaux sauvages*. Le film d'André Téchiné gagne six salles et fait plus que doubler ses entrées de la semaine précédente (18 000, contre 7 254). *La Reine Margot* et *Regarde les hommes tomber* semblent, en revanche, avoir fait le plein.

■ **La réédition de *Métropolis*** est un succès. Après une remarquable première semaine à 6 095 entrées, le film de Fritz Lang réunit encore 4 600 cinéphiles devant son écran unique. Rassurant.

■ **Le million d'entrées,** déjà atteint par *Un Indien dans la ville*, paraît promis à *Gazon maudit*, qui a trouvé une enviable vitesse de croisière, au rythme de 100 000 entrées hebdomadaires, et totalise déjà 563 000 entrées en seulement quatre semaines. *P. M.*

★ **Source des chiffres :** *Le Film français.*





« L'Appât » : glissements progressifs vers l'horreur

En s'inspirant d'une affaire criminelle survenue en 1984, Bertrand Tavernier filme la dérive sanglante de deux garçons et une fille « sans histoires » devenus meurtriers par bêtise

Réalise dans l'urgence par un parfait connaisseur du cinéma américain, *L'Appât*, qui vient de remporter l'Ours d'or du dernier Festival de Berlin, s'appuie sur une affaire criminelle de 1984 pour composer le portrait de trois jeunes, une fille et deux garçons, que rien ne semblait destiner à devenir des meurtriers. En démontant l'engrenage de rêves imbéciles et d'images frelatées dans lequel ils viennent se prendre et qu'ils se montrent incapables d'arrêter, Bertrand Tavernier exprime l'inquiétude et l'angoisse que lui inspire une société en perte de repères culturels et moraux. Film noir mis en scène avec autorité et concision, *L'Appât* se nourrit également des remarquables compositions de trois jeunes acteurs, qui incarnent en toute liberté des personnages prisonniers de leur soumission à la dictature des apparences. Œuvre de cinéphile, le film traduit la confiance de Tavernier en un cinéma adulte, capable non de changer le monde dans lequel nous vivons, mais d'en rendre possible une meilleure compréhension.

« L'APPÂT », film français de Bertrand Tavernier. Avec Marie Gillain, Olivier Sitruk, Bruno Putzulu, Richard Berry, Philippe Duclos, Marie Ravel, Clotilde Courau, Jean-Louis Richard. (1 h 55.)

Nathalie aime les stylos de grande marque, elle qui n'écrit ni ne lit. Olivier rêve de créer une chaîne de magasins en Amérique, mais voudrait bien, avant, partir en vacances avec ses parents, à Zermatt. Bruno est d'accord avec presque tout ce que décide Eric, qui sait lui rappeler à l'occasion qu'*« on ne peut pas tout prévoir à l'avance »* et qu'*« il faut savoir improviser »*. A eux trois, ils forment un trio qui n'a rien d'infernal *a priori*, mais que leur inculture, leur manque de repères moraux et leur soumission à la dictature de l'argent et du paraître font basculer dans les pages de la rubrique criminelle. *L'Appât* met en scène ce basculement, avec ses embardées, ses coups d'accélérateur intempestifs et ses prévisibles conséquences.

L'histoire inspirée à Bertrand Tavernier par l'affaire Valérie Subra, cette jeune fille de vingt et un ans arrêtée en 1984 avec ses deux complices, est celle de personnages qui courent droit vers un mur dont ils ne perçoivent pas l'existence. Dans la première scène du film, située dans le métro, Nathalie (Marie Gillain) et sa copine Patricia (Clotilde Courau) évoquent les sujets qui les concernent : les vedettes, la sexualité, leurs rêves d'une vie différente, calquée sur celle dont elles distinguent les reflets dans les magazines et à la télévision. Un problème d'image, déjà, qui les pousse à rechercher des relations avec des *gens qui connaissent des gens qui* connaissent des gens connus. Et qu'importe si le premier maillon de cette chaîne qu'elles rêvent de remonter travaille ou non à la télévision, mais *« dans la chaussure »*. Comme son ami Eric (Olivier Sitruk), *comme leur copain* Bruno (Bruno Putzulu), Nathalie est certaine de savoir toujours improviser, pour se sortir d'une situation délicate ou découvrir le moyen de quitter bientôt cette boutique du quartier du Sentier où elle exerce le métier de vendeuse, pardon, de *« vendeuse-mannequin »*. Improviser, parce que cela évite d'avoir à réfléchir.

Nathalie, Eric et Bruno n'ont jamais appris à réfléchir. Cette caractéristique des personnages accentue le sentiment d'un film réalisé dans l'urgence et, surtout, qui suit les réactions des protagonistes plus qu'il ne les provoque. Sentiment absurde, puisque le film repose sur un scénario construit et des dialogues écrits, mais que légitime la volonté manifeste du cinéaste de donner à chaque scène un tour imprévisible, à chaque plan une durée singulière.

Tout est possible dans *L'Appât*, de même que tout est facile aux yeux des personnages. Facile, parce que l'argent est là, partout, et qu'il suffit de tendre la main. Les écrans de télévision sont noyés sous les billets de banque, les films, notamment américains, imposent leurs valeurs. Le *Scarface* de Brian DePalma apparaît ainsi comme un modèle : un langage ordurier entretient l'illusion d'une révolte contre la société, le luxe ostentatoire des décors et des costumes devient une référence.

Le cinéma américain – Tavernier fait toujours bénéficier de son érudition et de sa passion – n'est pas en cause, mais son mode de consommation : les personnages de *L'Appât* ne vont pas au cinéma, ils regardent des films en vidéo, habitude qui suppose un rapport à l'image différent, notamment en induisant la possibilité de répétition à l'infini d'une même scène ou d'une même réplique, et qui exige de disposer d'un matériel spécifique, dont la sophistication, donc le coût, est elle-même signe de richesse.

ÉCHECS SUCCESSIFS

Dans l'entreprise de séduction menée par celui qui deviendra la deuxième victime du trio (Richard Berry), l'étalage du dispositif servant à la reproduction des images occupe une place majeure : Nathalie, Eric et Bruno s'attaquent à celui dont ils voudraient être les semblables.

L'Appât apparaît, en ce sens, comme un film de cinéphile. Mais Tavernier pousse plus avant la réflexion lorsqu'il aborde les scènes de meurtre. A la mise en scène dont les trois minables héros détaillent la préparation en s'imaginant les acteurs de quelque téléfilm policier, le cinéaste oppose les échecs successifs qui sanctionnent les tentatives de passage à l'acte : en copiant un comportement et des gestes qui ne leur appartiennent pas, ces enfants que la vie n'a jusque-là pas malmenés croient revêtir un costume taillé pour eux, alors qu'il ne font qu'endosser la défroque de stéréotypes.

Ils deviennent les personnages d'une fiction, entraînés par un mécanisme qu'aucun grain de sable, malheureusement, ne viendra enrayer. Tavernier n'a pas filmé l'exécution de ces meurtres, irruption de la réalité la plus sordide dans un univers de pacotille : le passage à l'acte, dans ce qu'il a de plus épouvantable, a été rendu possible par le sentiment qu'avaient les personnages de continuer à jouer un rôle, jusqu'à ce que s'impose l'absurdité d'un processus dont le cinéma est impuissant à exprimer l'horreur.

Ce va-et-vient entre la fiction et la réalité est assuré physiquement dans la scène du premier meurtre par les allées et venues d'Eric, qui change à chaque fois d'identité, entre la pièce où lui et son complice torturent et tuent, et celle où Nathalie attend, la musique plein les oreilles.

Ce vrai travail de mise en scène permet à Tavernier de ne pas céder à la tentation de la démonstration et de la généralisation (le film ne prétend pas faire le portrait de la jeunesse d'aujourd'hui), à laquelle il lui arriva de succomber par le passé.

Sa parfaite connaissance du cinéma, dont il usait parfois dans ses films de manière artificielle, trouve son expression logique et naturelle dans cette re-création d'un fait divers qu'il a choisi de déplacer légèrement dans le temps (de 1984 à aujourd'hui) et dont il a détourné certaines données, pour aller dans le sens d'une description plus serrée d'une réalité qu'il avait déjà approchée dans *L 627*. En filmant le chaos d'une société déboussolée, avec la complicité très active de trois extraordinaires jeunes comédiens, il a réalisé sur la bêtise une œuvre dont l'intelligence constitue en elle-même une réponse aux questions qu'elle pose sur le monde.

Nathalie, elle, n'a toujours rien compris. Arrivée au terme de son pitoyable et sanglant parcours, dont un policier a vainement tenté de lui faire percevoir l'horreur, elle déplore que l'on n'ait pas jugé bon de mettre en action les sirènes des voitures. *« Avec les sirènes,* regrette-t-elle, *on aurait dépassé tout le monde !* »

P. M.

Un entretien avec le réalisateur, Bertrand Tavernier
« Les conséquences de la soumission aux images peuvent être dramatiques »

« N'est-ce pas gênant pour un réalisateur de devoir expliquer ce qu'il a voulu faire, quand un film est censé se suffire à lui-même ?

– *La question se pose, en effet*, de savoir si l'on ne tombe pas ainsi dans un des pièges que l'on essaie de dénoncer. *L'Appât* met en cause la soumission à un type d'images. Un critique russe m'a dit que les personnages du film ont, face aux images, la même attitude que face à leur blouson, à leur chaîne stéréo ou à leur stylo de marque : ce sont des images de prêt-à-porter. De même qu'il existe des marques de vêtements qu'il *faut* porter, il existe des images qu'il *faut* avoir vues. » Lorsque ces images sont consommées par des gens qui ne possèdent pas de contrepoison, les conséquences de cette soumission peuvent se révéler dramatiques. Nous étions, nous, des dévoreurs d'images, mais nous possédions d'autres centres d'intérêt et les images que nous dévorions, de films américains notamment, se trouvaient confrontées à d'autres images, à des livres, à de la poésie, à un engagement social ou politique. Là, ils ne mettent rien en perspective. » Que les flics soient plus ou moins sympathiques, ou plus ou moins efficaces, ne changeait rien à l'impression de démission face au problème de la drogue qui formait le cœur de *L 627*. Que les personnages de *L'Appât* soient ou non sympathiques, et je voudrais qu'ils le soient par moments, ne modifie absolument pas la vision que donne le film de la société.

– Le problème posé n'est-il pas celui du décryptage des images ?

– L'impuissance des personnages du film à décoder les images est celle de gens qui ont des buts très vagues et très lâches, comme devenir quelqu'un dans le show-business, monter une chaîne de magasins en Amérique, et qui en même temps n'arrivent pas à contrôler la minute qu'ils vont vivre.

– Comment l'inculture des personnages finit-elle par les faire déraper ?

– Je situe *L'Appât* dans la continuité de *Coup de torchon*, qui était également un film sur l'inculture et la bêtise. Au départ, rien chez chacun des trois personnages ne peut laisser penser qu'ils vont déraper. L'addition de rêves déconnectés de la réalité, l'addition de fausses images, d'images qui ne correspondent à rien de ce qui fait la vie des gens, finit par lancer un engrenage qu'ils pourraient à chaque instant arrêter, mais qu'ils n'arrêtent pas.

– Avez-vous cherché à rendre les deux victimes plus sympathiques que les autres cibles du trio ?

– Les victimes sont plus sympathiques parce qu'on les voit plus longtemps. Et puis, comme dans *L 627*, je voulais me débarrasser sur les personnages secondaires d'un certain nombre de clichés. Je ne voulais pas que tous les dragueurs se ressemblent et je tenais à cette galerie de personnages d'adultes. J'avais également envie de travailler avec Philippe Duclos, qui m'avait impressionné dans *La Sentinelle*, et il a amené un type de personnage décalé. Il ne fait rien dans le film qui soit vraiment sympathique, c'est son statut de victime qui fait que l'on s'intéresse à lui. Le personnage interprété par Richard Berry est, au départ, comme tous les autres. Face au danger, il découvre quelque chose en lui et touche quelque chose de très profond.

» Je veux qu'on sente que Nathalie, Eric et Bruno ne savent même pas ce qu'ils vont faire. Je ne veux pas avoir d'a priori sur eux, je ne veux pas les juger. Une partie de la scène du second meurtre est dictée par le personnage de Bruno, qui ne veut pas se faire refiler les sales besognes parce qu'on l'héberge. On touche à l'inexplicable... Ces gamins qui se chargent d'une panoplie d'armes et qui tuent avec un coupe-papier...

– Vous montrez des personnages fascinés par l'Amérique. Est-ce qu'une soirée comme celle des derniers Césars, avec ce long hommage rendu à Steven Spielberg et l'importance accordée à une phrase prononcée par lui, ne contribue pas à cette fascination ?

– La phrase de Spielberg est très importante, d'autant qu'elle se situe dans la continuité de ce qu'il avait déclaré dans *Le Monde* lors de la sortie de *La Liste de Schindler* : il est très important que le représentant du cinéma commercial américain affirme qu'une nation très forte doive soutenir les autres cinématographies nationales et non les étouffer. Mais c'est vrai que l'on célèbre plus volontiers le cinéma américain, alors qu'on pourrait rendre hommage à Kenneth Loach, à John Boorman, à des Italiens, à des Espagnols. Les professionnels vont au-devant de la fascination du public pour l'Amérique. En un sens, tout cela nourrit les fantasmes des personnages de *L'Appât*. Mais je maintiens que la phrase de Spielberg est importante.

– A condition de comprendre cette phrase. Les personnages de *L'Appât* en seraient-ils capables ?

– Sans doute pas. Tout cela relève certainement d'une forme d'auto-flagellation. Il faudrait rendre hommage à De Sica, ce qui permettrait peut-être à la télévision française de passer *Umberto D.* Pour ce qui est des jeunes de *L'Appât*, je crois que tout ce que la télévision leur offre contribue à nourrir leurs fantasmes. La question de l'argent, notamment. Depuis cinq ans, dans les débats auxquels je participe, il se trouve toujours un jeune spectateur pour demander ce que le film a coûté. Autrefois, la question du coût des films n'était pas posée. Aujourd'hui, il ne s'agit plus vraiment de la fabrication des films, mais de données abstraites, qui sont elles aussi l'expression de la dictature de l'argent. »

Propos recueillis par Pascal Mérigeau

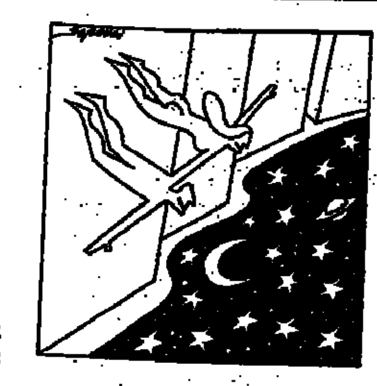




هكذا من الاصل

Un pont sur la Méditerranée

Le Catalan Lluis Llach s'installe pour trois soirs au Casino de Paris



C'EST UNE des plus belles voix de la chanson européenne, un compositeur inspiré aussi. Lluis Llach, quarante-sept ans, est de ceux qui écrivent non seulement des chansons, mais aussi leurs spectacles, comme aujourd'hui *« Un pont de mer bleue »*, présenté au Casino de Paris, travail musical original sur les poèmes de Miquel Marti i Pol et sur les siens propres.

Comme une réponse inspirée aux violences qui ont embrasé les rives de la Méditerranée, de l'ex-Yougoslavie à l'Algérie, comme une réponse engagée aux nouvelles frontières qui s'élèvent dans la vieille Europe. Lluis Llach est par-dessus tout un homme de scène, qu'il soit seul comme à Barcelone en 1985, face à 100 000 spectateurs, ou entouré de musiciens classiques ou contemporains. A Paris, il est accompagné d'une danseuse et chanteuse d'origine marocaine, Amina Alaoui, et de la musicienne grecque Nena Venetsanou.

★ Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris-9e. Mº Trinité. Tél. : 49-95-99-99. Les 9, 10 et 11 mars à 20 h 30. De 110 F à 150 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Orchestre de Paris
Compositeur, hautboïste et chef d'orchestre, Heinz Holliger est l'un des musiciens les plus admirés de ses confrères. Le voici à la tête de l'Orchestre de Paris pour diriger *Le Martyre de saint Sébastien* de Debussy (une oeuvre qu'on ne donne jamais), ses propres *Trakl Lieder, pour mezzo-soprano et orchestre* et la *Suite de Lulu* de Berg.
Anna-Katharina Behnke (soprano), Cornelia Kallisch (mezzo-soprano), Orchestre de Paris, Heinz Holliger (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8e (Mº Ternes). 20 h 30, les 8 et 9. Tél. : 45-63-07-96. Location FNAC, Virgin. De 60 F à 240 F.

Jennifer Bate
Admirée d'Olivier Messiaen, la Britannique Jennifer Bate a beaucoup fait pour la propagation de la musique d'orgue du compositeur en dehors de France en enregistrant sa musique. Elle jouera *Le Banquet céleste* et *La Nativité du Seigneur*...
Eglise de la Trinité, 66, rue Saint-Lazare, 9e (Mº Trinité). 20 h 30, le 8. Tél. : 48-74-12-77. Location FNAC. 90 F.

La Thébaïde
Racine avait vingt-quatre ans quand, en, 1663, il écrivit *La Thébaïde*. Depuis, la pièce a été très peu jouée. Le scénographe Yannis Kokkos la met en scène à la Comédie-Française, avec Redjep Mitrovitsa, Nathalie Nerval, Anne Kessler, Catherine Samie...
Comédie-Française, 2, rue de Richelieu, 1er. Mº Palais-Royal. Tél. : 40-15-00-15. En alternance du 9 mars au 24 juin. De 25 F à 70 F.

Baby Chaos, Oneyed Jack, Kickback, Mass-Hysteria
Dans le cadre du festival Rock Sound, deux séries de concerts de rock bruitiste donnés le même soir à l'Arapaho. Les Anglais de Baby Chaos rappelleront que la nostalgie punk fait un retour en force avant qu'une solide escouade de petits Français prônent la fusion des genres rap, funk et heavy metal.
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie-II) (Mº Place-d'Italie). 19 heures, le 8. Tél. : 53-79-00-11. De 80 F (location) à 100 F (sur place).

MUSIQUE

Une sélection des concerts jazz, rock, chanson et musique du monde à Paris et en Ile-de-France

JAZZ

Barney Wilen Quartet
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte (Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe). 21 heures, le 8. Tél. : 43-21-56-70.
Harry Sweet Edison
Caveau de la Huchette, 5, rue de la Huchette (Mº Saint-Michel). 21 h 30, les 8 et 9. Tél. : 43-26-65-05. De 60 F à 70 F.
Jacky Terrasson Trio
La Villa, 29, rue Jacob (Mº Saint-Germain-des-Prés). 22 h 30, les 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.
Jimmy Gourley
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune (Mº Châtelet). 22 h 45, le 8. Tél. : 42-36-01-36. 75 F.
Liz McComb
Opéra-Comique, Salle Favart, 5, rue Favart (Mº Richelieu-Drouot). 20 h 30, les 9, 10 et 11. Tél. : 42-86-88-83. Location FNAC. De 50 F à 350 F.
Nnenna Freelon Quartet
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès (Mº Porte-de-Pantin). 20 h 30, les 9 et 10. Tél. : 42-00-14-14. Location FNAC. 100 F.
Carte blanche à Richard Bona
Baiser salé, 58, rue des Lombards (Mº Châtelet). 21 h 30, le 9. Tél. : 42-33-37-71. De 50 F à 70 F.
Christian Escoudé Trio
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards (Mº Châtelet). 22 heures, les 9, 10 et 11. Tél. : 42-33-22-88. De 50 F à 70 F.
Alain Brunet Quintet joue Serge Gainsbourg
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune (Mº Châtelet). 22 h 45, les 9, 10 et 11. Tél. : 42-36-01-36.
Marc Hemmeler Trio
Latitudes Saint-Germain, 7, rue Saint-Benoît (Mº Saint-Germain-des-Prés). 20 h 30 et 23 h 30, les 10 et 11. Tél. : 42-61-53-53. De 100 F à 130 F.
Stéphane Huchard, Christophe Wallemme et invités
Baiser salé, 58, rue des Lombards (Mº Châtelet). 21 h 30, les 10 et 11. Tél. : 42-33-37-71. De 50 F à 70 F.
Ricky Ford Quartet
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès (Mº Porte-de-Pantin). 20 h 30, le 11. Tél. : 42-00-14-14. Location FNAC. 100 F.
Trio Boell, Roubach, Largent
Passage du Nord-Ouest, 13, rue du Faubourg-Montmartre (Mº Rue-Montmartre). 21 heures, le 11. Tél. : 48-00-94-24. Location FNAC. 80 F.
Aosis Gospel Group de Londres
Eglise de la Rédemption, 16, rue Chauchat (Mº Richelieu-Drouot). 21 heures, le 11 ; 17 heures, le 12. Location FNAC. De 90 F à 130 F.
Monty Alexander Trio
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries (Mº Château-d'Eau). 20 h 30, le 14. Tél. : 45-23-51-41. Location FNAC. De 110 F à 130 F.
Michel Legrand Big Band
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte (Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe). 21 heures, les 14 et 15. Tél. : 43-21-56-70.
Nouvelle Génération Jazz
Sunset, 60, rue des Lombards (Mº Châtelet). 22 heures, le 14. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.
Alain Jean-Marie Duo
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune (Mº Châtelet). 22 h 45, le 14. Tél. : 42-36-01-36.
Banlieues Bleues : Gérard Marais Quartet Opera, Shirley Horn Trio
Le Blanc-Mesnil (93). Grande salle du Forum, 1, place de la Libération, 20 h 30, le 14. Tél. : 48-14-22-22. De 120 F à 150 F.
Banlieues Bleues : Ensemble Alternance, Ornette Coleman Acoustic Quartet
Bobigny (93). Maison de la culture, 1, boulevard Lénine. 20 h 30, le 10. Tél. : 48-31-11-45. De 120 F à 150 F.
Banlieues Bleues : Ornette Coleman Prime Time
Epinay-sur-Seine (93). Espace Lumière, 14, avenue De-Lattre-de-Tassigny, 20 h 30, le 11. De 120 F à 150 F.
Chico Hamilton Quartet
Chessy (77). Manhattan Jazz Club, Hotel New-York Eurodisney (RER Marne-la-Vallée-Chessy). 21 h 30, les 8, 9 et 10 ; 22 heures, le 10. Tél. : 60-45-75-16. 50 F.
Mike Stern Trio
Chessy (77). Manhattan Jazz Club, Hotel New-York Eurodisney (RER Marne-la-Vallée-Chessy). 21 h 30, le 14. Tél. : 60-45-75-16. 50 F.
James Blood Ulmer
Massy (91). Centre culturel Paul-Bailliart, 6, allée du Québec. 21 heures, le 11. Tél. : 69-20-57-04. De 80 F à 90 F.
Tim Berne's Paraphrase
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, les 8, 9, 10 et 11. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.
Wolfgang Pusching, Rick Iannacone, Noël Akchote
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, les 14 et 15. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.
Jacques Di Donato Quintet
Nanterre (92). Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies. 20 h 45, le 14. Tél. : 41-37-94-20. De 70 F à 120 F.
Sixun
Savigny-le Temple (77). Maison Pour Tous Jacques-Prévert, le Miroir d'eau, quai de Plessis. 21 heures, le 11. Tél. : 60-63-28-24. De 55 F à 80 F.

ROCK

The Prodigy
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart (Mº Anvers). 18 h 30, le 8. Tél. : 42-31-31-31. Location Fnac. 120 F.
Baby Chaos, Oneyed Jack, Kickback, Mass-Hysteria
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II) (Mº Place-d'Italie). 19 heures, le 8. Tél. : 53-79-00-11. De 80 F à 100 F.
Belly, Cold Water Flat, Everclear
Elysée Montmartre, 72 boulevard Rochechouart (Mº Anvers). 20 heures, le 9. Tél : 44 92 45 45. 120 F.
Steel Pulse, Pato Banton, Daddy Yod, Raggasonic
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès (Mº Porte-de-Pantin). 20 heures, le 10. Tél. : 42-08-60-00. Location Fnac. 150 F.
Captain
La Cigale-Kanterbräu, 120, boulevard Rochechouart (Mº Pigalle). 20 h 30, le 10. Tél. : 42-23-15-15. 100 F.
Luther Allison
Colombes (92). Salle des fêtes et des spectacles, 88, rue Saint-Denis. 20 h 30, le 10. Tél. : 47-81-69-02. Location Fnac. De 110 F à 130 F.
Taj Mahal
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries (Mº Château-d'Eau). 20 h 30, les 10 et 11. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac. De 110 F à 130 F.
The Cramps, Morphine, Jad Wio, Jon Spencer Blues Explosion
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès (Mº Porte-de-Pantin). 20 heures, le 11. Tél. : 42-08-60-00. Location Fnac. 150 F.
Lofofora, Burning Heads, Phobimaniacs, Drive Blind
Elysée Montmartre, 72 boulevard Rochechouard (Mº Anvers). 18 heures, le 12. Tél : 44 92 45 45. 100 F.
Pizzicato 5
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II) (Mº Place-d'Italie). 20 heures, le 14. Tél. : 53-79-00-11. Location Fnac. De 80 F (location) à 90 F (sur place).

CHANSON

Trio Esperança
Casino de Paris, 16, rue de Clichy (Mº Trinité). 20 h 30, le 8. Tél. : 49-95-99-99. Location Fnac. De 90 F à 160 F.
Lluis Llach
Casino de Paris, 16, rue de Clichy (Mº Trinité). 20 h 30, les 9, 10 et 11. Tél. : 49-95-99-99. Location Fnac. De 110 F à 160 F.
Francis Cabrel
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès (Mº Porte-de-Pantin). 20 heures, les 13, 14 et 15. Tél. : 42-08-60-00. Location Fnac. 203 F.
MC Solaar
Olympia, 28, boulevard des Capucines (Mº Opéra, Madeleine). 20 h 30, le 13. Tél. : 47-42-25-49. Location Fnac, Virgin. 130 F.
Enzo Enzo & Kent
Casino de Paris, 16, rue de Clichy (Mº Trinité). 20 h 30, le 13. Tél. : 49-95-99-99. Location Fnac. 130 F.
Trio Pied-de-poule
Dunois, 108, rue du Chevaleret (Mº Chevaleret). 10 heures, 14 h 30 et 20 heures, le 14 ; 15 heures, le 15 ; 10 heures et 14 h 30, le 16. Tél. : 45-84-72-00. Location Fnac. De 40 F à 50 F.
Yves Duteil
Draveil (91). Espace Villiers, 1, avenue de Villiers. 21 heures, le 11. Tél. : 69-40-95-00. De 50 F à 150 F.
Jacques Higelin
Garges-lès-Gonesse (95). Gymnase Allende-Neruda, 4, allée Jules-Ferry. 21 heures, le 9. Tél. : 34-53-32-00. 70 F.
Jacques Mahieux
Ivry-sur-Seine (94). Théâtre, 1, rue Simon-Dereure (Mº Mairie-d'Ivry). 20 h 30, les 9, 10, 11, 14, 23, 24 et 25 mars et les 15, 16, 17, 18 et 21 avril ; 16 heures, le 19 mars et les 12 et 26 avril. Tél. : 46-70-21-55. De 70 F à 110 F.
Mano Solo
Ris-Orangis (91). Centre Robert-Desnos, plaine des Jeux-des-Enfants. 20 h 45, le 11. Tél. : 69-06-72-72. 80 F.
Yves Duteil
Saint-Maur-des-Fossés (94). Théâtre, 20, rue de la Liberté. 20 h 45, le 9. Tél. : 48-89-99-10. 170 F.
Charlélie Couture
Trappes (78). La Merise, place des Merisiers. 20 h 30, le 10. Tél. : 30-13-98-51. Location Fnac. De 100 F à 120 F.

MUSIQUE DU MONDE

Karoline Zaidline, Angélique Ionatos
Palais de l'Unesco, 7, place de Fontenoy (Mº Ségur, Cambronne). 20 heures, le 8. Tél. : 45-68-25-85. Entrée libre.
Djamel Allam
La Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe (Mº Bastille). 20 heures, le 9. Tél. : 43-57-24-24. De 60 F à 80 F.
Malouf
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail (Mº Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs). 19 heures, les 10 et 11 ; 17 heures, le 12. Tél. : 44-95-98-00. Location Fnac. 120 F.
Ensemble Ahl-Fès
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard (Mº Jussieu). 20 h 30, les 10 et 11. Tél. : 40-51-38-37. Location Fnac. De 70 F à 90 F.
Imaran
Passage du Nord-Ouest, 13, rue du Faubourg-Montmartre (Mº Rue-Montmartre). 21 heures, le 13. Tél. : 48-00-94-24. Location Fnac. 100 F.
Cesaria Evora
Bataclan, 50, boulevard Voltaire (Mº Voltaire). 20 h 30, les 14, 15, 16, 17 et 18. Tél. : 47-00-55-22. Location Fnac. 165 F.

RÉSERVEZ VOS PLACES

ROCK : Cinq ans après ses concerts triomphaux du Parc des Princes, l'entreprise Rolling Stones sera à l'Hippodrome de Longchamp, les 30 juin et 1er juillet. On peut prévoir, sans se tromper, un accueil également chaleureux dans l'enceinte du Palais omnisports de Bercy pour Rod Stewart les 28 et 29 juin, et pour Prince – ou l'un de ses pseudonymes – les 12, 13 et 14 juin. Notons qu'il reste quelques places pour les concerts de blues d'Eric Clapton, les 21 et 22 avril, dans ce même POPB.
D'autres dinosaures du rock se produiront porte de Pantin, au Zénith : Van Halen les 24 et 25 mai, Megadeth le 21 avril, Bob Dylan et Elvis Costello le 24 mars. Le rapper Warren G également, le 1er avril. Les Français ne seront pas en reste, avec Francis Cabrel, les 13, 14 et 16 mars, et Alain Bashung le 28.
★ Renseignements et location à la Fnac et à Virgin Megastore.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des exclusivités et des reprises.

NOUVEAUX FILMS

L'APPÂT
Film français de Bertrand Tavernier, avec Marie Gillain, Olivier Sitruk, Bruno Putzulu, Richard Berry, Philippe Duclos, Marie Ravel (1 h 55).
Interdit – 12 ans.
Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, handicapés, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, handicapés, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

L'ÉMIGRÉ
Film égyptien de Youssef Chahine, avec Yousra, Michel Piccoli, Mahmoud Hémida, Khaled El Nabaoui, Safia El Emary (2 h 08).
VO : Gaumont les Halles, handicapés, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

JLG, JLG
Film français de Jean-Luc Godard, avec Geneviève Pasquier, Denis Jadot, Brigitte Bastien, Elisabeth Kaza, André Labarthe, Louis Séguin (1 h 20).
La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10).

LUDWIG VAN B.
Film américain de Bernard Rose, avec Gary Oldman, Jeroen Krabbe, Johanna Ter Steege, Valeria Golino, Isabella Rossellini, Marco Hofschneider (2 h 01).
VO : Forum Orient Express, handicapés, dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Montparnasse, handicapés, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, handicapés, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

PHANTASM 3
Film américain de Don Coscarelli, avec Angus Scrimm, A. Michael Baldwin, Reggie Bannister (1 h 38).
Interdit – 16 ans.
VO : Brady, 10e (47-70-08-86) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

À CRAN
Film français de Solange Martin, avec Clémentine Célarié, Bruno Todeschini, Sotigui Kouyaté, Andrée Damant, Asil Rais (1 h 22).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

L'ANTRE DE LA FOLIE
Film américain de John Carpenter, avec Sam Neill, Julie Carmen, Jurgen Prochnow, Charlton Heston, David Warner, John Glover (1 h 35).
Interdit – 12 ans.
VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

AU TRAVERS DES OLIVIERS
Film iranien d'Abbas Kiarostami, avec Hossein Rezai, Mohamad Ali Keshavarz, Farhad Kheradmand, Zarifeh Shiva, Tahereh Ladania, Mahbanou Darabin (1 h 43).
VO : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G.-de-Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BARCELONA
Film américain de Whit Stillman, avec Taylor Nichols, Chris Eigeman, Tushka Bergen, Mira Sorvino (1 h 43).
VO : Reflet Médicis I, handicapés, 5e (43-54-42-34).

LA CASSETTE
Film portugais de Manoel de Oliveira, avec Luis Miguel Cintra, Beatriz Bartada, Diogo Doria, Isabel Ruth, Filipe Cochofel, Sonia Alves (1 h 40).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

COUPS DE FEU SUR BROADWAY
Film américain de Woody Allen, avec John Cusack, Chazz Palminteri, Dianne Wiest, Jennifer Tilly, Rob Reiner, Tracey Ullman (1 h 39).
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Triomphe, handicapés, dolby, 8e (36-68-45-47) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04).

DÉLITS FLAGRANTS
Film français de Raymond Depardon, (1 h 45).
Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

L'ENFANT LION
Film français de Patrick Grandperret, avec Mathurin Zinze, Sophie-Véronique Toue Tagbe, Souleyman Koly, Were Were Liking, Salif Keita, Jean-René de Fleurieu (1 h 26).
Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

LES ÉVADÉS
Film américain de Frank Darabont, avec Tim Robbins, Morgan Freeman, Bob Gunton, William Sadler, Clancy Brown, Gil Bellows (2 h 20).
VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

LE JARDIN DE L'EDEN
Film canadien-mexicain de Maria Novaro, avec Renée Coleman, Bruno Bichir, Gabriele Roel, Rosario Sagrav, Alan Giangherotti, Ana Ofelia Murguia (1 h 44).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

JOUR DE FÊTE
Film français de Jacques Tati, avec Jacques Tati, Guy Decomble, Paul Frankeur, Santa Relli, Maine Vallée, Roger Rafal, couleur et noir et blanc (1 h 10).
Reflet Médicis II, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47).

LOIN DE LA MAISON
Film américain de Phillip Borsos, avec Jesse Bradford, Dakotah le chien labrador, Bruce Davison, Mimi Rogers, Tom Bower, Joel Palmer (1 h 20).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

LOU N'A PAS DIT NON
Film franco-suisse d'Anne-Marie Mieville, avec Marie Bunel, Manuel Blanc, Caroline Micla, Geneviève Pasquier, Métilde Weyergans, Harry Cleven (1 h 20).
Studio des Ursulines, handicapés, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).

NELL
Film américain de Michael Apted, avec Jodie Foster, Liam Neeson, Natasha Richardson, Richard Libertini, Nick Searcy, Robin Mullins (1 h 55).
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LE NOUVEAU MONDE
Film français d'Alain Corneau, avec Nicolas Chatel, Sarah Grappin, James Gandolfini, Alicia Silverstone, Guy Marchand, Sylvie Granotier (2 h 05).
UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04).

OUBLIE-MOI
Film français de Noémie Lvovsky, avec Valéria Bruni-Tedeschi, Emmanuelle Devos, Laurent Grévill (1 h 35).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

PRÊT-À-PORTER
Film américain de Robert Altman, avec Marcello Mastroïanni, Sophia Loren, Jean-Pierre Cassel, Kim Basinger, Chiara Mastroianni, Stephen Rea (2 h 12).
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56).
VF : Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

QUIZ SHOW
Film américain de Robert Redford, avec John Turturro, Rob Morrow, Ralph Fiennes, David Paymer, Paul Scofield (2 h 10).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

RICHARD AU PAYS DES LIVRES MAGIQUES
Dessin animé américain de Joe Johnston Maurice Hunt, (1 h 15).
VF : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; Rex, handicapés, dolby, 2e (36-68-70-23) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LE ROI LION
Dessin animé américain de Roger Allers et Rob Minkoff (1 h 30).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), dolby, 8e (36-68-75-55) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

LA VIE EST IMMENSE ET PLEINE DE DANGERS
Film français de Denis Gheerbrant, avec Institut Curie (1 h 20).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Studio des Ursulines, handicapés, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

LA BLONDE OU LA ROUSSE
Film américain de George Sidney, avec Rita Hayworth, Frank Sinatra, Kim Novak, 1957 (1 h 51).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, handicapés, 5e (43-54-51-60).

LE CIEL PEUT ATTENDRE
Film américain d'Ernst Lubitsch, avec Gene Tierney, Don Ameche, Charles Coburn, Louis Calhern, Marjorie Main, Laird Cregar, 1943 (1 h 52).
VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

LA SCANDALEUSE DE BERLIN
Film américain de Billy Wilder, avec Marlène Dietrich, Jean Arthur, John Lund, Millard Mitchell, Peter von Zernech, 1948, noir et blanc (1 h 55).
VO : Action Christine, handicapés, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER
Film américan de Joseph L. Mankiewicz, avec Elizabeth Taylor, Katharine Hepburn, Montgomery Clift, Albert Dekker, Mercedes McCambridge, Gary Raymond, 1959, noir et blanc, copie neuve (1 h 54).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

VIVA ZAPATA
Film américain d'Elia Kazan, avec Marlon Brando, Jean Peters, Anthony Quinn, 1952 (1 h 55).
VO : Reflet Médicis I, handicapés, 5e (43-54-42-34).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

■ **COOPÉRATION : le président de France Télévision, Jean-Pierre Elkabbach**, a annoncé mardi 7 mars à Pékin la signature d'un accord de coopération avec la *Télévision centrale de Chine* (CCTV) et la création d'un poste de correspondant de France Télévision dans la capitale chinoise. La CCTV envisage l'achat de documentaires et de séries de fiction coproduites et commercialisées par France Télévision Distribution. Jean-Pierre Elkabbach a également conclu un accord concernant la commercialisation d'espaces publicitaires pour l'Europe entre France Espace et la CCTV. « *Des experts français vont venir en Chine pour donner des conseils en matière d'écrans publicitaires informatisés* », a-t-il précisé, ajoutant que France Espace jouera le rôle de « *régisseur* » de la télévision chinoise pour l'Europe.

■ **DOSSIER : France-Culture va présenter un dossier spécial sur l'Algérie.** L'émission de Pascale Werner « Le Témoin du temps qui change », vendredi 24 mars à 9 h 05, doit inviter l'intellectuel et poète algérien Jamel Eddine Bencheikh, professeur à la Sorbonne. Pascal Werner fera aussi un portrait d'Abdelkadder Djemai, auteur d'*Un été de cendres*, samedi 25 mars à 14 h 20. Dans l'émission « Culture Matin » du vendredi 24 à 7 heures, Jean Lebrun évoquera avec William Zartman l'Algérie vue des Etats-Unis.

■ **JUSTICE : Joceline Volckaert, la mère de la petite Karine**, violée et assassinée en septembre 1993 près de Perpignan, a réclamé lundi 6 mars 500 000 francs à TF 1 et la même somme à Yves Rénier pour la diffusion, le 14 novembre 1994, par cette chaîne d'un épisode du « Commissaire Moulin » évoquant le drame de sa fille (*Le Monde* du 16 février). Le jugement a été renvoyé au 3 avril.

En Russie, les « cités interdites de l'atome » sortent de l'ombre

Le magazine de France 2 « Envoyé spécial » présente un reportage dans l'un des « enfers » nucléaires qui s'ouvrent aujourd'hui aux civils et à la coopération internationale

« LES PORTES DE L'ENFER » : *tel est le surnom des lourdes portes en acier inoxydable donnant accès à la partie la plus secrète et la plus dangereuse de l'usine souterraine de production de plutonium militaire de Krasnoïarsk-26. Construite en Sibérie, sur les bords de l'Ienisseï, dans les années 50, sur les ordres de Staline, en pleine guerre froide, elle se trouve au centre géographique de la Russie, à 5 000 km des frontières est et ouest du pays.*

Pendant près de quarante ans, comme la dizaine d'autres villes secrètes où se forgeait l'arme atomique de l'URSS, elle ne fut connue, de quelques initiés, que par son nom de code : Krasnoïarsk-26. Aujourd'hui encore, la ville ne figure sur aucune carte officielle, bien qu'un certain nombre d'articles et de reportages aient levé le voile sur ces « cités interdites de l'atome » avec lesquelles des pays occidentaux ont signé des accords de coopération. Le magazine « Envoyé spécial » présente, jeudi 9 mars, des images, inédites et saisissantes, filmées à Krasnoïarsk-26, accompagnées de déclarations de techniciens russes.

« FOLIE POLITIQUE »

Le reportage propose une descente à quelque 150 mètres sous le massif granitique où courent des dizaines de kilomètres de galeries, où des salles immenses abritent trois réacteurs nucléaires destinés à la fabrication de plutonium militaire (deux ont été définitivement arrêtés et le troisième ne sert, selon les responsables de l'usine, qu'à la production de chaleur et d'électricité pour la ville proche). S'y trouvent aussi au moins quatre « lignes », ou « galeries » de retraitement. De longues piscines contenant un entrelacs de tuyaux dans lesquels circulent des solutions d'uranium et de plutonium et au-dessus desquelles un technicien, muni d'un chalumeau de soudage, se déplace à bord d'un pont transbordeur pour détecter et réparer les fuites !

Plus bas encore se trouve la zone N 1, dont les sas d'entrée sont justement ces « portes de l'enfer » s'ouvrant sur des galeries et des salles où la radioactivité peut atteindre le chiffre considérable de 10 000 micro-Rœntgen par seconde, affirme un technicien, et qui n'est accessible qu'à une dizaine de personnes, « *les plus expérimentées et toutes âgées de plus de cinquante ans* ». Le plutonium sous forme de poudre grisâtre aboutit là, en fin de chaîne.

« *Un tel projet ne pouvait voir le jour que sous l'impulsion de la folie politique* », reconnaît aujourd'hui un responsable de l'usine. Sa construction a nécessité l'extraction de 8 millions de tonnes de roches, notamment par des prisonniers du Goulag, comme l'a reconnu la *Pravda*, au mois de juin 1989. C'était la période de la guerre froide et la course à la parité nucléaire avec les Etats-Unis battait son plein. Aux deux complexes de production de matières fissiles pour les armes nucléaires de Tcheliabinsk-65, dans l'Oural central, et de Tomsk-7 dans le sud de la Sibérie occidentale, édifiés en surface, Staline avait décidé d'en ajouter un troisième, invulnérable même à une bombe atomique.

Aujourd'hui, les activités civiles se sont progressivement développées dans ces trois centres avec même, depuis quelques années, des participations étrangères. Tcheliabinsk-65 a arrêté ses quatre réacteurs plutonigènes. On y récupère le plutonium des missiles militaires démantelés en vertu des accords de désarmement russo-américains, et le retraitement y prend désormais une place prédominante. L'usine RT-1, mise en service en 1976, y reçoit les combustibles irradiés d'une partie des centrales nucléaires (réacteurs VVER 440, RBMK et surgénérateurs BN-350 et BN-600), ainsi que celui des réacteurs de sous-marins et brise-glaces à propulsion nucléaire. Elle doit également retraiter des combustibles en provenance de Finlande, Hongrie et Tchécoslovaquie.

La même évolution s'est produite à Tomsk-7, où les cinq réacteurs qui fournissaient une grande partie du plutonium militaire russe ne fonctionnent plus. Le retraitement du plutonium et l'enrichissement de l'uranium y tiennent une place essentielle et des accords ont été passés avec la France, la Corée du Sud, le Canada, etc. Tomsk-7 dispose, par ailleurs, d'unités d'enrichissement par laser.

Krasnoïarsk-26, enfin, a aussi, en principe, abandonné la production de plutonium militaire. La construction d'une unité de retraitement d'une capacité de 1 000 à 1 500 tonnes par an y avait été arrêtée début 1991, faute d'argent. La grande crainte du personnel de l'usine, largement exprimée dans le reportage, était l'éventuelle fermeture du site. Il peut être rassuré : un porte-parole du ministère de l'énergie atomique a annoncé à Moscou, vendredi 3 mars, que le président Boris Eltsine avait ordonné le redémarrage du chantier.

OPPOSITIONS LOCALES

Dans ces installations, édifiées en surface et non dans les souterrains montrés par le magazine, seront retraités les combustibles irradiés en provenance non seulement des centrales russes, mais également étrangères, en particulier de la Corée du Sud, ce qui financerait ainsi une partie de l'investissement.

Une « piscine » ultramoderne de stockage de combustibles irradiés fonctionne déjà, également en surface, depuis 1985. Sa capacité est de 6 000 tonnes. Un tunnel à deux niveaux a été creusé sous le lit de l'Ienisseï. Le projet prévoyait d'injecter des déchets liquides radioactifs dans le sous-sol pour stockage définitif, de l'autre côté du fleuve. Les oppositions locales, qui demeurent fortes, empêcheront peut-être qu'il soit mené à terme.

Serge Berg

★ **France 2 : « Envoyé spécial », jeudi 9 mars à 21 h 10.**

« La lucidité, c'est la dernière garantie »

Krasnoïarsk-26, c'est aussi des milliers d'ouvriers et ouvrières qui, chaque matin, prennent le train spécial qui les conduit sous la montagne. Ils ont beaucoup souffert. *« Je n'ai aucune idée des doses de radioactivité que j'ai reçues,* reconnaît un technicien dans le reportage diffusé par le magazine de France 2. *Très souvent, nous préférions ne pas avoir de dosimètre, car nous étions sanctionnés quand nous nous en servions »* Ils dénoncent les conditions de sûreté déplorables dans lesquelles ils travaillent, mais se sentent néanmoins encore responsables de ces installations qu'ils ont fait vivre avec, souvent, beaucoup de patriotisme et de dévouement : *« On travaillait pour créer le bouclier du pays. Aujourd'hui, on n'a plus besoin de nous. Mais si ça tient encore ici, c'est que les gens y sont plus responsables qu'à l'extérieur. Tout tient grâce à la lucidité de tout le monde. Oui, la lucidité, c'est la dernière garantie pour la sécurité »*, souligne un autre technicien.

MERCREDI 8 MARS

TF 1

13.40 Série : Bony.
14.35 Club Dorothée.
17.30 Série : Les Garçons de la plage.
18.00 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.30 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Magazine : Coucou ! (et 1.30).
19.50 Le Bébête Show (et 2.15).
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo et Météo des neiges.

20.50 Soirée spéciale : Les Restos du cœur.
Les Enfoirés à l'Opéra Comique.
La « grande famille » est à nouveau réunie pour un spectacle musical et humoristique.

23.05 Magazine : 37° 5 le soir.
Les erreurs médicales.
0.35 Sport : Patinage artistique.
Championnat du monde à Birmingham.
2.20 Journal et Météo.
2.35 Documentaire : Histoire de la vie.
De la matière naquit la vie.
3.25 Programmes de nuit.
Histoires naturelles (et à 5.10) ; 3.55, *Mésaventures* ; 4.25, *Côté cœur* ; 4.45, Musique.

FRANCE 2

13.50 Cinéma : Hibernatus. ■
Film français d'Edouard Molinaro (1969), avec Louis de Funès.
15.10 Chalu Maureen.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Cooper et nous.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et 3.25).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 2.00).
19.45 America's Cup.
19.50 Tirage du Loto (et 20.50).
19.59 Journal et Météo.

20.55 Téléfilm : L'Instit.
Le Crime de Valentin, de Christian Faure, avec Gérard Klein.
De la présomption d'innocence.

22.35 ▶ Magazine : Bas les masques.
Présenté par Mireille Dumas.
Ce sexe qu'on dit faible.
23.50 Journal, Météo, Journal des courses.
0.10 Le Cercle de minuit.
1.35 Programmes de nuit.
Histoires courtes : Le Manteau de papier, d'Olivier Bourbeillon avec Paul Bloas ; 2.25, Emissions religieuses ; 3.55, *24 heures d'info* ; 4.45, Outremers (rediff.) ; 5.40, *Dessin animé*.

FRANCE 3

13.05 Série : Sherlock Holmes.
Le Maître chanteur.
15.00 Série : La croisière s'amuse.
15.55 Série : Magnum.
16.45 Les Minikeums.
Denver, le dernier dinosaure.
17.15 Sport : Patinage artistique.
En direct de Birmingham. Championnat du monde : Techniques messieurs.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Terre mongole, d'Etienne Dehau.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.09, Journal de la région.
Invité : Jean-Marie Le Pen.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 INC.

20.50 Magazine : La Marche du siècle.
Présenté par Jean-Marie Cavada.
Invité : Lionel Jospin.

22.25 Météo et Journal.
23.00 Magazine : Un siècle d'écrivains.
Georges Bernanos, de Patrick Zeyen.
23.45 Documentaire : Les Cinq Continents.
Tong Tana, voyage au cœur des dernières forêts vierges (rediff.).
0.45 Musique Graffiti (15 min).

M 6

13.30 M 6 Kid.
16.10 Magazine : Méga 6.
Raiden, Space Harrier, Super Moto Cross, Gogo Akman, Berlin, Stardust, Stargate, Fatal Fury Special, Wings of Glory, Super Karts, Rei Lion, Tough Man Contest.
16.30 Série : L'Etalon noir.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.00 Magazine : Fax'O (et 5.15).
Take That, Greg Hansen, The The.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Equalizer.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame et sa fille.
20.35 Magazine : Ecolo 6.
Meuniers, tu dors.

20.45 Téléfilm : Bienvenue à Bellefontaine.
De Gérard Louvin, avec Jean Lefebvre, Annie Jouzier.
Innocenté du crime pour lequel il a déjà purgé dix ans de prison, Gaëtan Lantier revient dans son petit village...

22.25 Téléfilm : L'Empreinte de la folie.
De Stephen Gyllenhaal.
A la suite de l'assassinat de sa meilleure amie, une mère de famille modèle fait figure de suspect numéro un.
0.05 Série : Emotions.
2.30 Rediffusions.
Venise, cité des doges ; 3.25, Altman et les quarante vedettes ; 4.20, Nature et civilisation (7).

CANAL +

13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Documentaire : La Forêt des orangs-outans.
15.00 Le Journal du cinéma.
15.05 Téléfilm : La Dernière Echéance.
De David Jones.
16.45 Sport : Basket-ball américain.
Match de championnat de la NBA.
18.00 Canaille peluche.
Droopy détective.

— En clair jusqu'à 21.00 —

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs.
Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
Invité : Laurent Ruquier.
19.20 Magazine : Zérorama.
Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.

21.00 Cinéma : Tombés du ciel. ■
Film franco-espagnol de Philippe Lioret (1993).
22.25 Flash d'informations.

22.35 Cinéma : Dragon, l'histoire de Bruce Lee. □
Film américain de Rob Cohen (1992), (v.o.).
0.30 Magazine : Le Journal du hard.
Présenté par Philippe Vandel.
0.35 Cinéma : Holly, la scandaleuse de Hollywood.
Film américain, classé X, de John T. Bone (1993).
2.00 Documentaire : Sénégalais, Sénégalaises.
De Laurence Attali.
2.50 Surprises (10 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Cinéma : Un carnet de bal. ■
Film français de Julien Duvivier (1937, N.), avec Louis Jouvet, Raimu, Fernandel.
16.00 Les Ecrans du savoir.
Au fil des jours (rediff.) ; Inventer demain (rediff.) ; Allô la Terre (rediff.) ; Alphabet de l'image (rediff.) ; Ça bouge (rediff.) ; Rintintin : Rintintin and the Gold Bullion (v.o.).
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Forêts du monde.
18.30 Le Monde des animaux.
L'univers des sens : des odeurs par milliers.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Documentaire : Sauvez les éléphants de la forêt !
De Jens-Uwe Heins et Ulrich Nebelsiek.
20.10 Documentaire : Les Hommes du silence.
De *Geneviève Roger* et Frédéric Tonolli.
20.20 Chronique : Le Dessous des cartes.
Hongkong.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Magazine : Les Mercredis de l'Histoire.
La Véridique Légende du sous-commandant Marcos, documentaire de Carmen Castillo et Tessa Brisac.

21.45 Musique : Concerto pour violon n° 1, de Karol Szymanowski.
Par l'Orchestre Sinfonietta Cracovia, *dir.* Jerzy Katlewicz, *sol.* Konstanty Kulka, violon.

22.15 Documentaire : Le Chant de la nuit.
La vie et l'œuvre de Karol Szymanowski, de Peter Maniura.
Prix de la musique populaire au MIDEM 1994.
23.15 Magazine : Musica Journal.
De Bernhard Pfister.
23.55 Documentaire : Cinéma de notre temps.
La machine Scorsese, d'André S. Labarthe.
Portrait du cinéaste au travail.
1.10 Documentaire : Comme un nouveau-né.
A propos du film de Peter Sehr, de Bodo Kessler (rediff.).
1.55 Rencontre.
Dialogue entre Alain Jacquard et Delphine Batho (30 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Revue de presse canadienne. 19.05 Paris lumières. 19.30 Journal de la TSR. En direct. *20.00* Faut pas rêver. *Invité : Christophe Malavoy. Etats-Unis : Casinos indiens ; Mauritanie : Chiguetti, mémoire vive du désert ; France : L'or* bleu de Trélaze. 21.00 Temps présent. Rediff. de TSR du 23 février. Retraités : une mine d'or ; Place aux vieux. 21.55 Météo des cinq continents. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Série : Au nom du père et du fils. 23.45 Bas les masques. Rediff. de France 2 du 15 février. Femme bien sous tous rapports cherche homme pour vie à deux. 0.45 Journal de *France 3. Edition Soir 3 (30 min).*

PLANÈTE 19.35 Louisiana Blues. De Jean-Pierre Bruneau et *José Reynes*. 20.35 *Le Silence et la Peur*. De Léon Desclozeaux. 21.30 Le Tailleur de sons, *Yann Paranthoën*. *De Thierry Compain*. 22.30 Animaux de toutes les Russies. De Gérald *Calderon et Jean-Claude Cuttoli (2/4). Le Grand* Hiver russe. 23.20 L'Ouest, le vrai. De Craig Haffner (56/65). La Police *montée du nord-ouest*. 0.10 De Nuremberg à Nuremberg. De Frédéric Rossif (4/4). La Défaite et le Jugement.

PARIS PREMIÈRE 15.00 Paris Première infos (et 19.00). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 23.40). *19.45 Café-théâtre. 20.00 Paris Match Première* (et 21.55). 21.00 Paris modes. 22.25 Le court en *dit long. Hommage à Cyril Collard*

CANAL J 17.35 Les Triples. 17.40 Bof. 18.00 Coup de bleu dans les étoiles. 18.15 Cajou. 19.15 Domino. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.00 Série : Au nom de la loi. 20.30 Série : Sinatra. 21.15 Série : Star Trek. 22.00 Chronique de mon canapé. 22.05 Série : Seinfeld. 22.30 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. Le gâteau. 22.55 T'as pas une idée ? *23.55 Série : Dream On. 0.25 Série : Les Envahisseurs. A l'aube du dernier jour (55 min).*

SÉRIE CLUB 20.00 Série : Les Années coup de cœur. 20.25 Série : Les deux font la loi. 20.50 Série : *UFO-Alerte dans l'espace (et 0.10). 21.40* Série : Berlin antigang. 22.30 Série : Code Quantum. 23.20 Série : Equalizer. 1.00 Série : Le Chevalier de Pardaillan.

MCM *19.30 Blah-Blah Groove (et 0.00).* 20.10 MCM Mag (et 23.30). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Radio Mag. 21.30 MCM Rock Legends. Spécial Serge Gainsbourg. 23.00 X Kulture.

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. *22.30 Beavis and Butt-Head*. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 *From 1. 0.00 The End ? (120 min).*

EUROSPORT 19.00 Eurosportnews. 19.30 *Patinage artistique. En direct de Birmingham* (Grande-Bretagne). Championnats du monde : *programme libre couples. 23.00 Motors.* 0.00 Boxe. Championnat d'Europe : poids moyens. Woodhall (G-B)-Branco (Ita). 1.00 Eurosportnews (30 min).

CINÉ CINÉFIL 18.35 ▶ Lune de miel mouvementée. ■■ Film américain de Leo McCarey (1942, N.). 20.30 Susannah of the Mounties. ■ Film américain de William A. Seiter (1939, N., v.o.). 21.45 Les Ruses du diable. ■ Film français de Paul Vecchiali (1965, N.). 23.25 Charlie Chan à Londres. □ Film américain d'Eugene Forde *(1934, N., v.o.). 0.45 Le Témoin à abattre.* ■ Film américain de Lewis Allen (1955, N., v.o.).

CINÉ CINÉMAS *20.00* Séquences. 20.30 Docteurs in Love. ■ Film américain de Garry *Marshall (1982). 22.00 1900 (1re partie).* ■■■ Film italien de Bernardo Bertolucci (1976). 0.40 Dans les coulisses de... (25 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Loïc Depecker (Dictionnaire du français des métiers). 19.30 Perspectives scientifiques. Transfert et contre-transfert ou le quiproquo *de l'inconscient. 3. Le psychanalyste, la folie* et l'institution psychiatrique. Avec Jacques *Hochmann, psychiatre et psychanalyste.* 20.00 Le Rythme et la Raison. La chanson populaire. 3. Le pouvoir de la radio et du cinéma. 20.30 Tire ta langue. Hoquet ou myoclonie phrénoglot-tique : Les mots de la médecine. 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la *Suisse. 22.00* Communauté des radios publiques de langue française. Les guérisseurs *du Brésil (3). 22.40 Les Nuits magnétiques. Si* tu m'aimes, marions-nous. 2. La mariée était en rouge. 0.05 Du jour au lendemain. Marc Guyon (Le Voyage transparent). 0.50 Coda. Les Songs de Sibelius. 3. Je suis un arbre.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Janine Reiss, chef de chant. 20.00 Concert. Donné le 4 mars 1995 au Conservatoire d'art dramatique à Paris, dans la série des Aventuriers, par le Fine Arts Quartet : Sérénade italienne pour quatuor à cordes, de Wolf ; Quatuor à cordes n° 68 op. 64 n° 6, de Haydn ; Quatuor à cordes n° 1 op. 7, de *Schoenberg. 22.00 Soliste. Margaret Price,* soprano. 22.30 Musique pluriel. Les femmes compositeurs. Concerto étrusque, de Glanville-Hicks, par l'Orchestre philharmonique de Brooklyn, dir. Dennis Russell-Davies, Keith Jarret, piano ; Concerto de chambre pour flûte et cordes, de Firsova, par l'Ensemble des Solistes de l'Orchestre symphonique d'URSS, dir. Vladimir Barbitsky, Alexander *Kornéev, flûte. 23.07 Ainsi la nuit.* Quatuor à cordes n° 1, de Beethoven, par le Quatuor Alban Berg, *Sonate pour piano* K 331, de Mozart, Stanislav Bunin, piano ; Bachiana Brasileira n° 5 pour violoncelle et guitare, de Villa-Lobos, Reine Flachot, violoncelle, Christine Heurtefeux, guitare. 0.00 Jazz vivant. Aux frontières du jazz et du classique : Gilles Apap, violon, Jacques Loussier, piano, et le groupe Classic Buskers ; Les pianistes Hervé Sellin, Jean-Michel Pilc et Manuel Roche*man.*

Les interventions à la radio

RTL, 18 h 20 : Simone Veil et Michel Rocard (« Question d'actualité »).
Radio Shalom 94.8 FM, 18 h 30 : Pierre Moscovici (« Le grand débat »).
France-Inter, 19 h 20 : Martine Aubry (« Objections »).

Gaumont Télévision débute dans l'animation

« Highlander », le nouveau dessin animé diffusé chaque mercredi sur M 6 a nécessité dix-huit mois de travail pour plus de deux cents personnes

APRÈS LE FILM avec Christophe Lambert, la série avec Adrian Paul diffusée durant deux saisons (et bientôt trois) sur M 6, voici le dessin animé *Highlander*. Le projet est énorme, sa fabrication impressionnante, son coût – 80 millions de francs – éloquent. Pour la société de Christian Charret, Gaumont Télévision, qui signe, avec ces quarante épisodes de 26 minutes, son entrée dans l'animation, le pari est de taille. Pour M 6 et Bohbot Entertainment, premier câblo-opérateur sur le marché américain de la jeunesse, qui ont apporté les deux tiers du financement, aussi. Mais le jeu devrait en valoir la chandelle.

Déjà vendu à l'Angleterre (à la très pointilleuse BBC), l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, l'Asie, le Canada... et les États-Unis où il sera diffusé, à partir de septembre 1995 sur toutes les chaînes hertziennes, le dessin animé *Highlander* pourrait rapporter très gros (10 à 12 millions de dollars uniquement pour le marché américain). Rien, en tout cas, n'a été laissé au hasard par les équipes qui ont travaillé à sa création et sa confection. *« La vertu du dessin animé, c'est qu'il peut être un programme à durée de vie très longue*, précise Marc du Pontavice, responsable du département animation de Gaumont Télévision. *Or, pour obtenir ce cycle d'exploitation long, il est indispensable de se positionner sur un produit très haut de gamme, donner à la fabrication du dessin animé des moyens exceptionnels qui éviteront son vieillissement. »* Plutôt destinée aux 7-12 ans, la version en dessin animé de *Highlander* repose, contrairement à la fiction, sur la quête initiatique du personnage central, Quentin Mac Leod, un adolescent qui, en accomplissant sa mission, devient tout à la fois un héros et un homme.



LE PRINCIPE DE RÉALITÉ

Pour passer de la fiction au dessin animé, les auteurs ont choisi un univers graphique qui appartient résolument au monde de *« l'héroïque fantaisie »*, un monde qui conjugue les contraires (la modernité et le Moyen Age, l'ordre et le chaos) et autorise pratiquement toutes les rencontres. A partir de là, tout a été traité selon les règles du réalisme. Un soin tout particulier a été apporté sur les ombres, la couleur et la morphologie des personnages.

Toujours pour répondre au principe de réalité, des techniques nouvelles de colorisation ont également été utilisées sur les décors. L'utilisation de l'aplat noir sur les premiers plans, des traits sur les deuxièmes plans et de la couleur sur les troisièmes plans a ainsi permis d'obtenir des perspectives dont la qualité est égale à celle de l'image de synthèse.

Enfin, pour se rapprocher de l'univers de *Highlander*, les concepteurs ont travaillé le son dans des conditions quasi cinématographiques : trente-deux pistes d'enregistrement ont notamment été employées pour les bruitages et les thèmes musicaux à chaque épisode.

La mise en scène contribue elle aussi à provoquer le trouble et à brouiller les frontières tant les mouvements de caméra, les prises de vue et les éclairages ressemblent à s'y m'éprendre à ceux du cinéma.

RÉSULTATS D'AUDIENCE

Toutes les étapes de création du dessin animé (scénario, script, story-boards, création de personnages, choix des couleurs...) ont été effectuées en France, le coloriage et l'animation en Corée. Au total, cette production de 40 épisodes représente pas moins de dix-huit mois de travail pour les 50 personnes attachées à sa création et 175 chargées de son exécution.

Mais aussi : 15 000 décors, 600 personnages, 800 000 celluloïds, 11 heures de musique originale, 9 000 pages d'écriture de scénario, 40 000 mètres de pellicule. Et au moment où M 6 s'apprête à diffuser ce nouveau *Highlander*, les équipes de Gaumont Télévision sont déjà préparées, quant à elles, à continuer l'aventure. Vingt-cinq épisodes supplémentaires sont en effet prévus en attendant les résultats d'audience.

Véronique Cauhapé

★ **M 6 : tous les mercredis à 15 h 30.**

Le club des non

par Agathe Logeart

IL EST DÉTENDU, souriant, content d'être avec nous ce soir. Valéry Giscard d'Estaing, assis précisément sur le fauteuil qu'occupait Raymond Barre la veille sur le même plateau de TF 1, a lui aussi comme rajeuni. Décidément, l'éloignement du pouvoir a des vertus insoupçonnées. Il donne l'œil brillant, le sourire plus facile. Il libère, en somme, la parole comme la mine. Giscard chuinte moins, on dirait. Ses yeux sont doux. Il pose son menton dans sa main d'un geste si décontracté qu'on en est tout étonné. Il est même conscient des dérives monarchiques de la fin de son septennat, de ce temps froid *« où l'on croit trop qu'on a raison contre les autres »*. Si l'Ex ne se ressemble plus, serait-il devenu (redevenu ?) lui-même ? *« L'adversité, le temps qui passe »*, lui ont, dit-il, enfin permis d'apprendre *« la simplicité »*. Simple au point même d'appeler PPDA par son prénom, c'est dire comme on s'est libéré...

Mais est-ce l'éloignement ou le renoncement qui provoque une telle cure de Jouvence ? Delors, Barre, et maintenant Giscard, qui entre à son tour dans le club des non, posent tous trois la même question à leurs compagnons en politique. Tous trois se disent d'une certaine manière incompris de leurs contemporains. Ils préfèrent tirer leur révérence plutôt que de s'échiner à tenter de conquérir un pouvoir dont ils se disent convaincus qu'ils ne pourraient l'exercer pleinement, bloqués par les conservatismes et le manque d'ambition d'autrui.

Alors que Jacques Delors a annoncé qu'il ferait *« ce qui est utile, pas plus »* pour soutenir Lionel Jospin, Barre et Giscard enveloppent du même mépris ceux de leur camp qui veulent être présidents. Ce sont des nains qui manquent de *« souffle »*, et se contentent de programmes de gouvernement quand il faudrait un vrai projet présidentiel, *« quelque chose qui doit prendre les gens aux tripes »*. Une candidature *« vibrante »*, voilà ce qu'aimerait Valéry Giscard d'Estaing, qui se rappelle avec une pointe de nostalgie comment, en 1974, il *« entraînait les gens »*... Avec un Alain Juppé premier ministre, et un Jacques Delors aux affaires étrangères, il aurait fait du bon boulot. Mais voilà, les choses ne sont pas toujours ce qu'on aimerait qu'elles soient. Pas la peine d'en faire une maladie. Tout cela est dit avec le sourire, un rire même, lorsque l'ancien président se moque de lui-même président de l'UDF, autant dire de plus grand-chose.

Etrange détachement. On se prend à rêver de ce que le même phénomène pourrait provoquer précisément sur ceux qui sont encore en lice. Que donneraient les Balladur, Chirac et Jospin s'ils renonçaient à concourir ? Dans ce même fauteuil, là devant nous, verrait-on un Edouard Balladur nimbé d'une auréole orange enfin débarrassé de sa morgue et de ses petits marquis ; un Jacques Chirac croquant la pomme délivré de ses rictus ; un Lionel Jospin couleur menthe à l'eau capable de faire craquer ses coutures de bon élève, pour laisser passer, enfin, un peu de vie dans leurs propos ?

JEUDI 9 MARS 1995

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Santa Barbara.
16.10 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.40 Club Dorothée.
17.30 Série : Les Garçons de la plage.
18.00 Sport : Patinage artistique. Championnat du monde à Birmingham. Programme original danse.
19.00 Magazine : Coucou ! (et 23.55).
19.50 Le Bébête Show (et 0.45).
20.00 Journal.

20.15 Face à la Une. Invité : Nicolas Sarkozy.
20.40 Tiercé, la Minute hippique et Météo.
20.55 Téléfilm : Commissaire Moulin. Larmes blanches.
22.20 Magazine : Scènes de ménage. Les hommes sont-ils des lâches ? Invités : Paul-Loup Sulitzer, Sapho, Jean Edern Hallier.
23.30 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Jean Syrota, PDG de la COGEMA.
0.50 Journal et Météo.
1.00 Programmes de nuit. Mésaventures ; 1.25, Histoires naturelles (et 3.10, 5.05) ; 2.20, Histoire de la vie ; 4.10, Intrigues ; 4.30, Musique.

FRANCE 2

13.50 Série : Inspecteur Derrick.
14.55 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Tiercé à Saint-Cloud.
16.00 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.05).
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Cooper et nous.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.45 Jeu : *Que le meilleur gagne* (et 4.00).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 2.20).
19.59 Journal.

20.25 Carnet de campagne. Invité : Philippe Séguin.
21.00 Météo et Point route.
21.10 Magazine : Envoyé spécial. Les Enfants disparus ; Les Portes de l'enfer. *Des milliers d'enfants sont portés disparus aux Etats-Unis. Des milliers de personnes descendent jour et nuit dans les mines sibérienne pour en extraire du plutonium.*
22.55 Cinéma : Les hommes préfèrent les blondes. ■■■ Film américain de Howard Hawks (1953).
0.30 Journal, Météo, Journal des courses.
0.57 Le Cercle de minuit. Invités : Frédérick Wiseman ; Youssef Chahine ; Claire Simon ; Bertrand Tavernier.
2.50 Programmes de nuit. Bas les masques (rediff.) ; 4.30, 24 heures d'info ; 4.55, Histoire d'en parler ; 5.40, Dessin animé.

FRANCE 3

13.05 ▶ Jeu : Presse-citron.
13.35 Magazine : Vincent à l'heure.
14.45 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *La France des années 30*, d'Eugen Weber.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal de la région.
20.10 Jeu : Fa si la chanter.

20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.
20.55 Sport : Patinage artistique. En direct de Birmingham. Championnat du monde : libre messieurs.
23.35 Météo et Journal.
0.05 Magazine : L'Heure du golf.
0.35 Documentaire : Mémoires du XX[e] siècle. David Rousset (1).
1.30 Musique Graffiti (15 min).

M 6

13.25 Série : L'Homme de fer.
14.20 Série : Jim Bergerac.
17.00 Variétés : Hit Machine. Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Equalizer.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame et sa fille.
20.35 Magazine : Passé simple. 1945 : Patton fonce sur Berlin. *Grand chef de guerre, mais aussi général indiscipliné, parfois incontrôlable, à la limite de la mégalomanie, le général Patton demeure une des grandes figures (controversées) de la seconde guerre mondiale.*

20.50 Cinéma : Subway. ■ Film français de Luc Besson (1985).
22.35 Cinéma : Pulsions homicides. ■ Film américain de Graham Baker (1984).
0.10 Documentaire : Altman et les quarante vedettes. Dans les coulisses du film *Prêt-à-porter*.
2.30 Rediffusions. Jazz 6 ; 3.25, Sports et découverte (7) ; 4.20, Concert Vox Office ; 5.00, Culture pub.

CANAL +

13.35 Cinéma : Quatre New-Yorkaises. ■ Film américain de Beeban Kidron (1992).
15.30 Documentaire : Les Crocodiles, seigneurs du Kirawira. De Mark Deeble et Victoria Stone.
16.20 Cinéma : Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil. ■ Film français de Jean Yanne (1972).
18.00 Canaille peluche. Droopy détective.

EN CLAIR JUSQU'À 20.30

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Cachao, chanteur de salsa.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.

20.15 Sport : Football. En direct. Nice-Lyon, match de 29[e] journée du Championnat de France de D1, 20.30 coup d'envoi.
22.30 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Les Marmottes. ■ Film français d'Elie Chouraqui (1993).
0.15 Cinéma : Sidekicks. □ Film américain d'Aaron Norris (1992, v.o.).
1.55 Documentaire : National Geographic. Merveilles des Caraïbes, d'Howard et Michelle Hall.
2.45 Surprises (15 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Magazine : Défi.
14.00 Magazine : L'Esprit du sport. Invité : Patrick Baudry.
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours (rediff.) ; Inventer demain ; Allô la Terre (rediff.) ; Ma souris bien-aimée (rediff.) ; L'Œuf de Colomb (rediff.) ; Cinq sur cinq (rediff.) ; Langues : espagnol et anglais.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Les Grands Châteaux d'Europe. Neuschwanstein.
18.30 Le Monde des animaux. L'univers des sens : la notion du temps.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Une histoire d'amour à Sarajevo.
19.30 Documentaire : Le Triangle de la mort. De Jerzy Sladkowski. *Katowice, Gliewice, Beuthen. Dans ces trois villes industrielles, l'espérance de vie est inférieure de vingt ans au reste de la Pologne.*
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Soirée thématique : Candidats en campagne. Soirée proposée par Christoph Jörg et Vivien Marx.
20.41 ▶ Documentaire : Votez pour moi. D'Hervé Brusini et Olivier d'Angely.
21.35 Documentaire : The War Room. De Don Alan Pennebaker et Chris Hegedus. *Un documentaire aux allures de thriller sur la campagne présidentielle de Bill Clinton. Pannebaker a fait partie d'un groupe spécialisé dans le « cinéma vérité ».*
23.10 Documentaire : Bienvenue, Monsieur le ministre. De Pierre Carles. *Une enquête sur les médias en campagne électorale. Pierre Carles suit la pré-campagne d'Alain Juppé à Bordeaux.*
23.35 Documentaire : Savoir perdre. D'Ernst-August Zurborn. *Ce moment où un mandat est perdu. Le mécanisme de l'alternance du pouvoir dans un contexte démocratique. Images d'archives, interviews.*
0.05 Documentaire : Viva l'Italia. De Leonardo Di Costanzo. *Mars 1994 en Italie. Comment les comités de Forza Italia donnèrent la victoire à Silvio Berlusconi.*
1.05 Documentaire : Le Chant de la nuit. La vie et l'œuvre de Karol Szymanowski, de Peter Maniura (rediff.).
2.10 Rencontre. Dialogue entre Catherine d'Estvelle et J.-P. Rampal (30 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Presse hebdo. 19.05 Paris lumières. 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Moi vouloir toi. □ Film français de Patrick Dewolf (1985). 21.30 30 millions d'amis. Rediff. de TF 1 du 25 février. 21.55 Météo des cinq continents. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 La Marche du siècle. Rediff de France 3 du 15 février. Maladie d'Alzheimer. 0.15 Tell Quel. Prof battu : une école en état de choc. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).

PLANÈTE 19.15 Les Automates vivants. De Gérald Calderon. 20.05 BD : A suivre. De Christophe Heili. 20.35 Force brute. De Robert Kirk (29/52). Chars d'assaut. 21.25 Louisiana Blues. De Jean-Pierre Bruneau et José Reynes. 22.20 Le Silence et la Peur. De Léon Desclozeaux. 23.20 Le Tailleur de sons, Yann Paranthoën. De Thierry Compain. 0.15 Animaux de toutes les Russies. De Gérald Calderon et Jean-Claude Cuttoli (2/4). Le Grand Hiver russe (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.55). 19.45 Archives. 20.00 Ecran total (et 22.50). 21.00 Tous en scène. ■■ Film américain de Vincente Minnelli (1953, v.o.). 23.20 Concert internationalde Prague. Enregistré au Vladislav Hall en juin 1994. L'Orchestre symphonique de Prague, sous la dir. de Sir Georg Solti. Solistes : Murray Perahia (piano), Gabriela Benackova (soprano).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino C'est comme moi ; 18.00, Monsieur Bogus ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Sébastien parmi les hommes ; 18.55, Jeux vidéo ; 19.00, Montre-moi ta ville ; 19.30 Série : Zorro (30 min).

CANAL JIMMY 20.00 Trafic. ■■ Film français de Jacques Tati (1971). 21.40 Quatre en un. 22.05 Chronique du front. 22.10 Pure Country. ■ Film américain de Christopher Cain (1992, v.o.). 0.05 Souvenir. Top à Gérard Lenorman. Variétés. Diffusé pour la première fois, le 20 octobre 1973. (65 min).

SÉRIE CLUB 19.10 Série : Super Jaimie. 20.00 Série : L'Odyssée imaginaire. 20.25 Série : Les deux font la loi. 20.50 Série : Salut champion (et 0.10). 21.40 Série : Berlin antigang. 22.30 Série : Code Quantum. Au nom du père. 23.20 Série : Equalizer. 0.05 Le Club. 1.00 Série : Le Chevalierde Pardaillan (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 0.00). 20.10 MCM Mag (et 23.30). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Autour du groove. 21.30 MCM Rock Legends. 23.00 Radio Mag. 0.30 Blah-Blah Métal. 1.00 Vidéoclips non-stop.

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The Pulse. 0.30 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Patinage artistique. En direct de Birmingham (Grande-Bretagne). Championnats du monde : programme libre messieurs. 19.30 Eurosportnews. 23.00 Basket-ball. Championnat d'Europe : barrages. Match aller (sous réserve). 0.30 Golf. 1.00 Eurosportnews (30 min).

CINÉ CINÉFIL 19.10 Susannah of the Mounties. ■ Film américain de William A Seiter (1939, N., v.o.). 20.30 Le Caporal épinglé. ■■ Film français de Jean Renoir (1962, N.). 22.10 Le Triomphe de Tarzan. ■ Film américain de William Thiele (1943, N., v.o.). 23.30 Les Ruses du diable. ■ Film français de Paul Vecchiali (1965, N., 100 min).

CINÉ CINÉMAS 20.30 Les Pionniers dela Western Union. ■■ Film américain de Fritz Lang (1941). 22.00 Le Point de mire. ■ Film français de Jean-Claude Tramont (1977). 23.35 Histoire d'une trahison (Another Country). ■ Film britannique de Marek Kanievska (1984, 90 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Pierre-Marc Anthonioz (Compagnons de voûtes). 19.30 Perspectives scientifiques. Transfert et contre-transfert ou le quiproquo de l'inconscient. 4. Le psychanalyste et l'enfant. 20.00 Le Rythme et la Raison. La chanson populaire. 4. Swing et occupation. 20.30 Fiction. Les Chiens écrasés, de Nathalie Vailloud. 21.32 Profils perdus. Georges Henein (2). 22.40 Les Nuits magnétiques. Si tu m'aimes, marions-nous. 3. Un scénario pour le meilleur et pour le pire. 0.05 Du jour au lendemain. Valère Novarina (La Chair de l'homme). 0.50 Coda. Les Songs de Sibelius. 4. Les chemins de l'amour.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. 20.00 Concert. En direct du Théâtre des Champs-Elysées, par l'Orchestre national de France, dir. Jerzy Semkov : Symphonie n° 29, de Mozart ; Concerto pour piano et orchestre n° 3 op. 37, de Beethoven, Maria-Joao Pires, piano ; Symphonie n° 36 K 245, de Mozart. 22.00 Soliste. Margaret Price, soprano. 22.30 Musique pluriel. Suite de l'eau pour deux guitares, de Canat de Chizy, Jean Horreaux et Jean-Marie Tréhard, guitares ; Crone music pour accordéon et retardateurs numériques (extrait), de Oliveros, Pauline Olivero, accordéon ; Réflexions, de Léandre, Joëlle Léandre, contrebasse et voix. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Hummel, Ravel. 0.00 Tapage nocturne. Extrait du concert donné le 27 janvier 1995 à l'Espace Malraux de Chambéry, par le Quatuor Arpeggione, dir. Daniel Kawka : Compagny, quatre mouvements pour quatuor à cordes, de Glass ; China Gates pour piano seul, d'Adams ; New-York Counterpoint, Eight lines, de Reich ; Aria with Fontana mix, de Cage.

Les interventions à la radio

RTL, 7 h 50 : Antoine Waechter (« L'invité de Michèle Cotta »).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Le Monde
JEUDI 9 MARS 1995

La mort d'Hector

par Pierre Georges

IL EST MORT, Hector. Et sans doute a-t-il prévu pour toute épitaphe ce qui lui servait à qualifier le débat politique. Ainsi s'achève pour lui *« le combat des Horaces contre les Coriaces »*.

Hector Rolland, Hector et à travers, fut député, grande gueule, godillot et poète à la Chambre. C'était beaucoup pour un homme, et à peine assez pour lui qui passa sa vie à ferrailler et à rimailler, à briser des lances et à trousser des alexandrins. Hector Rolland, député de l'Allier et maire de Moulins, fut un fameux personnage du gaullisme basique, du chiraquisme intermittent, du balladurisme tardif.

Hector et fier de l'être. Il était né, se plaisait-il à dire, *« dans une poubelle »*. Enfant de l'Assistance publique, pupille de la nation, il livra bataille pour réussir. La vie le fit successivement mécano, négociant en couronnes mortuaires, en parfum, en bois et charbons, avant de le laisser concessionnaire en poids lourds. La politique le fit *« Hector »*. Car, évidemment, comme le fit remarquer un slogan de campagne allant à l'essentiel, *« Hector, t'es le plus fort »*.

Il fut, en politique, l'étalon-base du député de droite, en tirant sa fierté, sa légitimité et même ce surnom de Spartacus qu'il ne dédaigna point. Bien au contraire. Si le gaullisme, en ses métamorphoses, voulait savoir ce que pensait la base, il suffisait de demander à Hector. Et Hector répondait. Ou plutôt, il tonitruait.

Cet Hector – qui ne dédaignait point parler d'Hector à la troisième personne – se plaisait à dire que s'il ne pensait point, du moins avait-il du « pif ». En ce sens, il fit l'Hector plus souvent qu'à son tour, dans son bureau de l'Assemblée, *« bureau d'Hector »* évidemment, comme en sa mairie. Et c'est avec délices que la chronique l'attendait, ce père Providence, négociant en formules choc et en rimes riches.

Hector Rolland, en son lyrisme, vivait dangereusement. A preuve cette déclaration inoubliable, un jour d'inauguration à Moulins, *« de ce formidable souterrain passant sous terre »*. Hector, en ses désillusions, pouvait être féroce. Ainsi cette philippique contre Jacques Chirac : *« Si l'on pouvait se nourrir avec les promesses de cet homme, il y aurait de quoi mettre un terme à la famine du tiers-monde. »* Hector, en ses poèmes, pouvait être délicieux. Ainsi cette « Chanson de Rolland » adressée en juin 1987 à François Léotard : *« Si j'osais, je dirais à ce nouveau prophète/Qu'il vaudrait mieux qu'il entre à nouveau en retraite/Où dit-on autrefois au fond d'un monastère/Il priait pieusement, à genoux et sévère [...]. »*

Hector est mort. Et Victor, Paul-Emile, aussi. Il est ainsi des explorateurs qui meurent dans leur île comme des généraux dans leur lit. Paul-Emile Victor n'avait plus rien à explorer qui ne le fût déjà, sinon sa propre vieillesse. Il s'était retiré en son pôle Soleil pour vivre là le reste de son âge. Il était déjà un souvenir du siècle finissant, de la France polaire, de cet autre âge où le pays se passionnait pour les aventures du *Pourquoi-Pas*. L'explorateur est mort à Bora Bora. Et il a décidé de léguer son corps aux requins. En une ultime exploration, en un dernier recyclage.

M. Balladur admet avoir réalisé 2,5 millions de plus-values en 1993

Les révélations du « Canard enchaîné » le conduisent à s'expliquer sur ses relations avec la société GSI

DANS SON ÉDITION du 8 mars, *Le Canard Enchaîné* révèle que le revenu net imposable de M. Balladur s'est élevé à 7 millions de francs de 1991 à 1993. Sur ce montant, 3 millions de francs constitueraient sa rémunération nette imposable chez GSI et 2,5 millions de francs les plus-values déclarées pour 1993. Selon l'hebdomadaire, *les revenus déclarés par le premier ministre* au titre des salaires et pensions sont compris entre 1,2 et 1,7 million de francs par an en net imposable après les déductions légales de 10 et 20 % sur la période 1991-1993. Thierry Jean-Pierre, député européen proche de Philippe de Villiers, a déclaré mardi 7 mars, que le premier ministre *« a mélangé l'intérêt général et l'intérêt particulier »*.

M. Balladur qui était à l'époque député, conseiller de Paris et retraité du conseil d'Etat, percevait 72 000 francs par mois au titre de ses trois qualités, soit 864 000 francs par an avant abattements. La rémunération de M. Balladur chez GSI peut être ainsi estimée à un million de francs par an.

Jusqu'aux révélations de l'hebdomadaire satirique, qui ont donné lieu à un communiqué de son comité de campagne mercredi 8 mars, en milieu de journée, M. Balladur n'avait jamais voulu donner le montant exact des plus-values qu'il a réalisées lors de transactions sur les titres GSI, la sixième société de services informatiques française, dont il fut le président, de 1977 à 1986, puis le conseiller de 1988 à 1993. *« Il ne faut pas confondre transparence et exhibitionnisme »*, justifiait il y a quelques jours Nicolas Sarkozy, porte-parole de la campagne électorale de M. Balladur.

Les révélations du *Canard Enchaîné* conduisent toutefois à s'interroger. A quelles prestations exactes correspondaient le salaire de M. Balladur chez GSI ? Les plus-values de 2,5 millions de francs en 1993 ont-elles pu se réaliser sans « accord de portage », pacte qui permet à un tiers de détenir des actions pour le compte d'autrui qui ne veut pas apparaître officiellement ?

Le salaire de M. Balladur, de retour chez GSI après la première cohabitation, était bien de *100 000 francs* par mois comme l'avait annoncé *Le Nouvel Economiste* au début du mois de février. Ce salaire correspondait à un vrai travail indique depuis plusieurs semaines l'entourage du premier ministre, expliquant que M. Balladur était consulté par Jacques Raiman, PDG de GSI, sur toutes les décisions importantes et qu'il avait plus particulièrement en charge le développement international de la société.

« Il y a des administrations qui contrôlent la réalité des salaires dans les entreprises », explique aujourd'hui Matignon. *« C'est même la première chose que contrôlent les impôts. Une rémunération doit correspondre à une prestation effective, sans quoi une entreprise ne peut la déduire de ses charges »*. Reste l'appréciation de cette *« prestation effective »*.

Il existe de multiples exemples de conseillers de la direction auprès de présidents de grandes entreprises dont la rémunération – élevée – correspond à une charge de travail... très supportable. Et l'administration des impôts fait preuve sur ce point d'une grande tolérance.

Edouard Balladur a t-il pu dégager une plus-value de 2,5 millions de francs sur des titres GSI acquis, seulement en 1988, et revendus en mars 1993 comme il l'a toujours affirmé ? Président de GSI avant son entrée dans le gouvernement Chirac (1986-1988), M. Balladur détenait des titres de la société, ce qu'il a toujours reconnu. Il a par ailleurs précisé qu'il avait revendu la *totalité de ces actions* en 1986, en devenant ministre, alors que rien ne l'y obligeait, pour racheter des titres deux ans plus tard en 1988, et les recéder en 1993, une fois nommé à Matignon.

Le Canard Enchaîné, qui cite un ancien salarié de GSI, affirme que M. Balladur n'a pu vendre toutes ses actions en 1986 et qu'il en a *donc fait « porter »* une partie par un dirigeant de GSI. *« Si Balladur avait conservé ses titres de 1986, la plus-value de 1993 n'aurait pas été de 2,5 mais de 6 millions de francs »*, affirme t-on aujourd'hui à Matignon qui dément vigoureusement.

Nicolas Bazire, directeur de campagne de M. Balladur nous a déclaré : *« La totalité des actions détenues en 1986 ont été cédées à la Compagnie générale d'électronique, filiale de la CGE »*, qui était l'actionnaire majoritaire de GSI, avant que cette société ne fasse l'objet, en 1987, d'un RES (rachat de l'entreprise par ses salariés) à des conditions très favorables.

Dans un entretien à paraître jeudi 9 mars dans l'hebdomadaire *VSD*, M. Balladur, en guise de contre-feu, affirme qu'il a *« respecté la loi avec un scrupule dont personne n'a jamais fait preuve »* et qu'il n'a *« rien à cacher »* tant sur son patrimoine personnel que sur ses activités au sein de GSI avant son arrivée à Matignon.

Du communiqué diffusé par M. Balladur, mercredi, il ressort en tout cas qu'il a réalisé en 1993 une plus-value de 2 456 150 francs, en revendant des actions achetées entre 1988 et 1992 pour un prix total de 1 106 500 francs. Le premier ministre réaffirme qu'il a agi avec *« intégrité »* et *« dans le respect de la législation »*. Mais, en ayant attendu les révélations du *Canard enchaîné* pour répondre en détail à ses détracteurs, il fait preuve d'un souci de transparence quelque peu tardif.

Caroline Monnot

Le communiqué du premier ministre

Sous le titre *« Conditions d'exercice des fonctions de M. Edouard Balladur à GSI »*, le comité de campagne du premier ministre a diffusé, mercredi 8 mars, en milieu de journée, le communiqué suivant :

« M. Balladur a été PDG de la Générale de service informatique (GSI) de 1977 à 1986. Il a acquis de 1980 à 1985, 2 070 actions de GSI pour un prix de 429 365 francs.

« En 1986, nommé ministre, il quitte ses fonctions et devient président d'honneur (le 24 mars 1986) non rémunéré. Il cède toutes les actions qu'il possédait à l'actionnaire majoritaire, la Compagnie générale d'électronique (CGE) pour 747 780 francs. Aucun texte n'obligeait M. Balladur à se défaire de ses actions.

« En 1988, M. Balladur est nommé conseiller auprès du président de GSI, dans le strict respect de la législation en vigueur. Cette nomination, conformément au règlement de l'Assemblée nationale, est notifiée aux services de l'Assemblée le 21 juin 1988. M. Balladur est rémunéré 100 000 francs par mois. Cette rémunération a donné lieu à un contrôle fiscal avant 1993 confirmant la parfaite régularité des déclarations.

« Entre 1988 et 1992, M. Balladur acquiert 4 095 actions de la société GSI Participations, devenue ensuite GSI Partenaires. Il paie ces actions 1 106 500 francs.

« En 1993, nommé premier ministre, il quitte ses fonctions et cède la totalité des 4 095 actions qu'il possédait pour 3 562 650 francs, alors qu'aucun texte ne l'y oblige. La plus-value est déclarée et imposée dans les conditions de droit commun. Il ne s'agissait pas de stock-options.

« On observera que si M. Balladur, par souci d'intégrité, n'avait pas vendu ses titres GSI en 1986, son patrimoine en actions GSI, sans tenir compte des opérations réalisées en 1988 et 1993, aurait été du double (les 2 070 actions de 1986 auraient valu plus de 7 millions de francs en 1993).

« Le souci de M. Balladur de toujours séparer activités publique et privée l'a donc conduit à une perte de capital et non à un enrichissement. Le produit de la plus-value réalisée a été placé en SICAV obligataires, conformément à l'instruction que premier ministre a adressé à ses ministres. Cette règle de gestion du patrimoine privé n'avait jamais été recommandée sous les gouvernements précédents. »

Le premier ministre plaide à Toulouse pour une « politique d'espoir »

TOULOUSE
de notre envoyée spéciale

Alors qu'une nouvelle vague de sondages confirme la chute de popularité du premier ministre-candidat au profit de M. Chirac, M. Balladur a affirmé mercredi 7 mars, à Toulouse, devant près de trois mille personnes, qu'il avait *« la passion de l'unité nationale »*. *« Jamais je n'opposerai les Français entre eux, jamais je ne créerai des fractures artificielles »*, a-t-il déclaré.

A l'adresse, répétée, de ses *« chers compagnons »* et *« chers amis »*, le premier ministre a indiqué : *« Je suis devant vous comme un homme libre. Je vous appelle à choisir une politique courageuse et pas une politique démagogique, une politique d'espoir et non une politique d'illusion. Je vous appelle à choisir un homme [...] qui ne gouverne pas pour une catégorie de la population contre une autre, en fonction de choix partisans ou intéressés. »*

Ce nouveau mot d'ordre de la campagne avait déjà été esquissé, quelques minutes auparavant, par Michel Barnier, ministre de l'environnement, venu en compagnie d'autres membres du gouvernement – Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, Philippe Douste-Blazy, ministre de la santé, et Philippe Mestre, ministre des anciens combattants – et du maire de la ville, Dominique Baudis, apporter son soutien au candidat. *« Après quelques semaines de brouhaha, les Français vont vous retrouver tels qu'ils ont appris à vous aimer »*, a observé M. Barnier en évoquant les revers de popularité subis par M. Balladur. *« Qu'est-ce qui compte le plus, les performances de campagne ou les qualités d'homme d'Etat ? »*, s'est interrogé le ministre de l'environnement.

L'unité contre la division, la responsabilité contre la démagogie : voilà pour Jacques Chirac. Quelques semaines de campagne difficile semblent toutefois avoir convaincu le premier ministre-candidat que les électeurs *« ne se déterminent pas seulement en fonction d'un bilan »*. *« Il faut offrir aux Français un nouvel espoir »*, a-t-il déclaré à Toulouse, en se lançant un nouvel objectif : *« Diviser par deux la durée moyenne du chômage. »*

Comme à chacun de ses déplacements de candidat et de premier ministre, Edouard Balladur s'est aussi efforcé de convaincre les jeunes, dont le soutien lui fait cruellement défaut. De fait, les cornes de brume de ses partisans ne sont pas parvenus à couvrir la protestation des deux à trois cents étudiants massés devant la porte de la halle, sous la garde de CRS casqués. Ces manifestants avaient participé dans l'après-midi à un cortège de 2 à 3.000 personne pour protester contre les difficultés budgétaires de leurs universités.

Inquiet, le service d'ordre filtrait sévèrement les entrées, bloquant au passage quelques « bons » jeunes, dûment munis de cartons d'invitation, par crainte d'ouvrir la voie aux perturbateurs. De la tribune, où il percevait parfois leurs bruyantes interruptions, Edouard Balladur n'a sans doute pas entendu cette voix insolente s'exclamer : *« Pour rentrer là-dedans, il faut avoir quarante ans minimum... »*

Pascale Robert-Diard

« Le Monde » est de nouveau en vente en Tunisie

L'INTERDICTION de diffusion en Tunisie qui frappait *Le Monde* depuis le 17 mars 1994 vient d'être levée. *Le Monde* devait être à nouveau en vente dès le 8 mars. Cette mesure a été prise à l'occasion de l'inauguration de l'exposition sur Carthage, présentée au musée du Petit Palais à Paris – dans le cadre de la saison tunisienne en France – à laquelle a assisté, mardi 6 mars, le premier ministre, Hamed Karoui, représentant le président Zine El Abidine Ben Ali.

La décision d'interdire *Le Monde* avait été prise quelques jours avant les élections législatives et présidentielle du 20 mars 1994 en Tunisie. L'agence Tunis Afrique Presse (TAP) avait alors invoqué comme motif *« la persistance de ce journal dans son parti pris d'hostilité et de dénigrement »* à l'encontre de la Tunisie.

Abdelwahad Abdallah, ministre, conseiller et porte-parole officiel de la présidence de la République, accompagné de Abdelhamid Escheikh, ambassadeur de Tunisie en France, a précisé à Jean-Marie Colombani, directeur du *Monde*, que la levée de l'interdiction a été prise personnellement par le président Ben Ali à l'occasion de l'*« Année internationale de la tolérance »*.

Le quotidien *Libération*, également interdit depuis presque un an, bénéficie de la même mesure.

SOMMAIRE

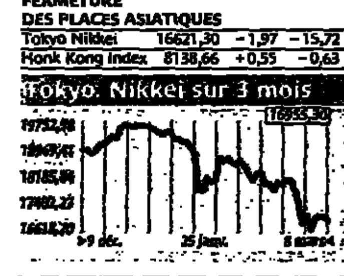
SERVICES

BOURSE

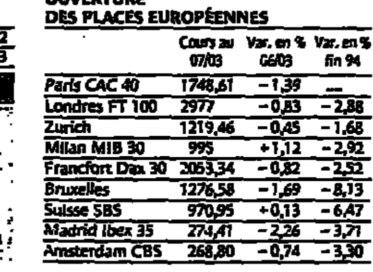
Cours relevés le mercredi 8 mars, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16621,30	-1,97	-15,72
Honk Kong index	8138,66	+0,55	-0,63



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES



	Cours au 07/03	Var. en % 06/03	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1748,61	-1,39	—
Londres FT 100	2977	-0,83	-2,88
Zurich	1219,46	-0,45	-1,68
Milan MIB 30	995	+1,12	-2,92
Francfort Dax 30	2053,34	-0,82	-2,52
Bruxelles	1276,58	-1,69	-8,13
Suisse SBS	970,95	+0,13	-6,47
Madrid Ibex 35	274,41	-2,26	-3,71
Amsterdam CBS	268,80	-0,74	-3,30

DEMAIN dans « Le Monde »

ANGOISSES KHMÈRES : l'étranger, d'où qu'il soit, est perçu comme une menace potentielle par les Cambodgiens, qui ont peur qu'on vienne leur voler leur pays. Ils se méfient des Thaïlandais, jugés condescendants, et des Vietnamiens.

Tirage du *Monde* du mercredi 8 février : 547 525 exemplaires

■ **Opéra de Lyon : le maire de Lyon, Michel Noir, a décidé la mise à la retraite de Louis Erlo,** administrateur général de l'Opéra de Lyon, à la fin de la saison 1994-1995. M. Erlo, qui aura soixante-six ans en avril, est devenu directeur de l'Opéra de Lyon en 1969. Il aura dirigé cette maison pendant vingt-six ans, la portant au rang des meilleurs opéras européens. Cette mise à la retraite surprend par sa brutalité (une lettre recommandée envoyée à l'intéressé). Elle intervient moins de deux ans après l'inauguration, en mai 1993, du nouvel Opéra de Lyon. Le successeur de M. Erlo est Jean-Pierre Brossmann, cinquante-quatre ans.

■ **Religions : le pasteur Konrad Raiser,** secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises, qui réunit plus de trois cents Eglises protestantes, orthodoxes et anglicanes et dont le siège est à Genève, sera reçu pour la première fois par le pape Jean Paul II au cours d'une visite au Vatican du 4 au 6 avril.

هكذا من الأصل